

A. GODART-VAN DER KROON

**Sur les pas
de
F.A. HAYEK
Philosophe de la liberté**

Le grand contradicteur de John Maynard Keynes
a démontré qu'une société libre repose sur deux institutions :

le MARCHÉ et le DROIT.

Ce livre expose comment.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos	1
Introduction	2
Chapitre I	
Vie et Œuvres de Friedrich von Hayek. Son importance comme historien et son apport à l'Ordo-Libéralisme	4
1.1 Milieu familial et formation	4
1.2 L'importance de Hayek comme historien	8
1.3 Comment Hayek voit les intellectuels et leur rôle dans l'attrance du socialisme	11
1.4 La contribution de Hayek à la constitution de l'Ordo-Libéralisme	13
<i>Notes sur l'Introduction et le chapitre 1er</i>	17
Chapitre 2	
L'arrière-plan philosophique de Hayek	18
2. 1 L'influence sur Hayek de penseurs non économistes	18
2. 2 Influence sur Hayek d'autres économistes	22
2. 3 L'influence réciproque de Karl Popper et Hayek, et leur point de vue sur la méthodologie	26
A. Les deux philosophes se dressent contre l'historicisme	27
B. Aussi bien Hayek que Popper raisonnent à partir de l'individualisme méthodologique	30
C. Hayek et Popper sont tous deux partisans de la méthode inductive	31
D. Hayek et Popper s'élèvent également contre le positivisme et l'Hégélianisme	31
2.4 Hayek rapproche le positivisme de Comte des positions de Hegel	32
2.5 Influence de Hayek dans les milieux politico-économiques	35
<i>Résumé du chapitre 2</i>	36
<i>Notes sur le chapitre 2</i>	37

Chapitre 3

Conceptions politiques de Hayek	39
3.1 Sources libérales des conceptions de Hayek	39
3.2 Libéralisme politique de F.A.Hayek	40
3.3 Le véritable individualisme et le faux	42
A. L'Individualisme défini par Hayek	44
B. Les conséquences de l'individualisme "vrai"	45
C. Egalité de chance au départ	47
3.4 Opinions de Hayek à propos de la liberté	49
A. Comment Hayek définit la liberté	49
B. Récapitulation de ce qui, selon Hayek, n'est pas la liberté	51
C. Comment la liberté est-elle garantie?	52
D. Comment l'Etat de Droit se trouve menacé	53
E. Les facteurs qui ont mis en danger la liberté	55
F. L'Etat-Providence, menace pour la liberté	56
3.5 L'identification de la liberté personnelle avec la liberté économique	58
3.6 L'ordre économique	59
3.7 Propriété "particulière" (= privée)	61
<i>Résumé du chapitre 3</i>	64
<i>Notes sur le chapitre 3</i>	65

Chapitre 4

La théorie de Hayek sur le Marché	69
4.1 Introduction	69
4.2 Le système économique d'échanges	69
4.3 Le marché de pleine concurrence	72
A. Comment se forme le prix	74
4.4 Le rôle de la connaissance	76
4.5 Le monopole comme forme de marché	77
4.6 La planification centralisée	79
A. Inflation	80
B. Politique de l'emploi	81
C. Critique de la planification centralisée	82
<i>Résumé du chapitre 4</i>	84
<i>Notes sur le chapitre 4</i>	85

Chapitre 5

Nature et fonctions de la monnaie	87
5.1 Le concept de monnaie	87
A Définition de la monnaie	88
A-a) formes de matérialisation	88
A-b) discussion sur les fonctions de la monnaie	88
A-c) sur la valeur de la monnaie	88
A-d) sur les fondements de la monnaie	90
5.1 / B Histoire de l'apparition des monnaies	91
5.2 Auteurs qui ont influé sur la théorie monétaire de Hayek	92
A Influence de Menger	92
B Knut Wicksell	93
C Ludwig von Mises	94
5.3 L'affrontement entre Hayek et Keynes	96
<i>Résumé du chapitre 5</i>	103
<i>Notes sur le chapitre 5</i>	104

Chapitre 6

Dénationaliser la monnaie	106
6.1 La proposition de Hayek	106
A. Pourquoi cette proposition	106
B. Malentendus à dissiper	107
C. Comment accéder à la liberté bancaire	108
D. Le résultat attendu du système proposé	109
E. Conséquences d'une telle dénationalisation	110
6.2 Un exemple historique à étudier	112
6.3 Place du problème dans l'ensemble des thèses de Hayek	114
Ultima Verba	114
<i>Notes sur le chapitre 6</i>	115

La pensée socio-économique de Friedrich August VON HAYEK

Ouvrage en néerlandais de Mme Annette GODART- VAN DER KROON

Traduit du néerlandais par Raoul AUDOUIN

Avant-Propos

Avant que le lecteur n'aborde ces pages, je souhaite lui indiquer ce qui m'a amenée à écrire un livre sur F.A.HAYEK, Prix Nobel d'Economie politique.

Je m'intéressais depuis assez longtemps aux ouvrages parlant de l'individualisme, lorsque le Professeur E. De JONGHE, de l'Université de Louvain, me signala l'importance de cet Auteur. Je fus captivée par le fait que HAYEK n'entendait pas se laisser enfermer dans une certaine branche de la science. C'est ainsi que je me trouvai mise par lui sur la piste d'écrivains tels que HUME, FERGUSON, Adam SMITH, mais aussi SCHUMPETER et POPPER. Bien que je n'eusse pas, pendant mes années de Droit, étudié à fond les matières philosophiques et économiques, je m'enhardis à écrire sur ces sujets, puisque Hayek les rendait si accessibles et compréhensibles. Et en lisant moi-même les livres des auteurs cités par lui, je pus les comprendre bien plus facilement que je le prévoyais. Ce fut seulement lorsque je voulus rendre compte des questions de "Monnaie", que je reculai, intimidée par le fait que l'on disait que les livres discutant de ces problèmes occupaient des rayons entiers de bibliothèques! Comment pouvais-je, n'étant pas versée dans la science économique, prétendre à en dresser un exposé condensé ? N'ayant pas une telle impudence, je m'en suis tenue le plus étroitement possible à résumer les thèses des gens compétents.

Ayant ainsi expliqué ce qui m'a poussée à écrire ce livre, il me faut aussi en esquisser l'objectif: Le voici exactement: c'est de familiariser les lecteurs avec l'écrivain HAYEK et le savant qu'a consacré l'éminente distinction d'un prix Nobel; montrer combien est vaste le terrain du savoir qu'il a parcouru en tous sens et faire un choix caractéristique dans l'énorme littérature qu'il a produite au cours des années. Il est également utile d'attirer l'attention des étudiants en économie, sur la problématique de la méthodologie, en même temps qu'on leur propose en source d'inspiration le soin avec lequel Hayek a fondé sur des bases élargies l'édifice de ses théories économiques. Et d'autre part, de familiariser par un langage accessible les étudiants en philosophie avec les concepts économiques.

Il me reste à exprimer ma reconnaissance au Professeur de faculté B. BOUCKAERT, de l'Université de Gand, qui m'a témoigné tant de confiance et qui a apporté tous ses soins à faire que ce livre soit finalement publié; ainsi qu'au Dr G. MEYER, attaché à l'Université de Maastricht, qui a consacré beaucoup de temps à lire mon manuscrit et à l'améliorer ; et au Dr L. GUBBELS qui a contribué à mes débuts en méthodologie et m'a introduite dans le monde universitaire. A Tiny THYSSEN qui a dactylographié le tout, et fut la première à penser que ce travail devrait paraître sous forme de livre. Je tiens, enfin, à redire ici à mon mari la gratitude profonde que m'a inspirée le soin persévérant, avec lequel il a réalisé la traduction préliminaire qui m'a permis de communiquer l'ouvrage à mes amis francophones.

INTRODUCTION

Lorsque je commençai à lire les œuvres de Hayek - vers le début des années quatre-vingt - je fus frappée de la finesse logique avec laquelle il exposait les sujets les plus importants. L'un des avantages considérables de son style réside dans le fait qu'il traite les questions sans recourir à un jargon de spécialistes ni à des formules mathématiques. Notamment ses ouvrages les plus récents ont encore gagné en clarté.

A ce propos, il est intéressant de faire connaissance avec les auteurs qui furent les maîtres à penser de Hayek : Ludwig von MISES et Carl MENGGER, qui eux aussi ont présenté la science économique dans le langage littéraire et non pas mathématique. D'ailleurs cela vous élargit le champ de vision que d'étudier les théories économiques en provenant de domaines scientifiques aussi divers. En prenant connaissance de ces théories et de leur histoire, l'on peut souvent en déduire que des doctrines qui, en certaines périodes, étaient jugées absurdes, peuvent quelques années plus tard s'avérer fécondes en progrès de grande valeur (Zimmermann, 1957:9). Ce fut par exemple le cas des théories d'Adam SMITH, qui furent lancées alors que le mercantilisme était encore prépondérant. Adam Smith lui-même doutait que ses idées puissent jamais déboucher, or c'est ce qui arriva pendant le dix-neuvième siècle.

Il en a été de même pour les théories de KEYNES, qui furent les plus largement adoptées dans la période 1950/1975. Un autre courant d'idées n'était alors guère toléré - cela a changé au cours des années récentes.

Quant à la structure du présent livre, il débute par un chapitre évoquant à grands traits l'arrière-plan et la carrière de Hayek ; c'est l'occasion d'indiquer son envergure d'historien, et l'importance de son rôle dans le développement de l'ordo-libéralisme.

Le deuxième chapitre parlera des auteurs qui ont influencé notre auteur (§ 1,2 et 5). En même temps, l'on montrera l'influence réciproque entre Hayek et POPPER, et leur point de vue sur la méthodologie (§ 3). C'est là un point très important pour la conduite que doit adopter l'activité scientifique. POPPER s'est attaché à montrer, dans son livre "Poverty of Historicism" que cette façon de voir la vie des sociétés n'est pas une méthode efficace ; il l'a réfutée et souligné que le cours des événements humains ne peut pas être prédit. Puisqu'il existe une croissance de la connaissance, il ne nous est pas possible de dire ce que nous saurons effectivement demain

De son côté HAYEK, dans ses articles *Scientism and the Study of Society* et son livre *Missbrauch und Verfall der Vernunft* (Faux emploi et Echec de la Raison), lança une attaque contre le scientisme et, par là, contre la méthodologie pratiquée principalement par les écrivains socialistes. L'un et l'autre sont fortement hostiles à l'idée d'un déterminisme historique ; Popper en fait la critique dans "Pauvreté de l'Historicisme", et Hayek dans la troisième partie du sien, intitulée *Comte und Hegel*.

C'est là aussi qu'il souligne qu'il y a un accord beaucoup plus large qu'on ne le pense en général, entre ces deux philosophes du siècle dernier ; et il présente sa propre conviction politique, notamment à propos du déclin de l'Etat de Droit Pour Hayek, ce déclin est causé par le positivisme juridique, par la perte d'influence de la doctrine des Trois Pouvoirs, et par la législation arbitraire au moyen des décrets que les gouvernants revêtent de la forme de lois. Il peut par exemple se produire qu'une loi fasse punir quelqu'un pour un acte antérieur à sa promulgation, tandis que l'abrogation de telle autre loi supprime une pénalité encourue.

(Le cas s'est produit aux Pays-Bas, en matière de crédit. Jusqu'au 1er Janvier 1979 c'était un délit de faire intentionnellement une déclaration inexacte ou incomplète relativement à la taxe de transmission sur la

délivrance d'un prêt, ou l'activité d'intermédiaire dans une telle transaction. Après la date susdite, et avec effet rétroactif au 1er Janvier 1978, ce n'était plus un délit. Voilà une loi arbitraire, car commettre un délit me semble une donnée de fait à quoi nul ne peut rien changer).

Par ailleurs, le désaccord entre libéraux et socialistes est évident quant à la conception de la justice sociale et à l'égalité. L'un et l'autre camp **admettent** qu'il doit y avoir égalité au départ, et notamment quant aux chances de développement ; mais cela ne va pas jusqu'à l'égalité dans les résultats. Si un tel objectif était retenu, il faudrait se mettre énergiquement au travail pour obtenir l'égalisation effective. Des chances égales au départ ne paraissent nullement garantir toujours des résultats égaux

Au quatrième chapitre est décrit le marché, tel qu'il devrait fonctionner selon Hayek. Il montre que les données statistiques n'importent pas seules au fonctionnement optimal du marché mais aussi les connaissances directes sur les circonstances de temps et de lieu des activités, qui n'ont pas d'écho dans les statistiques.

D'où la nécessité de détailler le rôle de la connaissance, concurremment avec le rôle perturbateur des autorités politiques intervenant dans le fonctionnement des mécanismes de marché, particulièrement sous l'angle de la planification centrale et de la politique inflationniste.

Le cinquième chapitre est consacré à la politique monétaire, au phénomène "monnaie" et aux multiples formes de son apparition. Dans ce cadre trouve place l'exposé de la controverse entre KEYNES et HAYEK dans les années trente, ainsi que des conséquences politiques engendrées par la mise en pratique des idées de Keynes.

Le sixième chapitre achève le livre par une vision du projet très hardi de Hayek, en vue de discipliner la politique monétaire gouvernementale par une dénationalisation des monnaies. L'on y trouvera aussi certaines des réactions soulevées chez d'autres auteurs.

Comme on pourra le voir au long de cet ouvrage, le domaine de réflexion et de clarification que s'est assigné HAYEK ne s'est pas limité à la science économique, mais s'est étendu notamment à l'Histoire, au Droit, à la philosophie morale et à la psychologie. Toutefois cette dernière branche des sciences humaines est peu commentée dans ce livre, car débordant trop ma compétence.

CHAPITRE PREMIER

Vie et Œuvres de Friedrich von HAYEK

Son importance comme historien

Son apport à l'Ordo-Libéralisme

Dans ce chapitre l'on expose en quel domaine a œuvré Hayek, quelle fut l'ampleur extrême des matières qui l'intéressaient et des sujets qu'il a approfondis au fil des années.

Sa carrière présente de multiples aspects. Ayant étudié puis enseigné l'économie, il étendit bientôt son champ de réflexion aux théories politiques, à la psychologie et aux conceptions juridiques, fut professeur d'histoire des idées et de sciences sociales (à Chicago). Cette multiplicité d'angles de vue a de quoi déconcerter en notre époque de spécialisation, où même il semble que la durée d'une vie humaine ne suffise à maîtriser qu'une mince province d'un secteur scientifique. Il est vrai que jusqu'à une date récente l'économie politique était considérée comme un simple compartiment des études de Droit. Adam SMITH, devenu célèbre comme économiste, était professeur de science morale; il écrivit un chef-d'œuvre philosophique intitulé *The Theory of Moral Sentiments* ; il eut des disciples éminents parmi les philosophes marquants (1).

Hayek jugea que le domaine de la science économique est plus vaste que sa partie qui se peut traduire en chiffres ; l'histoire des idées économiques, et des économistes mêmes, de la politique et de la philosophie du Droit - tout cela est en fait interdépendant.

Pendant sa laborieuse existence de savant, Hayek a contribué à trois séries de recherches que les libéraux ont poursuivies à propos du socialisme : l'analyse des conséquences de ce courant d'opinions (comme dans *The Road to Serfdom*, 1944); la définition des conditions juridiques et constitutionnelles de la liberté (comme dans *The Constitution of Liberty*, 1960), et une explication de la mentalité anti-capitaliste (comme dans *Capitalism and the Historians*, 1954).

Si son apport est important dans ces trois directions, il l'est plus particulièrement dans les deux premières. Hayek identifie les maladies sociales, il en énonce les suites et en connaît les remèdes, mais il se montre moins assuré quant aux causes lointaines, et ne prétend pas savoir comment appliquer la cure. En revanche, en ce qui concerne l'origine et la contagion de la mentalité anti-capitaliste, sa contribution a été très significative (Hartwell 1977: 91-92), de même que touchant le rôle des intellectuels dans le développement et la propagation du socialisme. Hayek pense que leur attitude est conforme à leur conviction, que dans les questions sociales comme ailleurs, le contrôle conscient doit l'emporter sur les tendances spontanées de la communauté; en tout cela ils sont persuadés de la légitimité et de l'inéluctabilité du socialisme. Ce déterminisme historique tire son origine de HEGEL et, à travers MARX, opère encore sur l'imaginaire des socialistes d'aujourd'hui (2)

A ces derniers, Hayek reproche une autre erreur intellectuelle faussant leur conception des vertus de la démocratie : puisque la démocratie est une bonne chose, pensent-ils, plus l'on pousse avant l'application du principe démocratique, mieux cela vaut. L'une des idées générales qui ont le plus fortement orienté l'évolution politique des dernières années est, manifestement, l'idéal de l'égalité matérielle. Or, ce n'est pas là un principe découlant d'une conviction morale spontanément apparue, mais une construction

intellectuelle, initialement exprimée en termes abstraits, et dont la signification est douteuse lorsqu'on l'applique à des situations concrètes (3).

1. 1. Milieu familial et formation

Friedrich August naquit le 8 Mai 1899 à Vienne, capitale de l'empire austro-hongrois; son père, August von Hayek, était médecin et dirigeait le service de santé municipal, enseignait la botanique (géographie des végétaux) à l'Université de Vienne. Sa mère Felicitas, née von Juraschek, était fille d'un professeur de Droit Public et Président du Bureau Central de Statistique Autrichien. En Mars 1917, Hayek fut appelé sous les drapeaux, et servit comme officier d'artillerie sur le front italien. En Novembre 1918 il revint à Vienne et s'inscrivit à l'université, à la faculté de Droit.

A cette époque, l'économie était réduite au rang de subdivision des études juridiques. Hayek avait déjà éprouvé quelque intérêt pour ce sujet, et de l'attraction pour certains socialistes modérés. Pendant qu'il était à l'armée, il avait commencé à étudier l'économie. A l'Université il suivit les cours de Friedrich von WIESER et d'Othmar SPANN, mais fut surtout intéressé par la méthodologie inspirée par Ernst MACH et Max WEBER, et par la psychologie. Il écrit d'ailleurs en 1920 un projet de dissertation sur la psychologie, qu'il reprit trente-deux ans plus tard dans *The Sensory Order*.

Après sa démobilisation, Hayek constitua, avec quelques amis, l'Association d'Etudiants Démocrates - inaugurant ainsi le combat de toute sa vie contre les forces du nationalisme et du socialisme. En novembre 1921 il obtint son doctorat en Droit, et commença à travailler dans le Service du règlement des Dommages de guerre, que dirigeait Ludwig von MISES. En même temps, Hayek suivit des cours à l'Université en vue d'un second doctorat, cette fois en Economie. Sa thèse porta sur la théorie de l'imputabilité (4). En Mars 1923, il obtenait le titre de Docteur ès Sciences Politiques

Immédiatement après, Hayek demanda un congé afin de pouvoir poursuivre l'étude de l'économie aux Etats-Unis. Il travailla comme chercheur scientifique auprès de Jeremiah W. JENKS, à l'université de New York, courut les conférences et groupes de travail de Wesley C. MITCHEL et John BATES à la Columbia University, et assista William THORP pour rassembler les matériaux publiés aux *Business Annals*. Rentré à Vienne en 1924 il reprit ses fonctions dans l'Administration, mit au point des articles sur l'incompatibilité entre stabilité du niveau des prix et stabilité des changes (1924), sur la politique monétaire américaine (1925), et le problème de l'imputabilité (1926) (Hayek, 1926 a: 1-18) et concurremment travailla à la théorie de la neutralité de la monnaie.

En 1926, il épousa Hélène von FRITSCH. Le couple eut deux enfants, Christine et Lorenz

Vienne, 1924-1931

Comme on l'a noté, Hayek avait fondé en 1921 un cercle de jeunes étudiants, auquel il a souvent attribué une influence sur sa pensée. Le groupe ne comprenait pas seulement des économistes tels que Gottfried HABERLER, Fritz MACHLUP, Oskar MORGENSTERN, mais aussi des philosophes comme Alfred SCHUTZ, quelques membres du "Cercle de Vienne" logiciens positivistes, sociologues, historiens, musicologues, critiques littéraires et juristes (y compris Herbert FÜRTH, co-fondateur du

groupe). De la vingtaine de membres ainsi réunis, plusieurs émigrèrent par la suite vers les Etats-Unis et certains d'entre eux exercèrent une influence marquante sur les sciences sociales et la philosophie.

En 1924, MISES invita Hayek à se joindre à son propre "séminaire", sans doute le plus important centre de discussion sur l'économie existant en Autriche. C'était un groupe sélectif d'économistes post-universitaires et de praticiens de la méthodologie; certains faisaient déjà partie du "Cercle" de Hayek et faisaient de la recherche professionnellement. Tous ces personnages formèrent plus tard le noyau de l'Institut autrichien de recherche sur la théorie de la conjoncture (*Österreichische Konjunkturforschungsinstitut*; organisée en 1927 par Mises et Hayek, cette association se réunissait deux ou trois fois par an, et de nombreux invités étrangers y présentèrent des rapports intéressants.

Aussi bien Hayek que Mises lui-même avaient au cours de leurs séjours aux Etats-Unis consulté les programmes de recherche sur les fluctuations de l'activité économique. MISES sut persuader diverses organisations financières, industrielles et syndicales ainsi que le Gouvernement, de prendre part à la constitution d'un "Institut Autrichien de Recherche sur la Conjoncture" avec HAYEK pour Directeur. Mises, qui donnait son patronage à Hayek, était en même temps son supérieur, d'abord dans l'Administration puis à l'Institut de recherche; il eut assurément beaucoup d'influence sur la pensée et l'œuvre de Hayek, lequel lui servait de collaborateur à la Revue Economique (*Economische Zeitschrift*) et de partenaire dans les discussions de son Séminaire.

Mais tout à fait à part de ces liens institutionnels de collaboration, il y eut des liens intellectuels étroits à propos des conceptions de science sociale, et de problèmes spécifiques d'ordre économique ou philosophique: les théories monétaires et conjoncturelles, le problème du calcul économique en régime socialiste, et les principes fondamentaux du libéralisme classique. Ces questions furent les plus importantes pour Mises, et furent au centre de l'œuvre de Hayek.

Trois autres économistes furent les plus proches collègues de Hayek pendant cette période viennoise : HABERLER, MORGENSTERN et MACHLUP.

En 1929, Hayek dépose auprès de l'Université de Vienne sa thèse en vue de l'habilitation (5) à l'enseignement universitaire: *Gibt es ein Widersinn des Sparen?* (Existe-t-il un paradoxe de l'épargne?). Selon son disciple Kurt LEUBE, cet ouvrage ne lui valut pas seulement l'entrée au corps enseignant universitaire, mais attira l'attention de Lionel ROBBINS qui, à l'hiver 1931, l'invita à donner quatre conférences à la London School of Economics. Ces exposés sur "*Prices and Production*" déclenchent à leur tour une qualification de professeur-hôte distingué, suivie de la nomination comme Professeur de Science Economique et de Statistique à la London School.

Londres 1932-1950

L'installation permanente de Hayek à Londres commença par la controverse dramatique avec John Maynard KEYNES. Lionel Robbins avait demandé à Hayek une recension du livre *Treatise on Money* (1930) de Keynes publié dans Economica et Keynes avait prié P. SRAFFA de commenter dans le Economic Journal le *Prices and Production* de Hayek. L'on étudiera cette controverse au chapitre 5. HAYEK publia entre 1932 et 1937 une dizaine d'articles sur des sujets aussi discutés, comme la pure théorie de la monnaie, la relation entre épargne et investissement, la formation et conservation du

capital, et les fluctuations de l'activité économique. Ce que John HICKS appela "The Drama" aboutit à l'adoption par la majorité des économistes d'une attitude favorable aux thèses modérément expansionnistes de Keynes, telles qu'exposées dans sa *General Theory of Employment, Interest and Money* (1936), qui apparaissaient plus aisément applicables que l'orthodoxie monétaire de Hayek dans une période de déflation et de chômage massif.

Hayek continua à travailler à la théorie du capital, publiant *Profits, Interest and Investment* puis *The Pure Theory of Capital*. Mais il s'orienta de plus en plus vers les problèmes de philosophie et l'histoire des idées. En 1935 il édita un recueil *Collectivist Economic Planning* comprenant 12 essais rédigés par lui-même. En 1937 parut son discours d'ouverture pour le London Economic Club, intitulé *Economics and Knowledge* (Economie et Connaissance). Successivement furent publiés: *Socialist Calculation: the Competitive Solution* (1940), *The Counter-revolution of Science* (article en 1941) en grande partie l'analyse des doctrines de Saint-Simon et d'Auguste Comte. De 1942 à 1944, en trois parties, *Scientism and the Study of Society* et en 1943 *The Facts of Social Sciences*.

En 1944, Hayek publia son célèbre avertissement sur "la Route de la Servitude" (*The Road to Serfdom*), vigoureux réquisitoire contre le socialisme sous toutes ses formes. Dédié aux "socialistes de tous les partis", le livre fut énormément approuvé et largement décrié, mais fréquemment mal interprété tant par les admirateurs que par les critiques. L'ouvrage valut à son auteur une renommée mondiale, et fut traduit en douze langues.

La London School of Economics ayant en 1941 transféré son siège de Londres à Cambridge, Hayek y avait noué des relations amicales avec les économistes (dont Keynes) pendant qu'ils n'étaient pas pris par leurs obligations militaires. Ses plus proches collègues furent alors Lionel ROBBINS, Arnold PLANT, puis en 1945 Karl R. POPPER.

Robbins était un authentique ami, un incomparable critique et un trésor scientifique pour ce qui touche à l'histoire des doctrines. Karl Popper, philosophe né en Autriche, fut un allié précieux dans la critique radicale de la méthode prétendue scientifique de l'empirisme. Hayek fut reconnaissant à Plant de l'avoir incité à redécouvrir David HUME car "c'est lui qui non seulement posa les bases de la théorie juridique libérale, mais encore avait discerné d'avance, à travers une interprétation de l'Histoire de l'Angleterre, l'inspiration qui conduisit à la notion de "Rule of Law" (Hayek, 1978a:124). D'autres auteurs qui ont influé sur la pensée de Hayek seront évoqués dans le deuxième chapitre.

En 1945 Hayek publia un article sur l'emploi des connaissances dans la Société (*The Use of Knowledge in Society*), autre analyse fondamentale concernant la division du savoir dans la vie économique. Cet essai, et d'autres écrits en ces années-là, furent reproduits dans le recueil de 1948 *Individualism and Economic Order*. En raison du retentissement de "La Route de la Servitude", Hayek fut invité à donner des conférences aux Etats-Unis, en 1945 et 1946.

En Avril 1947, Hayek rassembla trente-neuf intellectuels libéraux pour une réunion à l'Hôtel du Mont-Pèlerin, près de Vevey en Suisse. Les participants y décidèrent de former une association qui fut appelée Société du Mont Pèlerin (*Mont Pelerin Society*). Hayek en fut président pendant plus de douze années, et Président d'Honneur de 1960 à sa mort. Cette association au recrutement très sélectif finit par réunir quelque 400 membres de 33 pays.

Chicago 1950-1960

En 1950 Hayek fut appelé comme professeur à l'Université de Chicago, pour y enseigner les sciences sociales. Il donna des cours à la faculté d'économie, mais sa tâche principale consistait en des conférences sur l'histoire des idées, suivies par des universitaires spécialistes de diverses disciplines, comme les sciences naturelles, la littérature classique et moderne, les beaux-arts, l'archéologie, l'histoire, la sociologie et l'économie. Ses plus proches collègues étaient John NEF, Frank F.KNIGHT (qui avait écrit en 1935 un article sur Hayek), Aaron DIRECTOR, George STIGLER et Milton FRIEDMAN, le chef de la "Chicago School".

Le premier livre qu'il publia dans cette période était issu d'une recherche qu'il avait conduite en Angleterre et en Amérique: *John Stuart Mill and Harriet Taylor : Their Friendship and Subsequent Marriage* (1951). Cet ouvrage était composé de leur **correspondance** pendant quelque dix-huit années. Ensuite parurent *The Counter-Revolution of Science* (Glencoe, 1952), puis sa dissertation sur la psychologie *The Sensory Order*, et *Capitalism and the Historians* (1954) ; de ce dernier livre l'on parlera particulièrement en étudiant l'influence de Hayek comme historien. En 1960 fut publiée son œuvre capitale *The Constitution of Liberty*, selon sa propre expression "une ambitieuse **réexposition** des principes de base d'une philosophie de liberté".

Après ces douze fécondes années de Chicago, Hayek revint en Europe. En 1962 il devint Professeur d'Economie Politique à l'Université de Freiburg im Breisgau, en Allemagne Occidentale.

Fribourg en Brisgau, 1962-1968

La leçon inaugurale de Hayek à Fribourg intitulée *The Economy, Science and Politics* fut une prise de position explicite de sa philosophie personnelle en matière de science et de politique. Il y disait son respect pour le regretté Walter EUCKEN, porte-parole éminent du libéralisme économique, qu'il avait illustré à Fribourg pendant nombre d'années, et aussi envers Max WEBER, le sociologue influent qui avait entrepris de réintégrer les jugements de valeurs dans l'enseignement académique.

Pendant ces six années-là, Hayek publia divers essais, plus tard regroupés dans le recueil *Freiburger Studien*; de ces dix-sept textes, six ont été repris dans le livre en anglais *Studies in Philosophy, Politics and Economics* (1967). A Fribourg, il eut pour collègue Erich STREISSLER, qui dirigea la rédaction d'un livre en son honneur (Streissler, 1969).

Salzburg 1968-1977

Ayant pris sa retraite, Hayek accepta une invitation de l'Université de Salzburg. Il y prononça sa conférence sur les erreurs du constructivisme (*Die Irrtümer des Konstruktivism*, édité en 1970). Ce passage à Salzburg fut décevant : cette Université n'inscrivait dans son programme aucun grade universitaire pour les études économiques, et peu d'étudiants portaient un intérêt sérieux à la philosophie politique, de telle sorte que Hayek n'avait plus ces jeunes partenaires de discussion confiante et ouverte, qui lui avaient toujours été un stimulant; de plus, sa santé n'était pas bonne. Il en résulta des retards dans la mise au point de son ouvrage en trois volumes *Law, Legislation and Liberty*.

L'événement marquant de cette période fut l'attribution en 1974 du Prix Nobel de Science Economique, que Hayek partageait avec Gunnar MYRDAL. Son discours de réception eut pour thème *The Pretence of Knowledge* (1975); c'était une condamnation véhémement de la tendance des économistes à prédire - sur la base de connaissances trop limitées - les résultats macro-économiques de la politique monétaire expansionniste. Le remède qu'il préconisait pour mettre un terme à l'inflation chronique, consistait à retirer aux gouvernements le monopole de l'émission de monnaie. C'est ce qu'il exposa dans *Denationalization of Money* (1976).

1977 Retour à Fribourg

Déçu par les conditions de travail à Salzbourg, Hayek revint en 1977 à Fribourg en Brisgau, et y publia encore quelques travaux (6). En 1978 parut la troisième et dernière partie de *Loi, Legislation et Liberté*, avec un épilogue intitulé Les trois sources de la liberté qu'il considérait comme son testament intellectuel. Il devait néanmoins publier encore, en 1988, *The Fatal Conceit -The Errors of Socialism* (La Présomption Fatale), une dernière synthèse "de vulgarisation", disait-il, de ses théories socio-politiques. C'était quatre ans avant sa mort, survenue à Fribourg le 23 Mars 1992.

L'œuvre de HAYEK couvrit - en sus des théories économiques et de la politique - la méthodologie des sciences, la philosophie sociale, politique et juridique, la psychologie et l'Histoire des idées. Il a toujours été l'un des plus distingués défenseurs du libéralisme au sens traditionnel du terme en Europe (libertarianism aux U.S.A.), et la figure de proue de la quatrième génération de "l'école autrichienne". (7).

En ce qui concerne la psychologie, Hayek en a traité dans *The Sensory Order* (l'ordre sensoriel) mais a mis de côté tout un temps ce sujet, comme peu impliqué dans ses théories économiques et politiques. Il n'en est pas moins important de souligner qu'il écrivit cet ouvrage pour montrer qu'aucun système uniforme de connaissances ne peut l'englober car " L'esprit est pour toujours un royaume à part, que seul nous pouvons connaître directement, mais qu'il nous est impossible d'expliquer totalement ni rattacher à quelque autre domaine."

Ce qui intéresse Hayek, c'est l'être humain dans sa capacité de faire davantage que s'efforcer à satisfaire ses seuls besoins spécifiques, à découvrir non seulement d'autres fins à poursuivre mais encore des idées abstraites afin de se comprendre lui-même et de s'expliquer le monde (Letwin, 1977: 151, et Hayek 1925b: 194).

D'ailleurs, le *Sensory Orderr* a été commenté avec déférence - et sur certains points applaudi - par des psychologues éminents tels que E.G. BORING (*The Scientific Monthly*, mars 1953, pp -182-183). Toutefois, d'après MACHLUP, ce livre n'a pas eu sur les professionnels une influence marquée. Il a en tout cas servi de base à un ouvrage célèbre sur l'Art, celui de E. GOMBRICH: *Art and Illusion*, "Art et Illusion", Oxford, 1987.

1. 2. L'importance de Hayek comme historien

Pratiquant soigneusement la discipline qu'est l'Histoire des idées, Hayek décrit en détail comment chaque question importante s'était présentée à son esprit au cours de son développement. Il concevait la tâche de l'historien des idées comme n'étant pas limitée aux idées philosophiques mêmes, mais comportant la description de ce qu'il en advient quand elles se répandent parmi les non-professionnels cultivés, et parmi les non-cultivés.

(D'après l'International Encyclopedia, la différence entre un historien d'une branche particulière de la science, et l'historien des idées peut être caractérisée comme suit: c'est la différence entre l'exposé de ce qu'une idée signifie pour l'expert, celui qui travaille dans la branche en question, et ce que la même idée représente pour le grand nombre des autres selon les multiples façons dont elles filtrent jusqu'à leur entendement).

Hayek écrit, dans cet esprit, sur la vie et l'œuvre, notamment, de MANDEVILLE, de RICARDO, de HUME et John Stuart MILL - et bien d'autres. Nous avons noté que son livre sur J.S. Mill porta sur la correspondance échangée avec celle qui devint son épouse; mais on y trouve aussi que pendant cinq ans J.S. Mill correspondit avec Auguste COMTE à partir de 1840 - et qu'en 1843 les deux philosophes discutèrent du rôle de la femme, et divergèrent fortement d'opinion sur ce point. De cette période, John Stuart Mill avait conservé les lettres de Comte et la copie des siennes, puis avait fait du tout un recueil (Hayek 1951b: 113-114, et Lettres inédites 1899: 237-240 et 245-251).

Hayek comble ainsi une lacune que l'on constate dans la pratique des historiens. Ainsi que Karl POPPER déjà l'avait signalé, il y a des historiens tellement fidèles aux traditions, qu'ils ne savent que fort peu de choses sur l'histoire des sciences. Par **exemple, cette** matière-là est complètement négligée dans les six volumes de la *Study of History* d'Arnold TOYNBEE. Et cependant, ce compartiment des connaissances est nettement indispensable: presque tous les praticiens créatifs des sciences naturelles, par exemple, en savent très long sur l'histoire des problèmes auxquels ils sont confrontés, et par le fait même sur l'histoire de leur science. Et cela leur sert. L'on ne peut pas vraiment comprendre une théorie scientifique, sans bien connaître son histoire (Popper, 1969: 184-185).

Il est certain que les historiens devront, à leur tour, découvrir qu'ils doivent savoir quelque chose des sciences, et l'histoire des sciences. La méthode suivie pour écrire l'histoire contre laquelle s'élève Hayek, sera analysée dans le chapitre suivant ; il la **nomme: le** scientisme, pour caractériser la tendance à appliquer aux sciences de la société les méthodes qui conviennent aux sciences de la nature. C'est en ce sens que l'on peut classer l'historicisme comme une forme du scientisme.

Un argument typique et très influent à l'appui du scientisme peut se formuler ainsi: "nous sommes capables de prévoir les éclipses du soleil, pourquoi ne pourrions-nous pas prédire les révolutions?" Ou encore "La tâche des sciences de la nature est d'indiquer l'enchaînement des phénomènes, par conséquent, la tâche de la sociologie doit être d'annoncer les événements sociaux et historiques" (Popper (1945) 1980 I:286, note 4 ; voir plus **loin, chapitre** 2 de ce livre-ci). Que cet argument ne puisse être soutenu, c'est ce qu'expliquera le chapitre suivant au paragraphe concernant le scientisme.

L'interprétation de l'Histoire est importante aussi. Dans *Capitalism and the Historians* Hayek décrit comment les historiens ont créé une image, fautive à son avis, de la révolution industrielle du dix-neuvième siècle. Son raisonnement se fonde comme ceci: les mythes historiques ont eu à peu près autant d'importance sur la formation de l'opinion, que n'en ont eue les faits historiques mêmes.

A l'heure actuelle les gens sont moins que jadis asservis à l'influence profonde qu'avaient sur la formation des opinions politiques les clichés historiques courants. Une raison vraisemblable de ce changement réside dans la prétention de beaucoup d'historiens modernes à être purement scientifiques, et complètement libres de tout préjugé **politique**. **Cela** est assurément tout à fait légitime quant à l'objectivité dans la description des faits **survenus**, mais il est indéniable qu'en abordant une recherche, en se décidant sur une façon de poser les problèmes, des jugements de valeur personnels interviennent inévitablement.

L'historiographie, en tant que distincte de la recherche historique, n'est pas seulement une activité artistique tout autant que scientifique; celui qui rédige doit être bien conscient que sa tâche est de fournir une interprétation à la lumière de valeurs ultimes, faute de quoi il se fourvoiera finalement et sera le captif inconscient de ses idées préconçues.

Comme illustration de ce danger, Hayek évoque l'interprétation de l'Histoire par les Whigs qui, au dix-neuvième siècle, ont apporté des arguments à la diffusion des idées libérales; cette version libérale de l'histoire est complètement passée de mode avec le déclin du libéralisme même. Sur le point de savoir si cette interprétation était ou non déformante, l'on n'a pas encore le dernier mot. Reste qu'il est extrêmement douteux qu'en devenant plus scientifiques dans leurs travaux, les historiographes pourront fournir en cette matière un fil conducteur plus digne de confiance. Etant donné que le centre d'intérêt du grand public s'est déplacé, s'éloignant des questions constitutionnelles pour se porter sur les problèmes sociaux et économiques, les idées reçues sur le plan historique, qui servent de force motrice à la vie politique sont désormais les convictions d'ordre économique. Il s'ensuit que la pensée politique des deux ou trois dernières générations a été dominée en majeure partie par une interprétation socialiste de l'Histoire.

L'un des mythes qui ont servi à discréditer le système économique, est la légende de la dégradation du niveau de vie de la classe laborieuse par suite de l'instauration du "capitalisme". Hayek ne nie pas que la situation matérielle des travailleurs ait été dure à supporter, il nie que de vastes groupes de population qui antérieurement étaient heureuses eussent été plongées dans la misère (Hayek, 1954: 4-11). L'amélioration indéniable du bien-être procurée par le système concurrentiel aurait, à ce que l'on prétend, été obtenue au détriment du niveau de vie des éléments les plus faibles de la société (voir à ce sujet G. de RUGGIERO (1927), 1964: 95).

Mais comme l'a montré John CLAPHAM, il se produisit en 1820-1821 une baisse des prix, par laquelle le pouvoir d'achat général augmenta. Ce fait est rarement évoqué, parce que le travail des statisticiens sur les salaires et les prix est à peu près constamment démenti par les spécialistes de l'histoire sociale (Clapham 1926, avant-propos: VII).

Parmi les écrivains qui répandirent ces mythes, l'on trouve Mr et Mrs J.L. HAMMOND qui, égarés en cela par d'autres auteurs "compétents", ont représenté aux pauvres gens qu'on leur faisait croire que la plupart d'entre eux étaient moins pauvres au dix-neuvième siècle qu'au dix-huitième (J.L. et B. Hammond (1934) 1947:15).

Bertrand RUSSELL aussi soutint que la moyenne du bien-être en Angleterre était plus basse au début du dix-neuvième siècle que pendant tout le siècle précédent, et cela, à son avis, devait être imputé

entièrement aux progrès de la technique scientifique (Russell, 1951: 19-28).

HAYEK oppose à ces mythes les arguments que voici: tantôt il y est question d'un accroissement de la population, après qu'elle fut restée pratiquement stable pendant un siècle; et tantôt du prolétariat - "créé" par le capitalisme - qui ne faisait pas partie de la population antérieure. Au contraire, il s'agissait dorénavant d'un nouveau contingent de population, qui avait pu parvenir à l'âge adulte grâce aux nouvelles possibilités d'emploi offertes par le capitalisme. Précisément à ce sujet, il faut remarquer que cet accroissement de population - et spécialement de la classe ouvrière en Angleterre - s'est produit pendant au moins deux ou trois générations avant que s'ouvre la période où l'on considère généralement que la situation des travailleurs s'est sérieusement dégradée.

En même temps grandissait l'impatience des moins favorisés, car pendant des siècles il semblait que leur situation fût un fait de nature inéluctable, mais désormais on la jugeait incompatible avec les possibilités que les temps nouveaux paraissent **promettre**. **Parallèlement**, les misères économiques devenaient plus visibles, et de moins en moins justifiables puisque le bien-être moyen augmentait plus rapidement que jamais. Mais cela ne prouvait nullement que les personnes dont le sort était considéré comme dégradant et insupportable **fussent** plus mal lotis que n'avaient été leurs parents et **grands-parents**. Au surplus, ces discussions se déroulaient à Londres, et non pas dans les cités industrielles, où l'on aurait pu recueillir de première main une information valable sur le cours des choses (Hayek, 1954: 16-19).

Un autre aspect important du métier d'historien, et du rôle que les historiens pourraient jouer, a été mis en lumière par Hayek dans *Historians and the Future of Europe*, en 1944, à propos de la contribution souhaitable des historiographes dans l'Allemagne d'après-guerre. Son exposé, résumé ci-après, paraît aujourd'hui relever de l'évidence, mais ce n'était certes pas le cas à l'époque. Il visait tous ceux qui étudient la société, au passé et au présent, convaincu qu'à long terme, ce que diraient ces gens-là aurait des effets considérables sur ce que l'on appelait la rééducation du peuple allemand.

Il est malaisé d'évaluer la portée et l'ampleur de l'influence des travaux académiques de cette sorte, en Allemagne, et dans quelle mesure les Allemands prennent au sérieux leurs professeurs (probablement moins au sérieux que les professeurs ne se prennent eux-mêmes). Mais on ne saurait surestimer le véritable rôle qu'au dix-neuvième siècle les historiens politiques allemands ont joué dans l'implantation d'une intense vénération envers la puissance étatique et les idées expansionnistes, d'où est née l'Allemagne moderne (Hayek, 1967b: 137-138).

L'opinion de Hayek en 1944 était en outre que la tendance naturelle à ne plus penser au passé, et à ne pas évoquer l'héritage du national-socialisme, serait fatale pour une réelle compréhension mutuelle avec les Allemands. Il faudra que tous les faits soient radicalement réétudiés. Le résultat de telles discussions pourra n'être que l'apparition de nouveaux mythes politiques, ou au contraire approcher de quelque chose ressemblant à la vérité - cela dépendra en grande partie de l'enseignement du groupe d'historiens qui auront su se faire écouter de leurs concitoyens. D'après Hayek, l'effort de façonner l'opinion doit provenir de l'intérieur même de l'Allemagne et non d'ailleurs.

La suggestion que firent à cette époque certains alliés, de faire rédiger les manuels d'histoire chez les vainqueurs pour être mis entre les mains de la future génération d'écoliers allemands, était tout

simplement ridicule. Une telle entreprise n'obtiendrait certainement que le contraire du résultat cherché. Aucune doctrine officiellement promulguée, aucune version de l'Histoire écrite pour complaire à un pouvoir ou un autre, afin de remplacer celle qui inspira les livres écrits par le passé sur l'Histoire de l'Allemagne - sans parler d'une littérature fournie par des gouvernements étrangers - ne peut faire naître la confiance, ni exercer quelque influence durable sur le peuple.

Le mieux que l'on puisse espérer, c'est que l'histoire dont l'influence orientera l'opinion allemande de l'avenir, soit écrite dans un effort loyal pour trouver la vérité - sans subordination à quelque gouvernement, nation, race ou classe que ce soit. Lorsque l'on constate qu'aujourd'hui les Allemands se débattent encore avec leur passé belliqueux, cela donne à penser que l'argumentation de Hayek en 1944 n'a rien perdu de son actualité.

L'Histoire doit surtout n'être pas un instrument de politique nationale. A cet égard, Hayek fait une différence entre la pure recherche historique et l'historiographie, qui expose les événements pour le grand public; il se réfère en cela à "l'histoire Whig", la façon de traiter du passé à la manière illustrée par Lord ACTON, qui en fut le grand représentant en notre temps (Hayek, 1967b: 140-141).

La pensée hayékienne quant à l'Histoire présente encore un aspect original : celui de l'influence que les intellectuels ont exercée en faveur du socialisme. D'après HARTWELL, Hayek souligne, particulièrement dans *Capitalism and the Historians*, que la mentalité anticapitaliste des intellectuels est en grande partie fondée sur un mythe historique (que l'histoire du capitalisme est celle de l'exploitation de la classe ouvrière), un mythe économique (que le capitalisme est inefficace en comparaison du socialisme) et un postulat indémonstrable (que l'inégalité est moralement inacceptable).

1.3. Comment Hayek voit les intellectuels et leur rôle dans l'attirance du socialisme

C'est dans son article *The Intellectuals and Socialism*, que Hayek décrit le rôle qu'à son avis les intellectuels ont joué dans la propagation du socialisme. Dès que cette prise de position fut publiée, d'abondantes critiques se déclenchèrent. Mais avant d'en parler, il convient de résumer l'argumentation de Hayek. Il a certes visé à fournir une définition exacte de ce dont il traite, et il l'éclaire en partie, mais ce n'est pas totalement cohérent.

D'un côté, il décrit l'intellectuel qui fait l'éloge des idéaux socialistes comme n'étant qu'à demi un intellectuel, un détaillant d'idées de seconde main, qui n'a pas nécessairement la maîtrise du langage et le niveau de savoir qui lui vaudraient l'estime de ses pairs. Il peut même être classé comme un amateur. D'autre part, Hayek le tient pour quelqu'un de réellement intelligent (Hayek, 1967b: 187-189). En fait, il pense à l'intellectuel qui n'a pas besoin d'une intuition ou connaissance spécifique pour tenir son rôle d'intermédiaire dans la diffusion des idées. Ce qui le qualifie pour cette fonction, c'est le grand nombre de sujets sur lesquels il est capable de parler ou d'écrire, et le fait d'occuper une position où il peut être renseigné sur les nouveautés, avant le public auquel il s'adresse.

Cette catégorie de personnes n'inclut pas seulement les journalistes, les enseignants, les politiciens, professeurs, publicistes, commentateurs de radio, romanciers, caricaturistes et artistes - tous experts dans la technique de la transmission des idées - mais qui sont le plus souvent des amateurs quant au

contenu de ce qu'ils véhiculent. Ce groupe comprend aussi des scientifiques, tels que les praticiens de sciences naturelles, et les médecins, qui par leur contact normal avec la parole imprimée deviennent porteurs d'idées nouvelles, étrangères à leur compétence professionnelle ; mais justement du fait de leur savoir spécial, ils sont écoutés avec respect hors de leur propre domaine.

Ce sont les intellectuels ainsi caractérisés, qui font le tri des trouvailles et opinions qui nous parviennent, des faits qui valent la peine de nous être appris ; et ce sont eux qui choisissent sous quelle forme et sous quel angle de vue tout cela nous sera présenté. C'est seulement à travers ce type de personnes que "l'homme ordinaire" apprend ce qui se passe dans les événements et dans les idées. En ce sens, les intellectuels de ce genre constituent un phénomène nouveau dans l'histoire. Ce sont les organes que la société contemporaine a développés pour effectuer la diffusion des connaissances et des idées. Leurs connaissances peuvent bien être, souvent, superficielles, et leur intelligence limitée - cela ne change rien au fait que nécessairement leur jugement inspirera l'orientation de la société dans un avenir relativement proche (Hayek, 1967b:182).

SCHUMPETER a, non sans quelque raison, insisté sur le point suivant : c'est l'absence de responsabilité dans le cours des événements, et en conséquence l'absence de connaissances de première main, qui fait la différence entre l'intellectuel-type et le reste des personnes qui manient le pouvoir de la parole et de l'écrit (Hayek, 1967b: 181, et **Schumpeter**, 1943: 147). Néanmoins, Hayek pense pouvoir dire que ces intellectuels, selon toute vraisemblance, se comportent avec bonne volonté et intelligence; et que ce ne sont pas leurs intérêts personnels, ni l'égoïsme, ni des intentions mauvaises qui déterminent leur façon de voir, mais le plus souvent des convictions et des desseins honorables (Hayek, 1967b: 184) HAYEK estime que la racine principale de la funeste présomption de l'intellectuel rationaliste moderne, est qu'il croit nous reconduire au paradis **terrestre** en suivant nos instincts, alors que bien au contraire nos auto-disciplines apprises par l'expérience peuvent seules nous mettre à même de "dominer la terre", comme nous y invite la Genèse (Hayek, *The Fatal Conceit* **1988**: p.49).

La leçon que le vrai libéral doit tirer du succès des socialistes, est selon Hayek qu'il est dû au courage qu'ils ont eu, d'être des utopistes ; que c'est cela qui leur a attiré l'appui des intellectuels et, par là, une telle influence sur l'opinion publique que des choses sont devenues **possibles** qui, naguère, **paraissaient** largement improbables.

Ce qui nous manque, c'est une utopie libérale, un programme qui n'apparaisse pas comme une simple ratification de l'état de choses existant, ni une forme diluée de socialisme, mais un authentique radicalisme libéral, qui ne se soucie pas de heurter la sensibilité des puissants (y compris des syndicats), et qui ne soit pas trop pragmatique ni enfermé dans ce qui est aujourd'hui politiquement possible D'après W. **BUCKLEY**, Hayek aurait dû se plaindre du niveau médiocre des intellectuels qui se sentent attirés par la liberté du marché, en comparaison de ceux qui défendent le socialisme (**Hayek** 1967b:194 et Buckley, 1977: 100).

La position ainsi résumée s'explique par deux motifs : Le premier est que - comme nous le verrons en détail aux chapitres 2 et 3 - Hayek a dénoncé l'outrecuidance, l'hybris des intellectuels qui se croient capables de changer le monde selon un plan **préconçu**. Ils n'acceptent pas ce qu'il y a d'irrationnel dans l'individualisme et le chaos de l'existence réelle. L'autre est un papier écrit par J. PEN, sur Hayek, où il est surtout question des vues de ce dernier concernant les intellectuels, article intitulé *Verzuurde*

Oostenrijkerijkerij - c'est-à-dire "autrichianisme rance" (dans *Het aardige van de economie* = Nature de l'économie, de J. Pen, Utrecht 1961).

Bien que Hayek, dans son article, ait décrit avec précision ce qu'il entendait par "intellectuels" et leur influence sur la société, J. Pen se réfère à Von MISES pour trouver une définition des intellectuels et les raisons pour lesquelles ils se tournent vers le socialisme (ou plus exactement, ont une inclination anti-capitaliste). Donc le fondement attribué à cette tendance doit être la "rancune"

Comme nous l'avons vu, tel n'est pas l'avis de Hayek. Il faut y voir plutôt un défi, le pari de construire une société socialiste, l'idéal d'une utopie. PEN remarque aussi que beaucoup d'intellectuels qui voient quelque attrait dans le socialisme, ne le font pas parce qu'ils croiraient que leur situation matérielle en serait améliorée, mais parce qu'ils pensent que le sort des travailleurs serait radicalement amélioré par ce système. Hayek dit tout à fait la même chose. Pen estime que le tandem HAYEK-MISES se trompe toujours en matière de politique économique (Pen, 1961:241-246).

Cette opinion n'est pas partagée par B. B. SELIGMAN; il pense au contraire que Hayek a très opportunément fait progresser la tradition autrichienne (Seligman,1962: 342). Le fait que Pen écrit son livre à un moment où les théories de KEYNES et la politique s'en inspirant étaient à leur apogée, éclaire ses remarques acerbes, car Hayek - particulièrement depuis l'attribution du Prix Nobel - a acquis une réputation bien plus solide qu'auparavant parmi les économistes qui n'appartenaient pas à l'école classique. Le côté ironique de ces discussions est d'ailleurs, que précisément les socialistes et leurs chefs de file, de Lénine à Brejnev, étaient très méfiants envers les intellectuels indépendants

HARTWELL décrit la position de Hayek de la façon suivante : il est plus facile de condamner sans plus le socialisme, que d'expliquer pourquoi tant de gens rejettent le capitalisme. Le libéral part de l'idée qu'en démasquant les orientations non libérales dans le socialisme, l'on conduit toute personne qui réfléchit correctement à adopter le capitalisme. Mais les gens qui le rejettent ne sont pas ébranlés, généralement, par les arguments libéraux touchant la liberté et le droit de choisir, dont ils nient l'existence comme imaginaire et sans portée pratique.

Ces opposants du capitalisme inversent diamétralement la charge de la preuve, en invoquant des faits, des théories et des valeurs, que ne peuvent annuler d'autres affirmations et qui ne sont pas susceptibles d'une argumentation rationnelle. C'est pourquoi les libéraux font une erreur initiale en pensant qu'un débat "capitalisme contre socialisme" peut être gagné par eux au bout d'un jeu académique de propositions et réfutations conformes aux règles de la logique. Là réside le point faible, pratiquement parlant, du libéralisme hayékien (Hartwell, 1977: 78-79)

En ce qui concerne l'apport de Hayek au bon exercice de l'historiographie, Hartwell est arrivé à la conviction que l'essai *History and Politics*, repris dans *Capitalism and the Historians* est une analyse hors pair du rôle que joue l'Histoire dans la formation de la manière d'être des gens. Dans ce même livre sont soulevés de nombreux problèmes importants que nous devons continuer à nous poser, tels que : comment se fait-il qu'il y ait tant de personnes qui prennent le socialisme pour une alternative préférable au capitalisme alors qu'il est clair - au moins pour le libéral - que le socialisme est économiquement inefficace et politiquement destructeur de liberté ? Ou encore : jusqu'où peuvent aller les conséquences du socialisme, que l'on connaît et dont les gens ont assurément conscience : la route de la servitude et non pas celle du royaume millénaire ? (Hartwell 1977: 74-75)

Hartwell déclare que l'apport le plus précieux du livre *Capitalism and the Historians* est celui fourni à la méthodologie, spécialement quant à la façon de prouver qu'une description historique fait un mélange entre l'idéologie et la démonstration. L'Histoire devrait ainsi être une arme importante dans les conflits idéologiques. Mais, pense Hartwell, c'est une erreur de lui attribuer une importance excessive, alors que ce n'est guère un élément efficace contre la formation des opinions anti-libérales.

Et d'après B. B. SELIGMAN, Hayek domine **nettement** l'un des secteurs de l'historiographie: comme historien de la théorie économique, il compte parmi les meilleurs. Son *John Stuart Mill*, ses essais sur MENGER et VON WIESER, ainsi que son étude sur l'apparition de la théorie de l'épargne forcée, démontrent l'excellence de Hayek dans cette branche scientifique (Seligman, 1962: 342-343).

1.4. La contribution de Hayek à la constitution de l'Ordo Libéralisme

Le courant néo-libéral n'est pas une école exclusive et monolithique, mais bien plutôt une association informelle entre diverses tendances, où des conservateurs et des révolutionnaires se sont rencontrés et **œuvrent** parallèlement. L'on peut y distinguer :

1. les orthodoxes de l'Ecole Autrichienne, autour de Ludwig von MISES, qui sans plus restent attachés au refus de principe de tout interventionnisme, y compris ses versions "modérées". Par interventionnisme, l'on entend un régime où le "commandement solitaire" d'une quelconque autorité oblige les possesseurs de moyens de production et les entrepreneurs à faire de leurs ressources productrices un emploi autre que celui qu'ils **envisageaient**.

2. A l'opposé de ces néo-classiques, les libéraux d'Oxford et "keynésiens", qui préconisent surtout d'intervenir dans le domaine d'une politique de conjoncture visant au "plein emploi", mais aussi pour sauvegarder les "intérêts nationaux" (Muthesius, 1957).

3. La troisième orientation, celle de l'Ordo-libéralisme, est en faveur d'un interventionnisme soucieux de l'ordre économique, qui ne détruise pas le mécanisme de marché, et tende primordialement, sinon exclusivement, à établir et maintenir une pure discipline économique. Les ordo-libéraux se distinguent aussi des susdits néo-libéraux par davantage de solidarité et d'activité visant à humaniser la concurrence, et, chez certains des adhérents appelés socio-libéraux., par un souci exigeant des questions sociales.

L'on peut aussi distinguer les ordo-libéraux, comme des libéraux qui, en maintenant le principe de la propriété privée des moyens de production, de l'initiative personnelle et de l'orientation par le marché, s'efforcent d'en faire un ordre social en disciplinant la concurrence: la Soziale Marktwirtschaft. Ce concept, forgé par MÜLLER-ARMACK (Müller-Armack, 1948: 88) a été bien adopté par les ordo-libéraux, mais non par Hayek, qui y voit "un mot qui ne fait qu'obscurcir au lieu d'éclairer".

Malgré la convergence des idées, qui ressort des premières publications de ses représentants, l'Ordo-libéralisme n'a reçu que par l'apparition de l'Ecole de Fribourg la cohérence doctrinale d'un courant scientifique. Grâce à l'activité associative de la Universiteit Freiburg im Brisgau, qui en 1932 et 1933

réunit l'économiste Walter EUCKEN et les juristes Hans GROSSMANN-DÖRTH et Franz BÖHM, se forma une association de juristes et d'économistes, dont les membres augmentèrent notablement au fil des années.

L'on associe fréquemment l'Ordo-libéralisme et l'Ecole de Fribourg, surtout parce que Walter Eucken et Franz Böhm commencèrent à publier le "Jahrbuch für Ordnung "comme le prolongement de la série d'écrits de 1936 et 1937, intitulés Ordnung der Wirtschaft (Ordre de l'Economie). Cette définition est trop proche d'une simplification. L'on pourrait à vrai dire présenter l'Ecole de Fribourg comme la matrice et le centre de l'Ordo-libéralisme (**Becker**, 1965:44 et suiv.).

Géographiquement parlant, Hayek n'appartenait pas à l'Ecole de Fribourg, puisqu'il vivait alors en Angleterre, puis aux Etats-Unis; mais ses idées cadraient bien avec celles de ses dirigeants. En particulier, c'est avec EUCKEN et RÖPKE, **à qui il** avait lancé les premières invitations aux réunions de la Société du Mont-Pèlerin, et contribué à la rédaction des *Ordo Jahrbücher* (Annales de l'Ordo).

Afin de faire comprendre comment est apparu l'Ordo-libéralisme, il nous faut évoquer ce qu'il est advenu du libéralisme après la première Guerre Mondiale. Bien que les hommes d'Etat d'alors, et les autres responsables des affaires publiques fussent encore guidés par leurs convictions traditionnellement libérales, et soucieux de remettre sur pied les institutions politiques et économiques d'avant le conflit, il y avait des facteurs nouveaux qui provoquèrent le déclin progressif du libéralisme jusqu'à la seconde conflagration. Le plus important de ces facteurs était le socialisme, du fait qu'une majorité des intellectuels se persuadèrent que le libéralisme était périmé en tant que mouvement de progrès. La discussion politique se déroula, en conséquence, entre socialistes et conservateurs - lesquels, malgré leurs divergences quant à l'objectif final, étaient également partisans d'une intervention croissante de l'Etat.

Les problèmes économiques, chômage et instabilité des monnaies nationales, paraissaient exiger bien plus de contrôle gouvernemental, et conduisirent à une résurgence du protectionnisme et autres pratiques politiques nationalistes. Il s'ensuivit une rapide croissance de l'appareil bureaucratique de l'Etat, et des restrictions paralysantes à la liberté des transactions. Cette tendance, déjà présente dès le début de l'après-guerre, devint considérablement plus forte pendant la Grande Dépression qui suivit le krach de Wall Street en 1929.

L'abandon de l'étalon-or et le retour au protectionnisme parurent marquer la disparition définitive d'une économie mondiale libre. L'avènement de régimes dictatoriaux ou totalitaires dans une grande partie de l'Europe n'isolait pas seulement des groupes libéraux affaiblis qui restaient hors des pays directement concernés, mais en outre l'imminence du danger de guerre amena même l'Europe occidentale à des immixtions de plus en plus graves du pouvoir, incité à s'organiser en autarcie économique

Lorsque fut terminée la seconde Guerre Mondiale, il se produisit un renouveau momentané des idées libérales, grâce en partie à une prise de conscience du caractère oppressif des régimes totalitaires, et en partie à la perception des obstacles au commerce international, surgis entre les deux guerres et qui furent largement la cause de la dépression économique. Le résultat fut le General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) de 1948; mais les efforts en vue de créer une plus vaste unité économique, telles que la Communauté Economique Européenne (C.E.E.) et la Zone Européenne de Libre Echange (**E.F.T.A.**) agirent dans le même sens.

L'évènement le plus sensationnel de cette période fut le rétablissement surprenant de l'Allemagne vaincue: à l'initiative de Ludwig ERHARD, elle s'était convertie à une "Economie Sociale de Marché" (**Soziale** Marktwirtschaft), qui la fit bientôt dépasser les pays vainqueurs dans la course au progrès. Ce "miracle allemand" conduisit à une phase de développement sans précédent, au point que l'on put un moment espérer qu'un régime authentiquement libéral s'établirait durablement à l'Ouest et au centre de l'Europe; Au plan intellectuel aussi, cette période amena de nouveaux efforts pour restaurer et améliorer les principes d'une politique libérale. Mais la volonté de prolonger la croissance, et de garantir le plein emploi au moyen d'une expansion du crédit et de la masse monétaire, créa finalement une poussée inflationniste mondiale - et une situation du marché du travail telle, que l'inflation ne pouvait plus être stoppée sans engendrer un chômage généralisé ; nous étudierons ces phénomènes dans les chapitres 4 et 5.

Des moyens d'insuffler au libéralisme une vigueur nouvelle furent suggérés principalement par les néo-libéraux et les ordo-libéraux. Dès avant la seconde guerre des articles **élevèrent** des critiques contre le Laissez-Faire, incitant à donner au libéralisme une forme et un contenu rénovés.

Avant d'y revenir, il convient d'évoquer l'échange de lettres entre Röpke et Eucken, qui se poursuivit depuis 1940 jusqu' à la veille de la fin de la guerre. Il faut préciser à ce sujet que Röpke vivait à Genève, car en raison de ses activités il avait dû quitter l'Allemagne dès 1933; tandis que Eucken restait à Fribourg en Brisgau. **Eucken** veillait à ne pas attirer l'attention, et avait longuement différé la publication de ses réflexions (Hayek, 1967b : 199 et suiv.). Qu'il n'ait pas eu plus tôt de difficultés avec la censure, cela reste inexpliqué. Jusqu'au moment où Röpke ayant envoyé une copie d'une étude à Hayek (qui habitait à Londres), la Poste helvétique commit l'erreur d'acheminer ce pli par l'Allemagne. Ces papiers relataient un exposé de Röpke destiné à la diplomatie alliée résidant à Berne, sur une attitude raisonnable à l'égard de l'Allemagne après la guerre. La copie de ce texte, au contenu hautement explosif au point de vue politique, fut saisie sur l'aéroport d'Echterdingen. Au même moment, Eucken s'appêtait à envoyer une lettre à Röpke, mais finalement ne la mit pas à la poste. Il ne s'est jamais douté que de la sorte, il s'évitait le pire, car le 20 Juillet 1944 il tombait aux mains de la Gestapo.

En lisant cette correspondance, l'on peut discerner de quels philosophes s'étaient inspirées les recherches en vue d'une nouvelle formulation du libéralisme (Ordo, 1960-1961: 3-9).

Comme nous l'avons déjà indiqué, Hayek faisait partie des ordo-libéraux, non pas à raison de son lieu d'activité, mais bien de ses idées. A part ses contributions à l'annuaire de l'Ordo (*Jahrbuch für die Ordnung von Wirtschaft und Gesellschaft* = Annales pour l'Ordre de l'Economie et de la Société) fondées par Röpke et Eucken, il prit d'autres initiatives pour promouvoir et répandre la **pensée** (néo) libérale et donner forme au processus de réflexion approprié à cette doctrine.

Le 1er avril 1947 eut lieu, à l'initiative de HAYEK, la première réunion de la future Société du Mont-Pèlerin, réunion où furent présents, outre EUCKEN et RÖPKE, Karl POPPER, Milton FRIEDMAN, Frank KNIGHT, Ludwig von MISES, Fritz MACHLUP (pour la liste complète voir Hayek, 1967b: 148). L'objectif était de rassembler les capacités d'hommes qui travaillaient dans l'isolement, en des endroits divers, sur les mêmes problèmes et suivant une démarche semblable.

Dans son allocution inaugurale, Hayek dit que trois ans auparavant, il avait exposé son idée à un petit groupe de Cambridge présidé par Sir John CLAPMAN, et que ce projet avait été accueilli avec enthousiasme; qu'il trouvait regrettable que les historiens et les philosophes intéressés à la politique soient moins nombreux que les **économistes**; et que ni la Belgique ni les Pays-Bas ne fussent représentés. Le programme comportait des discussions à propos des rapports entre la libre entreprise et un système véritablement concurrentiel.

Tous les participants étaient d'accord pour penser que les racines des dangers politiques et sociaux n'étaient pas toutes purement économiques. Afin de maintenir libre la société, il était nécessaire de réviser toutes les idées reçues - pas seulement économiques - de tout le demi-siècle. A ce propos, Hayek attira l'attention sur l'interprétation et l'enseignement de l'Histoire, car au long des deux générations précédentes, il y avait eu là les instruments les plus puissants pour répandre des convictions anti-libérales. Il parla aussi d'étudier le problème de l'avenir de l'Allemagne, des perspectives d'une fédération européenne; et de la nécessité d'élucider la signification et les conditions de l'Etat de Droit.

Comme but immédiat de la conférence, il indiqua qu'il fallait dégager un consensus quant aux objectifs de l'association à fonder. Elle devait constituer une sorte de club, dont la dénomination lui semblait pouvoir être du genre de "société Acton-Tocqueville", ou encore "Jacob Burckhard". Provisoirement, on s'arrêta à "Société du Mont Pèlerin" - et ce nom lui est resté. Hayek en a été la force motrice, comme président, puis président d'honneur en 1960, jusqu'à son décès. La Société a tenu ses réunions chaque **année**.

La question reste ouverte de savoir à quel point il faut attribuer le "miracle économique" à la conception néo-libérale sur le marché, et aux événements que nous avons décrits (Nawroth, 1961: 13). Le fait est que, non seulement la Société du Mont Pèlerin a été fondée en 1947, et que le premier volume des Annales de l'Ordo a paru en Août 1948, mais surtout que Ludwig ERHARD - ministre de l'économie dans la République Fédérale et néo-libéral déclaré - a situé au milieu de 1948 le point de départ du grand revirement. C'est alors que s'est présentée la "grande chance", comme l'a dit Erhard lui-même (Erhard, 1957: 21 et suiv.).

Il régnait alors en Allemagne un chaos gigantesque, tel que personne ne peut en avoir une idée adéquate, et que personne encore n'avait pu en voir de ses propres yeux. Naturellement, un débat sans freins se déclencha sur les méthodes à adopter pour en sortir, avec pour thème central le choix entre l'économie dirigée et celle de marché libre - débat qui au surplus ne se confina pas à l'Allemagne mais se répandit dans le camp des Alliés. Les planistes allemands étaient plutôt enclins à travailler avec les autorités d'occupation britanniques, qui avaient reçu leurs consignes du gouvernement travailliste d'alors, dont l'expérience dirigiste était à son apogée. Les forces libérales de l'Allemagne de l'Ouest étaient à l'inverse plus attirées par les Américains. De plus, ce n'est pas un hasard si Victor AGARTZ occupait à Minden le poste économique, tandis qu'**Erhard**, à la demande des autorités américaines, reprenait le ministère des affaires économiques dans le gouvernement bavarois.

Au milieu de 1948 (les 17 et 18 **juin**) survint donc la "grande chance", et celle-ci résida dans le fait que la réforme monétaire devait absolument être couplée avec une réforme économique, afin de ménager à une direction administrative irréaliste une fin sans éclat (Erhard, 1957: 21). Les Français Jacques RUEFF et André PIETTRE dépeignent ainsi la situation résultante : "**Le** marché noir disparut d'un coup, les étalages se remplirent de marchandises, les cheminées d'usines se remirent à fumer, et les rues

à grouiller de camions de **livraison**" (Rueff, avec une introduction de Piettre, 1953; en HUNOLD (ed) 1953: 204-205). **La** promptitude avec laquelle ce phénomène s'épanouit fut plus stupéfiante encore que son ampleur. Il débuta le jour même de la réforme monétaire (le 20 **juin**) La libre économie de marché fut instaurée avec peu de législation et beaucoup de résolution.

Dans ce cadre, Erhard abrogea d'innombrables réglementations. Le motif en était que les autorités américaines et anglaises, chargées du contrôle des prix, les avaient enfermés dans de strictes prescriptions, auxquelles il ne pouvait être apporté aucun changement sans leur autorisation formelle. Les Alliés n'avaient pas prévu que quelqu'un pourrait avoir l'idée de n'y rien changer, mais de les supprimer purement et simplement. Qu'un Allemand puisse adopter cette tactique ne cadrerait pas avec la tournure d'esprit des vainqueurs. A vrai dire, Erhard a bien reconnu que le général CLAY, la personnalité la plus forte de la Hohenkommission, le couvrait dans cette démarche.

Il eut bien aussi l'aide du Plan **Marshall** (Erhard, 1957: 23-24), mais en fin de compte toute l'Europe occidentale en avait eu sa part. Quelque mérite qu'ait pu avoir le "miracle économique", il faut tenir compte aussi du fait que l'Allemagne était démantelée et que l'on pouvait tout échafauder, que les familles étaient réduites et que beaucoup de couples n'avaient pas d'enfants, de sorte qu'il y avait plus à consommer dans chaque part (Nawroth, 1961: 166 et suiv.). **Cela** dit, il reste que cette évolution n'aurait pas eu lieu, si Erhard avait été dirigiste, ou si un socialiste avait eu la haute main.

Un événement de tout autre échelle mais important pour la pensée libérale, eut lieu le 1er Août 1948: la parution du premier numéro des Annales de l'Ordo, avec des articles de Walter EUCKEN, HAYEK, Edith EUCKEN, Alfred MÜLLER-ARMACK, Wilhelm RÖPKE, Leonard MISCH, Franz BÖHM, Karl Josef PARTSCH. En même temps paraissait le livre exposant les tâches et objectifs des Annales. Eucken y montrait qu'il fallait opter soit pour une libre économie de marché, soit pour une économie planifiée. Etant donné que les Allemands avaient suffisamment éprouvé les dangers de l'économie dirigée - même sous le régime nazi, on avait fini par en parler - Eucken était d'avis que l'Allemagne ne pourrait se permettre une fois de plus de servir de champ d'expériences, pour des projets économiques d'inspiration doctrinaire et partisane.

La tâche à laquelle étaient confrontés l'Allemagne et tous les autres pays, c'était de réaliser une mise en ordre efficace de l'économie et de la société. Comme fondements d'un tel ordre, il fallait utiliser les travaux scientifiques déjà accomplis et connus. Le noyau en est la concurrence. D'autre part les Annales d'Ordo serviraient aussi à élargir, approfondir et diffuser le savoir dont on disposait, et à appliquer ce savoir aux problèmes concrets de l'ordre **économique**.

Encore que l'économie fondée sur le système concurrentiel soit à préférer, cela ne signifie pas que seule l'efficacité économique importe. Des conditions humaines d'existence doivent également être un objectif permanent. L'affrontement idéologique entre nous libéraux, et d'autres cherchant aussi un ordre plus humain capable d'une grande productivité, peut et doit être évité (Eucken et Röpke dans l'avant-propos au premier numéro des Annales).

Ce premier chapitre a proposé un aperçu des activités fort variées de Hayek et de l'ampleur du champ de ses études. Cela ressort du fait qu'il s'applique à connaître le terrain de l'historien spécialiste, ou le domaine de la psychologie, en sus de sa propre discipline qui est l'économie. Il ne s'enferme dans aucun secteur scientifique. Il a employé sa vie active à défendre et propager la pensée libérale. Le chapitre suivant présentera une analyse des influences que les théories de penseurs plus anciens paraissent avoir exercées sur la méthode de pensée de Hayek.

Notes sur les pages 1 à 16
Introduction et Chapitre Ier

Note n°1, p.4
(p.11 du livre)

Letwin, 1977: 147. Dans sa *Theory of Moral Sentiments*, Adam SMITH avait exposé les fondements philosophiques de sa théorie économique

Note n°2, p.4
(12)

Hayek, 1967b: 1 et Sabine, **1961** : 638 suiv. POPPER, qui dénonce le déterminisme historique notamment dans *The Open Society* (1945: (1980) II, **85-86**), disait de cette théorie qu'elle devrait être qualifiée de "complot en Histoire". Voir à ce sujet Popper, 1969: 182 suiv.

Note n°3, p.4
(12)

Hayek, 1967 b: 186. Ce sujet sera développé au chapitre 3

Note n°4, p.5
(13)

L'imputation, notion développée par von WIESER, consiste à étudier; dans la valeur ajoutée par les biens de production, les effets de l'offre, de la demande et des circonstances de production. Des biens de production de qualité supérieure engendrent une quantité plus grande de produits, et inversement si les biens de production sont de moindre **qualité**. Von Wieser a appliqué cette analyse à propos de la terre, du travail et du capital, en vue d'expliquer la rente du sol, les salaires et les profits (Newman, 1952: 226) et Seligman, 1962: 288).

Note n°5, p.6
(14)

L'habilitation est l'épreuve donnant droit en Allemagne (et Autriche) à enseigner dans les Universités; les qualités requises sont beaucoup plus exigeantes que celles d'une thèse moyenne.

Note n°6, p.7
(17)

Ces textes sont repris dans Hayek, 1978 a Ce recueil comprenait six essais, précédemment publiés en allemand dans *Hayek's Freiburger Studien*, 1969, avec d'autres écrits, notamment son Allocution inaugurale à Salzburg, et diverses contributions à l'histoire de la culture.

Note n°7, p.8
(17)

Les données biographiques ici énumérées concernant Hayek sont tirées de ***l'International Encyclopedia XVIII***, 274-282

CHAPITRE II

L'arrière-plan philosophique de HAYEK

Ayant esquissé ce que fut le rôle de Hayek dans le développement du néo-libéralisme, nous indiquerons dans le présent chapitre les auteurs dont la pensée a influé sur la sienne, ainsi que l'influence réciproque entre POPPER et HAYEK. Nous exposerons le point de vue de Hayek sur la méthodologie à mettre en application, et sur la portée de l'œuvre de COMTE et celle de HEGEL

2. 1. L'influence de penseurs non-économistes

Ne seront évoqués ici que les auteurs, ou adeptes, de théories qui ont inspiré certaines idées de Hayek. Du côté de ceux dont l'économie n'était pas le sujet d'études principal, citons Adam FERGUSON, Bernard de MANDEVILLE, Edmund BURKE, John LOCKE, Josiah TUCKER et David HUME au 18ème siècle, puis au 19ème Alexis de TOCQUEVILLE et Lord ACTON; au 20ème Maurice SCHLICK, RATHENAU et Ernst MACH.

Adam FERGUSON (1723-1816), dont l'œuvre a retrouvé, ces dernières années, l'intérêt du public cultivé, est considéré comme le fondateur de la sociologie, en Grande-Bretagne. Son ouvrage capital, *An Essay on the History of Civil Society* décrit et analyse le développement de la vie urbaine. Il consacre beaucoup d'attention au phénomène de la division du travail, au rôle des relations de propriété dans la stratification sociale, et à l'importance du conflit dans le développement de la société. C'est de Ferguson que Hayek a repris la thèse que les formes de la vie sociale apparaissent bien longtemps avant que la philosophie ne s'y intéresse, et qu'elles ne doivent pas **grand-chose** aux spéculations des hommes.

L'existence de la société résulte des rapports entre les individus, et non pas d'une planification préconçue "Les nations tombent par hasard sur des institutions, qui sont le résultat d'actions d'hommes, mais non de l'exécution d'un quelconque dessein humain". Cet aphorisme de Ferguson, Hayek l'a souvent mis en vedette (Ferguson, (1767)1980: 122-123)

De plus Ferguson soulignait que dans la société, l'homme n'est pas une unité isolée; au contraire, certains sentiments tels que la haine, l'envie, ou l'amour, ne peuvent apparaître qu'en société. De même Hayek a toujours enseigné que les individus n'existent pas isolément, qu'ils sont toujours présents les uns aux autres. (Hayek, dans *Individualism and Economic Order*, Chicago 1948 a:6, et SCHATZ, *L'Individualisme économique et social* Paris 1907: 558). Ferguson ne dressait pas l'Homme face à la Société, mais la Nature face à l'Etat, comme le note H. HUTH dans son ouvrage sur l'approche individualiste des réalités sociales au 18ème siècle, principalement chez Adam Ferguson et Adam Smith (HUTH, 1901 p.84).

LEHMAN a conclu que Ferguson a été un sociologue historique: il a en effet développé une méthode fondamentalement importante : un empirisme strict et circonspect dans l'approche des questions, mais en même temps, le sens de la psychologie et de l'Histoire (Lehman, *Adam Ferguson and the Beginnings of Modern Sociology*, New York, 1972: 93).

Bernard de MANDEVILLE (vers 1670-1733) eut un rôle très important dans l'apparition du "véritable" individualisme au sens de Hayek. Dans sa *Fable of the Bees, or Private Vices, Public Benefits*, il prend position contre l'éthique optimiste de Shaftesbury et autres : l'homme n'est pas bon de nature, comme ils l'affirment, mais égoïste et cupide. **Mais** ce sont ces penchants les moins plaisants qui poussent les gens à l'activité d'où découle le bien-être de la collectivité (9).

De ces deux auteurs, Hayek a repris la thèse que les activités visant à un objectif purement individuel peuvent avoir en outre d'autres conséquences qui, en général, n'ont servi aucunement les intentions des personnes engagées dans ces activités. Mais le résultat est que les individus travaillant simultanément produisent davantage que l'individu isolé. L'on considère que Mandeville a posé les bases sur lesquelles David Hume et ses successeurs allaient édifier. Généralement, l'on reconnaît aussi que Mandeville occupe une position de précurseur, par rapport à l'argumentation d'Adam Smith préconisant la liberté économique.

Il n'a pas seulement développé la conception évolutionniste de l'apparition des institutions, mais il l'a aussi appliquée à la formation du langage. En cela, Mandeville est la source la plus marquante des études linguistiques pendant la seconde moitié du 18ème siècle (HAYEK, 1978a: 252,258 et 262) La tradition inaugurée par Mandeville n'a pas englobé seulement Adam Smith, Hume et Ferguson, mais aussi, en majeure partie à travers Burke, toutes les écoles "historiques" qui l'ont étendue principalement sur le continent européen. Si bien que des érudits comme HERDER et SAVIGNY, ont fait des concepts évolutionnistes le lieu commun des sciences sociales au 19ème siècle, bien avant DARWIN (Hayek,1978a: 264-265).

Edmund BURKE est surtout connu par ses *Reflections on the Revolution in France 1790*, où il rejetait âprement la Révolution Française. On le lui a fort reproché parce que par ailleurs il approuvait la révolte de l'Irlande, et accueillait favorablement l'insurrection des colons américains; mais il avait pour cela une raison : c'est que les Irlandais et les Américains combattaient pour leurs droits et leurs libertés traditionnelles, que le gouvernement anglais avait enfreints. La **Révolution** Française était d'une tout autre nature: elle introduisait un ordre entièrement nouveau, fondé sur une philosophie rationaliste erronée (SABINE, 1961:607-608, et BURKE, 1790: 115 et suiv.).

Burke s'opposait aux objectifs de la Révolution Française en tant que tels. Ils ne visaient qu'à établir les prétendus droits des hommes et les idéaux républicains de liberté, égalité et fraternité, au détriment de la propriété privée, de la religion et des structures traditionnelles d'un royaume chrétien (CRANSTON, 1967 I: 430). Il y a là un principe qui doit indubitablement avoir inspiré Hayek ; selon Burke, tout perfectionnisme politique ou toute politique, fondés sur une idéologie dégénèrent en un extrémisme totalitaire, où les hommes en chair et en os sont sacrifiés à l'idéologie. Burke estime qu'un homme politique doit se laisser guider par une saine vision des réalités, et non par des idées abstraites (Sabine, 1961 :611-614). Hayek pense de même, car la société n'est pas à inventer, elle existe et se développe d'elle-même.

Les théories de JOHN LOCKE ont été surtout importantes pour le développement d'un pouvoir constitutionnel, le concept de propriété, et l'idée de "raison" (rationalisme).

Ce fut durant les débats du temps de la guerre civile anglaise (1642-1647) et la période de république (1649-1660), que les idées de suprématie de la loi furent finalement explicitées; et après la Glorious Revolution de 1688, devinrent les principes directeurs du Parti Whig. Du fait de la révolution, c'est ce parti qui vint au pouvoir.

John Locke a donné à ces idées leur formulation classique dans son *Second Treatise on Civil Government*(1689); cependant, Hayek estima que cette œuvre présentait sur quelques points une interprétation des institutions plus rationaliste que celle donnée par les penseurs anglais plus anciens. Locke a été l'un des premiers théoriciens à préconiser un gouvernement avec représentation populaire (Hayek,1978 a:124) Il **rejetait** l'absolutisme et la forme de gouvernement paternaliste préconisée par Sir Robert FILMER. Celui-ci défendit le droit divin des rois à un pouvoir absolu dans "*Patriarcha : A Defence of the Natural Power of Kings against the Unnatural Liberty of the People* (1680) (MANNING, 1976: 65 suiv.)

Dans son livre de 1690 *Two Treatises on Government* LOCKE déclara que l'Etat est instauré pour procurer aux hommes la liberté et l'égalité. C'est ce qui se produit lorsque les hommes s'imposent par leur libre volonté des limitations et se placent sous l'autorité d'un gouvernement issu de la communauté. Les pouvoirs législatif, gouvernemental et judiciaire doivent être distincts; dans cette théorie, la souveraineté ultime reste aux mains du peuple. La fonction de faire les lois doit être remise au Parlement, qui est le pouvoir prépondérant; la fonction exécutive et la judiciaire doivent rester entre les mains du souverain. Locke est ainsi un précurseur de Montesquieu.

La doctrine de Locke fut mondialement connue principalement à travers *L'Esprit des Lois* de MONTESQUIEU, mais aussi grâce à divers écrivains français, notamment VOLTAIRE. En Grande-Bretagne, la base même de la doctrine fut élargie par les Philosophes Ecossois, au premier rang desquels David HUME et Adam SMITH. Hume devait donner l'exposé le plus complet de la doctrine Whig et de la Glorieuse **Révolution**, (Hayek, 1978a:108, 138, 139, 153). Hayek décrit aussi pourquoi, si l'on veut pouvoir parler de démocratie encadrée (ou de gouvernement limité), il faut que la majorité gouverne (**archein**) non par des décrets arbitraires, mais par des lois stables, publiquement définies et promulguées, connues ainsi par le peuple même (Hayek, 1978a: 96-97, avec référence à John **Locke** (1690) 1960: 371; ou bien Locke (1690) 1924: 189).

Cela posé, il n'y a pas lieu de préciser la source d'où devraient provenir les **lois**: le nécessaire est que ces lois aient le caractère de règles générales de juste conduite, et soient obligatoires pour tous : c'est cela qui justifie que leur respect soit imposé au besoin par la contrainte (Hayek 1978a: 108). Locke est particulièrement intéressant par son interprétation de la doctrine concernant la propriété: car il pensait que le concept embrasse bien davantage que les biens ou possessions, et le sol; pour lui, la propriété porte sur la personne même: "Tout homme a la propriété de sa personne"; le travail aussi, est la propriété du travailleur. Le terme général de propriété est défini selon Locke comme "la liberté, la vie et les possessions d'un homme". Le concept élargi de la sorte permet à Hayek d'affirmer que la loi, au sens de "règles de justice", et l'institution de la propriété, ne doivent pas être dissociées (Locke (1690) 1924:130) et BARRY, 1969: 61; et en même temps Hayek 1967b: 167).

Assurément, Hayek n'est pas sur tous les points d'accord avec Locke. Lorsqu'il s'oppose au constructivisme rationaliste, il estime que Locke n'a pu se soustraire totalement à l'influence de LEIBNIZ et de DESCARTES, encore que Locke comprît parfaitement que le terme "raison" avait comme bien d'autres changé de portée au cours des siècles. A juste titre, LOCKE considère que le don de l'entendement, qui fait des enchaînements d'idées et cherche des preuves, ne peut être mis en question, mais bien certains principes de comportement, d'où se déduisent toutes les vertus et les conditions de formation de la morale (n.10).

De son côté, Josiah TUCKER (1712-1799) a influé sur l'apparition de ce que Hayek considère comme "l'individualisme vrai". Tucker dit aussi que dans ses écrits il traite de la grande force motrice dans la nature de l'homme, qui est l'amour de soi; il ne faut pas la masquer, ni la dévitaliser, mais vouloir la guider de telle façon que dans la poursuite de l'intérêt propre, l'intérêt général soit servi en même temps (**Tucker** (1756)1931 :13 et 92).

Hayek dans son *Individualism and Economic Order*, salue David HUME comme l'un des philosophes grâce auxquels l'individualisme moderne a commencé à se développer (Hayek, 1948a :4). Dans *Markt, Plan und Freiheit* (**Marché**, Plan et Liberté), il déclare que Hume a été le premier auteur dont les conceptions ont servi de base à sa propre philosophie. Hume a établi que le droit de propriété est le fondement de la morale d'une société "élargie", et que sans la propriété particulière, une telle société n'est pas possible.

Dans le contexte de ce passage, l'on peut se référer à la philosophie du Droit chez Hume, là où sont étudiées les lois fondamentales concernant la propriété et son transfert (Hume (1739-1740), 1964 II :258 et suiv. et 239; et Hayek 1967b 106-122, spécialement 112 et 113). (n.11). Dans un chapitre à part de ses *Studies* (*chap 7*) où il traite uniquement de la philosophie politique et juridique de Hume, Hayek énumère ces trois lois fondamentales : stabilité de la possession, droit de la transférer par accord mutuel, et par héritage. De ces trois principes dérive l'entier système du Droit.

HUME a dû aussi être le premier à employer la Raison pour réfuter le rationalisme extrême des Lumières. Franz KREUZER cite une intéressante théorie du philosophe Rudolf HALLER (de Graz, **Autriche**) soutenant qu'il existe une philosophie autrichienne propre qui, devançant l'allemande et en partie la franco-allemande, se relie étroitement à la philosophie britannique, mais plus particulièrement à Hume ((Kreuzer,1983: 19 et 23).

Bien que Hume ait certainement influé sur l'individualisme selon Hayek, il faut remarquer que Hume est compté parmi les premiers positivistes et que, comme on le verra plus loin, Hayek est fortement hostile au positivisme (voir p.54 du chapitre et Sabine: 605) Hume se prononça aussi contre le rationalisme dominant du 18ème siècle, et Hayek a poursuivi ce même combat, à l'encontre du constructivisme rationaliste.

Alors que Hume s'efforçait d'élaguer les prétentions de la raison au moyen d'une analyse rationnelle, Jean-Jacques ROUSSEAU leur opposait sa sentimentalité incontrôlée. Hayek cite, dans ce contexte, J.J.Rousseau, parce que les idées de ce dernier allaient au siècle suivant prendre le dessus sur celles de Hume concernant l'idéal de liberté sous la loi, et de gouvernement constitutionnel La cause en est, selon

Hayek, que les théories de Hume étaient en fait imprégnées de scepticisme ; car la paix, la liberté et la justice, (qui constituent le plus haut idéal politique) sont de nature négative: elles consistent en la protection contre l'injustice, et non pas en des projets positifs (Hayek, 1967b :120).

Les écrivains du dix-neuvième siècle dont les idées sont en partie reflétées dans la pensée de Hayek sont surtout Alexis de Tocqueville et Lord Acton.

Alexis de TOCQUEVILLE (1805-1859), par la traduction en anglais de *De la Démocratie en Amérique* (*Democracy in America*) a introduit dans le vocabulaire anglo-saxon le mot **individualisme**. Son livre exposait la forme décentralisée de l'Etat, en analysant le système fédéral des Etats-Unis; il était surtout soucieux du danger que la démocratie pouvait faire courir à la liberté: la démocratie lui semblait le régime de l'avenir, mais elle pouvait glisser vers un despotisme anonyme, "une égale tyrannie pour tous", à moins que le sens de la liberté, chez les individus, soit assez fort pour l'en empêcher (n.12).

Tocqueville dénonçait aussi le péril qu'il y aurait à vouloir réaliser une égalité matérielle, autrement dit rendre effectivement les hommes égaux en ressources, ce qui est contradictoire avec l'égalité devant la loi qualifiée de formelle. Alors que celle-ci est une condition sine qua non de l'existence d'une société libre, la première ne peut être, dit Tocqueville, qu'une nouvelle forme d'esclavage (Tocqueville, 1886: 541). Selon sa formule incisive " alors que la démocratie cherche l'égalité dans la liberté, le socialisme cherche l'égalité dans la contrainte et la servitude" (Tocqueville, 1886: 546).

Cette opposition entre égalité matérielle et égalité formelle a été traitée à plusieurs reprises par Hayek, notamment dans *Der Weg zur Knechtschaft* et dans *The Mirage of Social Justice* (deuxième tome de *Law, Legislation and Liberty*)

Lord ACTON (1834-1902) était convaincu que les individualistes effectifs ne croyaient pas tous en la démocratie, mais en eux-mêmes pensaient nettement que les idéaux démocratiques émanent des principes fondamentaux de l'individualisme. Lui ne croyait pas en un pouvoir absolu de la majorité. Au contraire, comme l'exprime Hayek : la raison pour laquelle la démocratie est légitime, c'est que l'opinion aujourd'hui d'une petite minorité, peut prochainement être celle de la majorité (Hayek 1952 c: 44-45).

Lord Acton discute du véritable principe démocratique dans *Sir Erskine May's Democracy in Europe*, repris en *The History of Freedom*: " Le vrai **principe** démocratique - personne ne doit avoir de pouvoir sur le peuple - est travesti en : personne ne doit être en mesure de restreindre ou d'éluder le pouvoir du peuple. Le vrai principe démocratique, - le peuple ne peut être forcé de faire ce qu'il ne veut pas - est interprété comme signifiant : le peuple ne sera jamais requis de tolérer ce qu'il n'aime pas. Le vrai principe démocratique - la volonté de chaque homme devra être aussi libre d'entraves que possible - passe pour vouloir dire que la libre volonté de la collectivité populaire ne doit rencontrer aucune borne" (Acton, 1907 :93-94).

D'autre part, Lord Acton estimait que l'on doit toujours commencer par poser le problème; et après seulement proposer une solution. Il était donc opposé à la méthode inductive (question que nous aborderons plus loin dans ce chapitre) (n.13)

Les auteurs du vingtième siècle qui ont eu une influence sur Hayek furent Moritz Schlick, Otto Rathenau et Ernst Mach. C'est dans ses jeunes années que Hayek a été impressionné par Moritz SCHLICK, qui enseignait la philosophie et les sciences inductives à Vienne.

Celui-ci fut plus tard attiré par les travaux de CARNAP et de WITTGENSTEIN, au point que Schlick poussa à l'extrême la doctrine de Wittgenstein, qui soutenait que la philosophie est une activité d'élucidation générale, et non pas un domaine restreint du savoir. Il se refusa à donner pour but à la philosophie la disposition de la connaissance, mais plutôt l'application d'une méthode (**Kraft**, 1968: 172-173). Schlick a été l'un des fondateurs de la philosophie analytique moderne, et le chef de file intellectuel du Cercle de Vienne (Wiener Kreis) qui se réclamait du positivisme logique. Hayek n'a jamais été vraiment converti aux théories du Cercle de Vienne, notamment du fait des absurdités intolérables - au jugement de Hayek - **qu'Otto Neurath** avait émises en matière d'économie.

Ernst MACH a été l'initiateur de Hayek à la théorie des sciences. Il **avait** entrepris d'introduire une unité entre les diverses sciences, et rapproché l'empirisme et le positivisme antérieurs, des problèmes modernes, devenant ainsi l'un des fondateurs du néo-positivisme. Par sa critique des axiomes de la mécanique classique il a préparé la voie à la théorie de la relativité (Principe de Mach) (n.14)

RATHENAU (zélateur des théories planistes) n'avait fait une forte impression sur Hayek que dans les débuts, où selon son aveu, il penchait plutôt vers la planification. Bien qu'à cette époque, Rathenau et Schlick aient eu sur Hayek une influence certaine, il s'en détourna ensuite, de même que d'Ernst Mach. Quant à Wittgenstein, Hayek avait lu son *Tractatus* ainsi que ses *Philosophische Untersuchungen*; mais son impression fut que ce dernier volume n'apporterait pas une grande révolution, ni bien nouvelle. Hayek disait lui-même en 1934 s'être complètement coupé du positivisme logique évoqué ci-dessus.

2. 2. Influences sur Hayek d'autres économistes

Hayek se tenait, en économie, pour un néo-libéral inspiré principalement par les œuvres d'Adam SMITH et de David RICARDO - mais aussi par WIESER, BÖHM-BAWERK, MISES et MENGER, qui tous appartenaient à l'Ecole marginaliste ou "autrichienne" (Hayek, 1952 c:12).

Adam SMITH faisait partie de l'Ecole Classique qui prédomina à la fin du 18ème siècle et au début du 19ème. Le point central de la doctrine était que la valeur d'un produit est déterminée par les coûts de production; autrement dit, la théorie des prix prenait en considération le côté "offre" du marché, c'était ainsi que s'établissait, pensait-on, le "prix naturel." A vrai dire, quelques classiques tentèrent de faire intervenir le "côté demande", mais ces efforts échouèrent tant que manqua le concept de valeur **marginale**, qu'introduisit plus tard l'Ecole autrichienne : les coûts de production ne déterminent pas seuls le niveau du **prix** (**de Jongh** 1953 II : 23 et 32).

Adam SMITH acquit une célébrité durable par son ouvrage *An Inquiry into the Nature and the Causes of the Wealth of Nations* (1776), **développant** les thèses déjà présentées par lui dans ses cours à l'Université de Glasgow; le livre présente dans l'ensemble la même structure à l'exception d'une seule addition concernant la répartition des revenus. SMITH s'en prenait au **système** de contrôles, qui paralysait la vie économique : le mercantilisme - ce terme même a été introduit par lui. Le but du livre

était de persuader les autorités des avantages d'une liberté naturelle à portée de la main.

Le souci majeur de l'auteur résidait dans la nécessité d'abolir l'édifice compliqué de règles de contrôle, héritées de la féodalité et de la mentalité protectionniste. Le concept fondamental du système économique qu'il préconisa, est qu'il faut assurer l'aisance de la population, et que la source de cet enrichissement réside dans le travail; c'était là une idée opposée à celle des mercantilistes et des physiocrates. Et le moyen le plus efficace de favoriser l'amélioration de la productivité du travail, Smith le découvrit dans la division des tâches (n.15).

Pour en revenir à la richesse de la nation : Smith regarde la Société en tant que l'ensemble des individus. Puisque chaque individu peut, mieux que n'importe quel gouvernement, savoir ce qui lui convient, et puisque la richesse d'un pays est la somme des richesses de ses habitants, cette richesse peut le mieux augmenter si chacun reste libre de marcher à son pas, sans que l'autorité s'en mêle. La somme des intérêts des individus égale l'intérêt de la nation.

En outre, Smith introduit la notion de la "main invisible", et l'idée que la force motrice principale du fonctionnement de la vie économique et de son progrès, c'est l'intérêt privé (Newman, 1952: 52). "Celui qui s'efforce en poursuivant son propre intérêt, sert souvent l'intérêt de la collectivité plus efficacement que s'il visait effectivement à la servir ". (Smith (1776) 1970, livre 4, chapitre 2). C'est pourquoi l'immixtion de l'autorité est fréquemment inutile ou nuisible. Néanmoins certaines tâches lui incombent; l'autorité doit avant tout protéger la société contre la violence, et contre les attaques par d'autres nations (la Défense). Sa deuxième obligation est de protéger chacun des membres de la communauté contre toute injustice ou toute forme d'oppression de la part d'autrui (la Justice).

En troisième lieu, l'autorité doit susciter certaines institutions publiques et faire exécuter certains ouvrages facilitant les échanges (routes, canaux et ports). L'enseignement et le culte divin entrent dans cette catégorie de responsabilités (Smith (1776) 1970, II, chap;1: 82). L'entrepreneur privé n'a, en tant que tel, pas d'intérêt pressant à ce que ces tâches soient remplies. Cependant il est utile à tous qu'elles le soient, et les frais valent la peine d'être engagés.

Hayek, lui aussi, pense qu'une prévoyance institutionnelle, dans des domaines tels que la santé publique, incombe aux autorités, aussi bien que les travaux de voirie. Dans un chapitre distinct, il déclare que Smith, tout en rassemblant les théories de ses prédécesseurs, fut le plus grand des économistes: dans son approche du marché, il est allé plus avant que ses contemporains (n.16).

David RICARDO s'est fait connaître par ses théories sur la rente foncière, sur la valeur, et sur le commerce international. Ce fut un grand maître du raisonnement déductif abstrait, et il bâtit un système théorique qui, pour la pensée économique, est resté longtemps un guide sûr. Son ouvrage le plus important, *On the Principles of Political economy and Taxation* (1817), dans lequel il entreprend de montrer selon quelles lois le prix du produit se répartit entre les facteurs de production, est une pierre d'angle de la science économique. La question qu'il voulait résoudre était : de quelle façon le revenu national se trouve-t-il partagé en rentes foncières, profits, et salaires (Newman, 1952: 74 et suiv.).

Au centre se trouvait le problème de la valeur, mais plus spécialement la théorie du coût du travail : les prix des biens sont basés sur le temps de travail consacré à leur production. Appliquée au commerce international, cette notion conduisait à celle des coûts comparatifs (de Jong, 1953, II, 24 et 28, et

Landreth, 1976: 98-102). Dans sa théorie, Ricardo ramenait tous les coûts à ceux du travail. Plus tard, MARX bâtit sur ce fondement (Landreth, 1976, 174 et suiv.). D'après RICARDO, la rente du sol ne faisait pas partie du coût.

Hayek a élaboré davantage la théorie du coût du travail ; il a appelé cela "l'Effet Ricardo" (Hayek, 1952 c: 281-324, et 1978 a: 165-178). Cette théorie explique notamment qu'une hausse des salaires incitera les entrepreneurs à remplacer la main-d'œuvre par des machines, et qu'en sens inverse une baisse des salaires les incitera à remplacer des machines par de la main-d'œuvre. Une thèse très intéressante de l'effet-Ricardo en fait à la fois un élément de base de la théorie du capital et un moyen d'accès à la compréhension des variations de la conjoncture : d'après Hayek, il existe un mécanisme par lequel, tôt ou tard, une hausse de la demande de biens de consommation conduit non plus à une hausse, mais à une baisse de la demande de biens de production, et vice versa (Hayek, 1978a :168-169 et 177).

Bien que les idées de l'Ecole Classique aient dominé tout un temps, des réactions se produisirent rapidement. Ces réactions provinrent de trois côtés: l'école marginaliste, dont la variante la plus pure est l'Ecole Autrichienne, l'école historique, et le socialisme, qui s'attaqua aux conceptions économique-politiques des Classiques.

Les idées de l'école historique sont directement opposées à celles des marginalistes; ces deux groupes retiendront seuls, pour le moment, notre attention, et nous reporterons le socialisme au passage consacré aux idées de Hayek sur les rapports entre liberté et mécanisme des prix.

L'Ecole Autrichienne se caractérise par les thèses que voici

- a) la théorie marginaliste, ou de l'utilité marginale, notion dégagée par Von WIESER, et désormais généralement adoptée
- b) l'analyse subjective de la valeur, à l'inverse de la valeur "objective" des Classiques, qui ramenaient le prix au coût de production en tant que seule valeur mesurable (de Jong 1953 II, 30, et suiv.; et Landreth 1976, 201-214)
- c) l'importance reconnue à l'analyse théorique de l'économie, rejetée par l'école historique (voir Schumpeter, 1966: 88).
- d) l'attachement, commun avec les Classiques, à l'emploi de raisonnements déductifs, là encore en opposition avec les Historiques (de Jong, 1953, I, 224 et 230 et suiv.; Newman, 1952: 185 et 187 suiv.; Zimmerman, 1957: 118-120).

Les personnalités marquantes de l'Ecole Autrichienne étaient Von Wieser, Von Böhm-Bawerk, Von Mises et Menger, le fondateur. Nous parlerons de lui en dernier parce que nous devons rappeler ensuite la Methodenstreit, la querelle sur la méthode, **qu'il** a conduite.

Tous - à l'exception de Böhm-Bawerk - ont exercé une grande influence sur Hayek, qui le **reconnait**. Cela devra être exposé ci-après. D'après Wieser, toutes les discussions de théoriciens que ni les classiques ni les socialistes n'ont pu résoudre, l'ont été par l'analyse marginaliste. C'est également l'opinion des adhérents contemporains de l'école autrichienne (R.S. **Howey**, *The Rise of Marginal Utility School* 1960 145-.146), que la notion d'utilité marginale peut fournir la possibilité de régler tous les problèmes de l'économie.

HAYEK formula son avis sur l'utilité marginale de la façon suivante: "Bien que l'économie classique ait déjà fourni une analyse du processus de compétition, et tout particulièrement de la manière dont le commerce international intégrait les ordres de coopération nationaux en un ordre de coopération international, seule la théorie de l'utilité marginale apporta une réelle explication des modalités selon lesquelles la demande et l'offre étaient déterminées, de la façon dont les quantités s'adaptaient aux besoins, et de celle dont la mesure des raretés, qui résulte des ajustements mutuels, guidait les individus.

"Le processus de marché dans son ensemble commença à être considéré comme un processus de transfert d'informations permettant aux hommes d'utiliser et de mettre en œuvre beaucoup plus de connaissances et d'aptitudes qu'ils n'auraient pu le faire individuellement"

"Que l'utilité d'un objet ou d'une action, en général définie comme son aptitude à satisfaire les besoins des hommes, ne soit pas identique pour tous les individus semble maintenant si évident, qu'il est difficile de comprendre comment des scientifiques sérieux ont pu considérer l'utilité comme un attribut objectif, général et même mesurable d'objets physiques" (**Hayek**, 1988, 97; et *La Présomption Fatale*, 1993, p. 135-136).

WIESER publia en 1889 *Der Natürliche Wert* (La valeur naturelle). Il y suivait la démonstration de Menger, concluant que la valeur des biens de consommation était limitée par leur utilité marginale. Hayek partagea son opinion sur la tâche du théoricien : sa mission s'arrête là où commence l'expérience pratique quotidienne (Newman, 1952: 225 et 227; et Wieser (1889) 1971, I: 13-16). La science exige une division du travail intellectuel. En élaborant une théorie, il faut laisser à d'autres chercheurs le soin de rassembler les faits. Il a repris également de Wieser la thèse niant l'inévitabilité de la rareté de biens, ainsi que l'emploi du terme utilité marginale et sa signification pour le consommateur.

Wieser a aussi été le premier à porter son attention sur le problème des coûts et rendements, ainsi que sur l'influence décisive des désirs des consommateurs sur la distribution fonctionnelle des revenus (Hayek, 1926 b: 513-550, spécialement 517-518). L'on comprend que Hayek l'ait tenu pour son principal initiateur (Kreuzer, 1983: 14).

Avec Von MISES, Hayek a étroitement collaboré, encore qu'il ne soit pas toujours d'accord avec ses théories. En tout cas, les convictions de Hayek cadrèrent avec celles de son aîné à propos de ce que l'on a appelé le Problème de Von Mises, à savoir: **une** unité économique à grande échelle peut-elle être gérée rationnellement à partir d'un centre **unique**? Mises répondait négativement.

Aussi longtemps que l'unité dirigée du centre est d'ampleur restreinte, celui qui la dirige peut veiller sur tous ceux qui en font partie, et connaître clairement problèmes et possibilités. Mais dès que les dimensions de l'unité ainsi dirigée deviennent considérables, cette connaissance effective disparaît. A partir de ce point, il faut pour le calcul économique disposer d'un système de prix. Pour un tel système un marché est nécessaire - et c'est précisément ce marché qui fait défaut dans une économie centralisée, car il n'y a pas en son sein de propriété privée des moyens de production : c'est le centre qui dispose seul de tous ces moyens (de Jong, 1953, II:48). MISES et HAYEK ont ensemble exposé cette théorie dans *Collectivist Economic Planning* (Hayek, 1935 a :111 et suiv.). Tous deux aussi ont souligné les déficiences de la théorie de l'équilibre statique, ce que développera notre Chapitre 4.

Selon BECKER, Hayek diverge de Mises sur deux points: d'une part, il a remplacé par le principe de l'Etat de droit, la vague hostilité des libéraux antérieurs envers toute intervention étatique. Et d'autre

part il n'a pas la même position philosophique fondamentale que Mises (Dörge, 1959: 92-95). Son "individualisme vrai" ou "personnalisme" dérive d'une vision conceptuellement moniste de l'être humain, et d'une vision nominaliste et individualiste de la société.

Assurément, Hayek faisait une distinction entre l'individualisme véritable et le "faux individualisme" du rationalisme cartésien, celui des Classiques de l'économie nationale au 19^{ème} siècle, notamment des Benthamites. BECKER rattache Mises à ces derniers (Becker 1965: 46; et Nawroth 1961: 61-72). Il semble douteux que l'on puisse classer Mises dans ce courant de pensée; car si l'on regarde de près l'argumentation de Hayek sur l'individualisme vrai - très certainement MISES ne relève pas du rationalisme cartésien.. De même, il n'est pas possible de le mettre sur le même plan que les Benthamites; les différences sont trop grandes.

Par ailleurs, Hayek n'est pas un partisan de la politique de Laissez Faire, tandis que Mises en est un (Becker, 1965: 38). Mises reprocha un jour aux Ordo-Libéraux allemands de ne différer que par des détails de l'école Schmoller-Wagner; en fait, ils en revenaient à l'Etat sécuritaire de Bismarck et Posadowsky (Mises, 1957:603). **Hayek** considère que Mises est un utilitarien rationaliste, et ne le suit pas dans cette voie (Hayek, 1973-1979, III: 205).

Carl Menger fut le fondateur de l'école autrichienne, bien que parfois on le dise à tort membre du Wiener Kreis (Cercle de Vienne) (Kraft, 1968: 2 et **Seligman**, 1962: 272). Hayek disait à propos de son livre *Grundsätze* (Principes) qu'il lui avait fait une forte impression et avait encadré l'entièreté de ses convictions économiques: "J'ai pu ensuite continuer à construire avec Wieser et **Mises**" (Kreuzer, 1983: 15). Le subjectivisme économique de Hayek se comprend le mieux dans le contexte du développement de l'Ecole Autrichienne. Le thème central de ce livre de Menger est la valeur, vue sous l'angle individualiste et subjectiviste c'est-à-dire déterminée par le besoin et l'utilité. La valeur d'un bien est mesurée à son utilité marginale, celle de la dernière unité ajoutée. Menger distinguait les biens de consommation ou de production, et substituables ou complémentaires. La valeur de la monnaie est, d'après lui, dégagée de la même façon que pour n'importe quel autre bien (Hayek, 1978a: 270-283 mais spécialement 275-276; et Newman, 1952: 223 et suiv).

Selon Hayek, ce fut Menger qui, au 19^{ème} siècle, éveilla à une nouvelle existence l'individualisme méthodologique. Et il fut vraisemblablement aussi le premier à montrer le lien entre planification, institutions sociales, et socialisme (Hayek, 1952:13 n.3). SCHUMPETER a consacré une importante étude aux théories de Menger (1966: 80-90). La redécouverte de la théorie de la valeur peut lui être attribuée.

Les positions de l'Ecole Autrichienne furent combattues par les adeptes de l'Ecole Historique, notamment **SCHMOLLER**. Cela s'est manifesté dans la controverse entre ce dernier et Menger sur la méthode, le "Methodenstreit" que nous allons décrire ci-après.

L'Ecole Historique est caractérisée par ses critiques des théories des Classiques et des Marginalistes, et par son effort pour faire admettre qu'une rigoureuse observation des données littéraires, historiques et statistiques peut seule conduire à une science valable de l'économie (n.17). La pensée allemande du dernier siècle était imbibée de la doctrine de HEGEL, et en conséquence attribuait une grande importance à l'Etat comme phénomène social.

L'Ecole Historique apparut ainsi dans un climat qui lui était très favorable, l'Allemagne étant alors régie par une autorité bureaucratique ; il y eut même une branche distincte de la science administrative : la Kameralwissenschaft (la "caméralistique"). Les économistes allemands pensaient avoir prouvé que l'économie classique n'était pas fiable, et rejetaient également l'opposition entre Etat et individu, ou société civile (à laquelle les libéraux croyaient souvent). Ils considéraient l'Etat comme l'organe directeur et suprême de la vie sociale. Fréquemment, ces historiens ont prôné le protectionnisme ; l'historicisme et le marxisme allemands apparaissent ainsi comme deux versions politiques de la philosophie de Hegel (Newman, 1952: 207).

SCHMOLLER ne soutenait pas seulement que la recherche économique - pour être fructueuse - doit recourir à la méthode historique, mais en outre que l'on ne peut acquérir des connaissances efficaces par les procédés du raisonnement déductif (Newman, 1952 : 188-189). Bref, il s'en tenait à la méthode inductive; les théories économiques abstraites - qui visent à être valables en tout temps et en tout lieu - sont, pour cette école, **insoutenables et inutiles**; une théorie économique ne peut, exclusivement, être valable que pour la période historique où elle apparaît.

On a pris l'habitude d'évoquer cette attitude comme le "relativisme économique" (de **Jong**, 1953 II: 29). Ce dont se méfient surtout les tenants de l'école historique, ce sont: le caractère d'a priori déductif et le manque de sens historique des doctrines classiques, néo-classiques et marginalistes. Ils critiquent en outre l'image individualiste et mécaniste de l'homme que se font ces écoles; quant à eux, ils lui opposent une vision sociale et organique (Zimmerman, 1957: 125). L'un d'entre eux - BÜCHER - a développé la Stufentheorie (théorie des paliers) selon laquelle les économies évoluent au long de phases, depuis la primitive jusqu'à la plus complexe. Il y en aurait quatre: l'économie fermée, l'économie urbaine, l'économie nationale et celle à venir qui sera mondiale (de Jong, 1953 II:29) Ils s'opposaient fréquemment à l'individualisme.

MENGER publia en 1883 ses *Untersuchungen über die Methode der Sozialwissenschaft und der politische Ökonomie insbesondere* (Recherches sur la méthode de la science sociale et en particulier de l'économie politique) qui fit éclater le Methodenstreit (Querelle des méthodes) entre lui et le jeune chef de file de l'Ecole Historique, Gustav Schmoller. Le débat fut mené par Menger qui le rapporte en *Irrtümer des Historismus* (Erreurs de l'Historicisme) composé de seize lettres où sont à plusieurs reprises énoncées les critiques ci-après.

Avant tout, les Historicistes se voient reprocher d'aborder ces questions avec partialité, dans leur affirmation que l'Histoire est la seule base empirique possible d'une économie tant théorique que pratique (Menger, (1884) 1968-1970 III: 52 (8ème lettre: **42**) et Schmoller, 1889 et 1900: 100-102). Et même, que l'étude historique doive être la seule recherche légitime à propos de l'économie. Menger remarque que leurs propres recherches théoriques dans ce domaine sont incontestablement superficielles; c'est pourquoi ils ne peuvent rien en apprendre par déduction.

Il leur reproche aussi de ne consacrer leurs énergies intellectuelles qu'à l'étude de l'Histoire et des statistiques, alors que ce ne sont que des sciences auxiliaires, et non pas un secteur de l'Economie politique (Menger (1884) 1968-1970 III: 23 (2ème lettre:13) et 37 (5ème lettre: 27)).

En fait, Schmoller voulait hisser les sciences pratiques au même rang que les théoriques (Menger, III: 69 (11ème lettre: 59)). C'est ce que contestait Menger. Non seulement, selon lui, ce n'était pas possible, mais le fait que Schmoller en eût l'intention indiquait que ce dernier ne savait pas clairement quelle était la tâche de l'une et l'autre catégorie de sciences, de sorte qu'il ne voyait pas ce qui les distingue.

Menger soutenait à l'inverse, que les tâches des sciences diffèrent entre elles, non pas selon un ordre hiérarchique, ce qui est une conception positiviste, mais par la nature de ce qu'elles ont à faire. Ainsi, celui qui écrit l'Histoire doit décrire les actions et les vicissitudes de populations distinctes, et aussi les diverses institutions qu'elles ont adoptées. Le sociologue doit étudier les principes de base qui permettent d'analyser correctement et de modifier des **situations** sociales définies etc (III:27, lettre n°17). C'est dans cette spécificité des tâches que réside la différence entre les sciences théoriques et pratiques.

Les sciences théoriques doivent pénétrer à l'essentiel et au permanent, pour expliquer les phénomènes et en dégager des lois. De leur côté les sciences pratiques doivent chercher et fixer les règles générales à suivre pour comprendre et influencer efficacement le déroulement des phénomènes. De même qu'il n'y a pas de sens à vouloir placer au même niveau la chirurgie et l'anatomie, ou la chimie et la technologie de l'industrie chimique, ou l'étude des lois de la Mécanique et la fabrication de machines - il n'y aurait rien à gagner en assimilant les sciences pratiques économiques, à la science théorique de l'économie.

Pourtant, Schmoller tente de faire passer la théorie économique pour une science historique et pratique, et la connaissance de l'économie pratique pour une doctrine de l'économie théorique. Ainsi celui qui est originairement un historien devrait assimiler sa discipline à une science naturelle ; s'il est thérapeute, assimiler son savoir à celui du physiologiste... Sur cette lancée, la botanique devrait être une zoologie du règne végétal. "Schmoller est le **prototype** d'un caractère problématique dans le domaine de la science" (III:67-69, lettre n°11, 57-59).

Menger observe aussi que, s'il fallait étudier de façon exhaustive toute l'histoire de l'économie avant de concevoir l'économie politique, cela prendrait tant de temps qu'un homme n'en viendrait jamais à bout. (III, 48). Bref, il rejetait la méthode inductive de l'Ecole Historique, et se réclamait de la déductive.. En fait, les partisans de l'historicisme s'occupèrent de rassembler des données, sans avoir jamais, ou presque, fourni de conclusions valables.

La méthode inductive part de l'idée qu'éventuellement des traits caractéristiques et des relations générales peuvent être tirés d'une grande quantité de constats historiques, autrement dit, peuvent ressortir de l'observation. Une approche déductive prend pour base que l'on peut, par le raisonnement, tirer de conclusions antérieurement admises des conclusions nouvelles. Les gens ainsi orientés sont tout à fait d'accord qu'une donnée procurée par l'observation traduit de nombreuses influences.

Si l'on devait entendre par induction, que les données découlant de l'observation se présentent pendant que l'on cherche, et que l'observateur est passif quant à l'accueil de la vérité suggérée par ses constats, ce serait là assurément une attitude difficile à s'imposer durablement. Mais la collecte des faits implique au préalable des points de vue créatifs et théoriques. (Zimmerman, 1957:118-119). Comme l'expose Karl Popper, dans les sciences sociales, il vaut mieux commencer par se poser un problème.

Cette querelle sur la méthode inductive ou déductive, n'a pas surgi en 1884 : elle a été débattue au long des siècles. Mais elle a peut-être trouvé sa fin avec le Methodenstreit ; d'autres que ses protagonistes en ont tiré la conclusion, qu'après la déduction, il y a aussi une place nécessaire pour l'induction, et qu'il faut l'insérer dans les procédés de la recherche scientifique économique. Si l'on est effectivement d'avis que la méthode inductive est un complément indispensable de la déductive, le mérite en revient à celui qui a lancé le défi à l'Ecole autrichienne: Gustav **Schmoller!** (**Seligman, 1962**: 274 suiv.; Newman, 1952: 195; Schumpeter, 1954: 814-815).

2.3 L'influence réciproque de Karl POPPER et HAYEK et leur point de vue sur la méthodologie

A la suite de ce coup d'œil sur la problématique de la position individualiste en matière de sciences sociales, il convient de situer Karl Popper dans la vie et la pensée de **Hayek**. Il y a eu entre eux des échanges bilatéraux. Hayek fut le mentor de Popper, mais en subit aussi l'influence, principalement quant à l'opinion sur l'historicisme et sur l'individualisme méthodologique. Tous deux furent pendant quatre ans liés à la London School of Economics (Kreuzer, **1983**: 18). Popper obtint grâce à Hayek que son article *Poverty of Historicism* parût en bonne place dans Economica (Popper, 1944-1945, et l'avant-propos de l'édition en néerlandais). Par cet article, ceux de Hayek sur le *Scientism* se trouvèrent pour ainsi dire renforcés.

Cependant, Popper contestait certains points de l'exposé de Hayek, notamment sa version du procédé par lequel le praticien des sciences naturelles arrive à ses conclusions (SHENFIELD, 1977 :63). L'on notera aussi que les deux auteurs se sont penchés sur la question de l'Open Society, la Société Ouverte, mais qu'ils en donnaient une définition (ou formulation) différente. Selon MOLDOVSKY, Hayek le premier a donné une explication systématique de la Great Society selon Adam SMITH, et Popper lui a donné le nom d'*Open Society*.

La concentration de POPPER sur le monde des idées, et la préoccupation de HAYEK sur les relations humaines présupposent un fondement commun entre deux grands esprits, qui s'intéressaient primordialement au problème de la croissance des connaissances et du meilleur emploi à en faire. Moldovsky a observé d'autres concordances, notamment à propos du savoir, et quant à leurs idées sur l'évolution dans la société.

La pensée de Hayek concernant l'ordre spontané a fait, quant aux relations humaines, ce que le rationalisme critique de Popper a fait quant au monde des idées et théories. **Tous** deux se concentraient sur le développement culturel au moyen de la science. De même, les relations humaines sont au centre de leurs thèses. L'un comme l'autre soutient la libre concurrence des idées et leur constante mise à l'épreuve, comme le moyen de dégager une "vraie" science rénovée; mais Hayek étend cette notion aux comportements humains en général.

Il vaut la peine de se demander si une telle "société ouverte" est réalisable sans une économie de marché ouverte ? Hayek voit effectivement dans l'économie de marché la condition indispensable, mais Popper semble ne pas penser de même; il admet que l'intervention de l'Etat soit fréquente, tandis que Hayek insiste sur des méthodes qui interfèrent le moins possible sur le fonctionnement du marché. Moldovsky pense que l'on peut sans crainte estimer que sans Société Ouverte, un **système**

ouvert de marché est une chimère (1985: 38-43).

A présent, la question se pose d'identifier les points de divergence entre les théories de Popper et de Hayek. Nous chercherons la réponse dans les quatre directions que voici : l'attitude envers l'historicisme; où leur commune hostilité ne se ramène pas à une identité de vues; en revanche, ils sont également partisans de l'individualisme méthodologique et de la méthode déductive, et également adversaires de l'hégélianisme et du positivisme.

2.3 / a) Les deux philosophes se dressent contre l'historicisme

L'historicisme étant, selon Hayek, un élément constitutif du scientisme, il convient de dire ce que ce terme-ci signifie. Le scientisme est l'application inconsidérée des méthodes, réelles ou supposées, des sciences de la nature dans des problèmes où elles ne sont pas appropriées (Shenfield, 1977: 63)

A la différence des sciences naturelles, l'on n'est pas parvenu pour les sciences sociales au stade du consensus général quant aux méthodes et aux résultats (Popper (1945) 1980 II: 261 et suiv., spécialement 264). La raison pour laquelle on cherche à y employer les méthodes des sciences naturelles, réside dans les grands succès qu'elles ont procurés, succès tels que les sciences naturelles exercent une attraction extraordinaire sur les praticiens des autres disciplines, notamment sociales.

Il faut ici très nettement affirmer la différence qu'il y a entre "scientisme" et une conviction purement scientifique. L'attitude proprement scientifique consiste à approcher les problèmes sans idées préconçues; au contraire, la mentalité scientiste consiste, avant même d'avoir étudié le sujet, à croire que l'on connaît la méthode la plus appropriée pour l'explorer (Hayek, **1942, I:269**). L'ambition du scientisme est d'opérer une reconstruction de toutes nos expériences du monde externe, et de ce monde même. L'idée que jusqu'à présent l'homme s'est faite du monde, image qui le guide dans sa vie quotidienne, dans ses observations et ses concepts, ne représente pas pour les adeptes du scientisme un objet d'étude, mais un instrument imparfait, susceptible d'être rectifié (Hayek, **1942, I: 275**) C'est pourquoi Hayek considère le scientisme comme une menace pour le véritable individualisme (n. 18).

L'objet des sciences sociales n'est pas l'étude de relations entre des choses, mais de relations entre l'homme et des choses, ou entre des hommes, autrement dit des actions humaines. Il existe assurément des sciences de l'homme qui peuvent être traitées comme des sciences naturelles; par exemple, la génétique, ou la diététique (Hayek, **1942 I: 276**). Même l'approche des sciences naturelles et celle des sciences sociales sont différentes; l'approche des premières est objective, celle des secondes est subjective. La différence d'approche provient de ce que les sciences sociales traitent en première instance de phénomènes de la pensée humaine, et non directement de phénomènes matériels. Les faits, dans les sciences sociales, ce sont des opinions, des convictions d'hommes, dont nous étudions les actions. Peu importe que ce qu'ils pensent soit vrai, et voilà ce qui différencie les données de fait dans les sciences sociales, des données d'une science naturelle (Hayek, 1942, I.:279). Cette approche subjectiviste des sciences sociales se manifeste clairement en économie. Pendant les cent dernières années, chaque progrès important dans la théorie économique a été un pas en avant dans l'application cohérente du subjectivisme. Hayek poussa à l'extrême cette doctrine à propos de la rente foncière (Hayek, 1942, I: 281-282).

Avant de décrire la méthodologie des sciences sociales, examinons les caractéristiques du scientisme : objectivisme, globalisme et historicisme, qui sont à l'opposé du subjectivisme, de l'individualisme, et du caractère théorique des disciplines évoluées de l'étude de la société (Hayek, (1969) 1979: 56). Au cours des quatre dernières générations, des tentatives prolongées ont eu lieu pour créer une nouvelle doctrine de la société. Ces initiatives - bien que la plupart du temps dénuées de cohérence - présentent toutes de façon typique les caractères déjà signalées du scientisme.

L'objectivisme dans l'approche de l'étude de l'homme et de la société se manifeste avec une netteté particulière dans les divers essais de ne pas utiliser notre connaissance subjective du fonctionnement de l'esprit humain. Depuis qu'Auguste COMTE a nié que l'introspection soit possible, en passant par divers essais de création d'une psychologie objective, jusqu'au behaviourisme de J.B.WATSON et au physicalisme d'Otto NEURATH, une longue série d'écrivains ont tenté de se passer de toute connaissance qui proviendrait de l'introspection - alors qu'en fait nous en possédons ; mais toutes ces tentatives sont absolument condamnées à l'échec (Hayek (1959) 1979: 57).

Dans la pratique, l'une des conséquences de l'objectivisme est que l'on s'imagine connaître les besoins objectifs des hommes, alors que le terme "objectif" indique seulement que telle est l'opinion de l'auteur sur ce que devraient être ces besoins. Ce qui conduirait logiquement à une dictature (**ibid** 69). Un autre exemple est celui de l'illusoire notion de potentialités "objectives" de production, l'idée qu'il peut y avoir une quantité de produit social **prétendument** susceptible d'être fabriquée. C'est l'idée qui souvent s'exprime dans l'évaluation quantitative d'une "capacité de production" de la société dans son ensemble. Ces évaluations ne visent pas ce que les hommes, au moyen d'organisations, peuvent produire, mais ce qui dans une acception objective non précisée, devrait pouvoir être produit avec les ressources disponibles.

Il n'existe rien de tel qu'une "capacité de production" de la société *in abstracto*. La seule réalité est celle d'hommes identifiables, qui ont une connaissance concrète de la façon dont certaines choses spécifiques peuvent être utilisées à des fins déterminées (Hayek (1959) 1979: 67-68). Très proche de l'objectivisme de la méthode scientifique, est le globalisme (ou holisme) méthodologique, qui est la tendance à se servir d'unités telles que "société", "économie", "capitalisme" etc., comme si c'étaient des choses données une fois pour toutes, dans lesquelles on pourrait trouver des lois permettant de discerner en totalité leur comportement. Alors que la méthode subjectiviste part de notre connaissance du noyau même de ces complexes sociaux (c'est-à-dire des liens entre les individus qui forment leur structure) l'objectivisme essaie de les étudier du dehors.

Pour s'expliquer cette approche globaliste, l'on peut invoquer trois raisons :

- 1° le praticien des sciences naturelles est enclin à chercher empiriquement des constantes de comportement ;
- 2° comme il y en a bien peu dans les agissements effectifs des individus, les sociologues tentent d'en trouver dans leurs groupes (ou collectivités) ;
- 3° l'idée que - puisque les phénomènes sociaux sont l'objet à étudier - l'on doit aussi commencer par leur observation directe, là où l'existence de termes comme "société", ou "économie" dans le langage commun paraît indiquer qu'il doit y avoir des choses déterminées qui correspondent à ces locutions.

L'erreur, dans cette façon de penser globaliste, est de prendre pour des faits de vagues théorisations communes. Ceux qui pratiquent ce globalisme et ce scientisme sont victimes du "réalisme conceptuel" que A.N. **WHITEHEAD** a défini comme la méprise de "concrétisation inappropriée". (Hayek, **1943 II** : 43) Ces "unités" prétendues sont sans exception des constructions de notre esprit qui, en tant que telles, ne peuvent pas être observées de l'extérieur. Ce ne sont pas des faits, ce sont des données objectives. Cette approche fautive a notamment engendré diverses théories attribuant à la société un "esprit collectif"

C'est la même idée qui transparait lorsqu'on confère à la Société une "personnalité" ou "individualité". Il est remarquable à ce propos que les positivistes, farouches ennemis de l'anthropomorphisme, (ce en quoi leur critique est valable) n'en sont pas moins conduits par leur propre empirisme à accepter sans ambages de telles réalités métaphysiques; voire - ainsi que le fait par exemple Auguste Comte - traiter de l'humanité comme d'un être social détenteur d'une sorte de supra-personnalité (Hayek(1959) 1979: 76).

Comte, et d'autres, affirment que des phénomènes sociaux concrets ne peuvent être compris qu'en étudiant leur totalité. Raisonner de la sorte revient presque à nier les phénomènes sociaux, tels par exemple qu'ils se déroulent dans la vie économique; et cela débouche directement dans la "méthode historique", avec laquelle le globalisme (ou holisme) méthodologique est étroitement associé (**Hayek, 1943, II:46**).

Hayek considère comme troisième symptôme de pensée scientifique, l'historisme, d'où l'on peut déduire qu'il y a une différence entre l'historisme et l'historicisme tel que l'a décrit Popper. Hayek expose en outre que l'historisme est une forme du scientisme, plutôt que son contraire. (Popper (1945)1980 II.208 suiv. et Hayek (1959) 1979: 85.) Le noyau de l'historisme consiste dans le constat que toutes les façons de voir, et tous les idéaux, sont sujets à changements, ce à l'opposé des normes de conduite qui, au Moyen-Age et plus tard à l'époque des Lumières, **régnent** presque universellement. Les adeptes de l'historisme contestaient les prétentions à une autorité absolue, en quelque domaine que ce soit. On remplaça cela par le principe de relativisation.

Au fil des ans, l'historisme a pris un sens différent : au milieu du 19^{ème} siècle, on l'identifiait encore à l'approche méthodologique de l'Ecole Historique; en un sens péjoratif, le mot fut attaché à une attitude d'abandon de toute théorisation, spécialement en économie et en Droit. En 1884, Carl Menger ouvrit la querelle avec Gustav Schmoller dans son livre *Die Irrtümer des Historismus in der Deutsche Nationalökonomie*. Adolf WAGNER entendait par historisme le brouillage de la différence entre Histoire et Théorie économique, quant à la tâche, à la méthode et au traitement (Heussi, 1932 :3, note 2 et Wagner, **1892**, I:216-255).

Selon Hayek, cette théorie de la mutabilité de l'esprit résulte directement de l'erreur fondamentale par laquelle on imagine l'esprit comme un objet, que l'on pourrait étudier de la même façon que l'on étudie les faits dans les sciences de la nature (Hayek, **1943 II**:62). En conséquence, il pense qu'il ne peut y avoir de discussion sur le point de savoir si l'esprit humain est constant ou non; car connaître, ou reconnaître, un esprit ne peut signifier que ceci: nous sommes en présence de quelque chose qui fonctionne de la même façon que notre propre pensée. Nous expliquons les phénomènes à la lumière de notre propre esprit, ou nous constatons qu'ils sont conformes au schéma de notre propre pensée (Hayek, **1943 II**: 61).

Si l'esprit humain était réellement modifiable au point que - comme l'affirment les tenants extrêmes de l'historisme - nous ne puissions pas comprendre directement ce que voulaient obtenir les hommes d'un autre âge, lorsqu'ils posaient telle ou telle action, l'Histoire ne nous serait pas accessible. Là où nous cessons de comprendre, le récit de l'histoire humaine cesse d'avoir un sens - et à ce point précis l'ensemble des théories sur les sciences sociales perdent toute valeur. Comme l'Histoire et la théorie sociale sont fondées sur la même connaissance que nous avons de l'esprit humain et de son fonctionnement, leur domaine et leur portée coïncident nécessairement. (Hayek, 1943 II:62) D'après SHENFIELD, l'Historisme comporte deux thèses: premièrement, il n'y a aucune loi générale du comportement en société; ensuite, l'unique loi générale est la loi de l'Histoire (Shenfield, 1977:71).

La définition de l'historisme par POPPER (qui l'appelle historicisme) diverge nettement de celle qu'en donne Hayek ; il donne à l'historisme une signification qui n'est pas acceptée par tous, notamment sur la **prédictibilité** historique et le déterminisme. Il va à l'encontre du sens usuel du mot, celui de l'historialisation par principe de la pensée humaine. Diverses définitions dissemblables de ce concept ont eu cours au siècle dernier (n.19).

Sur un autre point encore Popper s'écarta de Hayek. Celui-ci avait décrit l'émulation entre les sciences sociales et les sciences de la nature quant à leurs méthodes; et notamment en ce qui concerne les historiens; il la dénommait scientisme. Popper pensait pouvoir soutenir que ce penchant à se mettre au travail avec une optique scientifique traduisait en réalité une tentative de rivaliser avec ce que la majorité des gens prenaient à tort pour les méthodes des sciences naturelles. Sur ce point, Hayek rejoignit la position de Popper dans l'avant-propos de ses *Studies in Philosophy, Politics and Economics 1967*.

De l'avis de **A. Shenfield** (1977:63), Popper et Hayek ont repoussé l'historisme hors du terrain intellectuel, sauf là où le marxisme a quelque prise. C'est une réussite de grande importance parce que l'influence de l'historisme, spécialement en Allemagne, provint de l'attraction exercée sur les étudiants qui nourrissaient quelque sympathie pour les principales thèses du marxisme.

2.3/ b) Aussi bien Hayek que Popper raisonnent à partir de l'individualisme méthodologique

L'**individualisme méthodologique** implique uniquement que l'on ne se satisfasse pas, devant quelque phénomène sociologique que ce soit, d'explications qui ne se rattachent pas finalement au plan humain. Il est étroitement associé au subjectivisme dans l'approche des sciences sociales. Au contraire, l'approche scientifique - simplement par crainte de partir de concepts subjectifs - a souvent provoqué l'erreur (que précisément cette approche souhaitait éviter) de prendre pour des faits des appellations collectives qui n'étaient réellement que des généralisations populaires (Hayek, 1942 I:286).

L'entière sociologie, depuis Saint-Simon et Comte en passant par Lespinas et jusqu'à Durkheim, était aussi fondée sur la négation de l'individualisme méthodologique ; ainsi d'ailleurs que le marxisme. Ce débat est ressorti à plusieurs reprises et sous des formes différentes, notamment dans le "Methodenstreit" et dans la controverse entre Durkheim et Tarde (**Steven Lukes**, *Individualism*, 1973:110-122). Hayek commente cet individualisme lorsqu'il décrit la différence de méthodes entre sciences naturelles et sociales.

Alors que la méthode des sciences naturelles est analytique, celle des sciences sociales peut être, selon Hayek, décrite comme "compositive" ou synthétique (**Menger** avait écrit le mot: Kompositiv au-dessus de l'adjectif deduktiv dans un texte de Schmoller, en réaction à des critiques que celui-ci lui avait faites) **voir** (Hayek, 1942 I:287 + Hayek (1959) 1979 : 49 et n. 301). Dans les sciences naturelles, l'on part de phénomènes complexes et l'on opère rétrogressivement jusqu'au point où l'on rencontre les éléments dont ces phénomènes se composent. On pense ici moins à ces sciences dans leur stade actuel, qu'aux sciences "physiques" aux environs de 1873 (Maxwell). Ce qui importe, ce n'est pas quelle méthode appliquaient ces physiciens, mais comment ils la décrivaient.

Dans les sciences sociales, la mentalité de l'individu est considérée comme composée d'éléments connus, à partir desquels nous essayons, en les combinant, de reconstituer les phénomènes complexes qui résultent de rapports individuels moins connus (**Hayek**, (1959) 1979:48). En analysant la pensée individuelle, nous ne cherchons pas à l'expliquer, mais à distinguer les diverses sortes possibles d'éléments dont nous devons tenir compte, dans la construction des divers modèles de relations sociales. La tâche du sociologue n'est pas d'expliquer les comportements conscients - c'est là le terrain du psychologue. Pour les sociologues, les exemples de comportements conscients sont des données; ce qu'ils ont à en faire est de classer ces données de façon à les rendre effectivement utilisables pour leur mission.

Comme les phénomènes sociaux n'ont à présenter d'autre classement que celui d'avoir été des objets de conscience, ils ne doivent pas trouver place dans des théories de sciences sociales, et ne peuvent constituer que des problèmes psychologiques ; c'est ce que l'on a souvent vérifié (Hayek, 1942 I: 288).

LACHMAN a établi encore un rapport entre l'individualisme méthodologique de Hayek et son économie de marché, d'après *Roads to Freedom*, car il considère que le "Methodenstreit" a eu pour but de défendre, moins un point de vue méthodologique, que le principe même du Marché. La forme que doit revêtir l'économie de marché est la question, selon Lachman, à laquelle MISES et HAYEK ont répondu de la manière suivante : une fois écartée la théorie d'un équilibre général, le marché tel qu'ils le voient est un processus d'évolution continue, et non pas une situation de repos, et cela pour deux raisons : la survenance de modifications imprévues, et l'impossibilité de comptabiliser la planification; la signification de ces faits doit être éclairée par la méthodologie des sciences sociales. Lachman estime qu'ils fournissent la justification de l'individualisme méthodologique et de la méthode synthétique évoquée ci-dessus.

Afin de s'expliquer la nature des forces qui meuvent le processus de marché, il faut élucider la nature de la relation entre des actions prochaines, et les plans qui comportent une image mentale de l'avenir. Effectivement, l'individualisme méthodologique consiste à expliquer les transactions humaines en termes de plans que l'on forme avant de passer à l'action. Ces analyses ont deux faces : l'une regarde vers l'avenir (la méthode compositive), l'autre ce qui s'est passé. Dans ce dernier cas, l'on postule que nulle explication d'un phénomène social n'est tenue pour satisfaisante si finalement elle ne se rattache pas à un plan d'homme; c'est l'inverse de la première attitude. Tout cela n'a rien à voir avec la psychologie; il s'agit d'objectifs, de mobiles et de plans. Et ces plans sont importants pour le marché et pour son équilibre.

Dans ce contexte, Lachman attire l'attention sur deux aspects du marché (que nous étudierons aussi au quatrième chapitre) : l'un à propos de la Bourse des valeurs, l'autre du partage préliminaire de l'aisance escomptée. Il signale qu'un équilibre momentané peut effectivement être atteint sur le marché des valeurs mobilières, parce que chaque jour les plans des vendeurs et acheteurs sont ajustés.

Un tel équilibrage n'est pas possible sur un marché de marchandises. L'équilibre est également possible sur le marché monétaire parce qu'il est encadré par les échanges de provisions existantes. Là où de telles provisions n'existent pas, comme dans un marché au comptant, l'équilibrage n'a pas de sens, et ce qui se présente est un processus continu de changements du marché (**Lachman**, 1969, 89-103, spec. 89, 91-92 et 101-102).

2.3 /c) Hayek et Popper sont tous deux partisans de la méthode déductive

Relativement à la **méthode inductive**, le point de vue de Hayek a déjà été exposé. Popper l'a formulée différemment et de manière plus précise; il est ici proche de Lord ACTON, qui montra qu'il faut étudier des problèmes, et non des périodes historiques ; la première chose à faire, par conséquent, c'est la position de problème. A l'appui de cette opinion, divers arguments sont avancés :

1° - Lorsque l'on traite un problème et qu'en terminant l'on débouche sur un autre problème, cela nous donne une leçon précieuse, à savoir : combien peu de choses nous savons;

2° - Si dans un schéma de Popper à quatre angles nous commençons par P (position du problème), cela sert à nous indiquer l'écart - souvent large - entre P1 et P2 (nouveaux problèmes) qui nous permet de mesurer notre progression dans la connaissance, par la distance entre le problème dont nous sommes partis et celui qu'ensuite nous aurons à affronter;

3° - La raison pour laquelle il faut commencer par poser un problème, plutôt que par faire une observation, est que fréquemment nous entreprenons une recherche à cause d'un problème pratique

Sur ce dernier point, l'on peut évoquer le fait que la théorie économique moderne a trouvé son origine dans la crise monétaire provoquée en Angleterre, sous le règne de Guillaume III, par la misère économique de ce pays, et par les pressants besoins d'argent qu'avait le roi ; crise qui atteint son paroxysme en 1696 (Popper souligne que ce fut aussi un problème pratique qui servit de point de départ à la célèbre découverte d'Archimède). Mais aussitôt que la solution est donnée, elle est sujette à critique, et la critique est la force motrice de la croissance du **savoir**; c'est ce que montre, entre autres, le schéma de Popper (1969: 191-192)

2.3/ d) Hayek et Popper s'élèvent également contre le positivisme et l'Hegelianisme.

Popper les a attaqués dans la deuxième partie de *The Open Society and its Enemies*, où il se propose de montrer que l'historicisme de Hegel est identique à la philosophie du totalitarisme moderne. De son

côté Hayek, dans *Missbrauch und Verfall der Vernunft*, expose que les idées de Comte et celles de Hegel, quelque différentes qu'elles fussent, ont eu des répercussions en fait semblables. Cela sera souligné dans le cours de ce résumé, qui porte seulement sur le jugement de Hayek à l'encontre du positivisme. Le terme de **positivisme** a été employé en premier lieu par SAINT-SIMON pour dénommer une méthode scientifique, et l'application de cette méthode à la science philosophique.

Les thèses caractéristiques du positivisme sont aussi que les sciences de la nature forment la seule science valable, et que leurs procédés peuvent s'appliquer en philosophie ; Hayek en démontre l'impossibilité dans ses articles de 1942 et 1943 *Scientism and the Study of Society*. Les plus importantes sources du positivisme se trouvent dans Francis BACON, dans l'empirisme anglais et les philosophes des Lumières (Abbagnano, 1967 VI:414); leur approche scientifique est inductive (n.20).

COMTE reprit le terme de Saint-Simon; il fut le représentant le plus marquant du positivisme social. Il était convaincu que, si l'on voulait sérieusement entreprendre de rebâtir à neuf la société, cela ne pouvait se faire sans lui donner d'abord une base spirituelle par la refonte de toute la science (Comte, (1830-1842) 1968-1971, II:438) (voir aussi Giddens, 1978:1-2). Il était poussé par les problèmes sociaux aigus qu'il voyait à sa manière; et pour les résoudre il estimait nécessaire qu'intervienne un nouveau système intellectuel homogène. De surcroît, il se sentait une vocation messianique (Simon, 1973-1974, III:535 suiv.)

Pour édifier ce système intellectuel complet, Comte a créé une sociologie qu'il considérait comme la science la plus importante de toutes. Et il y superposa une "religion de l'humanité" comportant la règle que "chacun doit vivre pour autrui". Dans sa doctrine, le progrès eut une haute importance: c'était d'ailleurs une loi essentielle de l'Histoire humaine. Mais ce progrès n'était pas confié aux individus : il relevait du genre humain, l'unique objet véritable de l'Histoire. Au terme de ce progrès devait apparaître la **sociocratie**, un nouvel ordre social, absolutiste, basé sur les sciences naturelles et la religion de l'humanité, et dirigé par une administration de philosophes positivistes. La sociocratie, en restreignant la liberté, devait rendre impossible de déroger aux convictions fondamentales du culte positiviste.

En France, le positivisme répondait à un vide tant politique que religieux, et par là attira ceux qui avaient le sentiment que ni la Révolution, ni la Restauration, ni la monarchie bourgeoise de Louis-Philippe, n'avaient pu fournir un quelconque cadre constructif, politique et social. L'influence de Comte contribua à l'aggravation de l'**anticléricanisme** en France

En Angleterre John Stuart MILL, quoique positiviste, rejetait l'absolutisme politique et religieux de Comte, et défendit les idées de liberté. Les positivistes de Grande-Bretagne étaient **anticolonialistes**, et furent les premiers à prendre le parti des syndicalistes (Simon, 1974-1974 III: 537).

2. 4. Hayek rapproche le positivisme de COMTE des positions de HEGEL

Hayek, dans son livre *Missbrauch und Verfall der Vernunft* (= mésusage et échecs de la Raison) a voulu montrer que pendant la seconde moitié du 19^{ème} siècle, mais aussi pendant le 20^{ème}, beaucoup

des idées prédominantes dans le domaine des théories sociales étaient redevables à l'accord des deux penseurs que l'on tient pourtant, en général, pour représentatifs de types de pensée diamétralement opposés: l' Allemand "idéaliste" HEGEL et le Français "positiviste" COMTE (Hayek,(1959)1979: 266). Hayek n'est pas seul de cet avis: MERZ, FOUILLEE, WHITTACKER et TROELTSCH pensent de même sur ce point (n. 21) Troeltsch était même enclin à attribuer la thèse des trois phases de Comte à l'influence de la dialectique **hégélienne**, cependant que Hayek estime qu'elle vient en réalité de TURGOT.

Hayek avait bien vu une similitude superficielle entre les théories de Comte et de Hegel, notamment entre les trois phases de Comte et la dialectique de Hegel; mais il estimait impossible que la concordance entre les deux auteurs soit due à une influence de Hegel sur Comte, car Comte fut publié juste avant la mort de Hegel. On doit les considérer comme contemporains (Hayek (1959)1979: 268). D'ailleurs le nombre est impressionnant des intellectuels qui ont combiné dans leur façon de voir celles des deux écrivains, par exemple Karl MARX, Friedrich ENGELS, Emile DURKHEIM, Giuseppe MAZZINI, John DEWEY (Hayek, (1959) **1979**: 269-270)

L'opinion de Hayek était que le socialisme moderne doit en grande partie ses fondements théoriques à ce que Célestin BOUGLE a appelé une "alliance intellectuelle franco-allemande", dans son livre *Chez les prophètes socialistes* (Bouglé, 1918, chapitre III), alliance qui en fait rapprochait la pensée hégélienne et le positivisme français (Hayek (1959) 1979:287). A première vue, il semble pourtant que les doctrines de Hegel et Comte soient rigoureusement inverses, particulièrement à propos de la recherche empirique. Pour Comte, c'est le noyau même de la science. Pour Hegel, la recherche empirique se situe hors de ce qu'il appelle science. Ce qui les relie cependant, est la conviction que la science empirique doit rester strictement descriptive, et limitée à la constatation de régularités dans les phénomènes observés.

Hayek dénombre six points de concordance entre Comte et Hegel :

1. Ils sont phénoménalistes au sens strict et refusent à la science empirique le droit de passer de la description à l'explication.
2. Ils ont en commun leur rationalisme ou, pour mieux **dire, intellectualisme** constructif (Hayek (1959) 1979: 272-273).Remarquons que Hayek parle volontiers d'un rationalisme constructiviste, tandis que NEMO emploie plutôt "constructivisme rationaliste" (Nemo, 1988, Chap.1). Descartes a été le premier à réunir ces deux idées apparemment inconciliables : un maniement phénoménaliste ou sensualiste des sciences physiques, et une conception rationaliste de la tâche et fonction de l'homme (Laporte, 1950)
3. Les lois que cherchent les deux philosophes - Comte les appelle lois naturelles, et Hegel principes métaphysiques - sont également des lois qui en première instance concernent le développement de l'esprit humain. Ils affirment, en d'autres termes, que notre intellect personnel, qui contribue à ce processus de développement, est en même temps capable de le comprendre comme un tout (Hayek, *ibid*,27).
4. Chez Comte comme chez Hegel, il semble que l'idée directrice soit : nous pourrions surpasser les résultats obtenus avec les méthodes individuelles antérieures, en étudiant l'entendement humain, pour ainsi dire de l'extérieur, comme un donné objectif (par une sorte de Super-Raison "Übervernunft").En partant d'une telle

conviction, il n'y a qu'un pas pour tomber dans la chimère d'une intelligence capable de se hisser au-dessus **d'elle-même**, jusqu'à son stade définitif et absolu. Cette démesure intellectuelle, dont le germe a été semé par Descartes - et peut-être Platon - constitue le trait commun aux deux auteurs (Hayek (1959) 1979:283). Le résultat de ce rationalisme mal compris, que l'on devrait plutôt qualifier d'intellectualisme, fut son incapacité à remplir sa mission la plus importante : découvrir la **limite** de ce que l'intelligence individuelle est capable de fournir. Alors que les individualistes du 18ème siècle, comme Adam Smith et Ferguson, s'efforcèrent de comprendre les principes qui font confluer les réalisations personnelles, puis d'identifier les conditions les plus favorables au développement ultérieur de la civilisation - Comte et Hegel sont devenus, l'un comme l'autre, les sources maîtresses de l'orgueil collectiviste, qui s'assigne le but de diriger consciemment toutes les forces de la société (n.22).

5. Tous deux pensent que l'Histoire tend constamment vers un but prédéterminé. Ce déterminisme historique implique essentiellement la conviction que l'homme n'y peut rien changer dans le cours du temps. Selon Comte, les "grands hommes" de l'Histoire ne sont que des "instruments" ou des "organes" d'un cheminement préorienté. Ou, pour parler comme Hegel, des exécutants d'un "agent d'affaires de l'Esprit du Monde" (*Geschäftsführer des Weltgeistes*) qui emploie notre raison pour ses propres fins (**Hayek**, (1959) 1979: 279). Cet historisme a vraisemblablement influé le plus fortement sur la science économique. Mais aussi sur les autres sciences sociales, comme sur l'histoire de l'art, l'anthropologie et la philologie (Hayek (1959) 1979 :.278)

6. Dans un tel système, la liberté n'a nulle place. Pour Comte, liberté signifie : soumission raisonnable à la domination des lois de la nature, ce qui chez lui veut dire: lois d'un développement inéluctable. Pour Hegel, la liberté est l'assentiment à l'inévitable. Dans sa *Philosophie der Geschichte* (Philosophie de l'Histoire) il écrit: " Le Nécessaire est le Rationnel en tant que Substantiel; nous sommes libres quand nous le reconnaissons comme Loi, et le suivons comme substance de notre être propre : la Volonté objective et la subjective sont alors harmonisées, et forment un Tout unique, homogène et imperturbé". (n.23)

Cependant, d'après Hayek, le tant décrié HEGEL est encore incomparablement plus libéral que le "scientifique" COMTE. Chez Hegel, il n'est jamais question de renoncer à l'absolue liberté de conscience, comme on le rencontre dans toute l'œuvre de Comte. Par contraste, la tentative de Hegel de recourir à la machinerie de l'Etat prussien (n.24) pour faire accepter une doctrine officielle apparaît presque débonnaire (n.25), par rapport au plan de Comte d'imposer une "religion de l'humanité" et ses autres projets d'organisation, que même son ancien admirateur J.S.MILL stigmatisa comme un "meurtre de la liberté" (**Meyerson** (1921) 1927 III : 462-463 et Popper (1945) 1980 II: 40. (**lettre** de J.S.Mill à Harriet Taylor, de Rome le 15 Janvier 1885 : "Almost all the projects of social reforms of these days are really liberticide, Comte's particularly so").

Walter SIMON, pour cette raison, plaçait Comte dans la même catégorie que de MAISTRE et de BONALD; Comte paraissait d'ailleurs avoir plus de sympathie qu'on en aurait attendu de lui, envers les penchants autoritaires de l'arrière-garde intellectuelle, morale et sociale des Lumières, que représentaient de Maistre et de Bonald. Comte partageait leur conviction que toutes les incertitudes quant aux principes étaient nées de l'individualisme, déchaîné par les discussions incohérentes autour de la "liberté", pendant deux générations ou davantage. Cela n'avait fait que rendre les gens excités et inaptes à la discipline. Il approuvait l'idée de "contre-révolution" avancée par de Maistre et surtout de Bonald, le plus social des deux (Simon, 1973-1974 III: 533-534)

Le dernier point de concordance entre Hegel et Comte n'est, d'après Hayek, qu'une conséquence de leur accord sur l'historisme. Afin que cette influence soit perçue à part, mettons-la en évidence : il s'agit du relativisme moral, c'est-à-dire de la conviction que toutes les règles morales peuvent être tenues pour légitimes, selon les circonstances de leur époque; ou bien que seules sont valables les règles qui sont ainsi expressément légitimées. Une telle idée n'est qu'une application du déterminisme historique ; autrement dit la croyance que nous pouvons définitivement expliquer pourquoi les hommes, à telle ou telle époque, devaient forcément croire ce qu'en fait ils ont cru.

Dans ce contexte, est en même temps mis en évidence le caractère rationaliste ou intellectualiste de l'historisme. Puisque la délimitation de l'entier développement historique doit être compréhensible, il faut que toutes les forces qui l'ont fait avancer nous soient aussi totalement compréhensibles (Hayek, (1959) 1979: 280-281). Hegel disait, dans le même sens : " tout ce qui est réel est rationnel, et tout ce qui est rationnel est aussi réel" (Hayek, 281 et 357 avec référence à Hegel, Avant-Propos (1833) 1911: 14.) Comte remplaçait le mot "rationnel " par historiquement nécessaire, donc justifié.

N'importe quoi semble ainsi justifiable : l'esclavage, la misère, la superstition et l'intolérance, puisque selon Comte il n'y a point de règle morale que nous devions accepter comme supérieure à notre raison. A quel point le relativisme moral de l'époque se répandit, l'on peut le lire dans la correspondance entre CARLYLE et J.S. MILL; Carlyle écrit : "Ce M. THIERS n'a-t-il pas un merveilleux système éthique ? Il prétend démontrer que la puissance de faire une chose donne à peu près à celui qui en est capable le droit de la faire. Ses héros semblent être complètement justifiés - puisque cela leur réussit " (n.27).

Les conséquences de la doctrine de Hegel et Comte sont décelables dans les faits ci-après.

a) L'on doit leur imputer la diffusion d'une conception matérialiste de l'Histoire exposée ci-avant, et dont le postulat de base est que notre connaissance de la nature, et celle des possibilités techniques, peuvent aussi servir à se diriger dans des domaines différents.

Le point essentiel est la conviction que l'esprit, par lui-même, est en mesure de s'expliquer ce qu'il est, ainsi que les lois de son développement, tant dans le passé que pour l'avenir. Cela se constate aussi bien chez l'un que chez l'autre philosophe, ainsi que chez MARX et ses disciples qui, par lui, se rattachent à la lignée de Comte et Hegel (Hayek, (1959) 1979:274-275)

La thèse des trois phases de Comte présuppose que les groupes et phénomènes collectifs sont des faits concrets directement observables ; c'est pourquoi POPPER parle à ce sujet d'essentialisme ou de réalisme conceptuel (**Popper**, 1944-1945: 94)

La société est alors tenue pour une abstraction ; Comte va plus loin encore que Hegel en affirmant que seule la société en tant que tout est une réalité, et que l'abstraction, c'est l'individu humain (Comte (1830-1842) 1968-1971: 590 + Comte (1844)1918: 118).

Pour les deux écrivains, l'essence de l'Histoire réside dans la détermination de plus en plus consciente, par les hommes eux-mêmes, de l'orientation donnée à leur sort.

b) Une deuxième conséquence des théories de Hegel et de Comte a été d'ouvrir la voie au positivisme juridique, et parfois même à l'opinion que la puissance est le Droit par elle-même. Hayek traite

brièvement du positivisme juridique dans *Missbrauch und Verfall der Vernunft*, et se réfère sur ce sujet à Popper.

Notre chapitre III l'étudiera, ainsi que l'Etat de Droit et le danger que court ce dernier.

c) Dans la période 1841-1843, l'historisme a été introduit dans la doctrine concernant l'économie nationale, par F. LIST et W. ROSCHER, bientôt suivis par plusieurs praticiens de sciences sociales. Sous la bannière de l'Historisme, d'origine allemande, l'individualisme fut attaqué, et le fatalisme historiciste devint la tradition dominante (Hayek (1959) 1979: 286).

En montrant les traits communs des théories de Hegel et de Comte, HAYEK fait remarquer que l'on rencontre dans FEUERBACH un mélange **d'hégélianisme** et de positivisme. Ce mélange d'idées devint caractéristique de la pensée du groupe entier de théoriciens de la nouvelle génération, qui arriva au premier plan pendant la quatrième décennie du 19^{ème} siècle - fait d'autant plus significatif quand on en rapproche l'avertissement de F. ENGELS, signalant comment "tous d'un seul coup devinrent Feuerbachiens" (Engels (1888) 1895:11).

C'est en 1842 que Lorenz von STEIN publia *Socialismus und Communismus in Frankreich*, où il essaya, d'après Hayek, de mettre sur pied une combinaison des idées de Hegel, Saint-Simon et Comte (Stein, 1842 et HAYEK (1959) 1979: 285). Il n'est pas étrange, dans cet ensemble, de noter que le Français Jules Lechevalier, un disciple de Saint-Simon, avait fait des études à Berlin pendant la même période (Bauer, 1926:172)

C'est alors aussi que MARX et ENGELS publièrent leurs théories historiques, qui utilisent bien le vocabulaire **hégélien**, mais procèdent beaucoup plus de Comte qu'on ne le pense **d'habitude**. Nous venons de voir que List et Roscher introduisaient l'historicisme dans la discussion économique. TAINÉ et DURKHEIM étaient en contact tant avec **l'hégélianisme** qu'avec le positivisme (Rosca, 1928). Des recherches de Thornstein VEBLEN, il semble selon Hayek qu'il n'y avait là qu'une résurgence des idées que les historicistes allemands avaient développées sous l'influence de Hegel et Comte.

Hayek veut souligner que nous vivons encore sous l'influence d'idées vieilles de plus d'un siècle. Tout comme ce que pensaient Hume et Voltaire, A. **Smith** et Kant, a promu le libéralisme du 19^{ème} siècle, les idées de Hegel, Comte, Feuerbach et Marx ont façonné le totalitarisme du 20^{ème} (Hayek (1959) 1979: 287-288).

Que l'opinion de Hayek soit valable, cela est conforté par le fait que l'historisme progresse encore au 20^{ème} siècle. En effet:

a) L'historisme (historicisme) est présent par l'Ecole de Francfort, avec notamment MARCUSE et HABERMAS. Les écrivains modernes qui interprétèrent l'enseignement de Marx, ont accentué les éléments d'historisme présents dans sa pensée ; un historisme enraciné en même temps dans la philosophie **hégélienne**, et qui rejette la neutralité de la monnaie - propagée par les historistes classiques et les positivistes classiques.

b) Ensuite il convient de signaler le **structuralisme** français des Annales, qui fut une tentative sérieuse pour unifier les éléments importants des traditions positiviste et historiste. Ce groupe essaya d'élargir - plus radicalement encore que Max WEBER ou les Marxistes - le champ d'action de l'historien à tous les

aspects de la vie des hommes, et d'étudier toutes les civilisations. Max WEBER consolidait le positivisme des valeurs, inhérent à la tradition historiciste (27)

c) Le positivisme du 20ème siècle a été représenté par les membres du Wiener Kreis (**Cercle** de Vienne) sous la direction de Moritz SCHLICK. Dans les années vingt et trente, ce cercle influent comptait parmi ses adhérents Hans Hahn, Otto Neurath, Rudolf Carnap et H. Feigl. Bien qu'il fût très admiré par les membres, Wittgenstein n'en a jamais fait partie et n'a participé à aucune réunion. Le décès de Moritz Schlick entraîna la dislocation du Cercle.

A Berlin exista un groupe dirigé par Hans REICHENBACH, qui - exactement comme Carnap - **avait** une formation en sciences naturelles et en mathématiques. Philip Franck, Kurt Grellig et C.G.Hempel en étaient membres, ainsi que Richard von Mises, mathématicien et aérodynamicien, philosophe positiviste, frère cadet de Ludwig von Mises.

2.5. Influence de Hayek dans les milieux politico-économiques

Cette influence a été très grande. Son **œuvre** a considérablement influé sur l'histoire économique, la philosophie politique et la science politique; elle a intéressé les étudiants en Droit, en méthodologie scientifique et même en psychologie. Mais tout cela reste d'une importance secondaire par rapport au rôle qu'a assumé Hayek pour renforcer les fondements moraux et intellectuels d'une société libre.

Nombreux sont les auteurs qui se sont inspirés de Hayek, ou ont été encouragés, par la clarté de ses exposés, à approfondir le sens des exigences d'une société libre (**Machlup, 1977, XII**). Hayek a personnellement fourni un outil précieux pour cette œuvre, en créant la Société du Mont Pèlerin en avril 1947.

C'est à son initiative qu'un groupe de 39 personnalités - économistes, philosophes, juristes, historiens, politologues, critiques littéraires et journalistes - s'est rassemblé pour échanger des idées sur la nature d'une société libre, les dangers qu'elle court, et sur les moyens à employer pour son renforcement **intellectuel**. Le succès de cette réunion fut si grand que l'on décida immédiatement de se rencontrer périodiquement. L'on doit beaucoup à Hayek pour avoir non seulement fondé la Société du Mont Pèlerin, mais aussi assuré sa longévité et sa vitalité; il en fut le premier président, le resta pendant douze ans, puis devint président l'honneur en 1960.

Le programme de la Société était explicite et fut publié en même temps que la déclaration **d'objectifs**. Les membres constataient que des conditions vitales de la civilisation étaient menacées ; ils se disaient certains que les sauvegardes de la dignité humaine et de la liberté avaient disparu; que la position de l'individu et des groupements spontanés était graduellement sapée par des pouvoirs de plus en plus envahissants et arbitraires. Cette situation fut imputée au fait que l'historicisme niait les critères absolus de la morale, tandis que se répandaient des théories diverses qui mettaient en doute la désirabilité de la suprématie du Droit (**Rule of Law**). **Finalement**, l'on constata qu'il n'y avait plus de foi en la propriété particulière et la libre concurrence de marché (Machlup, 1977: XIII). Il fut convenu que la Société du Mont Pèlerin n'adhérerait à aucun parti politique, et ne ferait pas de propagande

Plusieurs membres ont rendu hommage à Hayek et à son œuvre dans *Essays on Hayek*. Deux d'entre

eux, Fritz Machlup et Milton Friedman, étaient présents à la fondation. Comme enseignant universitaire, Hayek a imprimé son sceau sur les jeunes esprits, dans au moins cinq pays : Autriche, Angleterre, Etats-Unis, Hollande et Japon. (Streissler, 1969: XII).

Deux autres ouvrages ont été écrits en témoignage de cette influence : *Roads to Freedom* salue le combat mené pendant toute son existence par Hayek, pour défendre la liberté (Streissler, 1969). Dans le compte-rendu de la séance de jubilé pour son 80ème anniversaire, tenue à la Faculté des sciences économiques de Fribourg, figurent les essais, entre autres, de Christian Watrin, Karl Brandt, Claus Peter Krause.

Faute de pouvoir en ce chapitre évoquer d'autres hommages importants, citons simplement : aux Etats-Unis James Buchanan, Gottfried Haberler, Georg Halm et Gordon Tullock - en France Jacques Rueff et Philippe Nemo - en Grande-Bretagne Peter Bauer, Frank Paish - en Suisse Friedrich Lutz - en Allemagne Günther Schmolders...

Résumé du Chapitre 2

En fait, les théories de Hayek rassemblent et condensent les acquis de ses prédécesseurs ; mais il apporte en outre des concepts nouveaux. Par exemple, en analysant le rationalisme, il souligne que son défaut radical est de méconnaître les limites de la raison humaine; ou dans *La Route de la Servitude*, (que nous ne commentons pas en ce livre) : qu'il y a peu de différence (intellectuelle) entre le communisme et le fascisme, en ceci que les deux doctrines ont leurs racines dans une mentalité collectiviste, anti-individualiste. Contre cette mentalité, contre le collectivisme et l'anti-individualisme, Hayek a livré d'incessants combats.

Ensuite, Hayek a entrepris de montrer que **l'hégélianisme** et le positivisme ont beaucoup plus de points communs qu'on ne le pense généralement. Toutefois, de Jong a établi que Marx, dans ses théories, a réuni plusieurs éléments de la philosophie allemande (dialectique de Hegel) - de la sociologie française avec son interprétation de l'histoire (évolutionnisme de Comte) - et de l'économie anglaise (Ricardo) (de Jong, 1953 II:27-28).

L'un des plus importants sujets que Hayek ait traités est la méthodologie. **Inspiré** entre autres par Menger qui a profondément élaboré cette branche de la science, Hayek n'a pas seulement montré que la science sociale ne doit pas être abordée avec les méthodes des sciences de la nature ; il ajoute qu'elle doit décrire des actions d'individus et non de groupes. En outre, il importe de commencer par la position d'un problème. C'est là prendre le contre-pied des partisans de la méthode inductive. Cela peut paraître un point de théorie pure, mais dans la pratique, les conséquences diffèrent considérablement.

Si dans l'approche scientifique l'on part de l'individu, le résultat final ne peut être le même que si l'on considère la société comme un donné objectif. Dans ce dernier cas, l'on pense savoir comment la société devrait fonctionner et par conséquent il faut poser des directives strictes et rigides. Si au rebours l'on place au centre l'individu, avec son penchant à changer de plans, la nécessité de l'influencer d'en-haut (par quelque autorité) devient beaucoup moins **impérieuse**.

En outre, Hayek a eu le souci constant de structurer sa conception de la liberté, et d'en étendre

l'application théorique aux diverses branches de la science, afin d'en présenter un ensemble cohérent.

NOTES sur le Chapitre II

Note n°9. p.18

(32)

Mandeville (1714) 1970: 77 suiv. Une autre étude sur Mandeville vaut la peine de s'y référer :
Sackman, 1897

Note n°10 p.20

(34)

Hayek (1967b: 84,98 et 107 (notes citant Locke (1690) 1954:111

Note n°11 p.20

(34)

Hume (1739-1740) 1964 II 258 suiv. et Hayek, 1967b, 106-122, **spécialement** 112 et 113 Voir également au présent chapitre p.31 (54 de l'imprimé néerlandais) et Sabine, **1961**: 605.

Note n°12 p.21

(35)

Hayek, **1967b**; 225-226 et de Tocqueville, 1835-1840 III, Livre IV, chapitre vi "Quelle espèce de despotisme les nations ont à craindre".

Note n°13 p.21

(36)

voir ci-après, p.31 (53-54 de l'imprimé). Popper attire aussi l'attention sur cette opinion de Lord Acton, dans : Popper, **1969: 191 et 194**. Acton avait formulé cet avis dans sa conférence inaugurale de 1895:63

Note n°14 p.21

(37)

Hoffman, **1974, IV: 86 et 89**. Aussi Feigl, 1974 III:547. Feigl fut l'initiateur du Minnesota Center, prolongement du Wiener Kreis aux Etats-Unis.

Note n°15 p.22

(38)

La thèse de Hayek sur la division de la connaissance dans la société était, pensait-il, une addition essentielle à la théorie d'Adam Smith sur la division du travail (**Barry**, 1979:11)

Note n°16 p.23

(39)

Hayek1978a:267-269. Adam Smith, tout en reconnaissant que Mandeville avait occupé une position de précurseur quant à sa défense et illustration de la liberté économique, s'élevait cependant (**dans** sa

Theory of Moral Sentiments de **1759**) contre la Thèse de Mandeville que "les vices privés font l'avantage du public".

Note n°17 p.25

(42)

Seligman, **1962**: 8 suiv. et de Jong, **1953**, II: 28-29 et 122-123. Schmoller formulait sa méthode scientifique comme ceci : Nous entendons par observation scientifique d'un phénomène, celle qui (souvent par le même observateur ou plusieurs différents) de façon répétée donne toujours un même résultat; ce par quoi l'influence, l'illusion et l'opinion sont écartées au maximum possible. Une telle observation manifeste une réalité historique objective. Il faut que cette observation possède une valeur objective, une exactitude exhaustive, une cohérence extensive (Schmoller, 1900:101).

Note n°18 p 27

(47)

Hayek (1959) 1979:8. Précédemment publié en forme d'article, sous le titre de *The Counterrevolution of Science* (1941) et en livre en 1952 (allemand en 1959) Popper (1980) définissait le scientisme comme ceci : "La tâche de la science est de prévoir. Par conséquent celle des sciences sociales doit être de faire des prévisions historiques " (Popper (1945) 1980 I, **286**). Il a discuté cet argument, entre autres, dans *The Poverty of Historicism*; mais il ne niait pas que les sciences sociales puissent avoir les mêmes méthodes que celles de la nature (**voir** Popper (1944-1945) 1964: 60.)

Note n°19 p.29

(51)

Heussi 1932:18 Pour les diverses définitions de l'historisme (ou historicisme) voir **aussi** Heussi 1932:6, et Popper (1944--1945)1961:17

Note n°20 p.31

(54)

Abbagnano dans *Positivism* (Encyclopedia of Philosophy VI: **414-419**). Fouillée 1896: 2 mentionne: Descartes, **Condorcet**, Turgot et Saint-Simon.

Note n°21 p.32

(57)

Merz, **1914**, 1896, 481 suiv.. et 501-503. Fouillée, **1876**: 286 et 366. Whittaker, 1934: 7-9. Troeltsch, **1922**: 408; ainsi que Némó 1988: 431

Note n°22 p.32

(57)

Troeltsch, 1922:241, et Hayek (1959) 1979: 353

Note n°23 p.33

(57)

Hayek (1959) :284 suiv 123-129. voir aussi Hayek, **1978a**: 3 -22 particulièrement 5-6.

Note n°24 p33

(57)

Comte (1830-1842) (1968-1971) :157; et Hegel (1832-1845) 1986; XII: 57. Le texte allemand de Hegel est : Notwendig ist das Vernunftige als das Substantielle, und frei sind wir, in dem wir es als Gesetz anerkennen und ihm als Substanz unseres eigenen Wesens folgen: der objective und der subjective Wille sind ausgesöhnt und ein und dasselbe ungetrübte Ganze.

Note n° 25 p.33

(57)

Meyerson, (1921), 1927 III: 462-463; et Popper (1945) 1980 II: 40.

Note n°26 p.33

(58)

Lettre de John Stuart Mill à Harriet Mill, Rome, 15 janvier 1885 : "Presque tous les projets de réforme sociale en ces jours sont en réalité liberticides - et ceux de Comte en particulier"

Note n°27 p.34

(58)

Hayek, (1959) 1979: 281-282, avec citation d'une lettre de T. Carlyle à J.S. Mill, 12 Janvier 1833.

Note n°28 p.35

(60)

Iggers, 1973-1974 II: 463. Reynaud et Giddens (ed) 1978: 103 et **Giddens** (ed) 1978: 7 et 9.

Chapitre Trois

CONCEPTIONS POLITIQUES DE F. A. HAYEK

3. 1 Sources libérales des conceptions politiques de HAYEK

Remarquons d'abord qu'il n'existe pas de définition généralement acceptée du libéralisme. En 1975, D. J. MANNING, dans "*Liberalism*" (p. 142-143), en voyait la raison dans les trois obstacles que voici : le Libéralisme n'a pas été créé par un unique fondateur d'école - pourtant, il n'y a pas diverses sortes de libéralisme - enfin il n'y a pas, dans ce courant, de recherche cohérente et soutenue sur ses principes politiques.

Néanmoins, déjà en 1967, HAYEK dans *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, exposait en détail (160-177) ce qu'étaient, à son avis, les principes d'un ordre libéral ; nous en parlerons dans ce chapitre-ci et le suivant. Et dès 1946, il avait analysé la différence capitale entre l'individualisme qu'il tient pour véritable, et le faux - d'où découle analogiquement la différence entre d'une part, le libéralisme tel qu'il se développa en Angleterre au temps des Whigs dans la seconde moitié du 17ème siècle, lequel s'inspira notamment de David HUME et Adam SMITH - puis servit de fondement à la tradition politique américaine - et d'autre part le libéralisme dont les racines tiennent aux traditions politiques de l'Europe continentale, notamment de la France.

Le premier de ces courants entend par libéralisme un souhaitable ordre politique qui protège la liberté individuelle par la prééminence du Droit. Le second courant a interprété le libéralisme dans l'esprit d'un rationalisme "constructiviste", où les phénomènes culturels sont plutôt considérés comme le fruit d'une élaboration consciemment conduite ; c'est cette sorte de libéralisme qui a débouché sur un idéal de pouvoir illimité de la majorité. C'est la tradition de VOLTAIRE, ROUSSEAU, CONDORCET, et de la Révolution Française, qui furent les avant-coureurs du socialisme moderne (HAYEK 1967 b.: 160).

Le libéralisme qu'a en vue HAYEK s'enracine donc dans la pensée des écrivains anglais susnommés, et dans les idéaux d'Alexis de TOCQUEVILLE, de Benjamin CONSTANT, d'Emmanuel KANT et de Friedrich von SCHILLER ; ce libéralisme se fonde sur une interprétation évolutionniste des phénomènes observables de la civilisation et de l'esprit humain, et sur l'intuition des limites auxquelles se heurtent les capacités de la raison. Il ne s'agit donc pas d'une construction théorique ; ce n'est qu'après avoir constaté le fait que la plus grande liberté personnelle dont jouissait un Anglais au 18ème siècle avait favorisé un progrès matériel sans précédent, que des efforts furent entrepris pour dégager un système théorique cohérent concernant le libéralisme.

Ainsi, d'après Hayek, l'idée centrale du libéralisme consiste en ceci, que sous la pression de règles générales de comportement, qui assurent aux personnes la liberté de disposition de leur propriété, apparaît un ordre spontané des activités humaines, avec une variété et une complexité beaucoup plus grandes que l'on n'eût jamais pu en obtenir par une organisation contraignante préconçue. Par conséquent, dans un ordre politique vraiment libéral, il y aura lieu d'assurer une limitation des activités gouvernementales, ce qui implique l'imposition à tous de règles universelles de juste conduite (Universal Rules of Just Conduct). C'est le "gouvernement limité", diamétralement opposé au "gouvernement **illimité**" d'un Etat totalitaire.

Cette opposition entre d'une part un ordre spontané fondé sur les règles abstraites qui laissent les individus libres d'employer leurs connaissances propres à la poursuite de leurs propres objectifs, et d'autre part une organisation fondée sur des commandements (dans un Etat totalitaire), est d'une importance capitale pour comprendre les principes d'une société libre (HAYEK 1967b. : 162-163), que Hayek appelle aussi **nomocratie** (régie par des lois), système inverse de la *téléocratie* (dominée par des buts assignés)

Selon HAYEK, il ne fait aucun doute que notre civilisation actuelle a été créée et développée par le commerce, et non pas par l'intervention impérieuse d'une autorité dominatrice. A l'appui de sa conviction il invoque l'exemple de la Chine qui, scientifiquement et techniquement bien plus avancée alors que l'Europe, disposait au XIIème siècle de plus de dix puits de pétrole sur une boucle de la rivière **Po**; ce pays tomba plus tard dans la stagnation - et le dû aux intrusions du pouvoir, mais non pas ses anciennes avancées.

Inversement, l'Europe du Moyen Age a connu son développement culturel, vraisemblablement en raison de l'anarchie politique qui y régnait. C'est ainsi notamment, d'après BAECHLER (1975, p. 77), que s'explique l'extraordinaire prospérité des républiques marchandes de l'Italie du Nord, et des Pays-Bas. HAYEK se réfère aussi à MONTESQUIEU écrivant que le commerce et la civilisation avaient éduqué aux bonnes manières les barbares du Nord européen. Il en déduit que l'apogée d'un Etat puissant ne marque pas aussi celui d'un épanouissement culturel, même s'il en a souvent marqué la fin (HAYEK, 1988: 33).

Hayek souligne aussi le fait caractéristique, que les érudits et les philosophes se sont rarement intéressés aux causes et à la durable vitalité de nos sociétés pluralistes, ni aux conséquences qu'aurait l'abandon des traditions qui ont engendré et protégé cet ordre socio-politique (Hayek, 1988: 62).

Le commerce mondial (reposant sur le droit de posséder et d'échanger) a créé un macro-ordre ou ordre extensif, spontané, dans le cadre duquel les organisations délibérées jouent un rôle très important ; l'évolution du droit individualiste a rendu possible l'existence d'associations volontaires sans pouvoir de contrainte, telles que les entreprises, parallèlement aux libres transactions entre personnes privées. Nous devons apprendre à vivre simultanément dans ce "macrocosme" et dans le chevauchement des "microcosmes" (tels que nos familles), sans prétendre appliquer les règles de l'ordre étendu aux groupes plus restreints, ni inversement (La Présomption Fatale, P. U. F. 1993, p. 28 et 53).

HAYEK ajoute encore un aspect en faveur de la société pluraliste : s'il y a sur terre des hommes si nombreux, c'est que l'économie de marché leur a permis de subsister. Ceux du Tiers Monde sont, selon lui, tout à fait aptes à saisir les possibilités que leur présente la société pluraliste, encore qu'une majorité d'entre eux aient à gagner leur vie et habiter dans des quartiers délabrés (Hayek 1988, 134). BUCHANAN a jugé cet argument très fort (1988/1989, 6ème partie, n°2).

Dans une société libre, il faudra d'autres institutions que dans une société qui ne l'est pas, à l'égard de la liberté, de l'étendue du domaine des lois (Rule of Law), de la justice sociale, du travail ou du marché. Tous ces points sont traités de façon très concise dans ses *Studies* citées ci-dessus (4) et dans des

travaux ultérieurs. L'on peut en outre diviser le libéralisme de Hayek en : économique, et politique. C'est le second que nous étudierons dans le prochain chapitre, avec ses caractéristiques : individualisme, et formes d'Etat compatibles avec la liberté. Le premier sera étudié avec le marché et la fonction d'entrepreneur.

3. 2 Libéralisme politique de F. A. HAYEK (n. 1)

C'est principalement de sa conception du libéralisme politique que Hayek traite dans les ouvrages suivants : *The Road to Serfdom* (1944) - *Individualism true and false* (1948) - *The Constitution of Liberty* (1960) - *Studies in Philosophy, Politics and Economics* (1967)- tout comme dans les trois volumes de *Law, Legislation and Liberty* (1973-1979). Il a constamment porté beaucoup d'attention à l'individualisme, à la liberté et au concept de l'Etat de Droit, dans la sphère duquel, à son avis, la liberté doit nécessairement se situer.

Pendant les deux siècles écoulés entre l'effritement de l'absolutisme monarchique et l'avènement d'une démocratie à pouvoir illimité, les régimes constitutionnels se sont employés à limiter le domaine d'action de tous les organes gouvernementaux. Pour atteindre ce but, il fallait faire respecter les principes suivants : séparation des pouvoirs, suprématie du Droit (Rule of Law), légalité des procédés de gouvernement, distinction entre droit privé et droit public, et autorité de la jurisprudence. C'est là ce que Hayek entend par "gouvernement limité".

Ces règles devaient toutes servir à préciser les conditions sous lesquelles il serait loisible d'exercer une coercition sur des citoyens ; celle-ci ne devait être autorisée que dans les cas où il s'agirait de l'intérêt général ; de plus la coercition devait être exercée conformément à des règles générales applicables à tous indifféremment. Tous ces grands principes libéraux sont maintenant repoussés au second plan ; on a commencé à les négliger et presque à les oublier, lorsque l'on s'est mis à croire que le contrôle du pouvoir par les procédures démocratiques rendait superflues les autres précautions contre les abus. Et surtout, le contenu spécifique de la "loi" s'est trouvé déformé, ce qui transformait du même coup le sens des anciens principes (n. 2).

La distinction entre libéralisme et démocratie prend toute son importance lorsque l'on voit que le libéralisme est une des doctrines politiques qui bornent le domaine et les finalités de l'autorité qui administre le pays, tandis que la démocratie ne les définit nullement, n'étant qu'une méthode d'attribution de cette autorité. Le libéralisme vise à établir un "gouvernement limité", donc à pouvoirs bornés. Le danger qui menace la démocratie - si elle est mal maniée - c'est de dérailler.

L'institution décisive, pour le démocrate doctrinaire, est la souveraineté populaire ; cela implique que la règle majoritaire (*majority rule*) est inconditionnelle et ne peut être cantonnée. Ainsi l'idéal de la démocratie, originellement vouée à exclure tout pouvoir arbitraire, devient la légitimation d'un nouveau pouvoir arbitraire. L'on a d'ailleurs effectivement dit que - puisque le pouvoir est aux mains du peuple - il n'est nullement besoin de le borner (n. 3). Lorsque l'on pose en principe qu'en démocratie, est justifié tout ce que décide la majorité, la démocratie dégénère en **démagogie** (n. 4).

Ce que l'on reproche à cette démocratie-là, ce n'est pas que les gouvernants appuient l'opinion de la majorité, ce sur quoi tout le monde est d'accord, mais qu'ils soient contraints de servir les diverses

exigences de groupes sectoriels (Hayek, 1973-1979 III : 99). Car le pouvoir de la majorité découle des principes que la minorité accepte aussi ; c'est ce qui fixe les limites de son pouvoir. La démocratie a tout autant que les autres systèmes, besoin de garanties institutionnelles qui protègent la liberté. Ce n'est pas à dire que la démocratie s'identifie au "gouvernement illimité" ; mais pour qu'elle ait la nature d'un moyen plutôt que d'une fin en soi, il faut bien que des limites lui soient assignées à la lumière des objectifs que nous souhaitons atteindre.

Rappelons tout d'abord que la démocratie est le seul procédé imaginé jusqu'ici, permettant à des changements d'intervenir pacifiquement. Ensuite, que la démocratie est une protection importante pour la liberté individuelle ; mais le fait que les perspectives pour cette dernière soient plus favorables en démocratie que dans les autres régimes, ne signifie pas que ces perspectives soient nécessairement assurées : elles dépendent surtout de l'intention de la majorité de les voir réalisées.

Un troisième argument repose sur l'effet qu'ont des institutions démocratiques sur le niveau général d'intelligence des affaires publiques ; à cet égard, la démocratie est surtout une méthode de formation de l'opinion. Lorsqu'une proportion élevée de la population participe à cette formation, cela produit une grande variété de personnes susceptibles d'être choisies pour gouverner. Tout autant que la liberté, les avantages de la démocratie ne peuvent devenir visibles que sur la longue durée (Hayek, 1960 : 107-109).

A propos de ces problèmes, Hayek introduit le terme *démarchie* (n. 5) pour récupérer le sens originel de l'idéal démocratique. Cela veut dire que la volonté de la majorité ne sera légitime et obligatoire aux yeux des autres citoyens, qu'à la condition que la majorité mérite leur confiance en s'engageant à se plier elle-même à une règle générale établie. Ainsi se réaliserait l'idéal d'*isonomie*, signifiant que tous sont soumis aux mêmes lois.

Comme Hayek constatait le recul continu des idéaux du libéralisme tels que séparation des pouvoirs, prééminence de la loi, distinction entre droit privé et droit public, il exposa ses idées sur une constitution idéale, dans le chapitre 17 de *Law, Legislation and Liberty* (Hayek 1973-1979 III : 105-127.)Il suggéra de ne plus laisser les pouvoirs législatif et **exécutif** aux mains d'une seule et même institution (telle que le Congrès aux U. S. A) mais de répartir ces attributions entre deux assemblées, l'une **légiférante** et l'autre gouvernementale. Ainsi pourrait s'exercer un contrôle effectif, au niveau d'un organe aux responsabilités équilibrées; car il importe de le souligner, la composition des deux assemblées serait différente, de même que la durée de leurs mandats (Hayek 1973-1979 III : 112). **Ceci** afin que le législateur ne soit pas amené à formuler des lois conformes aux souhaits des gouvernants poursuivant certains objectifs, ce qui équivaldrait à n'avoir qu'une seule assemblée

Dans la même intention, Hayek pensait qu'il conviendrait de composer le Législatif d'élus âgés de 45 à 60 ans ; et pour que ses membres ne soient pas dans la dépendance d'un parti, ni inquiets de leur sort à l'expiration de leur mandat, celui-ci durerait 15 ans et ils ne seraient pas rééligibles. Hayek voyait dans un tel système d'intéressantes possibilités pour le développement des institutions démocratiques (Hayek, 1973-1979 III : 113 et 117). L'assemblée gouvernementale serait tenue par des règles de procédure définies dans la Constitution et complétées par la législative ; tandis que cette dernière serait régie, et ses pouvoirs définis, uniquement par la Constitution.

De la sorte, l'assemblée légiférante représenterait l'opinion des électeurs quant au caractère juste ou non des décisions gouvernementales. L'assemblée gouvernante serait guidée par la volonté du peuple

relativement aux objectifs à poursuivre, dans le cadre des règles posées par l'organe législatif (Hayek, 1973-1979 III : 104) S'il advenait un conflit de compétence entre les deux assemblées, une Cour spéciale pourrait être appelée à trancher (Hayek, 1973-1979, III : 121). En ce qui concerne le financement du système, le législateur devrait fixer les règles générales de la fiscalité, tandis que l'organe exécutif déciderait de la répartition des ressources entre les objectifs retenus (Hayek, 1973-1979 III : 126). Dans cette esquisse des structures politiques la différence est fortement marquée entre, d'une part les règles de comportement obligatoires, établies par le législatif et que doivent respecter aussi bien les gouvernants que les citoyens, et d'autre part les règles d'organisation et de fonctionnement de l'autorité elle-même qui, dans le cadre de la loi, seront édictées par le pouvoir exécutif (Hayek, 1973-1979 III : 120).

Après le dernier chapitre de *La Constitution*, Hayek explique pourquoi il ne se range pas parmi les Conservateurs "*Why I am not a Conservative*" (Hayek, 1960 : 394-411). C'est que le conservatisme est une attitude - non seulement en fait de législation mais très générale - de méfiance envers les changements radicaux : attitude inverse de celle du libéralisme, qui repousse l'immobilisme et est animé de confiance et de courage. Les Conservateurs ne savent pas entreprendre des innovations, comme le font les libéraux. Et cela surtout dans le domaine économique, où les forces auto-régulatrices du marché opèrent les adaptations nécessaires, devant des circonstances changeantes - sans que **personne ne puisse**, dans un cas particulier, prédire comment les choses se passeront concrètement.

Cette anxiété devant les incontrôlables forces sociales est étroitement associée avec deux autres aspects courants du conservatisme : ses partisans sont fortement enclins à préférer le pouvoir, et ne comprennent guère les lois du marché Leur premier souci est de ne pas affaiblir l'autorité établie, plutôt que de l'enfermer dans des limites connues. Tout cela est difficile à concilier avec l'amour de la liberté. Le conservateur estime qu'aussi longtemps que le gouvernement est exercé par des gens dignes de confiance, il ne faut pas les entraver par des règles strictes. Exactement comme les socialistes, il se préoccupe moins de la façon dont le gouvernement doit être limité, que de savoir qui l'exercera ; comme eux encore, il s'estime appelé à imposer ses propres valeurs aux autres hommes.

Ce défaut de principes politiques (il ne manque pas cependant de convictions morales) le rend inapte à travailler avec d'autres personnes dont les opinions morales diffèrent des siennes, en vue d'un ordre politique où les uns et les autres pourraient adhérer librement à leurs convictions. C'est pourtant la reconnaissance de tels principes qui permettrait de vivre ensemble avec des opinions diverses, et donc de construire une société libre comportant le minimum de coercitions.

Le conservateur souhaite en outre que la majorité protège le statut social des gens que lui-même respecte, tandis que le libéral n'éprouve pas de révérence pour les valeurs longuement établies, et estime que ces élites doivent avant tout se qualifier par leur capacité à garder leur prestige, et sont soumises tout comme les autres aux règles communes.

Étroitement liée à cette mentalité du Conservateur est son attitude à l'égard de la démocratie. Il se comporte comme si tout ce qu'il y a de mauvais dans notre temps était dû à la démocratie ; alors que nous souffrons essentiellement du caractère illimité de l'action gouvernementale (unlimited government); d'où il faut déduire que personne n'est qualifié pour exercer un pouvoir sans bornes. Ajoutons que non seulement les Conservateurs ne comprennent guère les forces économiques, mais

encore ont fréquemment jeté le discrédit sur la libre entreprise. Ils se sont certes élevés contre des mesures collectivisantes dans le domaine industriel, de sorte qu'ils se sont trouvés alliés en cela avec les libéraux, mais en même temps ils se sont montrés protectionnistes - surtout à propos des productions des régions rurales (Hayek, 1960 : 398-404).

Enfin, les Conservateurs sont nationalistes ; ce qui paraît contradictoire, puisque simultanément ils sont fréquemment assimilés aux impérialistes. Plus quelqu'un déteste l'étranger et considère son propre mode de vie comme supérieur, plus aussi il est enclin à se sentir le devoir "d'amener ces gens à la civilisation", non pas comme l'entendent les libéraux par un paisible processus d'échanges, mais en leur assurant "les bienfaits d'un gouvernement efficace". Il est remarquable qu'en ces questions les conservateurs se trouvent du même bord que les socialistes contre les libéraux - non seulement en Grande-Bretagne où les Webb et Fabians, au 19^{ème} siècle, furent des impérialistes affichés, mais également en Allemagne où socialisme et expansion coloniale allèrent de pair, et même aux Etats-Unis (Hayek, 1960 : 405-406).

Il est assez frappant aussi de constater que jusqu'à l'apparition du socialisme, les adversaires des Conservateurs furent les Libéraux (Hayek, 1960 : 397). Ceci nous amène aux paragraphes suivants, concernant les éléments qui, selon Hayek, constituent la charpente d'une société libre : individualisme, liberté, identification entre la liberté personnelle et la liberté économique, et en particulier l'appropriation des biens et du travail individuels, comme base de l'ordre économique.

3. 3. Le véritable individualisme, et le faux.

Pour comprendre plus nettement l'individualisme que préconise HAYEK, il est utile de mettre en lumière la perspective dans laquelle il a étudié ces notions. C'est dès les années trente qu'il commença à publier ses travaux (*Collectivist Economic Planning*), mais la période pendant laquelle il s'est mis à beaucoup produire se situe pendant et après la seconde Guerre Mondiale. Ce qui le préoccupait le plus, et l'inquiétait, c'était la difficulté de sauvegarder l'acquis si précieux de la liberté individuelle, déjà fortement réduite en temps de guerre.

Il considérait la liberté comme l'un des éléments essentiels de l'individualisme, de même que le respect de la vie privée, la faculté de développement personnel, l'autonomie de la personne humaine. en tant que valeur suprême. Pour lui, la liberté ne faisait pas seulement partie intégrante de l'individualisme : elle était la source et la condition indispensable de toutes les valeurs pour l'individu (n. 6) Il luttait pour protéger à la fois la liberté et l'individualisme.

Hayek n'était pas seul dans ce **camp**: d'autres **personnalités** marquantes de la politique et de la pensée avaient le même souci, mais ils projetaient pour l'après-guerre de planifier la société selon un modèle socialiste. Cette orientation prédominait surtout en Grande-Bretagne, où Hayek habita pendant le conflit. C'était à ce genre de socialistes qu'il voulait surtout faire reconnaître le danger que comporte une telle "société modèle". Comme moyen de salut pour la liberté et pour l'individualisme, il envisageait précisément le véritable libéralisme, et l'individualisme "vrai" (*true*). Ses démonstrations et ses trouvailles l'ont porté au premier plan, avec *Freedom and the Economic System* (1939), *The Road to Serfdom* (1944) et *Individualism true and false* (1946). Bien d'autres ouvrages sont sortis de ses

mains par la suite.

Voici comment il définit l'individualisme : "C'est en première instance une théorie de la société, un effort pour comprendre quelles forces déterminent et conditionnent la vie en société ; en deuxième instance seulement, une prise de position politique que l'on peut déduire de cette conception de la société. Admettre cela doit suffire à dissiper la plus sottise de toutes les erreurs répandues : l'idée que l'individualisme part de l'hypothèse erronée qu'il n'y a que des individus isolés, alors qu'il s'agit d'hommes dont la nature et l'entière existence sont façonnées par la vie en société. S'il en était ainsi de l'individualisme, il ne nous fournirait aucun apport à la compréhension de la société.

L'attitude fondamentale de l'individualisme est assurément toute différente. Elle considère qu'il n'y a qu'un seul moyen de comprendre ce qui se passe dans la société : c'est de comprendre d'abord le comportement des individus, dont les actes affectent leurs semblables et qui sont affectés par les actes de leurs semblables (**Hayek, 1952c: 15**). L'individualisme véritable prend ainsi pour point de départ l'homme individuel. Cela ne veut pas dire que l'homme soit, ni doive être, égoïste ; mais simplement qu'il faut commencer par constater que notre imagination limitée ne nous permet de saisir, dans notre schéma de préférences, qu'un très mince secteur de la totalité des besoins de la société. Dans ces jugements de choix, la décision peut ainsi varier d'un individu à l'autre.

L'individualiste en déduit qu'il lui est loisible, dans une marge restreinte, de choisir ce qui lui convient (Hayek (1945 c) 1976 d : 71). **Chacun** décide de ses choix et objectifs en première et dernière instance, parce que seul l'individu se trouve au centre du monde connaissable pour lui. Il se dirige de même à l'égard de ses semblables. Certes les rapports sociaux ont aussi leur place, mais seulement dans les domaines où l'accord est fait sur les objectifs communs ; il n'y a rien de nécessaire à ce que l'intérêt collectif coïncide avec l'individuel.

Ainsi qu'il a été exposé au chapitre 2, Hayek s'est inspiré dans cet ordre d'idées des écrivains anglais du 18ème siècle et de certains du 19ème (n. 7). Selon lui, cet individualisme "anglais" est en désaccord aigu avec les Lumières adoptées en France, dérivées du rationalisme cartésien : les Encyclopédistes et Rousseau, les Physiocrates et Condorcet en sont les représentants (n. 8).

L'individualisme de Jean-Jacques ROUSSEAU ne se rattache pas à l'individualisme "vrai", en ce qu'il a entrepris, dans son *Contrat Social*, d'harmoniser la liberté - qu'il vénère - avec le pouvoir souverain, en assimilant les deux. Comme l'a fait remarquer G. H. SABINE, le "contrat" de Rousseau n'avait rien à voir avec les droits et pouvoirs de l'autorité, parce que celle-ci n'intervenait que comme intermédiaire entre les personnes, ce qui la privait de tout pouvoir indépendant ; elle ne pouvait donc être partie à un contrat (n. 9). Rousseau ne tenait pas pour opportun que dans une société il y eût place pour l'autonomie, alors qu'il l'attribuait à l'homme dans "l'état de nature". Il ne dresse pas de barrière juridique entre citoyen et citoyen, ni entre les citoyens et leur gouvernement ; et dans cette république idéale il n'y a pas de distinction nette entre la vie publique et la vie privée. En raison de telles positions, Rousseau est condamné comme ennemi du libéralisme, notamment par John Stuart MILL, Benjamin CONSTANT, Sir Henry MAINE, Sir Isaiah BERLIN et Jacob TALMON (n. 10) + (n. 10 bis).

L'individualisme des Physiocrates n'entre pas non plus dans celui que Hayek appelle le vrai. !. Ils ont concocté à partir du Droit naturel et du rationalisme la conviction que l'homme libre, indépendant,

guidé par des motifs rationnels, constitue la cheville ouvrière et la force motrice de la vie économique. Si l'autorité politique laissait entièrement le circuit social à la libre initiative des citoyens - guidés par un motif économique - il en résulterait, disaient-ils un état de choses idéal, ce qu'ils nommaient "L'Ordre Naturel". Ils étaient ainsi l'avant-garde du libéralisme économique, mais dans sa forme extrême (n. 11)

Mais de l'avis de RÖPKE, cet individualisme économique - issu du rationalisme - poussait trop loin le principe de concurrence, tel que le conçoit l'égoïsme du solitaire ; cela entraînait une cécité sociologique, un individualisme blâmable et destructeur de la société, **reléguant** "la question sociale au niveau d'un problème extra-économique et immatériel de structures industrielles" (n. 12). HAYEK considère le rationalisme constructiviste, principalement représenté par les Physiocrates, comme la source du socialisme et de la déviation absolutiste de la démocratie (n. 13).

A ce propos, Philippe NEMO parle du "constructivisme rationaliste " qui est "le **paradigme** ou programme consistant à bâtir les institutions sociales comme des produits fabriqués, en les mettant à plat sous le regard de l'intellect, avec l'ambition d'en faire les moyens adéquats de n'importe quelle fin sociale jugée désirable (Nemo, 1988 p. 26-27). Cela nous amène immédiatement à la différence que fait Hayek entre le vrai et le faux individualisme - un thème sur lequel il est souvent revenu.

3. 3 -A) L'individualisme défini par HAYEK

Il a pour la première fois formulé cette différence en 1948 dans son article *Wahrer und Falscher Individualismus*, repris en 1952 dans *Individualismus und Wirtschaftliche Ordnung* (**Individualisme** et Ordre économique), et développé en 1959 dans *Missbrauch und Verfall der Vernunft*. S'il y insiste ainsi, c'est qu'il entend témoigner contre le collectivisme et le socialisme, de même que contre le dédain que professaient les socialistes de ces années-là, envers le libéralisme du 19^{ème} siècle. L'individualisme authentique s'élève contre les théories sociales collectivistes qui prétendent pouvoir comprendre la société et les phénomènes semblables comme des entités sociales, des unités sui generis, qui existent indépendamment des individus qui les composent (Hayek, 1960 : 55-56, et Hayek 1952c 16-17).

Cette opposition entre, d'une part, la conception de l'ordre que nous rencontrons dans la vie des hommes en société, comme le résultat imprévu des transactions individuelles, et d'autre part la conviction que la totalité de l'ordre visible a sa source dans des plans préconçus - cette opposition constitue l'une des plus importantes contradictions entre l'individualisme vrai et le faux (: Hayek, 1952c : 17-18)

L'individualisme faux (ou erroné) conduit, selon Hayek, tout droit au collectivisme et au socialisme, parce qu'il est "rationaliste". Dans ce contexte, ce qualificatif veut plutôt désigner l'inverse de l'empirisme ; il serait avantageusement remplacé par "intellectualisme" - qu'emploie POPPER dans *The Open Society and its enemies* (n. 14). En fait, HAYEK est on ne peut plus éloigné de penser à un processus irrationnel. C'est précisément le sommet de la rationalité, que reconnaître les limites de la raison humaine (BARRY *Hayek's social and economic Philosophy* : 14). "Le fait que nous ne devons pas croire ce qui a été prouvé faux, n'implique pas que nous devons ne croire que ce qui a été prouvé

vrai" (Hayek, 1960: 64).

Ce n'est donc pas à dire que le rationalisme "en soi" conduise au collectivisme ; mais précisément que l'orgueil outrancier de la raison (sa "fatale présomption") est le responsable de la crise de la société. Ainsi que Hayek l'a fréquemment exprimé, il est sans doute tentant, mais risqué, voire dangereux, de se laisser entraîner par le rationalisme à réglementer les événements sociaux. Cela est séduisant, parce que les hommes ne veulent plus se soumettre à l'imprévu, au non-planifié (BECKER, 1965. 70). Ils souhaitent donc une direction consciente de la vie sociale, mais Hayek souligne que cela mène aux plans et l'on débouche encore sur un genre de socialisme.

L'on oublie trop facilement que les expressions "de façon consciente" ou "volontaire" n'ont de sens que lorsqu'elles se réfèrent à des personnes humaines, et donc que réclamer une direction consciente implique en réalité "direction par une certaine personne". En conséquence, c'est accepter d'être soumis à l'arbitraire d'un seul individu (Hayek, (1959) 1979 : 120). Or Hayek souligne à juste titre que nul ne peut prétendre savoir ce que contient "l'intérêt général", en d'autres termes ce que les autres gens qui vivent et agissent au sein de la même communauté souhaitent réellement et s'efforcent d'obtenir. Il évoque ainsi les limites que la nature fixe aux connaissances humaines, connaissances radicalement déterminantes pour la compréhension des besoins des gens qui vivent ensemble (Hayek, 1952c : 25).

Dans une société complexe, l'homme n'a pas d'autre choix que : s'adapter aux forces impersonnelles du marché, ou bien obéir aux ordres d'un supérieur. Lorsque l'on connaît la dure école du marché, l'on peut sans doute penser préférable d'être dirigé par une autre personne plus compétente. Mais l'on peut arriver tôt ou tard à constater que le marché offre au moins quelques occasions de trouver mieux, alors que la subordination à autrui n'en présente aucune ; et qu'il est encore préférable d'avoir le choix entre des possibilités désagréables, que d'être contraint à une seule (Hayek, 1952c : 38-39).

Dans ce dernier cas, ce ne sont pas seulement les possibilités de choix du subalterne qui sont restreintes, mais aussi l'ouverture d'esprit, et l'information, de ceux qui doivent fournir la "direction consciente" (Beschränktes Wissen). C'est précisément là le point crucial aux yeux de HAYEK : une société n'est supérieure à l'individu isolé, qu'à la condition que la liberté y soit garantie. Lorsqu'une société est opprimée, son intelligence se rétrécit aux dimensions de celle de l'unique personne qui la conduit. (Hayek 1952c 47-48). Le danger de cette situation réside en ce que les objectifs sont mis à l'ordre du jour pour des motifs de circonstance, du fait que le commandement direct impose un ordre social dans l'immédiat, tandis que l'individualisme véritable se traduit par une politique à long terme.

Dans ce contexte Hayek dénonce aussi l'hybris, l'orgueil téméraire du rationalisme et du collectivisme. Il s'agit d'une confiance mal fondée, portée au plus haut degré, dans le pouvoir de la raison individuelle, qui s'accompagne d'un mépris corrélatif pour tout ce qui n'est pas consciemment programmé et rationnellement compréhensible pour l'individu (Hayek, 1952c : 18, et Hayek (1959) 1979 : 126). La prétention à tout diriger, dans la méthode collectiviste, repose sur le postulat de sa capacité à envisager d'un bloc le processus de verbalisation des connaissances (depuis des siècles), et à utiliser la connaissance ainsi rassemblée, selon un schéma systématiquement élaboré.

Selon Hayek, la méthode collectiviste ainsi comprise conduit d'un seul mouvement au collectivisme politique. Bien que méthode collectiviste et collectivisme politique soient choses distinctes, il n'est pas

difficile de discerner comment la première mène au second, et que ce dernier serait privé de ses fondations, sans la méthode dont il procède. Si l'on ne prétendait que la raison d'un seul soit capable de peser toutes les intentions et toutes les connaissances de la société, voire de l'humanité, rien ne justifierait la conviction que ces intentions soient satisfaites au mieux par une direction consciente exercée du centre. Cela, raisonnant de façon cohérente, devrait aboutir à un système où tous les membres de la société soient réduits au rôle d'instruments d'un seul esprit qui les dirige, souverain ou bureau planificateur. L'autorité en question doit disposer du pouvoir absolu. Aucune restriction ne peut lui être opposée (n. 15).

Hayek nous met en garde contre le collectivisme, qui compte rendre tous les événements sociaux systématiquement rationalisés, planifiés et réglementés - ce qui finalement assujettirait tous les hommes au bon plaisir d'un guide unique ou d'un bureau planificateur, et réduirait à néant la liberté. Lui-même a vu ce drame se dérouler dans l'Allemagne nazie et dans l'Union Soviétique. Dans de telles situations, les hommes ne sont pas encadrés par des règles valables pour tous et des lois formelles : chaque structure sociale se trouve directement créée par des commandements sans appel. La route est alors ouverte à l'arbitraire et à la dictature.

La théorie de Hayek sur le rationalisme a des conséquences importantes pour la doctrine morale, car cette thèse de la limitation des connaissances humaines implique que l'on ne peut pas attendre des hommes qu'ils se reconnaissent des obligations morales envers la société globalement considérée ; non qu'ils soient incapables d'altruisme dans la mesure requise traditionnellement, mais parce que chacun ignore forcément en quoi de telles obligations globales consisteraient.

Cette thèse d'ordre philosophique concerne la forme sous laquelle la connaissance existe dans le monde, et la façon dont l'esprit acquiert cette connaissance ; d'où il découle qu'aucune connaissance économique ou autre, ne puisse être concentrée dans un seul cerveau ni une seule **institution (n. 16)**. Et la division croissante du travail scientifique augmente l'ignorance inévitable de l'individu sur son **ensemble (Hayek, 1960 : 26)**.

3. 3 -B Conséquences de l'individualisme "vrai"

HAYEK pose en contrepartie, qu'une première conséquence de l'individualisme authentique est que les hommes doivent accepter d'être exposés à l'imprévu, au non-programmé. A l'opposé de l'orgueil insensé de l'individualisme fourvoyé, il faut adopter l'humilité vis-à-vis des phénomènes impersonnels, anonymes, à travers lesquels les individus collaborent à des réalisations bien plus grandes que ce qu'eux-mêmes isolément auraient pu imaginer ou prévoir (Hayek 1952c : 18).

Hayek entend par là que les individus peuvent mener à bien, ensemble, davantage de réalisations que n'en peut effectuer une intelligence individuelle. En cela, Hayek se trouve confirmé par l'Histoire. Ce fut sans aucun plan préconçu, qu'avec l'avènement de la Renaissance, l'individualisme s'épanouit du même mouvement que le patrimoine politique et la floraison du commerce. Ces phénomènes étaient étroitement reliés au fait que l'organisation hiérarchique rigide des sociétés médiévales faisait place à une société où chaque personne aurait licence de façonner sa propre existence.

Nous l'avons déjà noté, Hayek affirme qu'il n'y a pas d'autre moyen de comprendre les phénomènes sociaux, que de commencer par comprendre le comportement de l'individu (Hayek, 1952c : 15). **Qu'il** ait voulu combattre la planification économique proprement dite s'explique par son expérience de ce qui se produisit avant et pendant la Seconde Guerre Mondiale. A cette époque et spécialement en Union soviétique une personne ou un bureau du Plan définissait ce que l'entière nation devait faire. Encore qu'en Europe occidentale le modèle soviétique ne pût pas être intégralement appliqué, c'était bien le souhait des socialistes d'alors, que de suivre le même chemin. Assurément, les choses ont changé après la guerre. Le débat pour ou contre la planification centrale sera retracé au chapitre 4, en même temps que nous parlerons de la division du travail, du choix de profession, et du problème du plein emploi.

Une deuxième conséquence de l'individualisme "vrai" peut être dégagée comme suit : partant de la limitation de ce que connaît une personne ou un petit groupe d'individus, l'individualisme déduit cette notion non moins importante, qu'il y a lieu de limiter aussi toutes les autres formes d'oppression ou violence. Dès lors que les hommes ne sont pas omniscients, conclut Hayek, il n'y a qu'une seule voie menant à la liberté de l'individu : le domaine dans lequel chaque personne doit être laissée maîtresse de ses décisions ; et ce domaine doit être délimité efficacement par des règles applicables à tous.

L'individualisme est hostile aux pressions qui peuvent être éventuellement exercées lorsque se forment des associations ou organisations - mais non à leur formation même. Il met simplement l'accent sur le caractère volontaire et spontané de la collaboration entre individus. Ce n'est pas parce que le vrai individualisme souhaite placer des bornes à la coercition, qu'il doive s'ensuivre l'anarchie ; il ne méconnaît pas le besoin d'y avoir recours, mais il insiste sur les frontières qu'il faut lui fixer (Hayek, **1952c**: 28-29). Il souhaite la cantonner là où elle est indispensable, c'est-à-dire pour protéger tout individu contre les empiétements d'autrui.

La plupart des philosophes qui préconisent l'individualisme paraissent être bien d'accord sur ce point, que des limites doivent être fermement opposées à la violence, et qu'il faut la réduire autant qu'il est possible - mais sur ce possible, ils ne donnent pas de précisions concrètes. Les expressions "protection de la vie, de la liberté et de la propriété" ne sont pas ici de grande portée, car elles ne permettent pas de repérer les cas où l'Etat doit intervenir ou s'abstenir. Pour que la philosophie de l'individualisme soit un guide pratique, elle doit nous mettre à même de distinguer les domaines qui sont du ressort de l'Etat et ceux qui ne le sont pas (Hayek, 1952 c : 29). Ici à nouveau apparaît la différence entre individualismes vrai et faux : le vrai développe la démarcation entre Etat et Société

C'est-à-dire notamment que pour l'individualisme vrai, la Société ne doit pas être envisagée comme compartimentée de telle sorte qu'il y ait d'un côté l'Etat et de l'autre l'individu - ce qui est le cas lorsque le pouvoir de décision est centralisé - mais qu'il existe entre les deux de multiples formes de coopération. D'où la reconnaissance en droit des institutions telles que la famille, de la collaboration en petites unités contractuelles, et de fédérations de groupes. Plus brièvement dit, une décentralisation du droit de décision. Alors que dans le collectivisme et le socialisme, dérivés du "faux individualisme" selon Hayek, il y a centralisation et concentration du pouvoir par l'Etat, le "vrai" se tourne vers les pouvoirs propres de la famille et des petites communautés.

D'ailleurs, les traditions et conventions jouent un grand rôle aussi dans la conception de Hayek (Hayek, 1952c. 36-37) ; il voit dans l'Etat " l'incarnation du pouvoir consciemment organisé et dirigé, mais qui

ne peut constituer qu'un petite partie de l'organisme bien plus vaste qu'est la société". Hayek se réfère à Lord ACTON et dit avec lui que " tout Etat dans lequel un objectif est proclamé but suprême de l'Etat - que ce soit la prépondérance d'une classe, la sûreté ou la puissance de la patrie, ou le plus grand bonheur du plus grand nombre, ou la diffusion d'une idée spéculative - deviendra inéluctablement un Etat absolutiste (ACTON, (1862) 1907 : 288).

La troisième conséquence est la nécessité de circonscrire aussi le domaine dans lequel l'individu peut et doit être tenu responsable. Pour que quelqu'un utilise spontanément et sans entrave ses propres connaissances et aptitudes, il faut qu'il le puisse en choisissant lui-même l'objectif vers lequel il se dirigera, et les moyens qu'il emploiera, sans que l'autorité supérieure en décide (Hayek, 1952 c : 30). Ses propres activités, son plan d'action et les décisions qu'il prend, voilà ce qui détermine l'étendue de sa responsabilité. Ainsi, c'est le sujet agissant qui la circonscrit. Pour que cette responsabilisation produise de bons résultats, elle doit porter sur l'individu même. Dans une société libre, il ne peut être question de responsabilité collective, impliquant les membres d'un groupe simplement en tant que tels (Hayek, 1960 : 83). La délimitation de la responsabilité personnelle exige, dit Hayek, l'adoption de principes formels et de lois précises.

A son avis, la distinction est devenue déplorablement vague entre un gouvernement qui considère comme sa **fonction** la plus importante celle d'informer, par ses lois, l'individu quant à ses responsabilités - et un gouvernement qui prescrit par ordonnances, selon ses besoins du moment, des obligations étroitement définies. Il s'agit, ni plus ni moins, de la différence entre d'une part la liberté sous la Loi - entendue comme règles de conduite générales (lois au sens "matériel") et non de textes législatifs (ou lois au sens formel) - et d'autre part l'emploi d'un appareil juridique - démocratique ou non - en vue d'annuler la liberté (Hayek, 1952c : 30-31). La liberté ne peut être garantie que par l'existence de prescriptions et lois également obligatoires pour tous.

Il y a encore à évoquer deux points de divergence entre les deux versions de l'individualisme. En premier lieu, à propos de la forme démocratique de **l'Etat**; Hayek estime que l'individualisme véritable ne croit pas seulement aux avantages de la démocratie, mais qu'il peut se targuer du fait que les principes de cette dernière dérivent des siens.

L'individualisme s'élève contre une dangereuse et fautive image de la démocratie, selon laquelle dans un système démocratique l'on doit considérer l'opinion de la majorité comme la seule vraie et engageant les développements ultérieurs (Hayek, 1952c : 44.). Toute forme de démocratie est au contraire fondée sur une idée de principe, que ce qui est aujourd'hui l'opinion d'une minorité restreinte, pourra bientôt légitimement devenir celle de la majorité (Hayek, 1952c : 45). Ensuite, il y a aussi divergence à propos de **l'égalité**. A cet égard, l'individualisme authentique n'est pas égalitaire au sens contemporain du mot. Il tient que l'égalité existe effectivement si les individus sont traités également par la loi ; cela n'implique pas que les individus doivent être rendus égaux (c'est l'opposition entre l'égalité formelle, et l'égalité matérielle).

Le principe capital de l'individualisme est qu'aucun individu ni aucun groupe ne doit légitimement pouvoir décider quelle doit être la position sociale de quelqu'un d'autre ; et il considère cette garantie de la liberté comme tellement essentielle, que l'on ne doit la sacrifier ni à un sentiment différent de ce qui est juste, ni à la satisfaction d'un penchant à l'envie (Hayek, **1952c**: 46). De TOCQUEVILLE, dit en

abordant ce sujet : "La démocratie et le socialisme n'ont en commun rien d'autre que le seul mot d'égalité ; mais prenez garde à ceci: alors que la démocratie cherche l'égalité dans la liberté, le socialisme cherche l'égalité dans la restriction et l'oppression" (dans Tocqueville, 1886, **Œuvres Complètes**, IX, p. 546).

Hayek s'est attaché à mettre en lumière ces différences entre vrai et faux individualisme, et entre la société libre et le collectivisme. Sa préoccupation majeure était la perte de la liberté dans une société collectiviste, en raison de l'absence des garanties que la loi peut assurer à l'individu, et sans lesquelles il ne peut décider par lui-même de ses actes. Un Etat collectiviste est irrévocablement voué à la planification, par son pouvoir exclusif de disposition sur les moyens de production matériels et humains, tandis que la redistribution des revenus les tient à la disposition et à la merci de l'Etat. Le résultat ultime est la puissance d'un personnage unique, ou d'un état-major de parti, ou d'un gouvernement oligarchique. Dans une société libre l'individu est, comme nous l'avons vu, soumis aux forces impersonnelles du marché, mais - dit Hayek - c'est encore préférable à la domination arbitraire d'un seul homme (ou d'une équipe politique).

3. 3- C Egalité de chances au départ

A partir des positions ainsi précisées de l'individualisme, l'on est conduit à une autre conclusion : c'est qu'il ne peut pas être question d'une égalité de tous les individus quant au niveau de leurs moyens, au moment où ils entrent dans la vie active (Startgleichheit). C'est l'un des éléments essentiels de la doctrine individualiste, et de la liberté qu'elle vise, qu'il n'appartient à personne, ni à aucun groupe, de décider de quelle situation sociale doit disposer quelqu'un d'autre. Personne ne peut juger de la manière dont quelqu'un doit orienter son existence, ni n'a le droit de s'immiscer dans sa vie. L'individualisme n'a jamais cessé d'estimer essentielle cette garantie de la liberté, au point de s'interdire d'y contrevenir, même pour se conformer à une autre idée de l'équité, et surtout pas pour apaiser des envieux (Hayek, 1952c : 46). Si l'on voulait absolument assurer à tout un chacun des chances identiques, les autorités devraient intervenir de façon répétée et souvent contradictoire, ce qui viole le principe de liberté.

Hayek développe la démonstration de l'incompatibilité de l'égalisation artificielle des chances, avec le respect du droit de propriété et de celui de transmettre les biens par héritage (Hayek (1945) 1976 d : 112). L'individualisme postule l'Etat de Droit, c'est-à-dire des lois formelles et l'égalité formelle devant la loi - dans toute la mesure où c'est l'opposé de tout arbitraire. L'égalité formelle, celle des personnes devant la loi, exclut tout privilège personnel ou de classe, et implique que les individus doivent a priori pouvoir connaître le contenu de la loi, et que celle-ci doit être applicable sans exception, même s'il advient que le résultat soit ressenti comme injuste. En attachant une importance exagérée à notre sens de l'équité, l'on pourrait sans doute satisfaire l'intéressé ou quelque tiers, mais la liberté serait réduite d'autant.

Les socialistes se sont toujours dressés contre cette notion d'une égalité purement formelle (Hayek (1945) 1976d : 90-91); ils souhaitent une égalité matérielle, c'est-à-dire l'effort de rendre les individus égaux en ressources, de les niveler à cet égard. Hayek dit aussi qu'alors il y a un monde de différence entre l'égal traitement de l'ensemble des gens, et un essai de les "niveler".

Le premier terme est une précondition de la société libre, le second a pour conséquence - comme l'a écrit Tocqueville - "une nouvelle forme d'esclavage" (n. 17). **L'égalité** matérielle implique que l'on s'efforce de fournir à tous les citoyens un même niveau de vie. La conséquence sera qu'il y aura davantage de gens de niveau de vie équivalent, mais à niveaux de qualification inégaux ; et pour y parvenir, il aura fallu les traiter inégalement, ce qui, nous l'avons dit, contrevient aux principes de l'Etat de Droit. Reste qu'un être humain n'est jamais identique à aucun autre.

Hayek décrit comme suit la position du problème : l'idée très répandue, que chaque personne doit avoir sa chance de parvenir à se faire une place dans la société, a été dans l'optique socialiste en grande partie confondue avec un idéal tout différent : que chacun soit assuré d'avoir un même niveau de départ, avec de mêmes perspectives de réussite. Cela signifie ni plus ni moins que le gouvernement - au lieu de pourvoir aux mêmes conditions d'activité pour tous (**législation** uniforme, égalité formelle) doit s'assigner pour tâche de régir toutes les situations matérielles qui influent sur les perspectives particulières de chaque individu (Hayek, 1960 : 92). **En** garantissant de semblables conditions de vie à des gens qui sont différents, l'on ne parvient pas pour autant à faire que chacun ait des chances exactement équivalentes à celles du voisin (Hayek (1945) 11976d : 90).

D'ailleurs, Hayek fait une différence entre "égalité plus grande" et égalité au sens absolu. Alors que l'exigence d'égalité absolue définirait obligatoirement la tâche du planificateur, l'aspiration à davantage d'égalité est simplement négative : ce n'est que l'expression d'une insatisfaction devant la situation existante. Tout ce qu'elle a à nous proposer, c'est de prélever le plus possible sur les "riches" ; il reste cependant à répartir le butin - et l'on se retrouve devant le même problème, comme si le slogan de "plus d'égalité" n'avait jamais été affiché (Hayek (1945) 1976d : 119).

Si Hayek n'hésite pas à affirmer que dans une libre économie de marché, les chances sont inégales, parce que le système repose nécessairement sur la propriété privée, et sa transmission par héritage, ce qui rend impossible l'égalité de chances au départ - cela ne veut pas dire qu'il ne souhaiterait pas alléger la pauvreté. Il estime parfaitement légitime le désir de pallier ou diminuer les écarts extrêmes entre riches et pauvres, et à son avis il est positivement réalisable d'imaginer des règles générales, compatibles avec un libre et démocratique Etat de Droit, pour créer des situations permettant de remédier aux trop criantes différences de bien-être. A l'appui l'on peut citer Christian WATRIN : "La Société ouverte peut en ce sens-là aussi, se constituer comme une Société d'Hommes plus libres et plus égaux." (n. 18)

L'on rencontre sous la plume de Hayek d'autres expressions éclairantes sur ces questions ; par exemple, il se réfère à une distinction opérée par Michael OAKESHOT entre une société libre que celui-ci qualifie d'ordre social nomocratique, c'est-à-dire régi par des lois, et une société non libre qu'il appelle téléocratique, c'est-à-dire dominée par un but, au lieu d'être réglée par des prescriptions impersonnelles (Hayek 1967b : 163). Dans les sociétés téléocratiques, toutes les lois sont formulées de sorte qu'elles servent un objectif prescrit - c'est le cas du socialisme - à l'opposé des régimes nomocratiques.

Hayek repousse naturellement le système téléocratique, comme incompatible avec la liberté de l'individu. Pour le même motif il attaque la planification centralisée, et s'en explique ainsi : il faut protéger le système des prix, qui sont des signaux incitant le consommateur à s'adapter à des circonstances dont il n'avait pas connaissance et qu'il n'est pas possible à un dirigeant suprême ni à un

bureau de déterminer ni de faire entrer dans ses plans. Ici encore l'on évoquera l'ironie avec laquelle Hayek dénonce l'exagération du rôle de la raison humaine par les tenants du faux individualisme, alors que le véritable n'estime pas trop haut la capacité de ladite raison, y compris dans le cas évoqué de la formation des prix (Hayek, 1980 : 38). Nous y reviendrons au chapitre 4 sur le Marché.

La nature de l'Homme, dit Hayek, ne peut pas être enserrée dans des définitions. Elle est en permanence englobée dans un processus de formation, ce qui fait qu'elle est susceptible de variations imprévisibles, dans diverses directions. En conséquence, il n'existe aucune base valable pour faire des plans en vue d'un avenir parfait (n. 19), argument de plus contre la centralisation planiste. Hayek y ajoute que la liberté est indispensable pour laisser la place à ce qui ne peut être prédit ni prévu (Hayek, 1960 : 29)

Nous sommes maintenant en mesure de caractériser de façon plus précise l'individualisme de Hayek, tel que cela ressort de la distinction opérée par lui entre l'individualisme "vrai" et "faux"

- Il rejette le collectivisme, dont le socialisme est une espèce; (Hayek (1945), 1976d : 45)
- Il s'oppose à l'économie dirigée. Un danger l'accompagne : si les travailleurs échangeaient la discipline impersonnelle du marché contre la dictature d'un pouvoir absolu, ils n'auraient plus le recours aux représentations parlementaires pour tenir en respect des dirigeants doctrinaires. Aussi Hayek pense-t-il qu'une économie fondée sur la concurrence est indispensable à une société libre (Manning, 1976 : 112)
- Il est par principe méfiant à l'égard du monopole (Hayek (1945) 1976 d : 57-59)
- Corrélativement, il met en garde contre un pouvoir excessif des syndicats (Hayek, 1960 : 269)
- Il s'élève contre l'Etat-Providence.

Sa critique de la sécurité sociale étatique et de la poursuite du "plein emploi" vise principalement les conséquences qu'elles peuvent avoir sur la liberté, l'économie de marché et la valeur de la monnaie. Cette critique insiste fortement sur l'incompatibilité entre Economie de marché et Etat tutélaire (n. 20)

3. 4. Opinions de HAYEK à propos de la Liberté

Puisque la liberté est une partie intégrante de l'individualisme, c'est cet aspect qu'il convient de décrire dans les paragraphes qui vont suivre. De l'avis de Norman BARRY, le plaidoyer de HAYEK en faveur de la liberté est le plus éloquent, convaincant et précisément raisonné des témoignages de ce genre depuis John Stuart MILL. Il importe d'exposer clairement ce que Hayek entend par liberté, ce qu'il range sous ce concept, ce qu'il faut en exclure et comment cette liberté doit être protégée.

3. 4. A Comment HAYEK définit la liberté

Il y a liberté, pour HAYEK, là où l'homme n'est pas assujéti à une contrainte arbitraire, exercée par quelqu'un d'autre. Le mot est employé là dans son sens historique originel, aux temps anciens où les hommes étaient répartis en libres ou esclaves, les hommes libres pouvant exercer un pouvoir sur les esclaves (n. 21). Cela impliquait néanmoins que la liberté se situait dans le contexte des relations entre individus, d'un homme avec d'autres hommes. L'homme n'est pas libre, lorsque ses objectifs lui sont assignés par d'autres; dans ce cas, il est un instrument de leurs plans (Barry, 1979: 57).

Sous l'un ou l'autre rapport, il s'agit de la liberté propre aux Etats de Droit, c'est-à-dire où règnent des règles d'ordre général applicables à tous. L'homme libre n'a aucun droit à dicter ce que d'autres hommes libres doivent faire ; c'est en vertu du même principe que Hayek est contre la planification : l'homme est alors soumis à la dictature d'un autre homme ou d'un bureau au lieu de ne subir que les contraintes impersonnelles des mécanismes de marché ; il ajoute que l'homme doit être libre de choisir le travail qu'il offrira, et que la propriété particulière doit être protégée (**Hayek**, 1960 : 20) Enfin, tout cela ne peut exister que s'il y a distinction entre secteur public et secteur privé (Hayek, 1960 : 13). En conséquence, l'on peut résumer ainsi les conditions à réunir pour édifier une société libre :

- établissement et maintien de l'Etat de Droit ; (n. 22)
- la rémunération de tout travail doit être fixée objectivement selon la valeur (prévue) du produit ou service que dégagera le marché, et non pas selon l'appréciation subjective du mérite du travailleur - le marché est - à travers le mécanisme des prix - l'instrument coordinateur de la diffusion des informations nécessaires à la satisfaction des consommateurs (n. 23)
- caractère indispensable de la propriété privée. La liberté n'est pas seulement une valeur parmi les autres, mais la source et la garantie de toutes les valeurs individuelles. Elle doit donc être protégée au titre de principe fondamental. (n. 24)

La notion de liberté est souvent utilisée avec des sens plus étroits : liberté politique, ou intérieure, ou pouvoir d'agir, ou encore épanouissement personnel. Ce n'est pas sous cet angle que Hayek emploie le mot (**n. 25**). Il considère qu'il s'agit là de formes diverses ne représentant pas des espèces d'un même genre, mais se référant à des situations différentes et souvent contradictoires; il est donc indispensable de les considérer comme distinctes La liberté, pour lui, est une et indivisible (Hayek, 1960 : 12); thèse discutée par MACHLUP dans *Roads to Freedom* (Machlup, 1969 : 128) ; sans doute faut-il la nuancer, mais la liberté ne peut être découpée en sous-espèces.

Dès qu'il est question de libertés diverses, la liberté authentique est perdue dans le brouillard (Hayek, 1960 : 19). Les libertés sont alors des privilèges et exemptions, que des groupes ou des individus peuvent **posséder**, pendant que les autres sont dénués de liberté à des degrés divers. Selon Hayek, la liberté politique ou le droit de vote ne sont pas équivalents à la liberté, puisque des êtres humains peuvent ne pas les avoir, et être libres cependant : les mineurs, ou les résidents étrangers. D'autre part, l'Histoire montre que des millions d'hommes se sont eux-mêmes réduits à la servitude par leurs votes, comme les Allemands qui ont en foule adhéré à un dictateur (Hayek, 1960 : 14).

Ce point de vue appelle quelques réflexions. Tout d'abord, il est généralement admis par ceux qui écrivent sur la démocratie, que la liberté politique comporte normalement les droits de vote, de participation aux pouvoirs publics, et de former des partis; ce sont des composantes de la liberté (BARRY, 1979 : 58) H. LASKI considérait le droit de vote comme essentiel à la liberté. Les électeurs ont ainsi une possibilité de composer le gouvernement du pays où ils vivent ; un citoyen qui en est empêché n'est pas libre. Critiquant les thèses de Sir Isaiah BERLIN, B. CRICK déclare que l'activité politique est la liberté même.

L'on peut objecter que l'interprétation des votes individuels par la machinerie électorale des partis, jointe à la responsabilité des gouvernants et des fonctionnaires qui les assistent, ne contribuent pas peu

à la liberté ainsi conçue. Les services contestables des coalitions gouvernementales donnent à penser que les votes individuels n'ont guère d'efficacité. Mais bien que Hayek ait raison de rappeler que dans nos démocraties occidentales des domaines entiers, qui jadis étaient régis par les choix individuels, sont passés après la Seconde Guerre Mondiale sous la coupe de décisions collectives, il reste douteux qu'il puisse exclure du concept de liberté les droits politiques (Barry, 1979 : 58).

HAYEK oppose aussi sa conception de la liberté à la "liberté intérieure" ainsi qu'à la liberté comme "pouvoir" - c'est-à-dire comme capacité de façonner, haut la main, les circonstances de sorte à réaliser ce que l'on souhaite (Hayek, 1960 : 16-17). Au cours de l'avant-dernière décennie, l'on a commencé à assimiler cette "liberté-pouvoir" avec la liberté individuelle que chaque sorte d'ordre social peut **garantir**; cette confusion intentionnellement entretenue est devenue dangereuse en étant incorporée au socialisme.

L'on mélange ainsi liberté et bien-être, ce qui encourage à revendiquer une redistribution de l'aisance matérielle. Les gens s'imaginent alors que la liberté-pouvoir comporte la faculté de satisfaire tous nos objectifs matériels - alors que la liberté n'a en fait rien à voir avec l'opulence ni les agréments de l'existence. Si l'on admet cette identité entre liberté et pouvoir, il n'y a aucune limite aux sophismes grâce auxquels le mot de liberté peut servir à prôner des mesures qui ne peuvent que détruire la liberté individuelle (n. 26). Autrement dit, des pièges par lesquels, au nom de la liberté, les hommes y renonceront sans le vouloir.

Nous touchons ici à la différence essentielle entre les conceptions des socialistes et celles de Hayek. Selon les premiers, le fondement de la liberté est une transformation des relations sociales grâce à des institutions inspirées par des valeurs morales ; ainsi améliorerait-on l'humanité au lieu de la corrompre. Ils ont cru à la "perfectibilité du genre humain" (n. 27) A leurs yeux, cette réforme sociale est l'idéal suprême, auquel il faut que l'individu soit entièrement soumis.

Cet idéal a été concrétisé dans les Etats totalitaires, qui ne toléraient qu'un parti unique et une unique idéologie politique. L'on y parlait de "liberté collective" ; or la réalité consistait en un renversement total de l'idée de liberté. Ce n'est pas l'individu qui est libre, vis-à-vis de ses semblables ; non pas ! Il est libre, lorsqu'il est débarrassé des soucis économiques. Mais alors, il dépend absolument de l'Etat C'est à l'Etat de réaliser "l'indépendance" des individus ; ceux-ci n'ont plus aucune liberté de choix. En revanche, les gouvernants ont pleine liberté de faire ce qu'ils veulent de la société.

Hayek, lui, rejette les prétendues freedoms from war, from fear, from want (être affranchis de la guerre, de la peur, du besoin), introduites dans le vocabulaire politique, notamment, par F. D. ROOSEVELT. Tous les pays occidentaux se sont engagés à protéger leurs citoyens contre le "besoin", au titre de la sûreté de la Société ; cela implique notamment des lois de "sécurité sociale"(n. 28). Hayek estime que cet effort pour garantir un minimum de moyens d'existence est justifié, mais ne doit pas ipso facto être confié à l'Etat, ce qui place les individus dans sa dépendance.

Pour Hayek, la liberté économique est tout autre chose. C'est la condition de toutes les autres, mais nullement l'élimination des soucis économiques, comme l'imaginent les socialistes ; c'est la faculté de gérer nos transactions, avec le choix de partenaires volontaires ; mais avec la responsabilité d'en assumer le risque. (Hayek (1945) 1976d : 110). Selon BECKER, il fut le premier à montrer que la

liberté économique est la condition primordiale de toutes les autres libertés (Becker 1965 : 93).

HAYEK caractérise très strictement la liberté : il y rattache pour chacun responsabilité et risque ; la distingue de l'égalité (Hayek 1967 b : 231-232 et Hayek 1958b : 5), l'oppose à la pseudo-libération de l'homme marxiste (de Jonghe, 1983 n°2 et 3 : 147), il la dit impossible à garantir hors de l'Etat de Droit. Du fait de cette rigueur, Hayek doit en même temps exclure des "libertés" spécifiques, et admettre qu'il puisse y avoir des conflits entre divers aspects de la liberté (Hayek, 1960 : 12) Comme noté précédemment, il peut, à ses yeux, s'en produire entre d'une part, ce qu'il tient pour la liberté proprement dite et d'autre part la liberté politique, la liberté intérieure, ou l'absence d'obstacles à la satisfaction de nos désirs, voire entre être libre et être protégé contre la peur et le besoin (n. 29).

Il peut y avoir aussi des situations conflictuelles dans le domaine économique La liberté d'association professionnelle et celle de contracter devraient pouvoir être invoquées de façon à garantir le droit de travailler et d'entreprendre, et par là la liberté de choisir sa consommation et son métier. Nous connaissons bien des circonstances où des syndicats de travailleurs ou d'entrepreneurs ont créé des positions de monopole, restreignant l'accès à des professions ou des activités industrielles (Machlup, 1969 : 139)

Il y a un lien indissoluble entre d'une part la responsabilité personnelle et l'acceptation du risque, et d'autre part la **liberté** (Hayek, 1960 : 71). Puisque le citoyen individuel a la faculté d'utiliser la connaissance de circonstances qu'il est seul à posséder, et que personne n'a droit de juger s'il en fait ou non le meilleur emploi possible, il n'est que juste que la responsabilité de ses actes lui incombe aussi. Afin que cette responsabilité fonctionne de manière adéquate, il faut qu'elle soit délimitée et nettement décrite, adaptée aux capacités humaines aussi bien dans le domaine émotionnel qu'au niveau intellectuel.

Il est tout aussi injuste de professer que quelqu'un est responsable sans limite, que de soutenir qu'il n'est responsable de rien L'on nuit ainsi à tout sentiment de responsabilité juridique et personnelle. Il faut donc que l'individu ne soit tenu pour responsable que de ses propres actes, à moins que celui qui a agi ait été placé sous sa responsabilité. Une responsabilité collective, au sens de la doctrine socialiste ou communiste, est inacceptable. Si pour une même conjoncture, l'on attribue la responsabilité à plusieurs personnes à la fois, sans en même temps leur fixer les obligations à remplir, personne ne sera disposé à porter cette responsabilité. De même que "propriété de tous est propriété d'aucun", responsabilité de tous équivaut à l'absence de responsable (Hayek, 1960 : 83).

3. 4. B. - Récapitulation de ce qui, selon Hayek, n'est pas la liberté

La liberté n'est pas identique à l'égalité de ressources matérielles, ni à la justice sociale, en dépit de la propagande socialiste. Hayek distingue égalité matérielle et formelle. En fait, c'est une formulation juridique. L'égalité formelle signifie que chaque humain est également soumis à la loi, sans acception de personnes ; il n'existe ni privilège personnel, ni privilèges de classe. En même temps, cela implique que l'homme sait d'avance ce que la règle juridique contient, et que cette règle sera appliquée dans tous les cas - même si en l'espèce le résultat peut paraître heurter l'équité (Hayek (1945) 1976d : 90-91).

Dans un Etat de Droit, doit régner cette égalité formelle. Si l'on se propose une égalité matérielle, comme les socialistes, cela implique un essai d'uniformiser le niveau de vie des gens, sans égard à leurs capacités différentes. Il ne s'agit pas de chercher à égaliser les chances (égalité de droit) selon la conception politique libérale, c'est prétendre comme le socialisme que chacun a droit à jouir des mêmes conditions d'existence que les autres - ce qu'exprime le terme égalité de fait (n. 30) Cette égalité-là implique en outre que les hommes soient jugés sur leurs efforts et non sur leurs apports ; ce qui produit une redistribution égalitaire des revenus (Hayek, 1958b : 23-28). L'on aboutit alors à une société qui est tout le contraire de libre, où chaque individu doit faire ce que décide l'autorité, et de quelle façon l'exécuter (Hayek, 1960 : 100)

L'on ne peut non plus assimiler la liberté à la justice sociale. Il faut en effet, selon Hayek, distinguer entre valeur et mérite. Cette distinction nous ramène aux termes de justicia distributiva et justicia commutativa que St Thomas d'Aquin utilise (l'opposition existe déjà dans Aristote) Hayek ne cherche pas à l'approfondir ; il évoque souvent la justice distributive à propos de la répartition, couramment appelée justice sociale. Justice commutative (littéralement : dans les échanges) signifie rendre la rémunération égale au service rendu ; ce qui est, dit Hayek, l'objectif cherché par le libéralisme. (Hayek, 1960 : 440-441, notes 10 et 11)

La différence réside en ceci : dans un cas l'on rémunère une prestation par une contre-prestation en payant le prix demandé (commutative) alors que dans l'autre un supérieur confère avantage ou rémunération (distributive). C'est en fait la même distinction qu'entre mérite (subjectif) et valeur (de marché). Le premier, John Stuart MILL a exprimé l'analogie entre l'expression de justice sociale et celles de justice distributive, ou de répartition (n. 31) (Mill, 1917 : 57-58 ; et Hayek, 1973-1979 II : 63).

HAYEK parle du "mot-belette" SOCIAL dans Our poisoned language (notre langage empoisonné), dans son livre "The Fatal Conceit" p. 114 et suivantes. Il fait un jeu de mots évoquant le procédé de la belette, capable de sucer le contenu d'un œuf sans laisser de trace perceptible dans la coquille. Le mot "social" peut être adjoint à d'autres mots, avec ce résultat que ces derniers perdent leur sens spécifique (Hayek, 1988 : 116). Sous cet angle, HAYEK estime que le concept de justice sociale conduit tout droit à un socialisme achevé. Il raisonne comme ceci :

Dans une société disposant du libre mécanisme de marché, chacun est rémunéré selon la valeur qu'ont ses services pour ses contemporains, valeur qui se traduit dans le prix qu'ils sont disposés à payer. L'on ne tient pas compte des intentions, ni de la situation personnelle du vendeur, mais seulement de ce qu'il offre. Il y a réellement possibilité de choisir son métier, liberté de produire et de proposer ses services. C'est de la justice commutative, non de la justice distributive.

Au contraire, dans une société axée sur la justice sociale, les gens veulent être traités d'après leur propre estimation de ce qu'ils méritent, non d'après quelque mesure objective. L'on doit alors charger une autorité centrale du partage des moyens d'existence, avec pour conséquence que cette autorité décrète ce que chaque individu doit faire, et à quoi cela doit servir. Ces décisions ne peuvent pas être déduites à partir de règles générales, mais doivent être prises cas par cas en fonction de besoins spécifiques. Ainsi, la liberté de travailler à son choix, de produire ou offrir des services, n'est pas compatible avec cette idée de justice sociale (Hayek, 1967b : 257-258).

C'est la situation que l'on désigne du nom d'économie administrée ou dirigisme, provoquant la

disparition de la liberté. Cette incompatibilité entre un idéal de liberté et l'aspiration à une redistribution des revenus, n'est pas encore entrée dans la conscience des gens. Quant aux planificateurs, ils ressentent dans un système de règles juridiques autant d'entraves à la réalisation de leurs objectifs (Hayek, 1960 : 231-232).

En outre, Hayek pense que les efforts dépensés pour tenter de réaliser la justice sociale ont entraîné plus de dégâts sous la forme de nouveaux privilèges, d'entraves accrues à la liberté de mouvements, et aux initiatives productives, qu'ils n'ont procuré d'amélioration au sort des démunis. Cela provient en partie de ce que d'autres groupes - mieux situés, et qui ont conservé ou développé leur situation - ont réclamé leur quote-part des secours de la "justice" sociale (Hayek 1973-1979 II : 139-140).

3. 4. -Comment la liberté est-elle garantie ?

Il est plus important encore de rechercher comment la liberté est protégée et ce qui l'a mise en péril. Il s'agit toujours ici de la liberté selon le Droit (Freedom under the **Law**). Les Anciens disaient "Omnes legum servi sumus ut liberi esse possimus" (Nous sommes tous les esclaves des lois, afin que nous puissions être libres). Cela ne signifie pas la disparition de toute intervention de l'Etat, mais au contraire l'obligation de respecter toutes les règles générales imposées à tous les citoyens (Hayek, 1961b : 107). En d'autres termes, cette authentique liberté ne peut exister que dans un Etat de Droit, auquel Hayek se réfère souvent comme la Rule of Law (la suprématie de la **Loi**) ; cela veut dire que le pouvoir absolu des monarques est contenu par des liens juridiques

Cette conception du pouvoir limité par la loi est apparue en Angleterre au 17ème siècle. Elle est sortie du conflit entre les rois et le Parlement, s'est renforcée par la "Glorious Revolution" animée par le développement théorique de la volonté de maîtriser l'absolutisme. John LOCKE, dans le "Second Treatise of Civil Government", a présenté la justification philosophique de cette révolution "glorieuse" ; il a notamment explicité la doctrine de la séparation des trois pouvoirs ; le souci immédiat était de limiter la liberté d'action de l'autorité, en principe et concrètement. (n. 32). Le 18ème siècle a lentement mais solidement introduit dans la pratique la substance des principes pour lesquels le 17ème avait lutté (un texte de 1701 et 1706 connu comme "the Act of Settlement" marqua la dernière condamnation de mise hors la loi prononcée par le Parlement, qui renonça dorénavant à toute fonction judiciaire).

David HUME, Edmund BURKE et William PALEY furent les écrivains du 18ème siècle qui déployèrent complètement la doctrine de la "Rule of Law" David Hume eut la célèbre formule selon laquelle "l'Histoire de l'Angleterre est celle du passage d'un gouvernement par des hommes à un gouvernement de lois". (n. 33) Les thèses du 18ème siècle concernant les principes de liberté ont surtout été reprises par le parti britannique des "Whigs". HAYEK, dans ses dernières années, déclarait regrettable que le libéralisme contemporain ait abandonné les positions théoriques de cet ancien parti, adversaire des "Tories"(conservateurs). A son avis, le libéralisme est passé de plus en plus sous l'influence rationaliste des philosophes de la "tradition française".

BENTHAM et les Utilitariens préconisèrent une révision de toute la législation et des institutions afin de les fonder sur des bases rationnelles. Le développement de la Rule of Law en Etat de Droit déboucha grâce à l'apport des Révolutions Américaine puis Française (Hayek, 1960 : 174-176). A vrai dire, la Révolution Française a aboli l'absolutisme qui avait dominé le Continent pendant les deux siècles

précédents. Mais le principe de liberté fut bientôt éclipsé par la revendication d'égalité matérielle (Hayek, 1960 : 194-196)

L'Etat de Droit continua de se développer au 19ème siècle. La Constitution écrite pénétra aux Pays-Bas ; Hayek décrit son cours en Angleterre, aux Etats-Unis, en France et en Prusse, cela peut surprendre ; c'est un fait pourtant que le mouvement dans ce sens, en Allemagne, a débuté en Prusse. A certains égards, la législation du despotisme éclairé au 18ème siècle était curieusement moderne (Hayek, 1960 : 196). L'influence de KANT et de HUMBOLDT y a contribué. Le dernier lui-même écrivit que l'instauration du droit est l'unique fonction légitime de l'Etat (n. 34). L'apport décisif à cette instauration d'un Etat de Droit fut le Code Civil promulgué en 1751 par Frédéric II, prolongé par le contrôle sur l'administration de l'Etat prussien. Une loi de 1797 alla même jusqu'à soumettre aux tribunaux et cours de justice ordinaires, tout litige entre des civils et une autorité administrative (n. 35).

C'est sur ces bases que le concept théorique de Rechtsstaat fut développé et, concurremment avec le constitutionnalisme, fut intégré dans le mouvement libéral (Hayek, 1960 : 199). A propos de ce concept de l'Etat de Droit, il existe une abondante littérature. Une tentative dans cette direction fut lancée par le Parlement de Francfort en 1848. Dans les vingt années suivantes, la Prusse mérita son renom d'Etat Policier, mais la lutte pour l'Etat de Droit se poursuivit (Hayek, 1960 : 199-200). Dans les années 1870 à 1880, alors que le système des tribunaux administratifs de l'Etat allemand recevait son statut définitif, le nouveau courant vers le socialisme d'Etat et l'Etat tutélaire (Welfare State) prit son essor, et les partisans libéraux du Rechtsstaat furent délaissés. (Hayek, 1960 : 202).

Pour Hayek, il est caractéristique que l'échec du libéralisme allemand se soit produit au moment même où BISMARCK entra en scène. Il faut noter aussi que le libéralisme n'était pas encore assez ancré dans la mentalité ; or, c'est un fait qu'il ne suffit pas que tout soit réglementé en vue d'un Etat de Droit, pour qu'il existe dans le vrai sens de ces mots. L'on devrait définir l'Etat de Droit comme ceci : c'est l'inverse de l'Etat de police, ou totalitaire. Cela implique qu'au-dessus de l'Etat et du Pouvoir règne exclusivement le droit ; que toute autorité soit soumise à la Loi, et qu'il ne lui soit pas loisible de la modifier à son gré.

Le point crucial de l'Etat de Droit se situe dans les conditions d'exercice du droit de contrainte par les autorités ; les lois le régissant doivent être fixées d'avance de façon si solide, que l'individu puisse prévoir avec une certitude suffisante la façon dont ce droit sera employé dans des cas déterminés (Norman BARRY a décrit les dangers qui s'attachent à l'exigence de généralité de la Rule of Law, pp. 92-93 de son livre sur la philosophie de Hayek, en 1979)

Il est essentiel aussi que les lois, dans leur contenu même, soient vraiment générales et ne créent aucun privilège pour une classe ou une personne ; pour cela elles devront viser à opérer dans la longue durée car ainsi, elles ignoreront forcément quels individus en tireront un avantage ou en subiront un dommage.

L'objectif est que la loi constitue un outil pour l'individu dans la poursuite de ses fins, et non pour le législateur à son encontre. Tel est en définitive le sens de la théorie de l'Etat de Droit (n. 36). A ces impératifs, il convient d'ajouter la garantie technique de la séparation des pouvoirs, et le bornage des procédés de l'Administration (Hayek, 1960 : 210-214).

HAYEK rappelle qu'une société vraiment libre ne repose pas sur la "volonté du peuple", mais sur la suprématie du Droit ; c'est une lourde erreur de penser que la démocratie soit une garantie de liberté. C'est pour cela que la Révolution Française a échoué à assurer la liberté aux individus ; l'on croyait à tort que les précautions contre les abus du pouvoir étaient devenues inutiles, du moment où "ce pouvoir était aux mains du peuple" (Hayek, 1960 : 195).

A noter que Hayek emploie indifféremment les termes de "Rule of Law" et de "Rechtsstaat". Il les définit comme une "doctrine méta-légale", ou comme un idéal politique. Comme selon lui l'autorité, dans le recours à la coercition, n'est limitée que par la "Rule of Law", la règle *Nullum crimen nulla poena sine lege* est la plus importante conséquence de cet idéal.

La "Rule of Law" n'est pas à proprement parler une loi de la même nature que celles émises par les législateurs (Hayek, 1960 : 206). Le "Rechtsstaat" est en un sens plus vaste que la "Rule of Law" ; le premier terme, qui fait partie du vocabulaire aussi bien allemand que néerlandais, n'a pas d'équivalent strict en anglais car il couvre aussi la limitation des compétences de l'autorité.

3. 4. -D Comment l'Etat de Droit se trouve menacé

L'Etat de Droit, et la Société libre qui en est solidaire, sont menacés de ruine par plusieurs facteurs, parmi lesquels le Positivisme juridique a joué un grand rôle. Ses adeptes (entre autres KELSEN) ont eu la haute main dans les années vingt. Leurs opinions sont diamétralement opposées à celles des partisans de la Suprématie du Droit. Les positivistes posent en principe, que la loi, en dépit des thèses du Rechtsstaat, découle par définition de la décision, quelle qu'elle soit, de la volonté humaine. La seule chose qui compte, est de savoir si ce que fait l'autorité est légal, c'est-à-dire se fonde sur un article de loi. (Hayek, 1960 : 237. HAYEK dénombre plusieurs autres causes, mais elles n'ont pas autant d'importance que le positivisme **juridique**).

A la fin du 19^{ème} siècle, il était admis que "l'idéal individualiste du Rechtsstaat était périmé, supplanté par la puissance des théories nationales et sociales" (n. 37). Le positivisme juridique affirmait que la loi n'est pas fondée sur la justice, qu'au contraire c'est la loi qui définit ce qui est juste (Hayek 1980-1981 : 68). Ceci ouvrait la voie à une évolution fort dangereuse : des lois faites pour légaliser des empiétements du pouvoir. Les conséquences se manifestèrent pendant la Seconde Guerre Mondiale. Aussi bien dans l'Allemagne hitlérienne que dans l'Italie fasciste les gens commencèrent à croire que, sous un régime d'Etat de Droit (Rechtsstaat) l'Etat "était prisonnier des lois"(n. 38) - et que, pour qu'il puisse agir "justement", il fallait le débarrasser des entraves de ces règles abstraites (Hayek, 1960 : 239).

Après 1945, le positivisme juridique fut considéré en Allemagne comme une cause indirecte des abus du pseudo- droit public sous le régime national-socialiste. En Grande-Bretagne, à cette époque, la théorie de l'Etat de Droit était généralement tenue pour sans portée autre qu'un vœu de voir toute action gouvernementale reposer sur un texte de loi. Il fut même affirmé que la théorie selon laquelle les fonctionnaires supérieurs ne devaient pas détenir des pouvoirs trop étendus n'était qu'une ligne de conduite bonne seulement pour des Whigs, dont les autres n'avaient à tenir aucun compte (n. 39).

W. FRIEDMANN soutint alors qu'en Angleterre la théorie de l'Etat de droit est " ce que le Parlement en fait en sa qualité de législateur suprême" et que par conséquent " l'incompatibilité de l'économie dirigée avec cette théorie est une fable, qui ne peut être soutenue que par préjugé ou ignorance" (*The planned State and the Rule of Law*, 1948 réédité dans *Law and Social change in contemporary Britain*, 1951 p. 284 et 310). Un symptôme alarmant fut que même les conservateurs se ralliaient à la thèse socialiste : le fait se produisit lorsque le parti conservateur, dans une brochure sur la Rule of Law, se référa au Travailliste W. A. Robson (W. Friedmann cité par Hayek 1960 : 243 et 497). Mais HAYEK constatait avec bonheur, dans les derniers temps, un retour à la "Rule of Law" et au Rechtsstaat (Hayek, 1960 : 247-249).

Dans la société marxiste aussi, le principe du Rechtsstaat est sacrifié. Dans les années vingt, il était même professé en Union Soviétique que le communisme ne signifie pas victoire de la législation socialiste, mais victoire du socialisme sur toute législation, puisqu'en supprimant les classes à intérêts opposés le droit lui-même disparaîtra (Hayek, 1960 : 240). Le principe de séparation des trois pouvoirs était là-bas considéré comme une "relique", et la distinction entre Etat et Société - si indispensable au maintien de la liberté politique et civile - y était abandonnée. La doctrine émancipatrice de l'Etat social aurait ainsi "le champ libre", c'est-à-dire la pleine et entière disposition des ressources de l'économie et de la Société (H. Ridder, 1983 n°2-3, p. 102 à 104)

La vision marxiste du contenu des droits fondamentaux les transforme aussi totalement. Ce ne sont plus des droits de liberté, mais de participation. Ils ne tendent pas à protéger des citoyens responsables d'eux-mêmes contre des immixtions du pouvoir, mais à mettre le processus politique démocratique à l'abri des "appétits de lucre et de pillage des bourgeois" (Manfred Spieker, 1983, 2-3 : avec référence à Ridder, 1975 : 148 ; et Spieker, 1983, 2-3 : 109 avec référence à Habermas, 1971 : 270).

Leur finalité est de mobiliser l'ensemble des relations sociales en fonction des buts de la direction politique. (Habermas 1971: 105). L'on pourrait résumer le sort du régime juridique dans une société communiste par la formule : "Tout ce qui n'est pas expressément autorisé est interdit" (Malitziki, 1929 : 117 - dans *Grundlagen des Sovietsstaates* (= Principes de base de l'état soviétique) Leipzig et Vienne, 1929).

Une autre menace pèse sur l'Etat de Droit : elle vient des syndicats. Non point tant par leurs objectifs ni par les moyens qu'ils emploient pour les atteindre, qu'en raison des facultés qui leur sont maintenant reconnues légalement, voire comme leurs "droits sacrés" (Hayek, 1960 : 269). Hayek choisit comme exemples les piquets de grève, les monopoles d'embauche. L'on peut aussi parler de législation partielle ; la rédaction des lois est peu stricte, simplement pour pouvoir introduire à l'occasion des mesures plus particulières.

Norman BARRY considère la théorie de Hayek sur la Rule of Law comme irréfutable, une arme puissante dans le combat général entre l'idéal traditionnel du libéralisme et l'étatisation centralisée. Il s'agit ici par-dessus tout de la place que le concept de souveraineté prend dans la jurisprudence, et du nécessaire contrôle des fonctionnaires d'autorité au moyen de règles générales.

Le premier de ces problèmes est particulièrement sérieux dans le contexte de la constitution britannique actuelle. Depuis des siècles la non-limitation formelle du Parlement est restreinte en pratique par des conventions et règles implicites, auxquelles les gouvernements successifs se sont montrés fidèles en général ; mais la survenance de partis politiques activistes, avec les socialistes au premier-plan, vint

saper le terrain sous ces règles tacites. Il en est résulté une demande de limitation plus stricte des activités des gouvernants, quelles que soient leurs convictions, et l'insistance pour une Constitution adéquate (Barry, 1979 : 93-94). De plus, la foi n'y est plus. L'accent antérieur sur la protection des nationaux contre les agressions venues de l'extérieur est presque submergé par une protection exagérée des possessions de l'Etat et de ses revenus. Les citoyens ne se sentent plus protégés des empiétements de l'autorité.

Le danger existe, de voir l'Etat de Droit se vider de substance si le principe de légalité finit par prévaloir seul, au détriment du principe de justice (HAYEK, 1952-1953 : 18). Ce qui présentement paraît ne pas être le cas pour notre société - parce qu'on ne parle ni de national-socialisme, ni de (néo)fascisme - semble bien pourtant un danger réel. Car d'après Hayek, l'Etat de Droit est mis en péril par l'Etat-Providence avec sa politique inflationniste.

3. 4. -E. Les facteurs qui ont mis en danger la liberté

Nous venons d'examiner comment, selon HAYEK, la liberté et ses partisans sont protégés dans l'Etat de Droit, et comment ils sont menacés par le positivisme juridique, mais également par la planification centralisée, par l'actuel système d'Etat tutélaire, et par la politique présente de l'emploi., Dans une telle situation, il est intéressant de regarder de près quelle planification contient en fait un système socialisant de sécurité sociale ; quelle sorte de péril cette planification fait peser sur la liberté, et pourquoi Hayek dénonce une économie dirigée du centre.

Assurément, le fait de "planifier" existait dans les temps anciens (n. 40), mais la planification par l'autorité centrale d'un pays n'est apparue que durant la Première Guerre Mondiale, en particulier en Allemagne et après 1919 en Russie Soviétique. Il y a, d'après Louis BAUDIN, quatre facteurs qui amènent les hommes à faire des plans à cette échelle : la guerre, la crise, l'attrait de la pensée scientifique, et l'hybris ou orgueil téméraire (Baudin, 1951 : 68-69). En Allemagne, l'économie de guerre fut caractérisée par tout un ensemble de moyens étatiques de direction de la vie économique. Selon RATHENAU, encore en temps de paix l'on jugea nécessaire de guider l'économie à l'aide d'un plan. Pendant la Seconde Guerre aussi le gouvernement a effectué d'importantes expériences en fait de conduite du processus économique.

Désormais les informations statistiques sont sensiblement améliorées. Et durant le dernier conflit, les gens ont vu que le chômage est à prendre en compte. L'on commença à croire que planifier en temps de paix est possible. La guerre terminée, l'on créa des bureaux de planification (y compris aux Pays-Bas) mais quand survint le "Miracle Economique" allemand, la tâche de ces bureaux changea ; au fil des ans, ils cessèrent de dresser des plans annuels, pour se borner à donner des avis occasionnels.

Maintenant que les années prospères de 1970 et suivantes sont loin derrière nous, la question "planifier ou pas" revient à l'ordre du jour et la fonction des bureaux du Plan intéresse d'autant. Bien entendu cette notion de "plan " a un attrait puissant, parce que nous désirons tous conduire notre existence d'une façon aussi rationnelle que possible ; nous voulons aussi exercer un contrôle sur notre bien-être (économique), comme le note J. JEWKES (Jewkes, 1948 : 6). Observant ce fait, HAYEK a repris le

sens que les socialistes mêmes ont attaché à ce mot de plan : non pas que chacun règle ses activités économiques aussi intelligemment qu'il le peut, mais que les activités économiques de chacun sont dirigées à partir du centre selon un plan fixé par un gouvernement (Hayek, 1967b : 82).

Un gouvernement reçoit ainsi des droits exclusifs (Hayek, 1960 : 258). Il a seul celui de décider de ce que chacun doit recevoir. C'est la réponse de Hayek à l'objection soulevée par FINER, que la planification n'implique pas que l'on choisisse entre le laissez-faire et les Plans à la mode soviétique, que c'est une question de "plus ou de moins"(Finer, 1945 : 25). Mais HAYEK ne croit pas aux panachages : il pense que planifier partiellement n'est pas possible, car dans le domaine économique tous les éléments sont interdépendants. La planification devra forcément s'étendre de proche en proche à la totalité.

Les conséquences de la planification centralisée seront étudiées au chapitre 4. D'abord, voyons encore quelques conséquences de l'individualisme. L'individualisme répudie le prétendu principe, selon lequel la fin justifie les moyens. Dans l'éthique collectiviste il devient inéluctablement le premier. Le collectiviste logique avec lui-même doit être prêt à tout, dès lors que cela est utile à "l'intérêt général" : c'est pour lui le seul et unique critère (Hayek 1980-1981 : 40). Tout est subordonné à l'idéal, les droits fondamentaux deviennent des droits de participation, et l'utilité de la propriété particulière est tout simplement ignorée ; Le résultat est que l'autorité a totalement le dernier mot sur ses sujets, entraînant la perte de la liberté essentielle.

La **puissance** économique peut sans doute devenir dans les mains de certaines personnes un instrument de contrainte, mais cela n'ira jamais jusqu'à dominer la vie entière de la victime. Tandis que le pouvoir économique transformé en instrument de puissance politique crée un état de dépendance qu'il est à peine possible de distinguer de l'esclavage (Hayek, 1980-1981 : 29). La discipline impersonnelle du marché est troquée contre la dictature personnelle de quelques-uns. Dès lors qu'un Etat se met à réglementer les rapports humains, personne n'a plus la possibilité de vivre en citoyen moralement autonome, utile et responsable de la collectivité (Manning, 1976 : 94-95) A ce propos, Hayek dit encore que - si nous sommes libres dans le choix des moyens - nous le sommes aussitôt dans le choix de nos buts. C'est pourquoi la liberté économique est l'indispensable condition de toutes les autres. Une libre activité d'entrepreneur est donc à la fois une condition nécessaire et un prolongement de la liberté personnelle (Hayek, 1967b : 229).

Si HAYEK repousse la planification centrale et soutient la libre économie de marché, il n'est pas pour autant partisan du "laissez faire". Quant à savoir si un système centralisé de plan est susceptible de fonctionner en même temps que l'économie de marché, les opinions sont divisées ; mais pour Hayek, une combinaison des deux systèmes présente plus d'inconvénients que l'un ou l'autre, pris isolément (Hayek, 1944b : 64). Walter LIPPMAN parle également de l'impossibilité de faire coexister deux façons de vivre telles que la démocratie et un régime totalitaire ; cependant il signale que le fascisme tolère l'individu dans la mesure où ses intérêts coïncident avec les volontés de l'Etat (Lippman, 1937 : 51)G. N. HALM emploie le terme de planisme tempéré, signifiant que l'autorité centrale peut encore se servir des prix et des profits comme un système de marché, avec une sorte de supra-planification. Mais Hayek a souligné que cela n'en conduit pas moins à la planification intégrale ; c'est aussi la conclusion de Halm (dans 1969 : 86-87).

L'ère du socialisme "pur et dur" (hot socialism) décrit plus haut s'est probablement terminée en 1948 (Hayek, 1969b : 220). A cela, on peut avancer plusieurs causes. L'organisation socialiste s'est révélée moins productive qu'on ne l'espérait. Au lieu de davantage de justice sociale l'on a eu une nouvelle société de classes, arbitraire et insatisfaite ; et au lieu d'une liberté accrue un nouveau despotisme (Hayek, 1960 : 255). En fait, cela conduisait à l'anéantissement de la liberté individuelle. Le résultat le plus marquant de l'ère socialiste a été la suppression des barrières traditionnelles opposées au pouvoir de l'Etat. (Hayek, 1960 : 256). A la place s'est installé l'Etat - Providence.

3. 4. -F L'Etat-Providence, menace pour la liberté

Il est vrai qu'au siècle dernier déjà, l'**Etat** tutélaire (Welfare State) avait fait son apparition sous BISMARCK, avec ses lois sociales ; le mouvement a atteint sa plénitude pendant la Seconde Guerre Mondiale. Des Assurances Sociales et services divers improvisés qui existaient déjà, l'on passa au moderne assistanat d'Etat, dit Sécurité Sociale., avec l'objectif fondamental d'un niveau général de revenu minimum

Peut-être cela s'explique-t-il par le fait qu'à l'occasion du conflit, le chômage élevé des années trente se trouva en grande partie résorbé : les gens en déduisirent qu'après la guerre on saurait comment le maintenir au niveau le plus bas possible. D'autant mieux que les attributions de l'Etat et les responsabilités gouvernementales s'étaient fortement étendues entre temps.

A l'inverse des mesures sociales d'avant-guerre, l'Etat-Providence compta beaucoup éliminer les risques à l'avance, plutôt que d'y remédier après coup ; il prétendit donner à tous un **droit** positif à l'emploi, à un salaire minimum, à des prestations de services médicaux, et à la retraite. Par ces moyens, les forces du libre marché devaient être endiguées. Cet Etat tutélaire diffère du socialisme en ce que celui-ci vise à la nationalisation des moyens de production et à la redistribution des revenus, alors que le nouveau système n'a ni définition précise ni programme nettement formulé (n. 41). Hayek a décrit cela comme un mélange hétéroclite d'idéaux souvent contradictoires ; il était d'avis que le résultat ultime ne pouvait être très différent d'un socialisme complètement développé (Hayek 1967b : **221**).

Selon lui, les anciens socialistes **avaient** bien vu que, leur programme se heurtant à trop de résistances, ils pourraient pourtant atteindre leur but en passant par l'Etat -Providence. Nous sommes déjà si fort avancés dans la voie de l'Etat redistributeur, qu'il semble bien plus aisé de continuer dans la même direction, plutôt que d'imposer la socialisation des moyens de production, qui a discrédité le socialisme (Hayek, 1960 : 256-257).

Hayek ne s'élève pas tant contre les objectifs du système de sécurité étatisée que contre les méthodes employées, et contre les procédés de formation de la législation de l'Etat-Providence. L'une des méthodes critiquées consiste à se servir d'un appareil destiné à soulager les pauvres, pour effectuer une redistribution des revenus, avec pour effet réel une "crise de la sécurité sociale" (Hayek, 1960 : 302). En outre, dans la logique de la redistribution des revenus, l'Etat s'attribue sur tous les citoyens un pouvoir qui les réduit en tutelle. Il devient le chef de ce "ménage" qu'est le pays, disposant patriarcalement de la majeure partie du revenu de la nation dont il a le contrôle (n. 42).

De son côté, De JONGHE remarque : "Ce qui au début était une prise en charge des conséquences

douloureuses d'un certain nombre de risques de la vie, a été transformé en une garantie positive des moyens de vivre, et de la qualité de vie des individus (De Jonghe, 1983 : 55). Selon les termes de A. BEVAN dans le National Health Act de 1947, "Logement, Santé, Education et Sécurité sociale sont vos droits de naissance" D'ailleurs, maintenant l'on ne se contente plus de l'égalité des chances au départ, on revendique l'égalité concrète de niveau de vie et de promotion.

Dans le projet initial de sécurité sociale étatique il y avait, à vrai dire, de la place pour la prise d'initiatives individuelles et de responsabilités personnelles (Rapports BEVERIDGE). Alors que jadis l'Etat devait protéger la vie et les biens des citoyens - sa seule attribution compatible avec le mécanisme du marché - il est maintenant appelé à leur garantir revenu et confort ; c'est une obligation à laquelle il ne peut satisfaire. L'autorité ne pourrait réussir à garantir aux personnes le confort, la santé et le repos, qu'à l'impossible condition qu'il n'y ait entre elles aucun conflit (Manning, 1976: 94-95). Liberté individuelle, autonomie et responsabilité vont à vau-l'eau. Ce n'est que si les citoyens se comportent en adultes indépendants et conscients de leurs propres responsabilités, qu'ils pourront être des membres à part entière d'une société libre et lui faire un apport personnel.

Une autre méthode que rejette HAYEK est l'assurance sociale obligatoire, réglée par l'autorité. Ce qui est à critiquer n'est pas le fait que les gens soient obligés de s'assurer contre les conséquences fâcheuses de la maladie, de l'âge avancé ou des accidents, mais que l'assurance soit fournie par le pouvoir central. Cela devrait pouvoir être fait par des organismes privés, avec une meilleure chance s'il y a concurrence. L'on prétend qu'une organisation unique et obligatoire est plus efficace à long terme. Certes, il y a deux objectifs qu'une organisation gouvernementale ayant le pouvoir de contraindre peut atteindre ; mais qui sont hors de la portée de tout organisme qui fonctionne suivant les méthodes commerciales :

1°) Une firme privée ne peut fournir que des services particuliers, fondés sur un contrat conclu, et donc ne peut s'occuper que de besoins précis et prévisibles. L'autorité peut en revanche opérer suivant le principe de l'allocation selon le besoin, indépendamment de toute relation contractuelle. Seule elle peut, grâce à ses pouvoirs discrétionnaires, donner à des personnes ce qu'elles "devraient" recevoir, ce qu'il "convient" qu'elles aient - ou en sens inverse, leur faire exécuter ce qu'elles "doivent" faire, le tout en vue de réaliser un niveau social uniforme

2°) Une telle agence gouvernementale sera donc en mesure de partager entre des groupes de personnes ce qui leur paraît désirable ; elle peut aussi servir à redistribuer les revenus à son propre gré.

Par conséquent HAYEK soutient que des services gouvernementaux d'assurance ne sont compatibles avec les principes libéraux, qu'aux conditions suivantes : l'agence gouvernementale n'a pas le monopole de ces services, les ressources pour les fournir sont prélevées fiscalement de façon uniforme, cette fiscalité n'est pas utilisée pour redistribuer des revenus, et sert réellement à des besoins collectifs de la communauté entière, et non aux besoins collectifs de certains groupes seulement - ce qui est le cas notamment lorsqu'un secteur réclame protection contre la concurrence d'un groupe plus puissant (n. 43). (Aux Pays-Bas il est question d'un monopole d'Etat sur la fourniture aux communes du gaz, de l'eau et de l'électricité ; les prix montent et personne ne peut faire d'offre concurrentielle. Selon HEERTJE (**Elémentaire** Economie, 1974 : 48-49) ces prix couvrent à peine les coûts ; cela même est douteux ; or ils sont souvent si élevés qu'il est probable que les autorités s'en servent pour boucher quelque trou dans le budget municipal).

De nos jours le danger le plus menaçant est que, dès lors qu'un objectif gouvernemental a été jugé légal, toutes les ressources qu'il requiert sont considérées comme nécessaires, même si cela va contre la

liberté. En effet, ce pourquoi bien des nouvelles activités du pouvoir menacent la liberté, est que bien qu'on les présente comme de pures prestations de services - finalement elles semblent bien être un acte gouvernemental de contrainte, et traduire la volonté du pouvoir d'obtenir des droits exclusifs sur tel ou tel secteur.

Surtout, lorsque dans notre impatience de résoudre des problèmes tels que le chômage, nous conférons au gouvernement des pouvoirs monopolistiques, nous risquons fort de rencontrer des désillusions. (Hayek 1960: **260**). Du fait de l'extrême complexité du système de sécurité sociale, ses fonctionnaires disposent d'une telle compétence spécifique sur les règles à prendre et à exécuter, qu'un juriste ordinaire n'est plus en mesure de maîtriser les détails de ce labyrinthe en constante modification. Le résultat est que l'expert prend le dessus et peut protéger son domaine réservé (HAYEK, 1960: 290-291). S'y ajoute le fait que, pour certaines lois, leurs rédacteurs exigent qu'on les vote sans amendements, ou qu'on les rejette en bloc. Ce fut aussi le cas aux Etats-Unis pour un Security Bill du 5 Octobre 1949 (Meriam et Schlotterberg 1950 9-10).

Il est un autre sujet digne de réflexion, caractéristique de la machinerie étatique de la sécurité sociale : le pouvoir d'utiliser des fonds prélevés par des méthodes contraignantes, pour faire de la propagande en faveur d'une extension de ce même système de coercition. Tel fut le cas en Belgique, où les mutualités d'assurance maladie soutenaient les partis collectivistes, avec des fonds de l'Institut National d'Assurance Maladie et Invalidité (R.I.Z.I.V). C'est en soi un système absurde. Mais il en résulte qu'un groupe de spécialistes, intéressés à un certain prolongement, peuvent du consentement général utiliser des fonds publics pour manipuler l'opinion en leur faveur. Il en résulte encore que les électeurs, aussi bien que les législateurs, ne peuvent guère recevoir leur information qu'en provenance de ceux-là mêmes qu'ils devraient commander ou contrôler (Hayek, 1960: 293).

Les dangers qui s'attachent à l'Etat sécuritaire ont été déjà passés en revue. HAYEK n'est certes pas seul à avoir réagi contre ses méthodes. Jacob VINER a fait entendre un même son de cloche, et Richard TITMUS, bien que socialiste a rendu compte des critiques adressées à l'Etat-Providence. A. BRIGGS a compté parmi ses conséquences, le fait que l'autorité préfère définir elle-même (à travers l'appareil politique et administratif) les services sociaux qu'elle veut fournir, plutôt que de les laisser choisir par des instances privées. Au début, ce n'était pas l'intention, mais avec l'apparition puis le développement des pressions et menaces de courants démocratiques, l'introduction de l'appareil administratif, conduit par ses experts, a permis aux pouvoirs de l'Etat de s'accroître considérablement (n. 44).

HAYEK pensait que ce serait un cauchemar de constater que l'Etat sécuritaire semble devoir durer indéfiniment, ne plus jamais disparaître ! Du fait que l'on verse des allocations à leurs parents, les enfants réclament aussi le droit d'être assistés. En acceptant un tel système, l'on risque d'arrêter l'évolution, et on accumule sur la société une charge constamment accrue, à laquelle les hommes s'efforcent de se soustraire par des méthodes inflationnistes (Hayek 1960 : 304-**305**).

Au lieu de souffrir des maux de la société dénoncés par BEVERIDGE - la faim, la maladie, l'analphabétisme et le chômage - nous souffrons maintenant de leurs remèdes : inflation, fiscalité paralysante, syndicats disposant de moyens de coercition, pouvoir gouvernemental croissant sur l'enseignement, et bureaucratie à larges pouvoirs arbitraires dans le domaine des services sociaux. Ce sont là des dangers auxquels un individu n'a aucun moyen d'échapper (Hayek, 1960 : **305**). Là où sévit l'Etat-Providence, quelques libertés peuvent nominalement subsister, comme celle de contracter, mais

encadrées de tant de conditions qu'elles ne sont plus de la liberté.

3. 5. L'identification de la liberté personnelle avec la liberté économique

En connexion avec la définition du contenu de la liberté et de ses garanties, l'on peut noter que HAYEK les éclaire par d'autres approches positives, à savoir : qu'il y a identité entre liberté personnelle et liberté économique - de même qu'entre libre mécanisme de marché et nécessité de la propriété privée.

Tout comme EUCKEN, Hayek reprend la formule de KANT sur la liberté personnelle, "condition préalable de toute morale", pour l'appliquer au domaine économique. BECKER déclare dans une étude sur la question sociale (Becker, 1965 : 93) que Hayek fut le premier à exposer que la liberté économique constitue la clef de toute autre forme de liberté. Si l'on veut définir la liberté, il faut donc l'envisager aussi sous cet angle privatif.

NAWROTH analyse ainsi l'absence de liberté : "le manque de liberté économique se traduit par la renonciation à l'activité personnelle spontanée, la dissolution de l'identité propre, l'abandon de l'autonomie spirituelle" (Nawroth, 1961 : 78). Cela équivaut à un rejet global des règles concernant le domaine économique aujourd'hui validées par l'Eglise ou par l'**Etat**; en d'autres termes, la liberté économique développe indépendance, connaissance des réalités, affirmation de l'identité et de l'autonomie personnelles.

Le problème de la liberté économique a profondément occupé HAYEK, surtout dans ses **œuvres** les plus anciennes comme *La Route de la Servitude* ; davantage que dans les plus tardives, comme *La Constitution de la Liberté* (**vraisemblablement** parce que, comme il le dit lui-même, le premier livre cité avait été écrit en une période où le type vieillissant de socialisme n'envisageait encore que la socialisation de tous les moyens de production, et signifiait par conséquent la planification centralisée). Cette liberté économique selon Hayek ne comporte pas l'élimination des soucis économiques, comme nous le promettent les socialistes. Mais bien plutôt l'autonomie de nos activités économiques, qui certes nous garantit le droit à choisir par nous-mêmes, mais nous charge nécessairement du risque et de la responsabilité attachés à ce droit (Hayek (1945c) 1976d : 110).

HAYEK ne rejette pas d'un revers de main ce souhait d'alléger les soucis économiques, mais il sait que l'on peut seulement vouloir les réduire au minimum. Il distingue deux sortes de sûreté que l'on peut requérir de l'Etat : l'une limitée à un revenu minimum, qui peut être assurée à chacun - et l'autre "absolue" qui, selon Hayek, dans une économie libre ne peut être garantie à tous. Cette dernière supposerait que l'on puisse disposer d'un niveau de vie général déterminé, alors que les fluctuations de la conjoncture excluent cette possibilité (Hayek (1945c) 1976d: 128-129). Baisses et hausses de revenus sont indissolublement liées au système concurrentiel.

Hayek est en outre convaincu que la sûreté d'un revenu invariable ne pourrait être promise que là où toute liberté dans le choix de la profession serait supprimée. Hayek pense dans ce cas au système de l'armée, comme le seul où l'individu puisse être assuré d'une totale sécurité économique - mais au prix de la renonciation à tout autre choix de profession (Hayek 1976d 131-135).

L'une et l'autre hypothèse conduisent à une même description à deux versants, que voici :

La liberté économique signifie : activité économique aux risques et responsabilités personnelles, ce qui n'admet pas de direction planifiée par l'autorité, et implique que les moyens de production restent dans une forte proportion en mains **privées**. La plupart des partisans de **l'économie dirigée** (*Planwirtschaft*) ne se font pas d'illusion sur le fait que ce système doit être conduit de façon plus ou moins dictatoriale (**Hayek** (1945c) 1976d : 98); ce ne sont pas les membres de la collectivité économique qui décident par eux-mêmes ce qui est ou n'est pas important, ce sont les autorités du Plan.

Celles-ci n'interviendront pas seulement dans les compartiments économiques de notre existence, mais **elles** guideront en pointillé tous les aspects de notre vie. Comme elles dominent totalement la vie économique, ce sont elles qui disposent de tous les moyens par lesquels nos besoins peuvent être satisfaits, et doivent affecter ces moyens aux seuls objectifs qu'elles jugent valables. C'est là le point critique. Car la direction autoritaire de l'économie n'est pas seulement celle d'un secteur déterminé de l'existence humaine, secteur que l'on pourrait isoler des autres compartiments de la vie. La domination absolue des moyens de production - essence de l'économie dirigée - implique qu'il faut déterminer les fins auxquelles ces moyens doivent servir (Hayek (1945c) 1976d : 101).

Si l'on pense que l'autorité directrice devrait pouvoir se borner aux questions purement économiques, l'on commet une erreur : il n'y a pas d'objectifs purement économiques que l'on puisse traiter à part (Hayek, (1945c) 1976d : 99). Précisément parce que le succès ou l'échec d'une économie dirigée dépend du fait qu'il existe, ou non, un accord général d'opinion sur les valeurs à tenir pour essentielles, la restriction de notre liberté par rapport aux choses matérielles retentit directement sur notre liberté spirituelle (Hayek (1945c) 1976d : 122).

La liberté économique signifie aussi contrôle exercé sur le pouvoir au moyen de lois formelles et de **règlements**. Point de liberté possible si le champ d'action du gouvernement est illimité (Hayek 1952c: 32). Si l'on se propose une direction rationnelle, il faut que l'économie soit régie par une équipe de professionnels, concentrant l'ultime responsabilité et la compétence de décision globale entre les mains d'un seul chef, dont les latitudes d'action ne soient pas contrôlées et limitées par le processus **démocratique** (Hayek (1945c) 1976d : 98). **Ici** l'on peut encore proposer une nuance. L'opposition entre un système libéral et une société totalitaire planiste se manifeste dans l'attaque conjointe des partisans du national-socialisme et du socialisme, contre "la distinction artificielle entre économie et **politique**." De même dans leur commun postulat de la primauté du politique sur l'économique (Hayek (1945c) 1976d : 118).

D'un intérêt suprême, reste cependant le fait que gouvernants et potentats soient tenus en respect sur des points déterminés. Il ne peut y avoir liberté, si le pouvoir d'immixtion du gouvernement n'est pas enfermé dans un domaine précis, et s'il peut utiliser son autorité de n'importe quelle manière arbitraire, en vue d'atteindre certains objectifs définis.

C'est ce à quoi veut parer le Rechtsstaat, l'Etat de Droit décrit ci-dessus. Certaines opinions néo-libérales signalent une corrélation naturelle entre - d'une part le système concurrentiel ou l'économie sociale de marché, avec l'Etat de droit démocratique - et d'autre part l'économie dirigiste centralisée, avec la forme totalitaire de l'Etat (BECKER, 1965 : 95).

3. 6. L'ordre économique

Ceci nous conduit à la question de l'ordre économique (Die Wirtschaftsordnungsfrage) HAYEK partage avec d'autres néolibéraux la conviction que l'ordre économique qui réalise les meilleurs résultats, est la libre économie de marché, ou de pleine concurrence. L'on parle de libre économie de marché lorsque l'homme, individuellement, a le droit intégral de décision sur la mise en **œuvre** de ses moyens de production. Il convient d'ajouter que la priorité de principe doit être reconnue à la propriété privée, et aux initiatives prises conformément aux intérêts propres de son détenteur (UTZ, 1975 : 138-140).

Parfois l'on parle d'une économie de marché "individualisée" ; l'adjonction du qualificatif vise à dissiper l'idée fausse qu'une économie de marché serait possible sans propriété privée. Implicitement, cela souligne que les décisions économiques n'ont pas à être prises par une instance de pouvoir, à la manière de l'économie dirigée. Le fait que HAYEK et d'autres économistes soient si fortement hostiles à ce type de prise de décisions est associé, surtout chez Hayek, à l'idée bien établie qu'aucun individu, ni aucun groupe, ne peut se targuer de mieux juger qu'une autre personne de ce qui est de son intérêt à elle - et pas davantage s'il s'agit de plusieurs personnes ensemble, c'est-à-dire de l'intérêt général.

Dans une libre économie de marché, le chef d'entreprise doit pouvoir déployer sa propre initiative. D'une part il est de son intérêt de pouvoir décider par lui-même, mais en même temps il doit en assumer effectivement les conséquences, et tirer le profit de son apport personnel. C'est ainsi que l'on peut compter sur lui pour travailler avec le maximum de soin. D'où il découle qu'il faut que les moyens de production et les capitaux soient personnellement appropriés.

Le droit naturel de l'individu à la propriété particulière (**privée**) est le fondement de la pensée économique ; et ce droit naturel est depuis si longtemps tenu pour inviolable par les libéraux, que ce n'est plus un sujet de discussion. La propriété privée constitue, conjointement à l'initiative privée et à la liberté de choix, la condition sine qua non d'une libre économie de marché. Si l'homme doit prendre ses propres décisions et initiatives, cela implique nécessairement la possession individuelle des moyens de production, quelle que soit la forme sous laquelle celui qui dispose du capital peut en tirer personnellement avantage.

Etant donné ce lien si étroit entre propriété et libre marché, il est difficile de comprendre que l'on veuille dissocier le droit de décision et celui de propriété. L'on peut, dans la vie d'entreprise, confier les décisions à un directeur appointé, mais celui-ci n'étant pas propriétaire du capital et de l'équipement porte peu ou point de risque. Le fait que le lien entre le capital et les actionnaires soit devenu tellement indirect, ne doit pas faire ignorer la nécessité de maintenir dans le jeu l'intéressé effectivement direct, qui est le propriétaire. C'est lui qui doit prendre en compte aussi bien les avantages que les inconvénients des décisions (Utz, 1975 : 131-133).

Parmi les sauvegardes d'une libre économie de marché, il y a non seulement l'initiative personnelle, la prise personnelle de décision et le droit à la propriété privée, mais aussi la recherche vigilante de l'intérêt personnel - qui est un élément important de l'individualisme. Par nature il ne devrait pas y avoir antinomie entre l'intérêt général et l'intérêt personnel (au moins selon la doctrine marxiste!). L'opposition des deux n'est pas l'effet de l'institution de la propriété privée, elle est fondée dans les

relations humaines en général. L'homme étant en même temps unique et social, il semblerait simplement logique que la contradiction n'existe **pas**; selon UTZ elle est enfermée dans la nature même de l'homme. Avec d'autres néo-libéraux, il pense - contrairement au socialisme et communisme - que même dans les relations sociales et économiques, l'homme poursuit son intérêt personnel (Utz, 1975 : 126-127).

HAYEK constate aussi que l'individu est la personne qui connaît le mieux ses intérêts, mais que cette connaissance se limite aux faits de son milieu de vie. Cela ne signifie pas - nous l'avons déjà noté - que l'individu soit un être isolé, égoïste, hors société. Il y a ainsi, disent les néo-libéraux partisans de la libre économie de marché, une frappante relation entre cette dernière et l'individualisme. L'individualisme est donc très effectivement la base philosophique de la thèse que la libre économie de marché est l'ordre économique naturel. La liberté individuelle est la fondation unique sur laquelle il convient d'édifier la société.

Le concept d'économie de marché découle à la fois du droit inné qu'a l'individu à la propriété, et de la notion que la société humaine est un système, impossible à saisir dans son ensemble, de transactions entre les vivants (Utz, 1975 : 142). Les éléments que nous avons vus de l'Economie de marché - liberté de choix, responsabilité, recherche de l'intérêt personnel - lui sont indispensables pour fonctionner au mieux possible ; leur maintien doit recevoir une priorité absolue (Utz, 1975 : 138). Ils dérivent directement de la philosophie individualiste, et Hayek les range sous l'étendard de l'individualisme "vrai" (Hayek, 1952c : 25, 30, 33).

Utz dit même que l'économie de marché se déduit de l'individualisme (Utz, 1975 : 16-17). Cependant l'individualisme en tant que tel ne peut attendre grand-chose de l'économie libre. Ce qui rend la discussion traditionnelle si décevante, c'est l'opinion qu'avec la reconnaissance des principes de propriété particulière et de liberté de contrats - que les libéraux de toutes nuances ratifient évidemment - tous les problèmes devraient être résolus. Comme si les définitions de ces droits devaient rester inchangées pour que le système fonctionne au mieux de ses virtualités. Le vrai problème se manifeste au moment même où l'on est d'accord sur les principes. A ce moment, HAYEK intervient pour insister sur la nécessité de distinguer l'ordre concurrentiel (Wettbewerbsordnung) du Laissez-faire (**Freie Wirtschaft**).

Les deux expressions ne recouvrent pas exactement le même sujet ; ce n'est que le premier qu'il nous faut ici élucider. L'ordre concurrentiel n'est pas non plus la même chose que la "concurrence ordonnée". Hayek est d'ailleurs d'avis que le système concurrentiel a pour rôle de stimuler la **compétition**; alors que le but de l'économie dirigée est le plus souvent, non pas de l'intensifier mais de la limiter (Hayek, 1952c : 145-146).

Pour qu'une société libre fonctionne le mieux possible, il ne suffit pas d'observer le principe dit du laissez-faire (non-immixtion); il faut que des règles juridiques équitables soient établies.

Il faut que règne la correction au sens de "fair play", de jeu loyal (n. 45). Il importe peu, une fois encore, de savoir si une économie dirigée serait plus efficace ; Hayek pense, avec d'autres libéraux, que c'est le contraire (Becker, 1965 : 98-99, et Hayek (1945c) 1976d : 108). En outre, l'économie dirigée a d'autres conséquences indésirées et désintégrant, telles qu'une intensification du nationalisme (Becker, 1965 : 100-101).

Hayek critique aussi bien les abus de puissance économique privée, que l'excès de pouvoir étatique ; cela découle de son idéologie sur la liberté. C'est ainsi qu'il dénonce les monopoleurs patronaux, bien que sa cible principale soit le pouvoir des syndicats ; impressionné par l'influence de la mafia sur ceux qu'il a connus aux Etats-Unis, il note que ceux d'Europe sont moins enclins aux pratiques blâmables. En cette matière, l'on se référera, pour les monopoles privés, à *La Route de la Servitude* pages 198 et suivantes. Quant aux syndicats - auxquels on a concédé sur bien des points des exceptions au droit commun, qui leur ont permis même de recourir à la violence ou à l'intimidation - disons seulement que Hayek souhaite que leurs pouvoirs soient endigués, dans la perspective d'un retour à une économie de marché authentique (Hayek, 1952c : 154).

En résumé nous pouvons dire que la vision de Hayek sur la question de l'ordre économique est déterminée par sa conception cohérente et approfondie de la liberté personnelle et économique : cette liberté ne doit être entamée ni par un dirigisme centralisateur (y compris l'assistanat d'Etat, dit sécurité sociale), ni par des puissances privées excessives.

3. 7. Propriété "particulière" (= privée)

Il est à noter que Hayek se sert de l'expression "several propriety" dans son dernier ouvrage *The Fatal Conceit* ; parce qu'il la trouve plus exacte pour exprimer l'idée d'un nombre élevé (mais non indéfini) de propriétaires ; le sens du mot anglais "several" (qui est séparé, distinct entre plusieurs) n'a pas d'équivalent direct dans le français des économistes, le plus proche étant "plural" ou "particularisé". Hayek emprunte le terme à H. S. MAINE dans ses "*Lectures on the early History of Institutions*, " Londres, 1875 (Hayek, 1988 : 30).

HAYEK attribue à la propriété privée les quatre fonctions suivantes :

- C'est l'un des piliers sur lesquels repose le système concurrentiel ;
- **C'est** la plus importante garantie de la liberté
- Par le système de propriété particulière les individus peuvent contribuer selon leur choix à la satisfaction des besoins de leurs contemporains ;
- **Avoir** un patrimoine renforce le sens de la continuité et de la responsabilité.

La première fonction énumérée est généralement reconnue par les néolibéraux ; ils pensent que la propriété particulière des moyens de production fait partie des conditions indispensables du système concurrentiel (Nawroth, 1961 : 410.) Hayek dit expressément que le système de libre concurrence est fondé sur les droits de possession personnelle et de succession (Hayek (1945c) 1976d : 112). Pour lui, les chapitres du Droit civil sur lesquels peut s'appuyer la sécurité d'un système concurrentiel prospère, sont ceux concernant la propriété, les obligations, les sociétés, et spécialement le droit du Travail. (Hayek, 1952c : 148).

Les possessions particulières doivent être surtout envisagées dans le contexte des biens de production, parce que c'est ce qui assure aux entrepreneurs la possibilité de prendre les décisions les plus favorables pour combiner les facteurs de production, et pour s'adapter constamment aux situations changeantes des marchés. Cette liberté de décision doit amener l'entrepreneur à accepter de bonne grâce les conséquences de son apport **personnel**.

Lorsque la disposition des moyens de production est dispersée dans un grand nombre de gens, qui opèrent indépendamment les uns des autres, personne n'est captif de quiconque, chacun peut décider de ce qu'il prend ou de ce qu'il laisse. Si les moyens de production sont concentrés en une seule main - que ce soit l'Etat ou un potentat - celui-là tient à sa merci le simple citoyen. Dans cette dernière situation, il ne s'agit pas du transfert d'un pouvoir du citoyen vers l'autorité, mais de la création d'un pouvoir qui n'existe nullement dans l'économie de marché. Nous examinerons plus largement la relation entre propriété particulière et libre marché dans le chapitre consacré aux mécanismes de marché.

Ceci nous amène à un deuxième aspect de la "propriété particulière" : sa fonction de garantie de la liberté économique ; laquelle importe fondamentalement non seulement à ceux qui en possèdent, mais sans doute davantage encore à ceux qui n'ont rien. Dès lors que la propriété est morcelée entre de très nombreuses personnes, chacune vaquant à ses propres intérêts, aucune d'entre elles n'a le pouvoir formel de fixer le revenu des autres, ni leur position sociale (Hayek 1945b) 1976d : 113). La dispersion de la propriété des particuliers a, au surplus, pour conséquence de favoriser la liberté politique. C'est là un axiome libéral séculaire.

Le fait qu'aussi bien James MADISON, que Thomas JEFFERSON, et Alexander HAMILTON aient, aux 17ème et 18ème siècles, mis l'accent sur la propriété privée, n'est pas sans rapport avec leur rejet d'une forme centralisée de gouvernement - qui à l'époque était promue en Europe par les despotes éclairés. Ils estimaient souhaitable que des hommes le plus nombreux possible possèdent quelque propriété en propre, et soient consultés sur les affaires publiques qui les concernent (Manning, 1976 : 69-70). A cela s'ajoutait que le droit de vote était lié à un cens électoral, rattaché à un minimum de revenu ou de patrimoine.

Bien que ces réserves aient été abrogées, et qu'il n'y ait maintenant pas d'Etat centralisé du genre des monarchies absolutistes - à la place nous avons des gouvernements dirigistes - l'axiome libéral du temps reste valable : à savoir que, par la diffusion de la propriété privée, le pouvoir se trouve partagé par des citoyens nombreux, qui peuvent défendre leur liberté et en même temps celle des non-possédants - cela du fait que le pouvoir est diffus au lieu d'être concentré Hayek disait que le plus petit fonctionnaire est plus puissant qu'un multimillionnaire créateur d'emplois, pourvu que ce fonctionnaire soit affecté à la planification, a fortiori s'il peut mettre en branle le pouvoir de coercition de l'Etat ; ou encore si de ses humeurs peut dépendre la possibilité pour des gens de travailler, et dans quelles conditions

N'est-il pas remarquable que Karl MARX lui-même ait eu l'intuition de la protection considérable que la propriété privée fournit à la liberté et à l'égalité ? Marx, justement nous a - rétrospectivement - rendus attentifs au fait que le développement du capitalisme et le libre marché ont conditionné celui de toutes nos libertés démocratiques (Hayek (1945c) 1976d : 114). Ces fonctions de la propriété réagissent les unes sur les autres, parce que sans liberté il n'est pas de système concurrentiel, et pas de liberté sans propriété particulière.

Un troisième aspect de la propriété peut être décrit ainsi : ce système fait que les individus peuvent choisir comment contribuer à la satisfaction des besoins d'autrui. Personne n'est jamais mieux placé que celui qui choisit, pour dire quel choix est le meilleur pour lui, en cet endroit et à ce moment-là. En effet, souligne Hayek, l'homme ne peut réellement comprendre que les choses qui, ensemble, composent son

environnement quotidien et dont il occupe le centre. Les besoins dont il peut vraiment s'occuper, ne constituent qu'une portion minuscule des besoins éprouvés par la totalité des membres de la société (Hayek 1952c : 25).

D'après Hayek, l'objectif essentiel poursuivi par les auteurs faisant autorité dans le courant individualiste, était de trouver les institutions sociales dans le cadre desquelles les hommes pouvaient être incités, selon leur choix et leur motivation, à contribuer au maximum de leur capacité à satisfaire aux besoins de leurs semblables. Ces auteurs découvrirent ainsi que l'institution de la propriété privée orientait les hommes de la façon souhaitée, dans une mesure bien supérieure à ce que l'on avait compris jusqu'alors. Ils s'étaient exemplairement informés de la combativité des intérêts individuels, et n'en attachaient que plus d'importance à la découverte d'institutions où "les règles et principes des confrontations d'intérêts, et les avantages équilibrés" pourraient concilier les prétentions des adversaires (Hayek, 1952c: 23-24).

Quatrième fonction : la possession garantit la continuité et le sens de la responsabilité. De fait, une société ne peut durer sans cela. Une institution entre autres procure la continuité : la famille ; elle stimule en même temps le sentiment d'être responsable. Hayek expose que dans le cadre familial sont transmis, outre les qualités affectives et intellectuelles, aussi les biens matériels (Hayek 1960 : 90-91). Par le canal de l'héritage, la propriété demeure plus ou moins intacte - ce qui est un mode d'acquisition attaqué par socialistes et communistes.

L'individualisme authentique, tel que le conçoit Hayek, reconnaît hautement la valeur de la famille, et aussi toute coopération au sein de groupes et communautés de petites dimensions (Hayek, 1952c : 36). Toutefois, Hayek ne défend assurément pas un usage absolutiste du droit de propriété. Quoique la propriété particulière constitue l'un des piliers du système concurrentiel, cela ne veut pas dire que l'on puisse faire de ce droit n'importe quel usage ; ni que l'Etat doive s'interdire toute présence en la matière.

Comme John Stuart MILL - à l'époque encore un libéral orthodoxe selon Hayek - le faisait remarquer, la législation sur la propriété privée n'est pas entièrement adaptée aux principes d'où doit découler la légitimité de cette institution. (Hayek, 1952c : 144 ; et J. S. Mill (1848) 1965 II : 207-208). **Selon J. S. MILL**, la législation a fait porter le droit de propriété sur des choses qui n'auraient jamais dû en faire **l'objet**; elle a conféré aux particuliers un droit de possession sans limites, là où il n'aurait dû être question, tout au plus, que de propriété limitée. Si les législateurs avaient entrepris de répandre l'aisance au lieu de la concentrer ; s'ils avaient favorisé la division des grandes unités en unités plus petites, au lieu d'essayer de les préserver, les gens auraient pu constater que le principe de propriété particulière n'était nullement associé aux maux physiques et sociaux qui, affligeant de si nombreuses braves gens, conduisent à perdre l'espoir et renoncer à la plus mince amélioration (**dans** le texte original, il n'est pas précisé de quelle propriété il est question).

Récapitulant brièvement, l'on peut dire que HAYEK est arrivé à la conclusion qu'il ne peut y avoir d'extension automatique du concept de propriété. Cela implique que les règles de droit simples qui conviennent pour les biens meubles, ne doivent pas être étendues sans restriction aux biens immeubles, et plus spécialement aux terrains urbains (**Hayek**, 1952c : 148-149). **Il** ne peut y avoir non plus d'extension automatique du droit de propriété aux fruits de l'activité intellectuelle, à la façon des brevets d'invention, droits d'auteur et marques déposées. Selon Hayek, le recours sans précaution au concept de

propriété dans ces domaines a beaucoup contribué à l'apparition et à la croissance de monopoles. Des révisions approfondies, et sans doute des réformes, sont donc souhaitables, si l'on veut que la concurrence soit efficace et fructueuse.

Dans le domaine des contrats, il y a encore moins de place à une extension automatique. La liberté des contrats n'est pas à elle seule une solution, parce que dans une économie aussi complexe que la nôtre, aucun contrat isolé ne peut prévoir expressément toutes les éventualités. Il n'a jamais existé un système juridique dans lequel le contenu des obligations contractuelles, sur lesquelles repose l'ordre social, ait été laissé intégralement à la décision des parties **contractantes**; et vraisemblablement, un tel système n'existera jamais. Le cas typique est celui de la vente du terrain à bâtir, dans les grandes villes. Là, tout comme pour le droit de propriété, le contenu précis du système des lois, et notamment du droit civil, est de la plus haute importance pour le fonctionnement de l'économie de marché (Hayek 1952c: 149 et 151).

D'abord, ainsi que nous l'avons vu dans la section consacrée à l'Ordre économique, l'Etat n'est absolument pas inerte devant le système de libre concurrence, **selon Hayek**, simplement cet Etat est lui-même tenu par ses propres limitations légales, s'il en a posées. Le point crucial n'est pas de trancher si l'Etat doit ou non intervenir - il le fait bien entendu - mais de veiller à ce que l'individu soit en mesure de prévoir cette immixtion du pouvoir, et d'en tenir compte avec sécurité dans ses propres plans (**Hayek** (1945c) 1976d : 91).

Dans la vie sociale moderne, il y a toute une série de prestations de services dont le marché ne veut pas se charger, parce que l'effort de les procurer est trop peu rémunérateur, alors que leur utilité pour la société est incontestable. Et il n'est pas possible de n'assurer ces services qu'à ceux qui peuvent, ou veulent, les payer. Que l'on pense à la salubrité publique, à l'assistance aux victimes du chômage, et à d'autres besoins tels que **l'enseignement** (Hayek, 1952c : 146-147). En d'autres termes, ce qui importe n'est pas l'étendue des activités du pouvoir, mais leur contenu (Hayek, : 1960 : 222).

En ces matières, HAYEK fait une distinction entre les attributions du gouvernement, selon qu'il y dispose de pouvoirs coercitifs - auquel cas ses actions doivent strictement se borner à imposer les règles du comportement légal, sans aucune latitude de procédure - et d'autre part, la fourniture publique de services, où l'autorité n'est tenue qu'à y consacrer seulement les fonds mis à sa disposition à cette fin ; mais dans ces limites, elle a pleine latitude d'opérer au mieux.

L'on est fondé à se demander dans quelles circonstances l'Etat est invariablement tenu de fournir des services hors marché. Compte tenu de la distinction ci-dessus, les pures prestations de services de l'autorité font partie de l'effort de l'Etat pour créer un cadre favorable à des prises de décision éclairées de la part des simples citoyens (Hayek, 1960: 223). Il est du rôle essentiel de l'Etat de définir et d'appliquer des sanctions en cas d'utilisation inconsidérée, ou malintentionnée, de la propriété ; à l'inverse il peut affecter une prime à un comportement approprié.

Résumé du chapitre 3

L'on peut d'emblée constater que la doctrine de Hayek est surtout orientée vers l'Economique, bien qu'il tienne à esquisser la position de l'individu par rapport à la vie de la société.

A bon droit - bien que ce ne soit pas intentionnellement - il montre que les théories de la société et l'économie ne cadrent pas réellement.

L'économie porte d'abord sur l'affectation des moyens de production et des ressources naturelles. Etablir un lien entre cela et une théorie socialiste pose problèmes. On s'aperçoit aussi que les théories sociales peuvent paraître logiques, mais qu'elles échouent totalement lorsqu'on les applique à la réalité.

L'idée que Hayek présente de la liberté s'ajuste visiblement à la pratique, dans la mesure où il expose que le citoyen doit disposer d'une marge de liberté précise. L'on ne peut pas simplement attendre de l'Etat tout ce qu'il prescrit que l'on reçoive. La preuve inverse existe en Europe de l'Est, par le marché noir des denrées - et en Europe de l'Ouest, par un marché noir des forces de travail. L'idée de séparer l'Economie de la Morale vient nettement de MANDEVILLE dans sa Fable des Abeilles (1705). A l'époque aussi cela fut ressenti comme choquant.

Paul VALADIER reproche à Hayek d'être entièrement orienté vers l'ordre spontané autorégulateur de la société. Il souligne que la tradition, sur laquelle l'ordre spontané est fondé, n'est dans l'ensemble pas spontanée (Valadier, 1983). Ce que signifie réellement HAYEK, c'est que la société évolue au long de développements graduels, que personne n'a conçus d'avance comme étapes d'un "plan". HAYEK a emprunté cette ligne de pensée à Adam FERGUSON.

Hayek a formulé de façon extrêmement rigide son idée de la liberté et son aversion envers le planisme - recourant ainsi à la même méthode que les communistes - parce qu'il comptait donner par là un certain contrepoids à leur théorie. Il a en tout cas réussi à attirer l'attention sur les dangers qui s'attachent à une bureaucratie envahissante, et à une économie planiste.

NOTES sur le Chapitre III

(pages 65 à 109 du livre et 39 à 64 de la traduction révisée)

N. B. Concernant les ouvrages de HAYEK, les **références numériques** insérées entre parenthèses dans le texte de ce chapitre ou les notes ci-après, renvoient aux **titres** de la première publication que voici :

(Hayek **(1945c) 1976d**) : Der Weg zur Knechtschaft, Erlenbach-Zürich 1945.

(Hayek **1951c**) Vollbeschäftigung, Planwirtschaft und Inflation, Erlenbach 1951

(Hayek **1953**) Entstehung und Verfall des Rechtsstaatsideales Erlenbach-Zürich 1953

(Hayek **(1959) 1979**) Missbrauch und Verfall der Vernunft, Salzburg 1959

(Hayek **1960**) The Constitution of Liberty, London Routledge & Kegan Paul

(Hayek **1961b**) Die Ursachen den Ständigen Gefährdung der Freiheit, Ordo Düsseldorf 1961

(Hayek **1967b**) Studies in Philosophy, Politics and Economics, University of Chicago Press
(Hayek **1973-1979**) Law, Legislation and Liberty, 3 vol., Routledge and Kegan Paul
(Hayek **1980-1981**) De Weg naar moderne slavernij Bruxelles
(Hayek **1988**) The Fatal Conceit
(Page du livre et de la version **corrigée**)

Note N° 1

(pp. 66 / 40)

Le Libéralisme de Hayek a deux aspects : politique, et économique. Dans ce chapitre-ci, l'on étudie son aspect politique, caractérisé par l'individualisme, la liberté considérée sous l'angle de la forme politique que l'auteur juge la plus apte à garantir les droits de l'individu. Le libéralisme économique fera l'objet du chapitre suivant, consacré au marché et à la liberté d'entreprise.

N° 2 (67 / 40)

Hayek parle ici de la loi au sens "matériel" de son contenu juridique et non au sens "formel" de disposition régulièrement arrêtée par le législateur. (Hayek 1973-**1979**, 3ème tome : *The Political Order of a Free People*, p. 99 et 100).

N° 3 (67 / 41)

. HAYEK, 1960: 107, et Josef CHAMBERLAIN, dans un discours devant le "Eighty Club" à Londres, (dans le Times du 29 avril 1885)

N° 4 (67 / 41)

HAYEK, 1960: 244 ; et H. FINER, 1945 : 60 (*Road to Reaction*)

N° 5 (68 / 41)

HAYEK, description des réactions à l'introduction du terme "demarchy". Dans *Law, Legislation and Liberty* III, pp. 39, 40 et 185. Le mot est composé du grec "demos" (peuple) et "archein" (gouverner selon le droit) par opposition à la "démocratie" où le radical "kratein" signifie plutôt le pouvoir contraignant.

N° 6 (71 / 43)

HAYEK, 1961b : 108 (= Les causes de la menace actuelle sur la liberté) dans Ordo XII.

N° 7 (72 / 43)

Les tenants du libéralisme "anglais" mentionnés sont Adam FERGUSON, Bernard de MANDEVILLE, Josiah TUCKER, Adam SMITH, Edmund BURKE, David HUME, John LOCKE. Leurs homologues français : Alexis de TOCQUEVILLE, Benjamin CONSTANT et Charles Secondat de MONTESQUIEU

N° 8 (72 / 43)

Hayek disait même que DESCARTES était "la source de la tradition rationaliste" (Hayek, 1960 : p. 56 et 58). Dans ce contexte, il se réfère à A. SCHATZ, *L'Individualisme économique et social*, Paris 1907, p. 41-42, et H. MICHEL, *L'Idée de l'Etat* Paris 1898.

N° 9 (72 / 43)

G. H. SABINE, *A History of Political Theory*, New York, 1961, p. 587 : "D'ailleurs, la société est on ne peut plus éloignée d'une possible situation de partenaire à un contrat, car les droits et libertés des individus découlent du simple fait qu'ils sont membres du groupe".

N° 10 (73 / 43)

L'observation est de MANNING, dans son *Liberalism* p. 29. HAYEK (1960. 56) fait référence à J. L. TALMON à propos de "la prédominance d'une approche **essentiellement** empiriste sur le monde en Angleterre, et d'une approche rationaliste en France". " L'une en tient pour la croissance organique, lente, à demi-consciente ; l'autre pour une résolution doctrinaire d'imposer un unique schéma fermement établi " (*The Origins of totalitarian democracy*, Londres, 1952, pages 2 et 7).

N° 10 bis (73 / 43)

Hayek prétend que, bien que Talmon n'identifie pas la "démocratie sociale" avec la démocratie totalitaire, il ne peut qu'être d'accord avec KELSEN (*The Foundation of Democracy*, 1955) que l'antagonisme entre démocratie libérale et démocratie totalitaire est, en réalité, l'antagonisme entre Libéralisme et Socialisme, et non pas entre deux types de démocratie.

Voir aussi, dans ce contexte (Hayek, 1967b : 85)

N° 11 (73 / 43)

F. J. de JONG, *De Werking van een Volkshuishouding* (= le fonctionnement d'une économie nationale, 1953) II, p 18-21, Leyde 1953.

N° 12 (73 / 44) Wilhelm RÖPKE, *Die Gesellschaftskrisis der Gegenwart* (= La Crise de la Société du Temps présent) Zürich, 1948 p. 87-89 ainsi que BECKER, *Die soziale Frage im Neoliberalismus*, Heidelberg 195, p. 68-69

N° 13 (73 / 44)

Le contenu de cette note a été incorporé à la note 10bis ci-dessus

N° 14 (74 / 44)

Karl POPPER, *The Open Society and its Enemies* (1945) 1980 II p. 229 ; et HAYEK 1960, p. 431 note 2.

N° 15 (75 / 45)

HAYEK, (1959) : 127. Voir aussi W. Röpke, qui parle de totalitarisme, ou tyrannie (1948 : 137 et suiv.

N° 16 (76 / 45)

Norman BARRY, *Hayek's social and economic Philosophy* Londres 1979, p. 9 et 10.

N° 17 (80 / 48)

TOCQUEVILLE, *Œuvres complètes*, IX, Paris 1886, p. 541 ; et Hayek 1952c : 28.

N° 18 (81 / 48)

Christian WATRIN, *Freiheit und Gleichheit* (= Liberté et **égalité**) p. 34, dans Rapport et allocutions pour le Jubilé de la Faculté d'économie de l'Université de Fribourg en Brisgau, à l'occasion du 80ème anniversaire de Friedrich A. von HAYEK.

N° 19 (82 / 48)

A. de CRESPIGNY, Minogue, *Contemporal Political Philosophers*, Londres 1976, p. 54

N° 20 (82 / 49)

H. P. BECKER, 1965 : 275 *Die soziale Frage im Neoliberalismus*, La question sociale dans le néo-libéralisme, Heidelberg 1965 ; et HAYEK, 1951 : 192 et suiv ; (= Plein emploi, Economie planifiée et **Inflation**) Erlenbach-Zurich.

N° 21 (83 / 49)

HAYEK 1960 : 11, et 1961B : 106-107 - ici, il parle de liberté au sens d'absence de contrainte arbitraire. Corrélativement : E. BARKER *Reflections on Government*, Oxford 194p. 1-2 ; enfin G. NECKEL *Beiträge zur Geschichte der deutsche Sprache und Literatur* XLI, 1916 (= Contributions à l'histoire de la langue et littérature allemande ; son article est intitulé *Adel und Gefolgschaft*, le noble et sa suite) la notation intéressante est en p. 403 : "Frei" hiess ursprünglich derjenige der nicht schutz-und rechtlos war : on appelait "libre" l'homme qui n'était pas dépourvu de protection et de loi.)

N° 22 (83 / 49)

Tout pouvoir doit être exercé conformément aux dispositions générales promulguées ; voir Hayek, 1960: 207 et suivantes. Hayek distingue la loi au sens formel (règles et instructions émanant de l'autorité) et au sens matériel (règles générales de comportement dans les relations entre personnes ou entre elles et l'Etat) Dans le contexte, il s'agit de la loi au sens matériel.

N° 23 (83 / 49)

HAYEK, 1961b : 104 ; et Hayek 1980-1981 : 111-112 (= la route vers l'esclavage moderne)

N° 24 (83 / 49)

HAYEK, 1961b : 105, 107

-

N° 25 (83 / 49)

La liberté "interne" ou maîtrise de soi, et la liberté au sens d'absence de contrainte, déterminent le degré auquel une personne est capable d'utiliser librement son savoir et ses aptitudes (Hayek 1960 : 15)

N° 26 (85 / 50)

P. DRUCKER (1939 : 74-75) *The End of Economic Man* Londres: "Moins il y a de liberté réelle et plus on parle de "nouvelle" liberté " ; et Hayek, 1960 : 16-17.

N° 27 (85 / 50)

Margaret COLE Préface de la 3ème édition de G. D. H. COLE *The Life of Robert Owen* Londres 1965 page xv ; et Margaret Cole *Encyclopedia of Philosophy* 1967, VIIe partie, p. 468. **Voir** aussi **l'œuvre** la plus complète sur le socialisme : G. D. H. Cole : "History of Socialist Thought", Londres 1953-1960, en 7 parties.

N° 28 (86 / 50)

E. de JONGHE, "Politica" 33ème année n°1. p 57 et n° 2-3 p. 147 *Sociale Wetenschappen en beleid* (Sciences sociales et politique **sociale**)

N° 29 (86 / 51)

HAYEK, 1961b : 106 ; et HAYEK 1960 : 16

N° 30 (87 / 51)

Egalité de droit peut être assimilé à égalité juridique ; cela implique que les prescriptions, pénalités et interdictions légales doivent être appliquées à tous les citoyens, sans égard à leur origine ni à leur situation sociale. De même l'égalité politique implique que toutes les fonctions sont accessibles à chacun d'eux. Cette égalité-là est de l'égalité "formelle". L'égalité de fait ou réelle, ou matérielle, voudrait que les hommes jouissent tous d'une même situation (Hayek, 1960 : 195)

N° 31 (87 / 51)

John Stuart MILL, *Utilitarianism*, Londres (1861) 1917 p. 57-58 ; et HAYEK *Mirage of Social Justice* (Law, Legislation and Liberty, II) Londres 1976, p. 63.

N° 32 (89 / 52)

HAYEK, 60 : 162-163 et 167 suiv. Dans ce contexte il est intéressant de lire l'exposé sur l'isonomie, p 164-167, entre les deux fragments précédemment référencés. Hayek note que le *Second Treatise of Civil Government* de John LOCKE (1690) a précédé la "Glorious Revolution", mais l'a donc justifiée d'avance.

N° 33 (89 / 52)

La phrase exacte de HUME est sans doute "**It** may be affirmed of civilized monarchies that they are a government of Laws, not of men" Le titre du livre *Essays I est: "The origin of Government of civil liberty"*(1741) 1964: I 161.

N° 34 (90 / 53)

HUMBOLDT (W. von) *Ideeën zu einem Versuch die Gränzer der Wirksamkeit des Staats zu bestimmen* (= Idées pour un essai de définir les limites de l'activité de l'Etat) ed. posthume Breslau 1851. pp. 1, 9, et 16-44.

KANT *Die Metaphysik der Sitten* 1797 (Métaphysique de la Morale) Ière partie ; "La doctrine du Droit", Partie II § 45-49, p 161-213

N° 35 (90 / 53)

D. HINTZE *Preussens Entwicklung zum Rechtsstaat* réédité dans *Geist und Epochen der Preussischen Geschichte* (Esprit et Epoques de l'Histoire prussienne) Leipzig, 1943, p 105-171. Voir aussi dans ce contexte la remarque de Hayek : il n'est pas surprenant que Hanovre (Basse-Saxe), berceau de la maison royale anglaise, et donc foyer d'idées venues d'Angleterre, ait été le point de départ du mouvement pour l'Etat de Droit en Allemagne

N° 36 (91 / 53)

HAYEK, *Opkomst en verval van de rechtsstaatgedachte* (Essor et déclin de l'idée d'Etat de droit) Bussum, 1952 + 1953 - résumé de l'article en néerlandais, et p. 10, 11.

N° 37 (92 / 54)

R. THOMA *Rechtsstaatsidee und Verwaltungswissenschaft* (= L'idée de Rechtsstaat et la Science **Administrative**) Annuaire du droit public de 1910, Tübingen, p. 199.

N° 38 (92 / C. SCHMITT, *Was bedeutet der Streit um den Rechtsstaat* (Ce que signifie la querelle autour de l'Etat de **droit**) dans la Revue pour l'ensemble des Sciences de l'Etat XCV, 1935, p. 190.

N° 39 (92 / 54)

JENNINGS (sir Ivor) *The law and the Constitution* (origine 1933, 4e ed. Londres 1952, p-291 et 292 ; et The Report on Ministers Powers, Public Administration Vol X et XI, 1932 et 1933.

N° 40 (94 / 55)

Louis BAUDIN, *La planification dans l'Antiquité et les Temps modernes* (texte en allemand, dans Albert HUNOLD "Vollbeschäftigung, Inflation und Planwirtschaft " Erlenbach-Zürich, 1951 p. 43-84 ; et POPPER *The Open Society and its Enemies I*, Londres 1945 + 1980

N° 41 (96 / 56)

Jacob VINER *The United States as a Welfare State* dans édition Higginbotham "Man, Science, Learning and Education, Houston 1962, p. 266 ; et HAYEK, 1960 : 253 et 257. Voir aussi dans ce contexte les six caractéristiques d'un Etat-Providence énoncées par Hayek au 7ème congrès de la Mont Pèlerin Society à Berlin, 1956 ; voir BECKER 1965 *Neoliberalismus* p. 274

N° 42 (97 / 57)

HAYEK, 1960 : 260-261 et J. S. MILL *On Liberty*, ed. R. B. McCollum, Oxford 1946 p. 146-165

N° 43 (98 / 57)

HAYEK, 1980-1981 : p. 70

N° 44 (99 / 58)

VINER (op. cit) p. 226 ; R. M. TITMUS *Essays on the Welfare State* Londres 1958 + 1963, p. 34 et suiv. ; de Asa BRIGGS *Dictionary of the History of Philosophical Thought* 4ème partie p. 514 sous Welfare State.

N° 45 (104 / 61)

Rapport et allocutions devant l'Université de Freiburg à l'occasion du 80e anniversaire de Hayek : page 31

Chapitre Quatre

LA THEORIE DE HAYEK SUR LE MARCHE

Ce chapitre traitera de la notion de Marché, entendu sous l'angle théorique, et non pas au sens concret de place sur laquelle on achète et vend des denrées. La théorie du marché est mieux désignée comme théorie du prix, ou micro-économie; elle repose sur le concept fondamental que voici: les caractères distinctifs du marché se présentent comme le produit d'un système de relations ; à savoir l'ensemble des décisions contractuelles de consommateurs, d'entrepreneurs, de travailleurs et de propriétaires de ressources productives (Kirzner, 1973: **1, 5, 9, 11**)

4. 1. Introduction

De même que dans le précédent chapitre nous avons décrit le libéralisme politique de Hayek, il nous faut décrire son libéralisme-et-individualisme économique. S.LUKES présente sous ce rapport Hayek comme l'avocat de l'individualisme économique le plus systématique et le plus pénétrant de son temps (Lukes, 1973: 89).

Au sens le plus simple du mot, l'individualisme économique est la foi en la liberté en ce domaine aussi; cela revient à repousser tout compromis, qu'il soit préconisé par l'Eglise ou par l'Etat. L'individualisme économique a été, au 18ème siècle, formulé en un ensemble cohérent par Adam SMITH, les Physiocrates et RICARDO. Cette théorie affirme qu'un ordre économique spontané - fondé sur la propriété privée, le marché, la liberté de production, le droit des contrats et l'intérêt personnel des individus - a tendance à se mettre lui-même en équilibre (Lukes, **1973**: 89 et suiv.).

Cette définition générale est d'importance pour comprendre la position de HAYEK relativement aux concepts suivants: la propriété qu'il appelle "particulière" (multiplicité des propriétaires): le lien indissoluble entre liberté personnelle et liberté économique ; l'égalité des chances au départ; et le problème de l'ordre économique. Les trois premiers thèmes ont été examinés précédemment, tandis que nous allons devoir traiter de l'ordre économique et, avant tout, de la formation des prix sur le marché.

En ces matières, il faut distinguer d'une part l'économie d'échanges libres, et de l'autre l'économie de plan dirigée du centre. Cette distinction permet de montrer l'influence que le pouvoir politique exerce sur la formation des prix. Dans l'économie d'échanges libres, les biens sont produits et circulent à l'initiative des sujets économiques divers; tout au long des circuits, le mobile en jeu est la recherche du gain. Dans l'économie dirigée du centre, il n'y a pas de sujets économiques particuliers, les prix ne se forment pas sur le marché; tout est décrété par l'autorité (Hartog, 1979: 251 *Hoofdlijnen van de prijstheorie*).

Conformément à ses conceptions individualistes, HAYEK est évidemment partisan de la libre économie de marché, qui a pour base la concurrence, et adversaire de la planification centralisée. Nous examinerons l'une et l'autre dans deux paragraphes distincts.

4. 2. Le système économique d'échanges

L'on parle d'économie de marché, ou libre, lorsque les sujets économiques sont maîtres de décider de l'affectation des moyens de production qui leur appartiennent. Il convient d'insister sur la priorité de principe conférée à la propriété privée et aux décisions prises en fonction de l'intérêt personnel des acteurs (Utz, 1975: 138 et 140).

"Pour le bon fonctionnement du marché", observe F. van EMPEL, "il faut en même temps une certaine mobilité des facteurs de production, et une certaine flexibilité dans la conduite de chaque entreprise" (Van Empel, 1984: 5 *Eerherstel voor het marktmechanismus*). Le rôle de l'activité d'entrepreneur est à cet égard de la plus haute importance. Hayek en a parlé à propos de l'usage des connaissances dans la société; il vaut cependant la peine de s'arrêter un peu sur cet élément du marché, dont la portée est considérable. Des auteurs comme Schumpeter, von Mises et Kirzner ont formulé des idées neuves à ce propos.

Dans le système de SCHUMPETER, la fonction de l'entrepreneur est d'introduire de nouveaux modes de production, d'offrir de nouveaux produits ou de fournir les mêmes produits de meilleure façon. Par le fait même, l'entrepreneur est en mesure de faire apparaître des lacunes temporaires entre le prix de vente et le coût de revient. Finalement cet innovateur, perçu par Schumpeter, est un chef d'entreprise qui décide de saisir promptement une occasion de sortir de la routine des possibilités connues jusque-là. Ce système entrepreneurial permet de rompre le cycle établi, en vue de créer un nouvel équilibre sur les débris de l'ancien.

Von MISES a souligné à plusieurs reprises le fait que le marché tend à réserver la fonction d'entrepreneur à ceux qui sont capables de prévoir les premiers les besoins des consommateurs, **tous les autres finissant** par être éliminés. Toutefois, il affirme souvent par ailleurs que la fonction d'entrepreneur est inhérente à toute activité productrice, en ce sens que toute action humaine est spéculative. En soulignant l'élément de promptitude de discernement, l'intention était de montrer que les gens agissent sur la base de leur jugement à propos d'occasions favorables que les autres ont omis de mettre à profit.

KIRZNER a ajouté que l'activité de l'entrepreneur est importante à analyser, pour éclairer les problèmes des coûts de l'offre, de la publicité, et des monopoles. En même temps, il faut remarquer que cette activité est en fait orientée par la concurrence; ce qui implique que la concurrence est une partie intégrante du processus du système de marché et d'entreprises. Autrement dit, la fonction d'entrepreneur fait nécessairement partie du système de marché concurrentiel (n. 1).

L'économie de marché peut aussi être définie comme un système social de division du travail par la propriété privée (morcelée) des moyens de production. Le marché se présente alors comme un processus dont la force motrice réside dans l'interaction des opérations des individus, qui œuvrent

ensemble à l'intérieur d'une division des tâches (**MISES** *Human Action*, 1966 p.257).

La caractéristique suivante de l'économie de marché est l'existence des Bourses de commerce, notamment pour les principaux biens négociables; les valeurs mobilières peuvent aussi être "cotées en Bourse" et négociées, par exemple à New-York, Londres, Amsterdam, Francfort ou Paris etc.. Sans cela, l'on ne peut parler d'un système économique de marché. C'est précisément parce que les individus peuvent librement acheter et vendre des titres de participation à la propriété des moyens de production, qu'il s'agit réellement d'une libre économie de marché - à la différence d'un système de planification centralisé La bourse des valeurs constitue une sorte de canal, où les épargnes sont collectées et deviennent des apports supplémentaires à la masse des capitaux de production.

Alors que KEYNES ne voyait qu'un "casino" dans la bourse des valeurs, elle fournit à l'économie de marché, quotidiennement, une évaluation logique et simultanée des moyens de production divers. La signification pratique de ce fait est de rendre possible le transfert de la disposition des ressources productives, cédées par les pessimistes et reprises par les optimistes, c'est-à-dire par ceux qui pensent être capables de les mieux utiliser.

Un autre aspect de l'économie de marché, est que la richesse produite ne peut pas être partagée avant que le processus économique soit amorcé. Le concept de distribution n'a pas sa place dans une économie libre de marché; il n'y existe pas de processus de distribution distinct de la production et de la circulation des biens par les échanges (n.2).

HAYEK emploie fréquemment, pour parler de l'économie de marché, le terme de **catallaxie**, par opposition à l'**économie** "proprement dite"(unité de gestion, comme une famille, une entreprise) ; l'on parlait avant lui d'économie dirigée (ou de capitalisme d'Etat ou de communisme) (n.3). Le point le plus important à propos de catallaxie, est qu'elle peut concilier les connaissances diverses et les objectifs différents - que les individus soient égoïstes ou non - alors qu'ils varient le plus souvent d'une personne à l'autre (voir également Hayek, 1973-79, II. 110-118).

L'on peut définir comme suit la catallaxie : une sorte particulière d'ordre spontané, auto-reproduit par le marché au travers des transactions humaines, lorsqu'elles se déroulent dans le cadre de règles de droit concernant la propriété, les dommages à autrui et le contrat. Là non plus, il n'est question de but communautaire ni de hiérarchie d'objectifs, caractéristiques de la planification centralisée (économie "proprement dite").

L'absence d'objectif imposé est en réalité le plus grand bienfait de la catallaxie, car elle rend possibles la liberté individuelle et les valeurs qui en dépendent. En outre, la catallaxie est un ordre où la connaissance se trouve développée au maximum : la concurrence joue comme une procédure de découverte et de large diffusion de la connaissance économiquement utile (Hayek, **1973**-1979, II: 117).

Cette " Great Society" (la société ouverte) est née de la découverte du fait que les hommes pouvaient vivre en paix et être utiles les uns aux autres, sans pour autant être d'accord sur des buts spécifiques, que chacun à part soi peut poursuivre. L'étape décisive qui rendait possible une telle coopération sans fixation d'un objectif concret pour la collectivité, fut l'apparition de l'échange (troc, puis commerce). Tout ce qu'il y fallait, c'était que soient connues des règles déterminant ce qui appartenait aux uns **ou**

aux autres, et comment le transférer par consentement mutuel (n.4). David HUME et Adam SMITH se sont expressément référés à ces règles comme étant des **rules of justice**, des lois de juste conduite sans lesquelles une société ne peut que s'effondrer (*The Theory of Moral Sentiments* II, 2, p.86 et Hayek, 1973-1979, II.:185, n. 6).

Aussi longtemps que coopérer suppose des objectifs communs à poursuivre, les individus ayant des buts contradictoires sont inévitablement ennemis s'ils ont besoin des mêmes ressources pour y atteindre. Seule l'apparition de l'échange a rendu possible à divers individus de se rendre utiles les uns aux autres sans être d'accord sur les fins à poursuivre. Cependant, lorsque cet avantage du commerce a été reconnu, l'on a trop fixé l'attention sur le partage du travail. Cela était trop étroit: on l'a déjà noté : la catallaxie concilie les diverses connaissances avec la diversité des objectifs (n.5). HAYEK réfute l'idée qu'il ne puisse s'agir que d'objectifs économiques; en dernière analyse, les finalités ne sont pas exclusivement d'ordre économique. La raison d'être de toutes transactions économiques est d'homogénéiser les divers objectifs en décidant auxquels d'entre eux seront affectées les ressources limitées qui sont nécessaires à leur obtention.

C'est l'**ordre du marché** qui concilie les exigences des diverses finalités non économiques, par le seul processus qui puisse nous être utile à tous (Hayek 1973-1979, II: 113). **Hayek** a plusieurs fois soutenu que le processus de marché est en outre celui qui pourvoit le mieux à nos besoins. La concurrence est, avec la propriété privée des moyens de production, l'entreprise et la bourse des valeurs, l'un des éléments constitutifs essentiels de l'économie libre de marché; Hayek y a consacré plusieurs chapitres de ses œuvres (n.6). Sa fonction est d'indiquer à l'acheteur quel est, parmi les offreurs de biens et de services, celui qui peut le mieux le satisfaire : quelle agence de voyages, quel magasin, quel hôtel; ou encore, quel médecin, quel avocat ? Qui résoudra le mieux nos problèmes spécifiques personnels ? (Hayek c: 128).

HAYEK distingue encore entre le savoir que l'on peut acquérir à l'école ou l'Université, et peut ainsi être transmis comme étant la vérité - et les connaissances que l'homme doit acquérir au fil des années par l'expérience. Seules ces dernières peuvent fournir des informations d'une valeur inestimable, et que l'on ne remarque pas d'ordinaire. En outre, le producteur doit s'informer de faits que tout le monde connaît et qui permettent de mesurer l'élasticité de la demande pour son produit. La situation dans laquelle les divers producteurs opèrent dans des conditions semblables pour réaliser le même produit, les pousse à rechercher le savoir optimal (Hayek, 1952c: 129).

Plus importante encore que la connaissance des besoins à satisfaire, pour lesquels un prix attirant est offert, est l'information sur la possibilité de produire moyennant un investissement moindre que ce qu'il fallait auparavant. Les décisions à prendre ne concernent pas seulement les prix et le volume de production, parce que les gens sont liés les uns aux autres par le mécanisme du marché. La concurrence montre surtout quelle est la méthode technique la plus économique dans les circonstances du moment; en quoi les modifications dans la rareté relative des divers biens et des autres facteurs changent les avantages respectifs des diverses méthodes utilisables; ce genre de connaissances est d'une importance décisive (Hayek, 1973-1979, II, p. 117).

Lorsque la concurrence est entière, cela a pour conséquence que l'accès au marché est en principe sans difficulté., à l'inverse du pur monopole, où l'on peut parler de blocage complet Mais comme l'a

remarqué à bon droit MAKES, "dans la pratique, les possibilités d'accès au marché doivent être représentées de façons variées (Maks, 1933: 221). BAUMOL évoque un "perfectly contestible market", où l'accès à la compétition ainsi que le retrait d'un compétiteur n'entraînent pas de coûts, et ne sont en rien entravés. Dans un tel marché, la menace constante de nouveaux venus oblige même la firme la plus grande à se comporter correctement, c'est-à-dire à produire efficacement et ne jamais facturer trop cher. N'a-t-elle pas raison de le faire, puisqu'elle est sous le coup d'être remplacée par un nouveau producteur (Baumol, et **A.S. Binder** 1985:533).

Ce qui fait véritablement problème en tout cela, n'est pas tant de recevoir les biens ou services disponibles les plus appropriés, contre le coût de revient marginal; c'est de savoir quels seraient les biens ou services susceptibles de répondre le mieux possible aux besoins des gens. Sous ce rapport, la solution des problèmes économiques d'une société constitue une exploration dans l'inconnu, un pari de trouver de nouvelles voies vers des améliorations possibles du milieu où nous vivons. Il en sera toujours de même, car tous les problèmes économiques surgissent de modifications inattendues, exigeant que l'on s'y adapte.

Des décisions nouvelles ne sont à prendre que devant des faits que nous n'avons pas prévus et auxquels nous n'avons pas paré (Hayek, 1952c :p.133; et Hayek, 1973-1979 III: 68 et suiv). **En** outre se pose la question d'utiliser les méthodes et ressources disponibles non pas en fonction d'une situation théorique, mais de celle qui existe à l'endroit et au moment donnés (Hayek1952c: 137). La pierre de touche ne peut être quelque idéal inaccessible et sans portée pratique, mais une amélioration par rapport aux conditions qui se seraient établies en l'absence de concurrence (Hayek, 1952c: 132).

Si l'on ne fait pas le départ entre les faits objectifs d'une situation, et la façon dont ils sont ressentis par les gens, l'on court le risque de négliger cette autre réalité, à savoir, que la concurrence est d'autant plus importante à maintenir, que les conditions dans lesquelles elle doit se dérouler sont plus complexes ou plus imparfaites. La conclusion pratique de tout cela est qu'il convient d'attacher moins d'intérêt à savoir si, dans le cas donné, la concurrence est parfaite ou non, qu'à s'assurer que dans l'ensemble il y a effectivement concurrence. L'abîme entre concurrence et non-concurrence est bien plus considérable que la faille entre concurrence parfaite et imparfaite. Hayek parle d'entraves à la concurrence, et non de son absence (Hayek, 1952c: p137 et 139).

Jusqu'à présent, nous avons mis en regard l'économie d'échanges et l'économie dirigée centralisée. Mais dans la première, il peut y avoir certaines formes du marché qui influent défavorablement sur la formation des prix. L'on peut les classer en plaçant à une extrémité la concurrence complète, et à l'autre extrémité le monopole. Dans le premier cas, l'on suppose des offreurs nombreux et une denrée homogène; dans le dernier il y a un seul offreur et un bien relativement hétérogène. Entre les deux, il y a des quasi-monopoles (ou situations **monopolistiques**). Ces expressions indiquent que ces formes intermédiaires s'apparentent plutôt au monopole qu'à un régime de pleine concurrence. Parfois l'on considère comme un troisième critère le libre accès au marché. Selon les formes du marché, la formation des prix diffère parce que l'offre et la demande fonctionnent de façon divergente; nous examinerons d'abord la forme dite de pleine concurrence, puis celle de monopole et oligopole.

4. 3. Le marché de pleine concurrence

Ce terme, ou celui de concurrence complète, signifient qu'il y a de multiples offreurs d'un bien homogène. L'on rencontre aussi ceux de concurrence parfaite, ou libre; HARTOG recommande d'en donner des définitions précises, faute de quoi l'on risque des confusions : l'on n'est pas toujours certain du sens dans lequel ils sont employés. Cependant, il est généralement évident que le concept de liberté implique l'absence d'intervention du pouvoir dans la formation des prix. Selon cet auteur, pleine ou complète évoquent l'absence d'éléments de monopole; parfaite veut dire qu'il n'y a pas d'ambiguïté, mais transparence; libre, que le pouvoir s'abstient de peser sur les **contractants** (n.7). Pour écarter le doute, il est indiqué d'associer régulièrement ces qualificatifs aux mêmes aspects: de concurrence, de marché, ou de formation de prix. On aurait ainsi : pleine concurrence, marché parfait, et libre formation des prix (Hartog, 1979: 136-137). Hayek emploie fréquemment l'expression volkommen Wettbewerb (concurrence entière, ou complète); le plus souvent, il s'agit du marché, mais aussi du processus concurrentiel.

Dans la mesure où l'on est en présence d'une économie à marché pleinement développé, la formation des prix joue un rôle de coordination. De JONG observe que " dans la libre économie d'échanges, tant que les données ne changent pas, la formation des prix assure à la longue un équilibre général dans le processus économique, en délimitant la consommation, en répartissant les moyens de production entre les divers emplois possibles, et en déterminant le revenu des agents économiques (*De Werking van een Volkshuishouding* = "Comment fonctionne une économie nationale", Leiden 1953, I p.201-203). Ainsi, l'analyse de l'équilibre joue-t-elle un rôle important dans la théorie du prix.

Précisément, HAYEK reproche à la théorie moderne de la concurrence de s'occuper presque exclusivement de l'**état d'équilibre** (celui où toutes les forces économiques ont achevé d'opérer) alors que les économistes devraient en étudier le **processus**; tandis que cette théorie part de l'hypothèse que cet état d'équilibre est acquis, une véritable explication doit montrer qu'une telle situation résulte du processus concurrentiel. C'est ce que l'on peut le mieux montrer en examinant la liste des conditions à satisfaire pour qu'il y ait pleine concurrence, liste que l'on trouve dans beaucoup de manuels. Notons à ce propos que l'analyse statique traite des conditions de l'équilibre, alors que l'analyse dynamique en étudie la formation. HAYEK est évidemment d'avis que la concurrence est un phénomène dynamique, et que l'on ne peut se satisfaire à cet égard d'une analyse statique (Hayek, 1952c. 125-126). Autrement dit, l'analyse statique est intemporelle, elle décrit comment l'équilibre se constate de l'extérieur et quelles en sont les caractéristiques. Par l'analyse dynamique, le facteur temps est introduit dans le tableau, dont le processus d'adaptation constitue le centre même (n.8).

Concernant cette notion de temps, Hayek a élaboré une conception sur laquelle nous reviendrons par la suite. Dans le présent paragraphe, il nous faut décrire les objections qu'il oppose à l'idée courante que l'on se fait des conditions d'une pleine concurrence, et au fait de prendre pour thème central l'analyse de l'équilibre. Ce faisant, une autre image plus réaliste s'en dégagera.

Selon l'opinion dominante, la concurrence pleine ou complète implique : 1° des biens homogènes, 2° le libre accès au marché et l'absence d'obstacle au mouvement des prix et des produits, 3° la pleine connaissance des facteurs pertinents par tous les participants au marché. C'est surtout contre cette dernière hypothèse que s'élève Hayek : c'est une illusion de supposer que les intéressés soient au fait de toutes les données; ils n'ont jamais que des connaissances limitées (il parle de "Wissensteilung", de

"relevantes Wissen" = connaissance fragmentaire, savoir approprié : Hayek 1952c: 65 à 67 et 126-129) Quant à l'exigence d'homogénéité des biens offerts, on peut être bref : il n'y en a pas deux d'identiques; par exemple, l'on ne peut bâtir deux maisons identiques afin d'avoir un marché où l'une pourrait se substituer à l'**autre** (Hayek, 1952 c: 130,131 et 125).

L'on s'hypnotise sur un équilibre durable, qui ne peut être atteint dans un monde en perpétuel changement. Selon de JONG, l'on peut imaginer une économie en équilibre si les conditions suivantes étaient réunies: 1° Tous les sujets économiques - producteurs et consommateurs - ont atteint leur position optimale dans les conditions régnantes, et par conséquent n'ont pas l'intention de modifier leur rythme d'offre et de demande; 2° L'économie nationale se trouve en équilibre monétaire; 3° les prix marginaux sont égaux aux coûts marginaux. (n.9) Les déductions politiques auxquelles, de l'avis de HAYEK, conduit essentiellement ce modèle sont hautement trompeuses, voire dangereuses.

La conception selon laquelle, sous l'effet de la concurrence "complète" les prix doivent être égaux aux coûts sur le long terme, conduit souvent à préconiser des mesures antisociales, comme d'exiger une concurrence "ordonnée" (ou encore un dirigisme), qui garantirait un rendement raisonnable au capital et l'élimination de toute **surcapacité**. Selon Hayek, le zèle en faveur d'une concurrence théoriquement parfaite voisine souvent de façon surprenante avec l'appui en pratique de situations de monopole (Hayek, 1952, c: 134-135). L'on peut ajouter que la théorie de l'équilibre complet suppose que les consommateurs réagissent seulement aux prix, ce qui n'est pas vrai; d'autant moins que tout acheteur n'est pas indistinctement agréé par le producteur. La théorie prévoit encore qu'au cas où le prix descend au-dessous du coût, les vendeurs peuvent réduire leur offre à leur gré; la pratique ne vérifie pas cela. En théorie, il y a abondance d'offreurs; mais les avantages de la production à grande échelle font souvent qu'il n'y en a que très peu (van de WOESTIJNE, *De theorie van de prijsvorming*, 1971, p.35-36).

LACHMANN souscrit à l'opinion de MISES et de HAYEK à propos de la théorie de l'équilibre : non seulement ils en ont démontré les faiblesses - lorsqu'on ne tient pas compte du contexte réel - mais ils tiennent le concept même d'équilibre pour fort éloigné de la réalité. L'équilibre d'un système économique en mouvement, l'idée d'une "croissance équilibrante", est à la frontière de l'absurde. (Lachman, 1969: 89-90). Que le marché soit un processus de changements continus, et non de repos, tient à la survenance imprévisible de situations modifiées, et à l'inconstance des plans humains.

Cela étant, l'économie de marché procure quotidiennement un tableau des prix des principaux moyens de production, tableau dont la valeur logique tient à la simultanéité de ces prix. Ainsi est fournie la possibilité de faire passer des pessimistes aux optimistes la disposition de ressources productives, transfert que nous avons évoqué précédemment. Pour les mêmes raisons qui font que l'équilibre peut se réaliser à la bourse des valeurs si rapidement et aisément, cet équilibre ne peut durer plus que jusqu'à la séance suivante. Dans cette discussion, il faut garder à l'esprit que les données sur lesquelles les acteurs économiques prennent leurs décisions sont subjectives et non pas objectives; il s'agit de la vision des choses par la personne en question; en ce sens uniquement, dit Hayek, sont logiques le raisonnement et les conclusions de cette personne (n. 10).

La signification de l'équilibre est compréhensible aisément, s'agissant des plans dressés par une seule personne, mais difficilement quand il y en a plusieurs. Une situation équilibrée peut être détruite par un événement externe, comme une tempête empêchant de bâtir (Hayek 1952c. p.131). **Il** importe aussi de

noter que la pure analyse de l'équilibre ne répond pas à la question de la façon dont les données subjectives et objectives peuvent être amenées à coïncider ; l'on admet simplement que cela se fait. C'est l'un des principaux problèmes qu'il reste à résoudre (**n.11**).

L'on doit enfin se demander pourquoi se préoccuper d'un imaginaire état d'équilibre ? La seule raison en est qu'il existe une tendance vers un tel état. Par le seul fait que cette tendance existe certainement, la science économique ne peut pas constituer un exercice de pure logique; elle est forcément empirique; c'est-à-dire que l'économie relève du monde réel, et par conséquent il faut prouver ce qu'affirme cette science. L'analyse de l'équilibre joue un rôle clef dans la théorie du prix.

Ce qu'il y a d'artificiel dans l'hypothèse d'un marché parfait, et qui fait la difficulté d'en discuter est le postulat, accepté en fait par tous les membres de la collectivité, que tout en n'étant nullement omniscient, néanmoins chacun est automatiquement bien au courant de ce qui est nécessaire pour prendre sa décision. Le fait que l'on parle d'équilibre en supposant que l'on dispose de toute la connaissance nécessaire, n'explique pas comment chacun est parvenu à la posséder (Hayek, 1952c: p.65). Généralement l'on part de l'idée que c'est une condition indispensable à l'établissement d'un état d'équilibre, qu'il n'y ait pas de variations des données. Cependant, étant donné le flou de la notion de donnée, il n'est nullement certain que les individus aient besoin d'une telle invariabilité, pour obtenir les connaissances particulières qui leur sont nécessaires (p.68).

D'habitude, la notion de donnée est trop étroitement interprétée. Si la tendance à l'équilibre est simplement relative à la connaissance possédée par les gens au moment où ils agissent sur le marché, cela signifie que l'analyse de l'équilibre global ne peut effectivement rien signifier quant à la portée de variations dans leurs connaissances que néglige la stricte théorie économique, par exemple celles qui leur parviennent par la presse ou la publicité (p.76). La raison en est que nos attentes reposent sur une connaissance partielle, et qu'il ne peut se passer même un seul jour, sans modification dans la diffusion de l'information (Lachmann, 1969: 91 et 101).

La signification méthodologique de ces faits est plus grande encore que leur portée sur les marchés. Sur celui des biens de production, le processus est plus étroit que sur celui des biens de consommation. Ici, tout est continuellement en mouvement, tant par les évolutions imprévues que par la versatilité des plans humains. Inversement, sur celui des titres ou valeurs mobilières, les échanges s'équilibrent jour par jour et ainsi les plans individuels sont rendus cohérents; ici, l'équilibre prend sa signification, parce qu'il s'agit seulement de transferts de disponibilités existantes (Lachmann 1969: 102). HAYEK soutient que les thèses tautologiques de la pure analyse de l'équilibre ne sont pas applicables telles quelles à l'explication des relations sociales. Avant de le démontrer, il tient à souligner que le concept d'équilibre n'a un sens exempt d'ambiguïté, qu'appliqué aux actions d'une seule personne.

Ensuite, il développe la signification de l'analyse d'équilibre (Hayek, 1952c :52); l'on peut en extraire les conclusions suivantes. Tout d'abord, la relation d'équilibre ne concerne que les transactions effectuées dans la période où les prévisions de la personne qui fait ses plans apparaissent vérifiées. Ensuite, l'équilibre consiste en une liaison entre deux démarches de la personne qui nécessairement se placent à deux moments différents dans le flux du temps; ce qui veut dire que la notion de **temps** est essentielle pour que l'équilibre ait un sens, alors qu'elle est le plus souvent passée sous silence dans l'analyse statique.

Chez les économistes, l'on ne met pratiquement en évidence que la connaissance des prix, apparemment parce que l'on tient pour allant de soi la connaissance des faits objectifs. Mais, comme Hayek s'efforce de le montrer, les prévisions de prix et la connaissance des prix pratiqués ne font qu'une petite partie du problème de la connaissance (Hayek, 1952c:71). Avant d'étudier l'une des plus marquantes théories qu'a développées Hayek - celle du rôle de la connaissance - notons quelques considérations concernant le processus de détermination du prix.

4. 3. a) Comment se forme le prix

Puisque le marché constitue une combinaison de tous les facteurs déterminant le prix, l'analyse des propriétés du marché lui-même équivaut à expliquer le prix. Tel est l'objet de la théorie du prix. La formation du prix est le régulateur impersonnel ("anonyme") de la production. A l'inverse, le pouvoir politique se veut le régulateur "personnalisé" de l'économie planifiée (de JONG, 1953 I p. 43) Pour comprendre la formation du prix, il faut voir d'abord dans quelle forme de marché l'on se trouve, puisque cela détermine l'évolution des offres et demandes, divergente d'un type de marché à l'autre.

Les éléments constitutifs en ont déjà été décrits (parties au marché, homogénéité ou hétérogénéité des produits, accès des concurrents) La théorie la plus courante est celle appelée néo-classique. Au point de départ, l'on fixait l'attention sur l'offre (le prix déterminé par le coût de production : Adam SMITH). Plus tard, on a découvert le rôle de l'utilité marginale, et l'attention se porta sur le côté demande : (MENGER). Une troisième phase combine les deux aspects (WALRAS, PARETO, A. MARSHALL).

Chaque forme de marché entraîne son propre type de formation du prix, bien qu'il y ait des points communs plus ou moins nombreux entre le monopole et les marchés **monopolistiques**. Cela s'explique par le fait que, pendant qu'en marché pleinement concurrentiel le prix est considéré comme une donnée ferme par tous les participants, dans toutes les autres formes les parties au marché ont la possibilité d'influer plus ou moins sur son niveau (Hartog, 1979: 93, 132 et suiv.).

Le prix d'un bien est déterminé au moment où la quantité offerte et la quantité demandée sont égales, ce qui attire les facteurs de production vers ce dont la demande est plus intense ; l'offre est élargie, un nouvel équilibre se réalise. Si inversement l'offre diminue en raison par exemple de difficultés accrues dans la production, cela fait hausser le prix et diminuer la demande (Hartog, 1979: 4-5 et de Jong 1953 I :3.,59 et 201 suiv.). Autrement dit, le mécanisme des prix joue le rôle d'un "pilote automatique". C'est ainsi que dans une libre économie de marché, les variations de prix répandent de l'information sur les changements de préférences des consommateurs, sur la rareté relative, les niveaux de risques subsidiaires et autres renseignements précieux pour les prises de décisions, tant des consommateurs que des producteurs (n.12).

Dans ce processus, l'évolution des prix suggère ce qui doit être fait dans les circonstances du moment même, et n'a pas nécessairement de rapport avec ce qui se faisait auparavant, pour amener au marché les quantités disponibles de chaque produit particulier. Les rémunérations obtenues sur le marché ne sont pas reliées fonctionnellement à ce que les gens ont fait dans le passé, mais à ce qu'ils doivent fournir dans l'immédiat (Hayek, 1973-1979 II: 116). Que se passe-t-il ensuite? Les derniers prix serviront de base principale pour le schéma de prévision des suivants, mais seulement à la condition

que les circonstances n'aient pas changé trop sensiblement (Hayek, 1973-1979 II: 121). L'on peut en fait considérer le prix comme un transmetteur d'informations, fonction qui est de moins en moins assurée à mesure qu'augmente la rigidité des prix (Hayek, 1952c: 115).

Un exemple peut illustrer ce fait : lorsque se présente une disette croissante de matière première, sans que la cause en soit une décision du pouvoir, et bien qu'un petit nombre seulement de gens en savent la cause effective, des dizaines de milliers de gens (dont on ne pourrait connaître l'identité même par plusieurs mois d'enquête) se mettront à se procurer la ressource au meilleur prix possible. Cet effet du mécanisme est souvent considéré comme allant de soi. Si cela avait été le fruit d'une mesure délibérée du pouvoir, l'on devrait y voir le plus sensationnel succès de l'esprit humain ! (Hayek, 1952c: 116). Mais il n'en est rien. La formation des prix est simplement l'un de ces phénomènes que les hommes ont appris à utiliser, après être "tombés dessus" sans les comprendre.

Nous lui devons de pouvoir non seulement pratiquer une division des tâches, mais aussi coordonner nos adaptations dans l'affectation des moyens de production; et cela grâce à la diffusion générale de l'information spécifique fournie par le mouvement du prix. Dans un système où un grand nombre d'hommes peuvent apprendre les faits les intéressants, leurs occupations diverses sont coordonnées par l'intermédiaire des prix, de la même façon que les valeurs subjectives des individus aident à coordonner diverses parties d'un plan (Hayek, 1952c: 113).

Lorsque Ludwig von MISES, dans les années vingt, formula cette thèse, que sans formation des prix, il serait impossible de maintenir durablement un ordre de société édifié, comme le nôtre, sur une aussi vaste division du travail, cette idée fut, selon Hayek, accueillie avec dérision. De nos jours, les résistances à cette conception ne sont plus de nature politique, et du fait même elle n'est plus que l'objet d'une discussion courtoise dans un milieu considérablement restreint. Les objections viennent plutôt de points de vue intellectuels, en particulier méthodologiques.

HAYEK commente la position de SCHUMPETER sur ces questions, et écrit en particulier que cet auteur envisageait les phénomènes économiques avec le biais théorique du positivisme tempéré ;(Hayek 1952c: 117-119 avec référence à Schumpeter 1943:175). Hayek le mentionne parce qu'il considérait Schumpeter comme un économiste éminent (n.13), qui admettait lui-même la nature parcellaire de la connaissance humaine, ainsi que la nécessité corrélative d'un processus par lequel cette connaissance soit constamment acquise et communiquée. De l'avis de Hayek, l'analyse de l'équilibre n'en remplit pas moins une fonction utile; mais lorsqu'elle incite à penser - comme Schumpeter y était enclin - que les situations décrites par la théorie de l'équilibre ont un rapport direct avec la solution de problèmes pratiques, il est temps de rappeler qu'à ce niveau l'analyse de l'équilibre cesse de traiter d'un phénomène social, et qu'elle ne représente qu'une étape utile dans l'étude du problème essentiel (Hayek, 1952c: 121).

Une autre notion encore peut être évoquée en relation avec la théorie néo-classique du prix : c'est l'hypothèse du comportement de recherche du maximum, chez les divers types d'acteurs économiques. HARTOG les énumère comme suit : maximum d'utilité chez le consommateur, maximum de profit dans la production en régime capitaliste; maximum de revenu par travailleur en régime d'autogestion ouvrière. Le concept de "théorème du maximum" a été développé par PARETO, exposant que la libre formation des prix par chaque acteur individuel **devrait** conduire à la satisfaction maximale de ses

besoins (n.14) En admettant l'hypothèse d'une recherche des maxima, les prix des produits finis et ceux des moyens de production s'expliquent par le même principe. En conséquence, dans la théorie néo-classique, production et répartition fonctionnelle sont deux versants du même processus.

De là découle aussi que fréquemment le concept d'équilibre est au centre des explications. L'on part alors de la supposition que les gens disposent de toutes les informations, "que sont données toutes les informations sur les évaluations et les moyens de production disponibles (terre, travail et leurs produits)" (n.15). **Nous** verrons dans le paragraphe suivant, que c'est précisément le problème à résoudre: comment rassembler une connaissance exacte et complète.

4. 4. Le rôle de la connaissance

La critique de HAYEK (avec d'autres: cf HARTOG, 1979:268) porta sur cette omniscience qui est supposée à la base de la forme de marché pleinement concurrentiel. Il part du fait qu'aucune personne n'est en état de tout savoir, et qu'il n'y a que des connaissances fragmentaires, éparpillées en tous les acteurs de l'économie. C'est même l'un des problèmes majeurs, que celui de trouver la meilleure méthode pour rendre utilisable un ensemble de connaissances qui à l'origine résident en un grand nombre de gens (n.16). Du même coup se pose la question : comment se fait-il que ce rassemblement de fragments de connaissances présents dans des cerveaux divers soit susceptible de donner des résultats tels, que si on les attendait d'un décideur unique les produisant consciemment, il lui faudrait un savoir qu'aucun être humain ne peut posséder (Hayek, 1952c:75).

Autrement dit, comment par les comportements confrontés de personnes qui ne possèdent que des connaissances fragmentaires, peut-il se produire une situation où les prix rejoignent les coûts - ce qui réalise effectivement un équilibre ? La découverte empirique du fait que les prix tendent à coïncider avec les coûts a été le début de la science économique. Mais au lieu de mettre en relief, par l'analyse, les informations restreintes que les divers intéressés doivent connaître pour que ce résultat ultime puisse être atteint, nous nous sommes réfugiés dans l'hypothèse factice que chacun a connaissance de tout, et ainsi nous sommes passés sans la voir à côté de la solution du problème (n. 16a).

L'on suppose que le producteur est parfaitement au courant des besoins, ou désirs de biens ou services, qu'éprouvent les consommateurs et des prix qu'ils sont disposés à payer. Et c'est la même chose quant au consommateur, alors que sa connaissance des possibilités entre lesquelles choisir provient des événements qu'il constate sur le marché, ou d'activités telles que la publicité. Dans ce contexte, pour étudier la diffusion de l'information parmi diverses personnes il faut se placer devant cette question : quelle est la sorte adéquate de connaissance? (Hayek, 1952c:71, 127). L'on peut aussi aborder le problème en demandant: combien de connaissances, et de quelle sorte, les divers intéressés doivent-ils avoir pour que l'on puisse parler d'équilibre ? (p.170)

Il ne s'agit pas seulement de savoir les prix - ce sur quoi insistent les économistes car, du fait du mélange de données objectives et subjectives, ils admettent simplement que les données objectives sont connues. Mais elles ne représentent qu'une partie restreinte de la connaissance, nous l'avons déjà souligné. Plus vaste est la tâche fondamentale de savoir comment se procurer et utiliser les diverses ressources ; et par conséquent comment les données subjectives des divers intéressés peuvent être amenées à coïncider avec les faits concrets (Hayek, 1952c: p.71-72). Hayek fait aussi une distinction

selon que la connaissance est détenue par une personne ou une institution : quelle sorte de connaissance est-elle plutôt à la disposition d'une personne, et quelle autre sorte plutôt détenue par une autorité politique ?

De nos jours, l'on admet le plus souvent que le pouvoir en est le mieux pourvu; cela tient au prestige de la connaissance scientifique, mais il nous fait oublier qu'elle n'est pas la seule valable. Cela semble presque commettre **une** hérésie, de dire que la science n'est pas la somme de tous les savoirs. Il y en a d'autres, très importants bien que non organisés; il ne s'agit pas de science au sens de lois générales des phénomènes, mais de la connaissance de circonstances spécifiques à un endroit et à un moment déterminés. Il est notamment important de savoir quels sont les stocks de telle ressource, de tels appareils, la disponibilité de tel collaborateur compétent, non moins que de connaître l'existence d'une meilleure méthode ou technique (Hayek, 1952c: 106-107). Cette sorte de connaissance trouve difficilement place, par sa nature, dans des statistiques alors que la forme statistique convient presque seule à un organisme officiel. Ce sont précisément ces statistiques auxquelles se réfèrent les économistes, alors que de constants changements de faible envergure peuvent néanmoins modifier le paysage économique.

L'on peut en conclure que la planification centralisée étatique, reposant sur ses informations statistiques, ne peut tenir compte des particularités de temps et de lieu, et doit chercher d'autres moyens de s'en informer. Si l'on reconnaît que les problèmes économiques, dans la vie d'une société, consistent à s'adapter rapidement à ce genre de circonstances, locales et momentanées, il s'ensuit que les décisions doivent être laissées aux personnes qui sont à leur contact direct, et sont bien renseignées sur les moyens à leur portée pour procéder aux adaptations le plus tôt possible.

Cette conclusion évidente apporte un argument de plus en faveur de la décentralisation. La question demeure, pour l'entrepreneur, de juger si sa connaissance de temps et de lieu est suffisante; mais il n'est pas important pour lui d'être au courant de l'enchaînement des événements qui ont amené ces circonstances. Peu lui importe le pourquoi. Son problème est d'en juger la portée sur les choses dont il s'occupe, tandis que les causes qui ont modifié leurs utilités respectives ne le concernent pas (Hayek, 1952c: 110-113). HAYEK qualifie la connaissance dont il parle, de "relevant", c'est-à-dire pertinente (ou adéquate, opportune). C'est celle dont il faut disposer pour approcher de l'équilibre. L'intéressé l'acquiert en considérant la situation insatisfaisante dans laquelle il s'est initialement engagé, et le plan qu'il dresse en fonction de cette situation. (Hayek, 1952c: 73). Pour apprendre ce qu'il lui faut faire, la forme de marché adéquate est celle de la concurrence effective

La concurrence est réellement un processus de formation des opinions grâce auquel les informations se communiquent, donnant unité et cohérence au système économique dont nous postulons l'existence en réfléchissant au marché. C'est cette concurrence qui procure la vision qu'ont les hommes de ce dont ils ont besoin, dans l'ordre de la qualité et du meilleur marché. Plus précisément, sa fonction principale est de révéler les plans mal avisés. En même temps ce processus de marché fait discerner les méthodes techniques les plus économiques dans les circonstances régnantes, notamment d'après la rareté relative momentanée des divers facteurs de production. En tout cela, la concurrence engendre un courant constant d'échanges de données, dont la signification ne peut être exprimée par aucune théorie qui considère ces données comme stables.

Selon PALMER, Hayek a étendu son analyse de la concurrence au cadre historique, et l'explique

comme un processus de découverte - ce qu'est en fait l'étude de l'Histoire elle-même (Palmer, 1988-89, 6ème **partie**, n°2,p.2). C'est ici l'occasion de noter que les dirigeants socialistes peuvent connaître les techniques applicables, mais non pas celle d'entre elles qui fonctionne au moindre coût (Hayek,1952c: 139-140; et Hayek, 1973-1979 II :117 et 186) Il nous est seulement possible de chercher à faire le meilleur usage des connaissances partielles, qui sont constamment échangées - et dans leur majorité sont communiquées par les mouvements de prix - mais non l'emploi optimum d'une connaissance à contenu constant (Hayek 1973-1979, II: 125).

Dans cette perspective, l'on ne doit pas considérer le marché comme une sorte d'ordinateur, mais comme un appareil à transmettre l'information. Encore que Hayek estime que le marché est le système qui donne les meilleurs résultats, cela ne veut pas dire que le marché ne se trompe jamais, ni ne manque jamais son but. Il y a incontestablement des problèmes que le processus de marché ne peut résoudre, sinon totalement du moins de manière adéquate. Il se peut aussi que seul le pouvoir politique soit en mesure de produire certains biens ou services, qui pourtant sont indispensables. L'on parle alors de biens collectifs, pour les distinguer de ceux qu'on appelle individuels (ou privés). Viennent à l'idée à ce sujet : la défense du pays, la police, l'éclairage public, et la monnaie. Ces biens collectifs ne présentent pas de processus de formation des prix. (Hayek, 1973-1979 II:1-30 et 153-159).

L'on peut aborder cette problématique d'une autre façon; l'idée que l'on en donne couramment souligne que les biens collectifs ne sont pas tellement des moyens de satisfaction légitimant une intervention de l'Etat, que des biens que celui-ci s'est réservés au titre de "propriété publique". L'exemple classique est celui de la défense nationale: l'on dit qu'elle est un bien de consommation collectif. Une fois qu'il est créé, aucun citoyen ne peut être exclu de sa protection, qu'il la paie ou non. Il en va de même pour l'éclairage public. Van DUN dit que la Défense n'est pas un bien collectif, mais un cas de consommation forcée (n.17).Il est même possible de discuter la fonction traditionnelle de l'Etat quant à la protection des personnes et de leurs biens ; c'est ce que fait Murray ROTHBARD (*Power and Market*, 1970: 1 à 9)

4. 5. Le monopole comme forme de marché

Dans le modèle de marché à pleine concurrence, l'on envisage un grand nombre d'entrepreneurs dans la profession concernée, dont le produit est homogène. Totalement inverse est la situation de monopole, où un seul entrepreneur exerce dans une branche de production. Entre les deux modèles figurent diverses formes de transition, dont chacune a des caractères propres (c'est bien ce qu'exprime le nom d'ensemble de "formes **monopolistiques**", couvrant les oligopoles et polypoles, homogènes ou hétérogènes). La distinction est utile car la formation des prix y varie. (Hartog, 1979: 93 et 111-113) La forme du marché, caractérisée par le nombre des parties au marché et par l'homogénéité ou hétérogénéité du produit, influe sur le prix.

HAYEK n'étudie que le monopole, et laisse hors du tableau les formes intermédiaires. Au fil de son oeuvre, son attitude à l'égard du monopole a évolué quelque peu. Dans *The Road to Serfdom* et dans *The Constitution of Liberty*, il distingue les monopoles d'entrepreneur et les monopoles d'employés (syndicats).Il est moins question de cette différence dans *Law, Legislation and Liberty*, III chap.15.

Sur les dangers qui peuvent **découler** du monopole aussi, son appréciation se modifia. Au début, Hayek

pensait que pour mettre des bornes au pouvoir de contrainte dont disposent les syndicats, il fallait simultanément s'en prendre aux monopoles patronaux. Au cours des ans, il en est venu à ne pas mettre sur la même ligne les deux types de monopole. Selon HABERLER, appuyé par Erich STREISSLER, Hayek condamne plus fortement les syndicats (n.18). Dans l'ouvrage le plus ancien, il estimait que si l'on reprenait les monopoles patronaux comme bouc émissaire de la politique économique, l'on serait surpris de constater combien promptement les entrepreneurs retrouveraient leur attirance pour l'air vivifiant de la concurrence (**Hayek** (1945c) 1976d: 202) Il observait aussi que les libéraux attaquaient les monopoles avec beaucoup d'ardeur réformatrice.

Plus tard, dans la troisième partie de *Law, Legislation and Liberty* (Hayek, 1973-1979, III: 83), il dit que les néo-libéraux, afin de montrer leur impartialité, attaquaient à la fois les entrepreneurs et les syndicalistes, oubliant que beaucoup de monopoles d'entreprise provenaient de la meilleure prestation expliquant leurs résultats financiers, alors qu'un monopole syndicaliste est imputable à la paralysie qu'il inflige à la concurrence L'apparition d'un monopole peut même être le résultat de la concurrence; en effet, la concurrence a bien fonctionné si elle a provisoirement conduit à un monopole. Parce que le producteur est parvenu à un coût de revient inférieur à celui de ses compétiteurs et peut ainsi vendre à un moindre prix. Cela ne veut pas dire qu'il y a un privilège, dès lors que l'incapacité des autres entrepreneurs à faire aussi bien que lui, ne provient pas de ce qu'ils en sont empêchés artificiellement. (n. 19).

L'on peut aussi signaler comme avantage d'un monopole, qu'il lui est plus facile de promouvoir la recherche dans sa branche. SCHUMPETER parle, à ce sujet, de concurrence par l'efficacité ("werksame"). (Schumpeter, 1943,101) Dans certains cas il est possible d'imputer au détenteur d'un monopole une puissance dommageable; cependant, les grandes dimensions de l'entreprise, ni sa capacité de baisser ses prix, ne sont pas par elles-mêmes, un grief valable (Hayek, 1973-1979, III: 77). Bien plutôt faut-il affirmer que ce n'est pas le monopole même qui est blâmable, mais les entraves à la concurrence ; HAYEK est d'ailleurs d'avis qu'un monopole qui repose uniquement sur la supériorité des prestations est parfaitement louable, même si le monopoliste maintient ses prix plus bas que ses rivaux, si c'est en faisant encore des bénéfices Ce qui est dommageable, ce n'est pas non plus le monopole que confère la possession d'une certaine ressource rare ; c'est la possibilité pour les monopolistes de protéger leur avantage après qu'ait disparu la cause initiale de leur supériorité (n.20).

Il y a aussi une idée largement répandue: une grande entreprise, parce qu'elle est grande, devrait tenir compte plus que les autres des conséquences indirectes de ses décisions, et assumer des responsabilités sociales que les petites sont incapables de supporter. Mais c'est justement alors qu'existe le danger de voir cette entreprise disposer d'une puissance excessive dans la société. Dès lors qu'elle n'est pas seulement libre, mais obligée de prendre ses décisions en fonction de ce qui doit être considéré comme l'intérêt public ou social, ou de soutenir des œuvres recommandables et plus généralement d'œuvrer pour le Bien commun, on lui confère une influence incontrôlable. C'est là un pouvoir qui ne doit pas être laissé en des mains privées, mais au contraire soumis à un contrôle public plus strict (n.21).

Dans la mesure où des entreprises ont la possibilité de favoriser des groupes, leur taille économique devient un moyen de peser sur les gouvernants et d'en obtenir un surcroît de puissance dangereux. Déjà par nature, les grandes dimensions d'une firme jouent un rôle; elles peuvent faire qu'un gouvernement ne puisse se permettre de la laisser tomber en faillite. Les investisseurs tiendront compte de cette

garantie implicite; ils préféreront miser sur des grandes affaires installées, plutôt que sur de plus petites présentant des risques. Il y a là l'un des avantages "artificiels" de la grande entreprise, qui n'est pas fondé sur de meilleures prestations et que le pouvoir politique devrait éliminer (Hayek, 1973-1979: III: 82-83). Pour y parvenir, Hayek estime que le plus efficace serait de reconnaître le droit des concurrents potentiels à un traitement égal, partout où il n'y a pas de raison pour que le monopole occupe une situation exceptionnelle.

Dans ce but, transformer les concurrents potentiels en chiens de garde contre les monopoleurs et leur fournir un recours notamment contre la pratique de la discrimination par les prix, paraît bien instaurer un contrôle des manœuvres répréhensibles, beaucoup plus prometteur que charger une autorité officielle du soin de faire respecter l'équité (Hayek, 1973-1979, III: 85) Au lieu de la réglementation édictée, par exemple, par le Sherman Act, il devrait y avoir une possibilité de prévenir les abus, qui serait moins extrême que l'interdiction pénale, mais aurait une portée plus générale que l'arbitraire de contrôleurs publics ; ce serait de déclarer nuls en droit et non exécutoires tous accords de limitation de concurrence, avec dommages et intérêts élevés pour les personnes lésées. Hayek évoque à propos de la législation du genre américain sur les monopoles, la loi adoptée en 1957 par la République Fédérale d'Allemagne dite "loi contre les limitations à la concurrence". Elle comportait des exceptions à la règle générale si nombreuses que l'ensemble devint, à son avis, totalement dénué d'efficacité.

Il se réfère, en revanche, aux prohibitions classiques frappant certains contrats, notamment sur les jeux ou dont l'objet est illégal. Pourquoi ne pas faire de même concernant les entraves à la concurrence ? Aux Pays-Bas, les engagements sans cause, ou à objectif illégal, sont ainsi sans valeur en justice. (Hayek 1973-1979 III: 86) Le comportement du pouvoir politique à l'égard des monopoles est ambivalent. Actuellement, il exerce un contrôle sur de nombreux monopoles, alors que simultanément il en appuie d'autres et s'en sert comme instruments politiques. L'Etat lui-même assume des positions de monopole: que l'on pense aux chemins de fer, au trafic routier et aérien, à la fourniture de gaz et d'électricité, aux services postaux. Les monopoles de ce genre sont encore plus dangereux que ceux d'entreprises privées, parce qu'ils sont protégés contre les concurrents et aussi contre les critiques déplaisantes. C'est pourquoi, lorsqu'un monopole est inévitable, il est préférable de surveiller strictement un monopole privé, à la façon américaine, plutôt que de le confier à l'Etat (Hayek, 1973-1979, III: 56-60).

En réalité il n'y a aucune justification pour conférer un monopole à une institution étatique: Hayek évoque celui de l'émission de la monnaie (voir au chapitre 5 du présent livre), qui représente pour la liberté une pire menace que la suppression de la liberté de la presse (Hayek, 1973-1979 III : 147-148) En outre HAYEK est d'avis que le protectionnisme économique, la cartellisation organisée par l'Etat, et la politique agricole des milieux conservateurs, sont dans leur principe autant de voies ouvertes vers la direction omniprésente de la vie économique, préconisée par les socialistes. Une fois admis le principe que l'Etat est responsable du niveau de vie et de la situation sociale de certains groupes, il est inévitable - au moins dans une société démocratique - que le pouvoir de l'Etat assure aussi la satisfaction des sentiments d'envie de la grande masse.

Ceux qui sont sincèrement partisans d'un système de liberté, doivent s'y conformer eux-mêmes. Les perspectives de l'avenir proche sont donc bien sombres, pensait Hayek constatant (en 1952) que nulle part dans le monde il n'y avait de groupe organisé se dressant résolument pour promouvoir un système véritablement libre (Hayek 1952c: 141-142) Concrètement, la concurrence ne sera pas réalisée, et les

monopoles se renforceront au moyen de nouvelles méthodes de production, et de produits nouveaux. (n.22). Or, dans une entreprise qui jouit d'une situation de monopole, les possibilités de recherche seront plus importantes que si la concurrence était intense.

4. 6. La planification centralisée

La controverse autour de l'économie de marché et la planification centralisée - que nous avons décrite au chapitre 3 - est ouverte depuis de longues années. HAYEK s'est attaqué à ce problème dès ses premières publications (*Collectivist Economic Planning* date de 1935). Lui-même dit que pendant la Seconde Guerre Mondiale, quand les socialistes dressaient des plans en vue de la société qu'ils bâtiraient après le conflit, l'idée du débat à ouvrir l'avait frappé. Il dit aussi qu'en Angleterre, dès avant et au début de la guerre, l'opinion était répandue que le national-socialisme devait être une réaction contre le socialisme. A l'encontre de ce courant, il était persuadé que c'était une idée fautive, de croire que le national-socialisme fût un mouvement pro-capitaliste; sa conviction opposée l'obligea à approfondir ses connaissances sur les répercussions politiques du socialisme; et cette réflexion l'occupa pendant tout le temps que durèrent les hostilités (Franz KREUZER, *Markt, Plan und Freiheit*, un entretien avec Friedrich von Hayek, Vienne 1983, p. 45-46).

Il entreprit de dénoncer les opinions et les mesures qui, à son avis, devaient aboutir à mettre en péril la liberté. C'est ce qu'il fit par son fameux livre paru entre temps - *The Road to Serfdom* - qui lui attira beaucoup de critiques, mais aussi beaucoup d'admiration (voir dans ce contexte FINER, *Road to Reaction*, Westport 1945). L'une des mesures en vogue en Grande-Bretagne était la planification centrale. Hayek n'a pas nuancé son opinion à ce sujet, ne mentionnant pas, par exemple, la version démocratique du plan. FINER, lui, estimait qu'entre les deux extrêmes - l'économie de marché et la planification totale - toute une gamme de dispositions dirigistes étaient possibles (Finer, 1945: 25-26). HAYEK répondit que, du fait que ses contradicteurs socialistes plaidaient pour la planification sans adjectif - et entendaient par là un plan couvrant toutes les activités économiques - lui-même ne prendrait le terme qu'en ce même sens (Hayek, 1967b p.83).

De fait, la planification à la socialiste revêtit de plus en plus, pendant les années trente, les caractères d'une économie dirigée du centre, selon un plan défini et sous une autorité officielle (Hayek, 1967b:82). Dans l'immédiat après-guerre, l'Angleterre connut l'expérience de cette socialisation, ainsi que de la débâcle résultante (JEWKES, *Ordeal by Planning*, Londres 1948: 211-217) Alors que bien des économistes, dans l'euphorie du retour à la paix, s'imaginèrent que - grâce à Keynes - la crise et le chômage étaient définitivement des phénomènes du passé, HAYEK continua à mettre en garde contre les orientations irréfléchies des dernières années écoulées: à savoir la planification centrale, et la poursuite du plein emploi au prix de **l'inflation** (n.23).

Or l'inflation accentue la tendance à réglementer, et toute cette politique présente un danger grave : une fois que l'organisme économique est corseté dans toutes sortes de contrôles et de limitations, la pression inflationniste est indispensable pour que ce système continue à fonctionner (Hayek, 1967b: 276). En outre, cette façon de diriger l'économie à coups d'inflation n'ayant pas été mûrement réfléchie d'avance et sérieusement programmée, le plan est en réalité appliqué par bribes et morceaux lorsque se manifestent les inconvénients de l'inflation C'est pourquoi HAYEK insista sur la nécessité de concentrer l'attention sur la politique monétaire pour mieux résister à l'accentuation continue des

empiétements gouvernementaux (*Constitution of Liberty* Hayek, 1960: 338-339). Depuis qu'au long des années soixante-dix et quatre-vingt la croissance a faibli et le chômage augmenté, sans que la politique inflationniste ait été abandonnée, l'on voit à quel point Hayek avait raison.

Ses avertissements visaient l'Etat-Providence avant la lettre, alors que le concept n'avait pas pris sa forme définitive. Dès 1945 il fit la distinction entre le revenu "adéquat" (c'est-à-dire garantissant un pouvoir d'achat et un niveau de vie constants) que l'Etat ne peut nullement assurer à tous - et un revenu minimum qu'il peut et doit certes fournir aux plus démunis (Hayek (1945c) 1976d: 129). L'inflation, la politique de l'emploi, et leur relation avec la planification vont ici être étudiées en raison du fait que l'ingérence de l'Etat modifie le processus de formation des prix, par rapport à ce qu'il est lorsque le pouvoir s'abstient. Sa politique et les règles monétaires qu'il applique font que la valeur de la monnaie n'est pas celle que dégagerait l'économie d'échanges libre. Nous examinerons le rôle de la monnaie dans le prochain chapitre, et l'inflation en majeure partie dans celui-ci.

La politique de l'emploi implique que l'Etat influe sur le salaire des gens employés ; sa détermination par de libres contrats devient une exception. Dans une planification centrale ou économie dirigée, il n'y a pas des sujets économiques autonomes, donc pas de formation des prix ; tout est édicté d'en haut. Des prix continuent à être promulgués, mais ce ne sont que des éléments comptables, qui ne jouent aucun rôle dans les décisions concernant la production et le rationnement; ils sont d'ailleurs arrêtés une fois ces décisions prises. Ici, l'on peut bien entendu introduire des nuances: entre une production décidée au centre, avec du commerce sur les biens de consommation et les services (comme en Russie); et un second type, où la production débouche sur un partage des produits et des bénéfices comptables, hors marché mais par un système de rationnement. Ce second type est à peu près celui de l'économie de guerre des pays occidentaux (Hartog, 1979: 251-252). Les trois éléments de politique inégalement dosés dans ces systèmes seront analysés sous les subdivisions A, B et C. du présent paragraphe 4.6.

Planisme, inflation et politique de l'emploi sont, d'après HAYEK, étroitement interdépendants. Des auteurs comme LUTZ et VINER l'affirment de même dans un recueil édité par HUNOLD en 1951. Avant de préciser comment joue cette interdépendance, il faut indiquer comment on définit couramment le "plein emploi" : c'est le maximum de postes de travail occupés que l'on peut obtenir à court terme par la pression monétaire (Hayek, 1967b. 271). L'erreur que d'après Hayek commettent beaucoup d'économistes est de penser que l'on se trouve devant un dilemme : soit plein emploi, soit chômage général. Il y voit le plus dangereux des héritages qu'ait laissés KEYNES ; car il n'existe pas de situation que l'on puisse qualifier de chômage général (Hayek, même endroit ou 1951c:186); il est même possible que dans certains secteurs il y ait de nombreux demandeurs d'emploi non placés, et dans d'autres secteurs un manque aigu de forces de travail (Hayek, 1951c. 192 et.1967b:276) L'on peut d'ailleurs parler de chômage frictionnel, ou saisonnier; de chômage conjoncturel, ou structurel. Ce sont des sortes différentes de sous-emploi (n.24).

4. 6. /A Inflation

L'on tente de remédier au chômage par de l'inflation; le gouvernement qui agit ainsi se trouve amené à multiplier dans toutes les directions ses contrôles, et s'achemine vers la planification centrale. Mais le phénomène n'est pas à sens unique. Par ailleurs, un système surchargé de contrôles et limitations, ne peut durer sans d'autres doses d'inflation. Ce fait, qui n'est pas toujours admis, n'en est pas moins

important (Hayek, 1951c: 193). **HAYEK** explique comme suit le retour périodique d'extension du chômage.

Dans la mesure où le stimulant inflationniste augmente les offres d'emploi dans certains secteurs, il s'ensuit un déplacement de facteur travail vers les secteurs momentanément stimulés, ce qui pourra provoquer des pertes d'emploi dès que l'expansion s'arrêtera (Hayek, 1967b: 273). **Simultanément**, une phase de stimulation entraîne une plus forte proportion de facteurs de production dans les industries de biens d'équipement, qu'il n'y en aurait dans une économie en équilibre avec plein emploi. Ce qui produit une demande de capitaux excédant l'épargne nationale disponible, et des investissements plus lourds que dans ladite "économie en équilibre". Cette disproportion est la cause de la dépression qui succède à la phase d'expansion. Pour y parer, on est contraint de relancer la stimulation, donc l'inflation (Hayek, 1967b: 73).

Comment s'expliquer ce phénomène de l'inflation ? Selon ROTHBARD, il faut l'imputer aux mesures monétaires adoptées par le pouvoir. Ce n'est que par la création d'un surplus de monnaie, que les entrepreneurs sont amenés à des investissements inconsidérés. Le domaine économique est soumis à des mutations continues mais ce n'est que lorsque tous les prix changent à la fois, que l'on peut parler de changement dans la sphère monétaire. Des changements généraux dans les prix s'expliquent uniquement par des changements dans l'offre et la demande de moyens de paiement. Selon Rothbard, qui introduit ici la théorie de von MISES sur tous ces problèmes, la période de hausse - celle de l'expansion économique - est déterminée par les facteurs que voici: au point de départ il pose les erreurs d'investissement des hommes d'affaires, notamment des industries d'équipement, qui se guident sur leur "time preference", c'est-à-dire donnent la priorité à la satisfaction des besoins (de clients) dans l'immédiat, plutôt qu'à des besoins futurs.

Moins ils choisissent le court terme, moins élevé sera le taux de base de l'intérêt. Sur le marché, le taux d'intérêt final tient compte du taux de base, et des variations du pouvoir d'achat de la monnaie, plus la prime de risque propre à l'activité d'entreprise. Ce taux obéit à la loi de l'offre et de la demande; lorsque les banques créent des moyens de paiement supplémentaires, les hommes d'affaires investissent plus largement dans les biens de production; les industries qui en fournissent fluctuent plus rapidement et fortement que celles qui offrent des biens de consommation ; les premières (surtout pour les matières premières, l'outillage et l'équipement industriel) se développent plus vite pendant la hausse, et sont plus vite en difficulté pendant la récession.

Cette doctrine contredit l'argumentation de Keynes (et autres) affirmant que l'origine de la crise se trouve dans la sous-consommation. La hausse est une période d'investissements en partie malencontreux; la crise se produit lorsque les consommateurs cherchent à rétablir les offres dans l'ordre de leurs préférences. La dépression est donc un processus au cours duquel l'économie s'adapte aux distorsions et déviations de la hausse, et reconstitue une réponse efficiente de la production aux exigences de la consommation (n.25). C'est la doctrine **conjoncturelle** de l'Ecole "autrichienne"; elle met fin à la vieille controverse pour savoir si les variations de la masse monétaire influent sur le taux d'intérêt. Elle appuie la thèse "moderne", que l'augmentation de la quantité de monnaie disponible fait baisser le taux de base de l'intérêt.

En fait, la dépression - période de rajustement du marché - provoque le retour du taux de base à son

niveau naturel. Si l'on prétend s'opposer à la chute d'activité économique, l'on doit continuer à la stimuler. Si l'on s'arrête, le chômage résultant sera plus élevé pendant cette baisse d'activité, que ce n'eût été le cas sans aucun recours à la stimulation inflationniste.

4. 6. B/ Politique de l'emploi

Ainsi que nous l'avons vu déjà, la détermination libre des prix remplit la fonction d'un pilote automatique. L'on pose alors fréquemment la question: la formation des prix en régime de véritable économie d'échanges remplit-elle "comme il convient" sa fonction régulatrice, en matière de niveau d'emploi ? L'on répondait en se fondant sur la "loi des débouchés" de Jean-Baptiste SAY, qu'en tout temps et quelque niveau des prix que l'on envisage, il doit s'établir spontanément un état d'équilibre monétaire. L'on considérait en fait que la loi de Say était valable en toute circonstance ; et en passant par la conviction que la formation des prix assure le "pilote automatique" de l'économie vers un état d'équilibre, (après que celui-ci eût été bousculé par quelque perturbation externe) l'on concluait qu'un chômage massif devait forcément diminuer avec le temps, de façon purement automatique.

Mais la faille du raisonnement résidait en ce que la loi de J.B. Say supposait a priori que l'argent provenant de la vente d'un bien était rapidement dépensé par le vendeur. Or KEYNES protesta qu'il n'en était rien, et que l'épargne (le "bas de laine") perturbait réellement l'équilibre monétaire; il soulignait que l'économie de marché fonctionnant avec de la monnaie diffère essentiellement de l'économie d'échanges "naturelle". C'est pour cela précisément que mettre de l'argent "de côté", ou le remettre en circulation, perturbe nécessairement l'équilibre monétaire. Contre cela, Keynes estimait que l'Etat devait agir comme un guérisseur : par le déficit budgétaire et des mesures inflationnistes, stimuler la consommation et ainsi augmenter les offres d'emploi. Politique qui fut adoptée par les principaux pays pratiquant l'économie de marché (de Jong, 1953, I, 58-59 et 294 **suiv.**).

HAYEK s'est attaché à montrer dans sa théorie monétaire que dans l'économie d'échanges monétaires, la formation des prix opère aussi bien un pilotage automatique. Pour lui, la responsabilité de l'extension mondiale de l'inflation doit être imputée uniquement aux adeptes des méthodes keynésiennes. L'une des conséquences les plus sérieuses et la moins remarquée de ces politiques est une généralisation du chômage (Hayek, 1978a: 192 **suiv.** et 217).

La politique d'inflation utilise le procédé rapide et aisé de création d'emplois dans des secteurs où règne un chômage élevé. Mais le vrai problème reste de trouver comment répartir le facteur travail entre les diverses activités de telle sorte qu'un haut degré d'accès à l'emploi y soit constamment possible sans stimulation artificielle (Hayek, 1967b: 275) HAYEK rappelle que seul un libre système de marché peut réaliser un équilibre effectif entre offres et demandes. Un marché du travail rigide est naturellement l'une des causes du chômage structurel .La politique actuelle est trop une succession de décisions ad hoc, au lieu de viser le long terme.

L'un des facteurs qui ont rendu rigide le marché du travail, c'est le rôle qu'ont joué les syndicats dans la détermination du niveau des salaires. Depuis qu'il est de doctrine généralement acceptée, que les autorités monétaires ont le devoir de fournir une masse de moyens de paiement suffisante pour que le plein emploi soit possible, sans tenir compte du niveau des salaires, le pouvoir syndical de faire relever

ce niveau ne pouvait que conduire à une inflation permanente et croissante. Au point où nous en sommes, ce partage des responsabilités officielles permet à un groupe de provoquer une hausse de l'échelle des salaires sans tenir compte de ses conséquences sur l'embauche, pendant qu'une autre instance est chargée de mettre en circulation l'argent nécessaire, quelle qu'en soit la quantité, pour qu'un plein emploi soit assuré au nouveau niveau du prix du travail.

HAYEK appelait cela "cost-push inflation" (poussée par le coût). Il pensait qu'en 1967, la première période de ce genre d'inflation était terminée; mais en même temps il attirait l'attention sur la grande dépression des années trente, pendant laquelle on avait pour la première fois tenté de rattacher les salaires aux variations du pouvoir d'achat (n.26) (l'on peut ajouter un détail à ce sujet : dans l'opinion de HAYEK, pour protéger quelqu'un de la perte de son emploi, ce n'est pas à la diminution du chômage qu'il est nécessaire de recourir - mais à la diminution du nombre d'affectations d'employés à des postes comportant un certain niveau de salaire). La pression monétaire, qui permet à des gens de continuer à recevoir des revenus inchangés dans des postes qu'il aurait fallu supprimer, crée des retards d'adaptation qui, dès que disparaît cette pression, doivent être comblés en une période plus brève - d'où un temps de chômage massif qu'il eût été possible d'éviter.

D'ailleurs, les faibles chiffres de chômage constatés en Angleterre dans les dernières années précédant 1967, étaient un symptôme de tels retards d'adaptation, plutôt que d'un équilibre économique. Comme HICKS l'a fait observer depuis longtemps " Au lieu d'adapter les salaires d'aujourd'hui au niveau d'équilibre, les responsables politiques de la monnaie adaptent le niveau d'équilibre au niveau actuel des salaires. C'est à peine une exagération de dire qu'en place de Gold Standard, nous avons un Labour Standard" (Hicks, 1955:391 dans *Economic Foundations of Wage Policy*).

4. 6. / C. Critique de la planification centralisée

Hayek s'est élevé contre cette forme économique dès les premières années où l'on commença à en préconiser l'adoption. Aussi bien dans *Collectivist Economic Planning* que dans *The Road to Serfdom* et plus tard, dans probablement chacun de ses ouvrages, figure au moins un chapitre sur ce sujet. Après la Première Guerre Mondiale, il y avait eu abondance de littérature en la matière, avec comme premier grand protagoniste Ludwig von MISES, qui exposa que dans une économie planifiée il n'y a place pour aucune rationalité dans l'affectation des facteurs de production (Mises, 1935a: 35 et Landreth, 1976: p. 418-419). Il raisonnait de la façon que voici. Etant donné qu'en économie dirigée les propriétaires de moyens de production ne sont pas indépendants, il n'y a pas de marché pour ces facteurs de production, et donc pas de formation de prix. Il est impossible de prendre des décisions rationnelles pour leur affectation, là où il n'y a pas de prix véritables exprimés en monnaie.

Cette position de Mises fut contestée par PARETO et par F.M.TAYLOR, mais ils supposaient un si grand nombre de conditions pour la rationalité de leur système d'allocation des facteurs, que le résultat ne différait pas de celui d'une économie de marché (Landreth,1976: 419) Quant à HAYEK, il fut d'avis que le problème de l'affectation n'est pas résoluble en pratique pour une économie dirigée, même s'il peut l'être en théorie. Il modifia l'argumentation de MISES : au lieu d'insister sur l'impossibilité de planifier, il souligna que le plan est un instrument inadéquat à la nécessité de réunir l'information, de la transmettre et d'en juger la valeur (n.27); pour ces objectifs, l'économie de marché est la seule qui soit efficace, et qui puisse conduire à l'équilibre des offres et demandes.

HAYEK formula en même temps la notion de "connaissance limitée" (beschränktes Wissen) : ni un homme ni un organisme d'autorité ne peuvent, en aucun cas, savoir autant de choses que tous les hommes ensemble. Les données sur lesquelles les gens se fondent pour prendre leur décision, ne sont jamais réunies dans l'intelligence d'une personne unique, ni dans un ordinateur (Hayek, 1980-1981: 111). Dans une économie dirigée, l'équilibre visé ne peut sortir que de l'indispensable plan et d'une attention méticuleuse aux détails, et l'on peut être sûr que des erreurs se produiront néanmoins.

Au surplus, les raisonnements des planificateurs socialistes présentent une faille : c'est de méconnaître que le problème économique de la rareté se posera toujours, concernant la répartition des ressources financières disponibles, entre les divers besoins (n.28). Ils ne disposent pas de surplus, ni de sources secrètes; la redistribution des revenus n'offre pas de solution, puisque leur juste répartition est précisément le but du socialisme au sens strict du terme : l'amélioration du sort de la classe des non-possédants en leur partageant des revenus prélevés sur la propriété des autres. (En 1984, dans la France de M. François Mitterrand les conséquences de cette redistribution - encore partielle - et de la nationalisation des moyens de production, étaient déjà manifestes. La dette publique était gigantesque ramenée à son poids sur chaque citoyen. Le total des seules dettes envers l'étranger s'élevait à 601 milliards de francs, soit 12.750 F par tête d'habitant et 43.000 F. **par** contribuable.)

Si l'objectif de la redistribution était unique - par exemple la fourniture d'aliments - il n'y aurait guère de difficulté; mais comme les objectifs sont multiples, il y a forcément rivalité pour l'attribution des finances disponibles. Il faut par conséquent dresser, quant aux besoins, un schéma de priorités préférentielles, visiblement en conflit avec l'idéal de liberté de choix des individus comme consommateurs.

HAYEK conteste aussi la conviction des socialistes qui croient respecter cette liberté des individus, ainsi que celle de choisir leur activité professionnelle. Ils poursuivent toujours leur objectif traditionnel d'égalisation des revenus; ils se sont simplement rendu compte du fait qu'il leur serait beaucoup plus facile d'y parvenir par l'instauration de la " sécurité sociale" administrée par l'Etat-Providence. HAYEK ne repousse pas les aspirations humanitaires des socialistes, mais la méthode par laquelle ils croient pouvoir les réaliser (Hayek, 1935a: 5-6 et 16-17).

Von MISES s'est exprimé comme suit sur le problème de la rareté: certains partisans radicaux de l'inflation croient que l'abondance est empêchée par des restrictions artificiellement imposées à l'expansion du crédit et autres méthodes de diffusion de moyens de paiement. Ils en préconisent l'émission illimitée, comme la panacée à tous les maux. A cela, il faut opposer que l'économie a affaire aux problèmes de choix, que l'homme est obligé de voir car son existence est enserrée dans des contraintes par la nature même.

Ce par quoi l'homme réagit, c'est son action consciente tendant à écarter les gênes qu'il éprouve. S'il vivait dans un monde où les possibilités seraient illimitées, il n'y serait pas question de lois de la valeur, ni de rareté, ni d'aucun problème économique. Il faut que ces facilités manquent, pour qu'il devienne nécessaire de faire des choix. L'une des fonctions essentielles de la raison est d'affronter les limitations que la nature oppose à l'homme, et de lutter contre la rareté. L'homme agissant et pensant est le produit d'un univers de rareté, où le bien-être est la récompense du soin, de l'effort soutenu, donc d'un comportement qui au sens le plus large est économique (MISES, *Human Action*, 1966, p. 235-236).

Résumé du Chapitre Quatre

Personne ne saurait mieux résumer les avantages de l'économie de marché que ne l'a fait, très clairement et exactement, Ludwig von MISES :

"Ce n'est pas l'Amérique qui achète à la France du champagne : c'est toujours un Américain qui l'achète à un Français, un individu à un autre individu. Dès lors que toute latitude est laissée aux transactions entre personnes, et que sont respectés la propriété privée et les échanges librement convenus de biens ou de services, il n'y a pas lieu de parler d'économie nationale (MISES emploie le terme Volkswirtschaft). Aucune force mystérieuse, aucun mécanisme impersonnel ne sont en jeu ; mais seulement la volonté d'hommes cherchant à écarter une situation insatisfaisante. Il n'y a rien d'anonyme, il y a un toi et un moi, un Bill et un Joe, et tous les autres ; et chacun de nous est **à la fois** producteur et consommateur.

" En réalité, production et consommation sont des aspects différents des comportements. Le marché est l'organisme social par excellence. Et il ne faut pas non plus protéger abusivement les producteurs ; les gens ne se rendent pas compte que le seul effet de la protection, est de les déplacer d'une activité où beaucoup peut être produit par unité de capital et de travail, pour les affecter à des activités où elle en produit moins. Ce n'est pas enrichir les gens, mais les appauvrir."

Un autre aspect du marché, qu'a justement reconnu HAYEK, est le rôle de la connaissance ; plus précisément, celle relative au temps et au lieu où se déroule l'activité ; Hayek souligne l'importance pour celui qui agit d'être bien au courant de ces circonstances sur place. Connaissance dont le pouvoir central ne dispose pas et que ne fournissent pas les statistiques. C'est là un argument de plus en faveur de la décentralisation des décisions et contre la planification étatique.

Ce sujet, qui a dès longtemps préoccupé Hayek, conjointement aux questions de politique de l'emploi et d'inflation, est évidemment d'une très haute importance; surtout relativement à la politique conjoncturelle.

NOTES sur le Chapitre IV

(pages 111 à 138 du livre et 69 à 84 de la "version 1985")

N.B. Concernant les ouvrages de HAYEK, les références numériques insérées dans le texte de ce chapitre IV renvoient aux titres de leur première publication, que voici:

(Hayek (**1945c**) **1976d**): DerWeg zur Knechtschaft, Erlenbach-Zürich 1945

(Hayek (**1951c**) Vollbeschäftigung, Planwirtschaft und Inflation, Erlenbach 1951

(Hayek (**1952c**) Individualismus une Wirtschaftliche Ordnung, Erlenbach-Zürich

(Hayek (1960) *The Constitution of Liberty*, London Routledge & Kegan Paul
(Hayek (1967b) *Studies in Philosophy, Politics and Economics* University of Chicago Press
(Hayek (1968b) 1978 *Competition as a Discovery Procedure*, New Studies d°
(Hayek (1973-1979) *Law, Legislation and Liberty*, 3 vol. Routledge and Kegan Paul
(Hayek (1980- 1981) *De Weg naar moderne slavernij*, Bruxelles

N° 1 (pp 113 / 70)

I. KIRZNER, *Competition and Entrepreneurship*, Chicago 1973, p. 9, 16, 17, 79, 81. L.von MISES, *Human Action*, 253-257. et J.A.SCHUMPETER, *Capitalism, Socialism and Democracy*, Londres 1943, 132 et *Theory of economic Development*, Cambridge 1934, p.79 suiv.

N° 2 (113 / 70)

L.M. LACHMANN dans "Roads to Freedom" (Lachmann 1969: 100-102, *Methodological Individualism*): avec référence à Murray ROTHBARD *Freedom and Free Enterprise* New York 1956, 251.

N° 3 (113 / 70)

Le terme "catallaxie" a été introduit par Richard WHATELY *Introductory Lectures on Political Economy* Londres 1855, p.4 ; et repris par Ludwig von MISES *Human Action*, 234 et 259. C'est l'analyse des transactions effectuées sur la base d'un calcul monétaire. Echanges de marché et calcul monétaire sont indissolublement liés. Un marché de troc est une construction intellectuelle, tandis que l'argent et le calcul en monnaie sont des réalités déterminées par le marché.

N° 4 (114 / 71)

HAYEK, *L.L.L. II*, 109 chap.10 "L'ordre de marché ou catallaxie". En utilisant le grec, une économie (proprement dite, comme un ménage) est une **taxis**, une organisation dirigée vers un objectif imposé (téléocratie); tandis que la catallaxie est un **kosmos**, un ordre réglé par des lois (nomocratie)

N° 5 (114 / 71)

HAYEK, *LLL II*, 110, et LANDRETH, *History of Economic Thought*, Miami 1976, 77 suiv. La théorie du partage du travail a été fondamentalement élaborée par David RICARDO; il s'intéressa spacialement à la répartition fonctionnelle des revenus entre le travail, le sol et le capital.

N° 6 (114 / 71)

HAYEK s'est plusieurs fois penché sur ces problèmes: (dans "Individualismus") *Der Sinn des Wettbewerbes* = la signification de la concurrence - et *L.L.L. chap.15 : Government Policy and the Market*

N° 7 (115 / 72)

HAYEK *Individualismus*, p.133 et *L.L.L.* p.68

N° 8 (117 / 72)

SCHUMPETER, *Capitalism* p.103, où il renvoie également à Frisch, Timbergen, Hicks etc.

N° 9 (118 / 72)

F.J.de JONG *De Werking van een Volkshuishouding*, I, 290-291. Et surtout WALRAS a entrepris de définir l'équilibre global; ou comme l'a formulé HARTOG *Hoofdlijnen van de Prijsstheorie* 101: pour qu'il y ait équilibre il faut l'égalité des coûts marginaux avec les recettes marginales. Dans le cas d'une concurrence complète, cela devient: coûts marginaux = prix, car prix et recettes marginales se rejoignent.

N° 10 (119 / 73)

HAYEK *Individualismus* 53 et 56. Le fait objectif est une donnée pour la personne qui le connaît. Les données objectives sont les facteurs qui déterminent le processus économique, sans en être elles-mêmes directement déterminées, ni même déterminées dans une large mesure.

L'on considère généralement comme des données dans le domaine de la consommation, le nombre des consommateurs et la nature de leurs besoins; dans le domaine de la production, les données sont surtout d'ordre technique. Les aptitudes innées des travailleurs, et les ressources naturelles disponibles peuvent être comptées comme des données.

N° 11 (119 / 73)

F.HARTOG *Hoofdlijnen van de prijsstheorie* (= grandes lignes de la théorie du prix, Leiden -Anvers 1979) p.231 fait une distinction entre données psychiques et techniques : les psychiques sont ce que l'on veut, les techniques ce que l'on peut.

KIRZNER, 1973 10, *Entrepreneurship* compte comme données fondamentales du marché : les goûts des consommateurs, les possibilités techniques et les ressources disponibles.

N° 12 (122 / 75)

T.J.DILORENZO, *How Fares the Free World*, Gen.Meet. Mont Pelerin Society, 1984 p.2

N° 13 (123 / 75)

HAYEK, *Individualismus* p.119 et *Studies in Philosophy, Politics and Economics* 339-340

N° 14 (123 / 75)

F.J.de JONG, op.cit. I : 174-175 et 292. Hayek ne considèrerait pas Pareto comme un véritable libéral (*L.L.L.* II: 44) en raison de son positivisme.

N° 15 (123 / 76)

HARTOG *Hoofdlijnen* : 268 ; et F.van DUN *Marktproces, Marktforming en institutionele context* (= processus de marché, échecs et contexte institutionnel, 1978, **Revue** des sciences sociales N°3) p.243

N° 16 (124 / 76)

HAYEK, *Individualism*, p.105.

On parle aussi de "transparence" du marché, lorsqu'on suppose comme la théorie que tous les participants ont la connaissance des données. En réalité, une telle transparence n'existe pas; les entrepreneurs ne connaissent qu'imparfaitement le marché de débouché, ni celui des apports. Cf de JONG I:279; et TIMBERGEN, *Beperkte concurrentie* (Concurrence limitée) 1ère partie de "Capita Selecta der Economie" 1946 à Leiden, p.13 et 18.

N° 16a (123 / 76)

RADNITZKY W.

BARTLY II: Evolutions, Epistemology, **Rationality** and the sociology of Science, Illinois, **1993**: 176, " Perfect knowledge about nothing, or imperfect knowledge about the real world - what do we **prefer**?"

N° 17 (126 / 77)

Van DUN, op.cit. 244-245, 257-261 ; et HARTOG: 263.

N° 18 (127 / 78)

HAYEK *L.L.L.* III.. Chapitre 15 : L'ordre politique d'un peuple libre ; et *Constitution of Liberty*, p.265 ; Erich STREISSLER Introduction à *Roads to Freedom*, p.xvi, avec référence à Haberler

N° 19 (128 / 78)

HAYEK *L.L.L.* III chap.15, p.73, avec référence à SCHUMPETER *Capitalism*. Hayek évoque aussi les exemples d'un chirurgien, ou artiste, en renom p.101 et 189.

N° 20 (128 / 78)

HAYEK, *L.L.L.*; d° p. 83-84 et *Constitution* 266.

N° 21 (128 / 78)

HAYEK, *L.L.L.* d° p. 82 ; et Milton FRIEDMAN *Capitalism and Freedom* Chicago 1962, p 133 à 136

N° 22 (130 / 79)

SCHUMPETER, *Capitalism* 105 et 106. Il pensait que la concurrence complète n'était pas seulement en état d'infériorité devant un monopole, mais en fait impossible.

N° 23 (131/ 80)

HAYEK, *Studies* p.270 et 276 ; Albert HUNOLD, *Vollbeschäftigung, Inflation und Planwirtschaft* (= Plein emploi, Inflation et Economie **planifiée**) Erlenbach- Zürich 1951 : 184 et 193.

N° 24 (133 / 80)

HAYEK, *Constitution*, 300-302; voir aussi dans ce contexte J.R. HICKS *The Pursuit of Economic Freedom*, Oxford 1942, p.105 " L'une des raisons qui font que nous avons un chômage élevé, est une conséquence directe de notre Politique sociale progressiste"

N° 25 (134 / 81)

Murray ROTHBARD, *America's Great Depression* Kansas City 1963, Chap. I et spécialement les p. 14-17 et 28-29, 20, et 307 note 9.

N° 26 (135 / 235)

HAYEK, *Studies* 281-282 et *Constitution* p 280. KEYNES était alors convaincu de l'impossibilité d'abaisser directement les salaires nominaux; et sa conclusion était qu'il fallait réduire les salaires réels en diminuant la valeur de la monnaie. Hayek, ainsi que Haberler, ont écrit des articles sur ce sujet.

N° 27 (137 / 237)

STREISSLER *Roads to Freedom*, p.xiv ; et HAYEK *New Studies*, chapitre 14

N° 28 (137 / 238)

HAYEK *Collectivist Economic Planning* 1935, 4 et 15; dans *Studies* "The Non Sequitur of the Dependence Effect " (= l'impasse de l'effet de dépendance) p.313. La notion de rareté (ou pénurie) provient de David HUME : il n'y a pas assez de ressources pour satisfaire tous les besoins et souhaits *Second Treatise* (1739-174) 1964, II 261 - et Hayek *Studies* p.112

Chapitre cinq

NATURE ET FONCTIONS DE LA MONNAIE

5. 1. Le concept de monnaie

Prolongeant ce que nous avons exposé à propos de l'inflation, sur le rôle de l'Etat et la politique monétaire qu'il conduit, nous examinerons dans ce chapitre-ci ce que l'on entend par monnaie et quelles fonctions elle remplit. Nous discuterons du concept, de son apparition et des théories concernant son histoire, ainsi que de celles qui ont étudié son fonctionnement.

Au cours du quatrième chapitre l'on a montré le lien entre inflation et chômage, en soulignant l'effort du pouvoir politique pour créer des emplois au moyen de mesures monétaires. ROTHBARD a analysé l'origine de l'inflation; il nous reste à voir comment on peut la définir. Très sommairement, l'on parle d'inflation ou de déflation lorsque la situation est caractérisée par des prix en hausse, ou en baisse. Pour élucider ces phénomènes, plusieurs théories se sont développées au cours des années.

Si l'on veut comprendre ces discussions et les idées dominantes actuellement, il faut garder à l'esprit l'influence qu'ont exercée sur l'opinion publique les inflations de la première guerre mondiale, et l'hyperinflation en Allemagne pendant les années vingt. Elles se produisaient après une période longue de plusieurs décennies, où les prix baissèrent très lentement - et le contraste eut d'énormes conséquences politiques (JOHNSON, *Selected Essays on Monetary Economics* recueil d'essais sur l'économie monétaire Londres 1978, p. 108 et suiv.)

Dans les années qui suivirent, diverses théories sur l'inflation virent le jour. Selon S. KUIPERS (*de Geldtheorie*, Théorie de la monnaie, Amsterdam, 1985, p.111 et 250), une inflation peut s'expliquer par le déficit budgétaire, mais aussi

- a) par des facteurs de rareté : excès de demande sur les marchés des biens et ceux du travail ; c'est ce que l'on appelle l'inflation "tirée par la demande" (demand-pull); ou encore
- b) par des facteurs de coût, notamment des hausses de salaires, ou de prix, indépendantes du marché : c'est l'inflation "poussée par les coûts" (cost-push)

C'est également JOHNSON qui a décrit ces théories, reflétant l'opinion tant des économistes de profession que celle qui prédomine généralement. Il évoquait en outre la politique inflationniste pendant le premier conflit mondial, et les déficits budgétaires qui allèrent de pair - l'inflation ne **pouvait** qu'en résulter.

Un autre point de vue découla principalement de l'hyperinflation allemande : la conviction tenace que l'inflation conduit inéluctablement à la ruine de la classe des rentiers (avant 1914, il n'y avait pas de systèmes sociaux de retraite, mais il était normal de pouvoir vivre de l'intérêt de ses placements), mais aussi de ceux qui doivent se contenter d'un revenu fixe. Simultanément, la théorie quantitative de la monnaie attira de nouveau l'attention des économistes.

Toutes ces idées influèrent fortement sur les attitudes face à la dépression des années trente, au cours de laquelle l'anxiété suscitée par les inflations antérieures, et donc la méfiance à l'encontre de ce qui pourrait en provoquer de nouveau, comme le déficit budgétaire et l'expansion monétaire, constituèrent un obstacle redoutable pour tout essai de politique intelligente en vue de surmonter la dépression ; le climat créé était paralysant et empêchait de comprendre qu'on n'était plus en situation d'inflation, mais de sévère déflation.

A ce sujet, Johnson rappelle que ROOSEVELT réévalua l'or, s'imaginant fort naïvement que la hausse du prix du métal en dollars ferait automatiquement remonter les prix des denrées au niveau d'avant la crise - et qu'ainsi la dépression serait écartée. Le conflit entre les idées orthodoxes sur la politique à suivre, élaborées dans les années vingt, et la situation réelle au début des années trente, contribua beaucoup au succès de la révolution **keynésienne** qui suivit Johnson, 1978, 110-111).

A la lumière de cette brève esquisse de l'histoire de l'inflation, l'on peut juger de l'importance, non seulement de la monnaie, mais encore de la politique des autorités monétaires.

5.1. A) Définition de la monnaie

Au long des siècles, on a cherché à comprendre comment fonctionne la monnaie, au moyen de théories diverses que l'on peut répartir comme nous le faisons plus loin. De plus, il est commode de procéder à l'étude de la "théorie monétaire" actuelle en quatre sections :

- a) les formes de matérialisation des moyens de paiement (pièces, billets, écritures comptables)
- b) le fonctionnement de la monnaie
- c) la valeur de la monnaie et corrélativement les théories à ce sujet
- d) les raisons d'être de la monnaie, ou théorie de la nature de la monnaie.

A.a) formes de matérialisation

Tout d'abord, la monnaie (on disait jadis "l'argent") est ce qui sert à effectuer des paiements et cela peut revêtir trois formes principales : chèques et virements, billets de banque, monnaies métalliques. On appelle (en France) monnaie scripturale les moyens de paiement mis en circulation par les banques et centres de compensation. La quantité totale est égale à la somme des soldes positifs des comptes courants. Les billets de banque sont le plus souvent émis par une institution monopolistique d'Etat. Quant aux monnaies métalliques, elles ont une valeur intrinsèque par le métal qu'elles contiennent, mais en outre une valeur d'utilité par le service qu'elles rendent C'est ce qui explique, remarque KEESLING, que le pouvoir d'achat des pièces est supérieur au prix marchand du métal contenu.

L'on distingue aussi les pièces à pleine valeur faciale, dont le poids et l'alliage sont fixés par la loi, par rapport à l'or ou l'argent, ou à l'un et l'autre de ces deux métaux "nobles". Il y a aussi des monnaies subsidiaires en métal moins précieux, et de simples jetons servant de numéraire. D'autre part, il est important de savoir quelle est la source de ces moyens de paiement, les instituts d'émission, banques centrales et générales. L'on distingue encore entre monnaie réelle et monnaie fiduciaire, celle-ci étant basée sur du crédit (n. 1)

HAYEK identifie quatre fonctions du phénomène "monnaie": elle sert à se procurer des biens - à constituer des réserves en vue de besoins futurs - à passer des contrats à paiement différé - et à tenir des comptes en unités généralement adoptées (*Denationalization of Money*, 1976, p.63). Ludwig von MISES définit la monnaie exclusivement par sa fonction d'intermédiaire des échanges. Il distingue fortement la "monnaie-marchandise" (en régime d'étalon-or, le dollar et la livre n'étaient que des noms désignant un poids d'or pur) - de la monnaie-crédit (fiduciaire), que l'on a l'habitude de "substituer" au transfert de monnaie métallique; enfin, il parle de "fiat money" - monnaie fictive - celle qui ne peut servir ni à des fins industrielles, ni à fournir une créance sur quelqu'un (*Human Action*, 1966: 401 et 429).

A.b) Discussion sur les fonctions de la monnaie

Sa fonction principale est donc de permettre les paiements et les échanges (à travers l'espace et aussi à travers le temps), bien que secondairement elle soit nécessaire pour comparer les valeurs, tenir les comptes, épargner, thésauriser. MISES estime qu'il n'y a pas de raison valable de faire une différence entre l'argent qui circule et celui qui n'est pas utilisé momentanément, et pas davantage entre argent circulant et argent thésaurisé; thésauriser n'est rien d'autre que garder liquide du pouvoir d'achat (Mises, 1966: 402). Nous reviendrons sur ce point dans la Section I. D.

Ses convictions ne sont pas partagées par d'autres économistes, qui pensent que l'argent "mis de côté" est soustrait au circuit économique, ce qui risque de provoquer une dépression (c'est notamment le cas de KEYNES et de ses adeptes) Mises reste dans la ligne d'Adam SMITH, pour qui l'épargne conduit à la croissance économique (H. Landreth, *History of Economic Theory*, Miami 1976: 435). L'on retrouvera ces oppositions d'opinion au § 3 à propos de la monnaie épargnée.

A.c) sur la valeur de la monnaie

C'est le domaine propre de la théorie monétaire, qui décrit les relations et réactions réciproques de la monnaie avec l'ensemble des autres biens. La valeur de la monnaie est déterminée par le volume des biens et services échangeables contre son montant nominal, au moment considéré. Ainsi la valeur de la monnaie est inversement proportionnelle au niveau des prix (Kuipers, *La Théorie monétaire*, I: 15 suiv); les classiques déjà avaient entrepris de définir le niveau général des prix, et par là la valeur de la monnaie ; l'on a depuis utilisé l'approche fondamentale de l'offre et demande, empruntée à la micro-économie (LANDRETH, 438).

A.c) -1: La théorie quantitative

On entend par là l'explication de la valeur de la monnaie, par la relation entre d'une part les dimensions de la circulation des moyens de paiement, et d'autre part le volume de la production. Irving FISHER a introduit, pour mesurer cette relation, la formule : $MV = PT$, où M est la masse monétaire, V sa vitesse de circulation, P le volume de production, et T. le nombre de transactions (SELIGMAN, *Main currents in modern Economics*, New York 1962: 643) Cette forme de théorie quantitative est dite "version

transactions". En fait, cela ne disait pas grand-chose sur la valeur de la monnaie. A.W.MARGET a dit justement qu'une formule quantitative ne donne pas par elle-même une théorie quantitative ; elle n'a pour celle-ci qu'une utilité instrumentale. Appliqué aux valeurs, la formule ne conduit qu'à des tautologies (Marget, 1938-1943 I: 19 suiv. et Landreth 1976: 439).

Cette théorie a reçu plusieurs variantes, dont la version "encaisse" de MARSHALL, qui souligne le facteur décisif, à savoir le désir de l'individu de garder une provision d'argent liquide. La formule devient alors : $M = kOY$ où M est la monnaie en circulation plus les dépôts à vue, Y le revenu monétaire, et k le pourcentage de revenu que les ménages et les firmes souhaitent conserver en liquide (**Landreth** 1976 438, et aussi HAYEK (**1976b** : 74)

La théorie de la vitesse de circulation monétaire est complémentaire de celle de Fisher, considérant la masse monétaire circulante dans la proportion seulement où elle est affectée à des **paiements**. Cette "vélocité" de la monnaie, mesurée au nombre de fois où une unité introduite dans le circuit des échanges change de mains, est considérée comme un facteur déterminant. Plus grande est la quantité de monnaie en circulation, plus haut est le niveau des prix ; et inversement. Déjà en 1752, David HUME disait que le niveau général des prix dépend de la quantité de moyens de paiement en **circulation**.

A.c)-2 La théorie subjective de la valeur, ou de l'utilité marginale

Elle retient comme valeur de la monnaie celle de la dernière unité ajoutée (MENGER, JEVONS, WALRAS). Si l'on considère l'épargne comme un produit, l'utilité marginale monétaire est celle du dernier dollar ajouté. L'utilité marginale d'un produit déterminé est égale à son prix, multiplié par l'utilité marginale de la monnaie : $MU_a = P_a \times MU_m$ (Landreth 1976: 296)

A c)-3 La théorie des revenus selon KEYNES

Il a rompu avec la méthode traditionnelle qui considérait une quantité globale de moyens de paiement sans tenir compte des affectations diverses qui leur sont données; et il a développé une analyse fondée sur les fluctuations des revenus (Landreth: 440). Il rejeta aussi la "loi de SAY" (voir ci-avant chapitre 4, p.81) qui soutenait que toute offre crée sa **demande**.

La conception de Keynes sur la "fonction de consommation" et son analyse des investissements étaient à la base de cette attaque contre la thèse de Say. Sa propre théorie met l'accent sur la dépense ou le placement de l'argent reçu comme revenu. Le niveau des prix est fixé par la proportion entre le revenu monétaire et le revenu réel. Cela donne la formule : $P = \frac{Y}{O}$. Il en déduit logiquement les conditions de l'équilibre monétaire, dans une économie fermée sans intervention gouvernementale (Landreth, 1976: 447 et Kuipers, 1985: 37).

A c)-4 Le Monétarisme de l'Ecole de Chicago ou Théorie Néo-quantitative

De nos jours c'est celle qui inspire de façon prépondérante les économistes .L'on peut en un certain sens

la représenter comme la position inverse de celle adoptée par Keynes et ses disciples, et dans les variantes plus récentes de sa doctrine. D'après les monétaristes, l'augmentation de la masse monétaire est le facteur le plus important des inflations de longue durée. Ils estiment qu'une politique consistant à accroître progressivement la quantité de moyens de paiement, un mois sur deux par exemple, procurerait un système monétaire stable à une économie en voie de croissance. Une telle règle quant à la masse monétaire pose des bornes au déficit budgétaire du gouvernement, et aussi à la possibilité de maintenir la parité des cours de change.

Selon les monétaristes, la majeure partie du chômage est engendrée par l'absence d'équilibre entre offre et demande sur le marché du travail; ou encore, par la discordance entre le niveau des salaires et celui du chômage - et autres défauts d'harmonisation. Pour parler comme Milton FRIEDMAN, "l'inflation est toujours et partout un phénomène monétaire" (n. 2). BRUNNER et MELTZER sont d'autres monétaristes connus.

La théorie monétaire et la doctrine générale de l'économie ont longtemps été traitées comme des parties complètement distinctes de l'Économie théorique; elles sont de plus en plus incorporées dans un système qui englobe l'une et l'autre. KEYNES précisément a critiqué la séparation entre théorie de la monnaie et théorie de la valeur - la "dichotomie classique" - selon laquelle les prix *relatifs* sont déterminés par les "forces réelles" de l'offre et de la demande, tandis que le niveau *absolu* des prix l'est par la quantité de monnaie et sa vitesse de circulation (Johnson, 1978: 17, et Newman, 1952: 378).

HAYEK a dégagé divers critères pour établir quelles sont les théories monétaires dignes d'être étudiées, et quelles sont leurs tâches respectives. Il considère que l'objet propre de la théorie économique est d'expliquer pourquoi certains besoins, et les besoins de certaines personnes, sont davantage satisfaits que d'autres *Prices and Production*, 1931b: 29). Tout d'abord, il fait le départ entre théories statique et dynamique. La première est l'analyse de grandeurs relatives au même moment ou à une même période de temps. A quoi il oppose la théorie dynamique (*Geldtheorie und Konjunkturtheorie*, Vienne, 1928, p.114)

De même que BOUNIATIAN, il a aussi recours à la différence entre les analyses endogènes et exogènes. Endogènes sont les théories qui, dans leur explication, ne recourent à aucune hypothèse qui ne soit impliquée par des changements purement économiques, ou bien clairement inhérente à notre système économique. Exogènes sont celles qui ne cherchent pas la cause des fluctuations de conjoncture dans les phénomènes économiques mêmes, mais dans des circonstances qui leur sont extérieures. Elles font état de situations de fait, par lesquelles il convient de les expliquer au cas par cas (Hayek, 1928: 77-79).

Hayek ne fut pas seul à user de cette distinction ; elle a été employée aussi par G. HABERLER (*Prospérité et Dépression*, Genève 1934, p.9 et suiv.). Hayek considère comme exogène l'explication des fluctuations de conjoncture par la théorie de circulation de la monnaie. Cette terminologie a été empruntée par Hayek à la médecine, qui nomme modification endogène ce qui se produit en venant de l'intérieur de l'organisme, et exogène lorsque l'origine lui est extérieure.

A. d) Sur les fondements de la monnaie

Il s'agit de cette partie de la théorie qui cherche à élucider pourquoi la monnaie en tant que telle joue un rôle dans l'économie. Plusieurs réponses ont été avancées. La plus ancienne est la théorie de la monnaie-marchandise, particulièrement métallique, qui explique sa fonction par sa nature de matériau généralement désiré pour sa valeur propre. C'était la thèse classique.

D'après l'Ecole autrichienne la monnaie est un bien économique, non par sa valeur intrinsèque, mais parce qu'elle présente - disent ses partisans - les qualités par lesquelles ils reconnaissent les biens économiques: utilité, et rareté.

En fait, ce matériau a disparu de la circulation, et l'exigence de convertibilité en métal précieux de concrétisations sans valeur intrinsèque, a disparu aussi. C'est pourquoi sont apparues les théories dites nominalistes. Les principales les expliquent par:

- 1) une convention tacite entre la société et les porteurs de monnaie, convention qui donne de la valeur au numéraire fictif;
- 2) un certificat de créance qui donne au porteur le droit à une part de la production, en contrepartie de son apport à la masse
- 3) sa fonction même attribuée à la monnaie sa signification, puisque le service qu'elle rend est prouvé par le développement de sa circulation
- 4) c'est le pouvoir de l'Etat (*Staatliche Theorie des Geldes* de G.F.KNAPP) qui proclame "monnaie" un certain moyen de paiement.
- 5); en outre, sommairement signalées, les théories fiscaliste, de crédit **bancaire**, de routine, et de confiance.

Les tenants de la monnaie-marchandise soutenaient une théorie de valeur objective (selon le coût de production); ou une théorie subjective (de l'utilité marginale). Les partisans des théories nominalistes se rendent la tâche difficile: ils devraient présenter une théorie originale de la valeur puisqu'ils ne considèrent pas la monnaie comme un bien économique, et n'apportent rien de valable à la théorie **générale** (Kuipers ,1985 p.6 et suiv; ainsi que Korteweg et Keesing, 1971, Annexe F: .555).

5. 1. B) Histoire de l'apparition des monnaies,

ainsi que de l'origine de la prérogative du pouvoir politique relativement à leur émission.

Jadis la tâche du pouvoir politique était de définir le poids et la teneur du métal (or, argent ou bronze) dont étaient formées les pièces, et ensuite de garantir ce poids et ce "bon aloi" ; la marque royale y figurant en donnait l'assurance aux utilisateurs. Au Moyen-Age l'on croyait à la valor impositus - autrement dit, que c'était le "fait du prince" qui leur conférait de la valeur (n. 3). Le droit de frappe, prélevé pour couvrir les frais de fabrication des pièces, parut une source de revenu attrayante, et fut promptement augmenté au-delà du coût de revient réel. La pratique se répandit aussi de retirer de circulation les diverses espèces qui s'y trouvaient, puis d'en émettre d'autres à moindre teneur métallique. Puis, en sus de la fixation de leur poids, le pouvoir politique put décider de la quantité à en

mettre en circulation (HAYEK, 1977b : 10)

Hayek évoque aussi à ce sujet Jean BODIN qui, en même temps qu'il développait le concept de la souveraineté royale, qualifia le privilège d'émission comme l'une de ses composantes les plus importantes et les plus certaines (1576-1580). Les monarques s'aperçurent qu'il s'agissait d'un instrument de puissance considérable. **L'on** ne le justifiait pas par un quelconque intérêt général, cela devenait un élément fondamental du pouvoir politique (Hayek, 1977b:8).

Quelques siècles plus tard, des monnaies-papier prirent la place des monnaies métalliques, mais leur valeur était rattachée légalement à celles de l'or ou de l'argent. Cette garantie disparut aussi (1977b: 11). En Chine, et pendant la Révolution Française, le refus d'accepter la monnaie de papier fut puni des peines les plus rigoureuses. Au temps de la Guerre d'indépendance, aux Etats-Unis, ce fut un acte **antipatriotique** que de refuser les billets de banque européens (n.4)

Le mésusage chronique de la prérogative au cours des siècles

Déjà Diogène, au quatrième siècle avant J.C., appelle la monnaie "jeu de dés des politiques". Dès les débuts il y a eu des dégradations de la monnaie, notamment par l'abaissement de sa teneur en métal précieux - et la conséquence en était la hausse des prix. A l'exception de l'ouvrage de R.GAETTENS *Inflationen (...) vom Altertum bis zur gegenwart* (Les inflations, de l'Antiquité à nos jours Munich 1955), Hayek observe qu'il n'y a pas eu de description exhaustive du phénomène.

Des historiens comme P. BARTH et Archibald ALISON, ainsi que SOMBART (lui-même économiste) ont tenté de justifier l'inflation, parce qu'ils étaient persuadés que seule elle avait permis d'amorcer de grandes périodes de progrès économique. Ils entreprirent même une série d'interprétations inflationnistes de l'histoire du dernier siècle (n.5). En sens inverse, le fait est que les prix en Angleterre et aux Etats-Unis étaient alors pratiquement au même niveau que deux siècles plus tôt. Pendant le Haut-Moyen Age, il y eut en Europe des périodes de déflation et de déclin économique. Hayek juge qu'il y a un écart plus grand encore : la relation de cause à effet est l'inverse de celle imaginée par ces auteurs, car lorsque les échanges commerciaux sont paralysés, la circulation monétaire diminue. Les gens enterraient leur monnaie, pour la mettre à l'abri du pillage (note. 5a).

A ce sujet, il vaut la peine d'étudier l'œuvre de PIRENNE (*Histoire de L'Europe des Invasions au XVIème siècle*, 1936, 20-25 ; et Pirenne 1937: 143 et **suiv.**, 260-261) : les ports de la Méditerranée furent fermés aux échanges par les attaques des Mahométans, de même que ceux de la Mer du Nord par les pirates Normands ; dans les deux cas, l'effondrement du commerce eut les mêmes effets. Hayek évoque un autre exemple historique : l'effort des négociants hollandais membres de la Compagnie des Indes Orientales, pour stabiliser la valeur de leur monnaie, par la coopération des banques d'Amsterdam. Mais la tentative fut étouffée par les progrès de l'absolutisme.

Néanmoins, grâce à l'étalon-or et à la conviction générale que son maintien engageait le prestige des pays civilisés, les prix sont demeurés à peu près stables pendant près de deux siècles. Mais lorsque, il y a une cinquantaine d'années, l'opinion générale admit que la convertibilité en monnaie métallique n'était qu'une méthode de contrôle du volume de la masse monétaire, et que ce volume seul constituait le facteur décisif pour la valeur d'un moyen de production, les gouvernements s'empressèrent de se

soustraire à la discipline antérieure, et la monnaie redevint plus que jamais le jouet de la politique (Hayek, 1977b: 17; voir aussi Galbraith 1975:16).

Le monopole d'émission et le pouvoir de régir la monnaie en ont fait, à présent, l'instrument majeur de gouvernement. Il ne convient pas plus de le confier à un Etat qu'à une personne privée : Les gouvernants n'ont que trop penchant à couvrir leurs déficits en "créant" de la monnaie - et cela avec l'excuse de pouvoir de la sorte "créer des emplois"(Hayek, 1977b: 13).

5.2. Auteurs qui ont influé sur la théorie monétaire de Hayek

5.2. A) L'influence de Menger

Carl MENGER est l'un des inspirateurs principaux de Friedrich von Hayek. L'on trouve ses idées sur la monnaie dans la **IV^{ème}** partie de ses Œuvres Complètes, notamment sous l'article "Geld", au chapitre traitant des diverses fonctions que la monnaie est considérée pouvoir remplir. Les voici énumérées :

1° La monnaie est l'instrument de prestations juridiquement valables, concernant les droits personnels et subsidiaires. Dès lors qu'une denrée sert communément de moyen terme dans les échanges, elle devient l'instrument efficace pour les opérations patrimoniales (librement consenties ou obligatoires) et pour les prestations subsidiaires, telles que les sommes compensant des dommages ou exigées en remplacement d'une obligation non remplie (Menger (1892) 1968-1970 IV: 47, 50-51).

2° La fonction de la monnaie comme moyen de paiement repose sur une confusion. C'est un concept trop étroit, vu que cette définition n'évoque pas le rôle d'intermédiaire que **joue** l'argent sur le marché des capitaux; cependant c'est aussi une notion pléonastique (Menger (1892) 1968-1970, IV, 52)

3° La monnaie constitue un moyen d'épargne, de formation du capital, de transferts intertemporels et interlocaux. L'argent est encore utilisé, lorsqu'il ne s'agit ni d'épargner ni d'investir, mais simplement de remplacer des biens de moindre valeur ou moins durables, par un autre plus précieux et durable. (Menger (1892) 1968-1970 IV: 57)

4° C'est l'intermédiaire de la circulation des capitaux, et l'outil essentiel dans les questions d'emprunt et prêt (Menger (1892)1968-1970 IV 58-59)

5° C'est la référence centrale pour mesurer les prix. L'on part de l'idée que pour échanger des biens il faut que les contractants reçoivent une même valeur (Ce qui serait ajouté à l'un serait soustrait à l'autres) ; ainsi l'égalité de la "quantité de valeur" signifie que les biens échangés, mesurés en argent, ont une valeur équivalente (Menger (1892)1968-1970; IV: 61).

6° La monnaie est l'étalon de la valeur d'échange des biens. Toutes les définitions de la monnaie méconnaissent le problème du développement de ce concept; elles doivent être tenues pour trop imprécises, et non conformes à l'histoire. La fonction sociale originelle de l'argent et toutes ses formulations et phases de développement, se ramènent à ceci : c'est un médium d'échanges dont l'usage est général (Menger (1892) 1968-1970 IV: 93-94).

Ce qui distingue la monnaie de tous les biens négociables sur le marché, et par conséquent ce qui fixe son concept général, c'est sa fonction de moyen universellement reconnu des échanges de biens et services (le flux des transactions). Tous ses autres caractères ne sont que des aspects de concrétisation, de développement et formulations du concept de monnaie, mais qui n'en touchent pas l'essence.

MENGER a aussi écrit extensivement sur le cours forcé, souvent désigné comme le moyen de paiement légal. Cette façon de voir n'est pas non plus acceptée sans réserve par Hayek. Au contraire, comme nous l'exposerons au sixième chapitre, où sera discutée la prérogative gouvernementale d'émission.

A- a) Le point de vue juridique

Ceci concerne le "moyen légal de paiement". Ce qui intéresse les juristes, ce n'est pas la forme de concrétisation de la monnaie en général, mais la monnaie complètement élaborée, maintes fois façonnée et régulée par l'Etat, celle qui est utilisée dans nos cultures hautement évoluées. Les juristes ne sont pas concernés par le concept historico-empirique; ni par la nature générale de la monnaie, mais par les exigences auxquelles doit satisfaire le moyen de paiement, suivant les besoins de la pratique judiciaire; voilà ce qui est au centre de l'attention du juriste, relativement à la monnaie, dans son activité **professionnelle** (Menger, (1892)1968-1970 IV. 101). Ce n'est pas seulement que l'argent doive être, en dernière instance, le matériau de la résolution de toutes obligations.

Dans le cas où un débiteur se libère de son obligation au moyen d'une somme imposée, il nous manque un argument prouvant que le moyen légal de règlement doit relever du concept de monnaie au sens du Droit (Menger (1892)1968-1970 IV, 102). On doit en déduire que la monnaie n'est pas à proprement parler (dans ce cas seulement) un moyen de paiement, puisque le débiteur souvent a estimé ne pas trouver de moyen de **dédommagement** qui lui soit moins utile, ou aussi utile, que la somme qu'il doit verser au créancier (Menger (1892) 1968-1970 IV 103).

A- b) Le point de vue économique

Conclure de tout cela que la version du moyen légal de paiement est simplement à écarter, et qu'en matière monétaire l'Etat ne doit être tenu que comme le serviteur de l'individu, est à peu près aussi absurde que d'estimer que le cours forcé (paiement légal) est inclus dans le concept de monnaie; ou même ne doit être qu'un complément de ce concept (Menger (1892) 1968-1970, IV:105). L'on s'égare tout autant en rejetant par principe l'idée de moyen libérateur légal, qu'en l'exigeant par principe

En ce qui concerne la formation des prix - et par conséquent la valeur de la monnaie - il convient de noter que Menger développait la théorie de l'utilité marginale à la même époque que Jevons et que Walras. Il critiquait la théorie des coûts du travail de Ricardo, et celle de la production selon John Stuart Mill, parce que ces analyses exigeaient une explication particulière pour les prix des biens qui ne sont disponibles que dans une quantité limitée. Ils pensaient que la théorie des coûts de production manquait de portée générale, puisqu'il y a bon nombre de biens dont les prix ne peuvent être expliqués dans le cadre classique. La valeur, ou prix de biens pour laquelle la courbe des demandes est totalement inélastique - tels que des œuvres d'art ou des monnaies rares, ne dépendent nullement des coûts de production.

Selon MENGER, la valeur ou prix d'une denrée quelconque dépend de son utilité ou de la consommation que l'on en fait, et ne provient pas du passé, mais de l'avenir. La dernière unité ajoutée détermine le prix (Landreth, 1976: 202 et 217). En ce point, il faut objecter que le prix ne dépend pas seulement de la demande. Ce point de vue n'est pas satisfaisant, pour la raison que l'on suppose que l'offre reste inchangée (sa courbe est inélastique). Si l'offre est totalement élastique, alors le prix est

constant, il ne dépend que des coûts de production. Landreth conclut que la doctrine classique est alors valable, et celle de la valeur marginale en défaut. Troisième hypothèse : la courbe de l'offre est ascendante, les deux doctrines échouent à expliquer les prix par une chaîne unique de détermination.

Le processus causal selon les classiques saute du coût de production au prix, celui des marginalistes JEVONS et MENGER saute de l'utilité au prix. Ils ont tous manqué de voir que ces facteurs jouent en dépendance mutuelle et déterminent simultanément la valeur. Il fallut la brillante intelligence de WALRAS et de MARSHALL pour remarquer cette **interdépendance (Landreth, 1976:218)**.

5. 2 - B Knut WICKSELL

Hayek se réfère à cet auteur, que nous n'avons pas encore évoqué; il importe de le faire ici, car KEYNES aussi le **cite**, en sens opposé. Nous reviendrons sur cet antagonisme au troisième paragraphe. L'un et l'autre ayant tiré parti des thèses de Wicksell, pour aboutir à des conclusions fort différentes, qui les ont conduits à s'affronter dans le "dramatique" débat des premières années trente (n. 6), il est indiqué de pénétrer assez avant dans les théories développées par WICKSELL à propos du taux d'intérêt et des relations entre épargne et investissement. Il a entrepris d'élucider les fluctuations de conjoncture en distinguant nettement le "taux naturel" et le "taux bancaire" du crédit. Il s'attacha spécialement aux causes des variations de prix sur le long terme. Dans son livre de 1898 *Geldzins und Güterpreise* (Taux d'intérêt et Prix des produits) il se concentra sur un phénomène paradoxal ; il arrive fréquemment qu'une baisse des prix se produise alors que diminue le taux de base de l'intérêt. Jusqu'alors, l'on avait toujours pensé qu'un taux d'intérêt en baisse, et l'abondance de capitaux offerts qui en est le fondement, devaient entraîner une hausse des prix. Selon Wicksell la solution du problème se trouvait dans l'écart entre le taux de base sur le marché, et ce qu'il appela le "taux de base naturel".

Dans une économie qui fonctionnerait sans monnaie, le taux de base s'établirait au point où la demande de biens de production et l'offre de capital s'équilibrent: voilà le taux "naturel". Mais dans l'économie de marché, le taux de base est déterminé par la politique des banques. La pratique, dit-il, montre que le taux de base ainsi arrêté par la politique bancaire est toujours plus élevé que le "taux naturel", et par conséquent ne peut jouer convenablement son rôle de régulateur du flux des investissements. Il est impuissant à contrarier une baisse générale des prix (Newman 1952. 381-382). HAYEK admit lui aussi que les oscillations de conjoncture se rattachent à un écart entre taux bancaire et taux naturel (Hayek, 1928: 103).

Ensuite, WICKSELL s'attaqua au problème de l'équilibre des prix. Comment se fait-il qu'une baisse des prix dans un secteur de la vie économique n'est pas compensée par une hausse dans un autre ? La solution qu'il proposa se fonde sur l'idée que le total des revenus est plus grand que celui de la consommation totale. La différence est introduite par l'épargne. Si ces épargnes sont égales aux investissements, alors il y a équilibre dans le niveau des prix ($S = I$). Si elles sont inférieures aux investissements, il doit se produire une hausse; cela peut se produire du fait que les taux d'intérêt sont maintenus hauts de telle sorte que les investissements sont freinés. Si les épargnes excèdent les investissements, il doit se produire une baisse des prix; cela peut découler du maintien d'un faible taux d'intérêt, qui encourage les investissements (Newman, 1952 : 382).

Cette partie des théories de Wicksell fut développée par KEYNES. Bien que Wicksell ne soit pas parvenu à élaborer une théorie complète sur la détermination des revenus, il réussit à mettre en lumière presque complètement les forces qui déterminent le niveau des dépenses d'investissement. Il considérait la théorie quantitative de la monnaie comme insatisfaisante parce qu'elle ne pouvait expliquer comment, dans certaines circonstances, la demande monnayée de biens, tantôt dépasse et tantôt reste au-dessous du niveau de cette demande concrète (Landreth, 1976: 439, et Wicksell, 1935).

Il a vraisemblablement été l'un des premiers à tenter de trouver une synthèse entre théorie monétaire et théorie générale de l'équilibre, notamment dans son analyse du taux d'intérêt de base. Il fut le premier à introduire l'expression "neutralité de la monnaie", que Hayek et Keynes employèrent tous deux. Dans sa recherche, Wicksell part de l'hypothèse que sans perturbations monétaires d'origine extérieure, le niveau moyen des prix devrait demeurer inchangé. Ensuite, il pense que s'il y a concordance entre le taux naturel d'intérêt et le taux bancaire - au niveau auquel se recouvrent la demande de capitaux empruntés et la masse des épargnes disponibles - la monnaie est "neutre" vis-à-vis du prix des biens (n. 7).

HAYEK n'adopte pas en totalité les conclusions de Wicksell, mais il en admet certainement l'essentiel: Il écrit: "Bien que sa formulation d'un lien direct entre les mouvements du niveau des prix et les discordances entre taux naturel et taux bancaire ne soit pas valable en dehors d'une économie stationnaire, et que par conséquent l'explication des fluctuations de conjoncture reste insuffisante, ses exposés sur l'influence de ces relations - quant à la structure du système des prix, et au développement des diverses branches de production - forment une base extrêmement précieuse pour toute future théorie de la **conjoncture**" (Hayek, 1928 61).

5. 2. C) Ludwig von MISES

Von MISES a consacré beaucoup de réflexion aux fonctions de la monnaie, au rôle que l'Etat a joué en ce domaine, ainsi qu'à l'inflation et à la politique conjoncturelle. Il a consigné ses conclusions dans les ouvrages suivants : *Geldwertstabilisierung und Konjunkturpolitik*, de 1928, *Theorie des Geldes und der Umlaufmittel* (= Théorie de la Monnaie et du véhicule des échanges, 2e éd. 1924) *Human Action* (3e éd. 1966). Sa définition de la monnaie se rattache à la "monnaie-marchandise" décrite précédemment. Elle sert de médium d'échanges communément reconnu et employé. Telle est sa fonction propre. Toutes les autres fonctions que les gens attribuent à la monnaie sont des aspects plus particuliers de sa fonction première et unique: celle de véhicule des échanges (n.8).

Le fait que la monnaie ne s'use pas par l'emploi qu'on en fait, et que ses services restent disponibles pendant une durée illimitée, représente un facteur très important pour la forme de la distribution des denrées. La demande de monnaie est déterminée par le comportement des gens qui projettent de s'en procurer pour avoir une encaisse "liquide". Selon MISES il y a encore un reproche à faire au concept de demande de monnaie. L'utilité marginale d'une unité de monnaie diminue beaucoup moins vite que celle des autres articles de commerce. En fait, cette diminution est si lente qu'en pratique on peut n'en pas tenir compte. En conséquence, il n'est pas acceptable de dire que la demande de monnaie est déterminée (Mises, 1966:403-404). Dans ce contexte, MISES explique comme suit la théorie quantitative: c'est proprement une application de la théorie générale de l'offre et de la demande, au cas particulier de la monnaie.

Le mérite de la théorie quantitative a été d'essayer d'expliquer la détermination du pouvoir d'achat de la monnaie, en recourant au même raisonnement que pour l'explication de tous les autres taux d'échange. Son défaut a été de recourir à une interprétation holistique. En suivant cette théorie, les gens ont été amenés à s'occuper du volume total de l'argent dans l'économie du pays, au lieu d'étudier le comportement des individus et des entreprises. Les critiques précédents ne s'en prirent pas à ce qu'il y avait de fautif dans la théorie quantitative, et attaquèrent au contraire le noyau de vérité qu'elle contenait. Ils méconnurent qu'il y a une relation causale entre les mouvements des prix et les changements du volume monétaire. Ils reprirent le fil de la théorie dans la mesure où il fut reconnu qu'il fallait tenir compte des variations du pouvoir d'achat de la monnaie selon les mêmes principes applicables à tous les autres phénomènes de marché; et qu'il y a un lien entre d'une part les changements de l'offre et demande de monnaie, et d'autre part les variations de son pouvoir d'achat. Sous ce rapport, la théorie moderne de la monnaie est une version améliorée de théorie quantitative (MISES, 1966: 405).

MISES décrit aussi l'histoire de l'apparition de la monnaie, et se réfère en cela à C. MENGER (n. 9). Il repousse les théories nominalistes, celles qui attribuent l'origine de la monnaie à un décret ou une convention; et rejette également les doctrines étatistes, notamment sur l'omnipotence et le droit exclusif de créer de la monnaie. La politique étatiste pratique l'une des plus anciennes et favorites formules du pouvoir: la fixation de maximum pour les prix. Cette tendance se déploya largement pendant la première Guerre Mondiale (Mises, 1924, 226-228 et 1966: 406-409).

Même si les théories étaient vraies, que la monnaie soit créée par décret ou par convention, il resterait finalement évident que c'est uniquement le comportement des gens en matière d'échanges, qui peut créer indirectement la circulation de la monnaie (Mises 1966: 407). La *relation* monétaire ne détermine la structure des prix que dans la mesure où est impliqué le rapport d'échange entre la monnaie d'une part, et d'autre part les biens et services. Si la relation à la monnaie reste inchangée, il n'y a aucune pression inflationniste, ou déflationniste, ni sur le commerce, ni sur la vie des affaires, la production, la consommation et l'emploi (Mises, 1966: 430. MISES a aussi élaboré des idées précises sur l'inflation et les positions de KEYNES. Décivant le cours d'une inflation, il raisonne comme ceci :

"Lorsque l'inflation débute, certains prix augmentent en raison de l'introduction de moyens de paiement supplémentaires; et il s'ensuit une hausse des prix des services. Cette phase peut durer plusieurs années, et pendant ce temps d'autres prix de biens ou services ne changent pas. Il y a des gens qui ne se rendent pas compte d'être en présence d'une révolution dans les prix qui, à la longue, s'étendra visiblement à tous les prix, encore que l'amplitude de la hausse variera selon les denrées ou les services considérés. Ces gens restent convaincus que les prix baisseront un jour ou l'autre; en attendant que cela se réalise, ils limitent leurs achats et augmentent leur encaisse de précaution. A ce moment, il n'est pas trop tard pour que le gouvernement renonce à sa politique inflationniste. Mais finalement les masses se réveillent; elles comprennent qu'il s'agit d'une pratique intentionnelle, et qu'elle va se poursuivre."

"C'est alors que tout s'effondre: il se produit une "ruée vers les marchandises", une accélération panique des achats ("crack-up boom"). Chacun s'empresse de céder sa monnaie contre des "valeurs réelles", peu importe qu'ils en aient l'usage ou non, et cela quel qu'en soit le prix. En un temps très court, deux semaines ou quelques jours, les moyens de paiement habituels cessent d'avoir cours, ce ne sont plus que chiffons de papier que personne ne veut accepter."

C'est ce qui se passa pour le "dollar continental" américain, en 1781, pour les "mandats territoriaux"

français en 1796, et pour le Mark allemand en 1923. Et cela se produira de nouveau si les mêmes circonstances sont réunies. Pour que quelque chose soit communément employé comme intermédiaire des échanges, il faut que l'opinion publique ne soupçonne pas que la quantité existante puisse en être augmentée sans mesure aucune; l'inflation, dit MISES, n'est pas une politique qui puisse être permanente (Mises, 1966: 428). Il en donne trois raisons :

1° la politique expansionniste à base d'inflation doit entraîner une sur-consommation et parallèlement une mauvaise affectation des ressources. Le capital est gaspillé, et par la suite la satisfaction des besoins en sera compromise.

2° Le processus de l'inflation ne supprime nullement la nécessité d'une production réadaptée et d'une nouvelle allocation des ressources; il empêche de réagir ainsi, et rend plus difficile la remise en ordre quand on s'y résigne.

3° Persévérer dans l'inflation finit pas être impraticable parce que le système monétaire s'effondre de l'intérieur. (Mises, 1966: 431-432)

Dans ce contexte, MISES s'en prend, à la philosophie sociale de KEYNES. Un détaillant, le gérant d'un café, peuvent s'imaginer qu'il suffit pour enrichir lui-même et ses collègues que le public dépense plus largement. Mais il est stupéfiant de voir cette illusion présentée au monde comme une nouvelle philosophie sociale. L'analyse et la réfutation de la doctrine de Keynes et de ses adeptes sont consignées par MISES dans un chapitre sur les mouvements de la conjoncture:

"Lord KEYNES et ses disciples font de l'absence de propension à consommer la cause de ce qu'ils considèrent comme insatisfaisant dans la situation économique. Ce qu'il faut, à leur avis, pour retrouver la prospérité, ce n'est pas un accroissement de la production, mais de la dépense. Pour que l'on puisse dépenser davantage, il faut mettre en œuvre une politique "expansionniste". Cette doctrine est aussi ancienne que pernicieuse." (Mises, 1966:432 et 548-565)

MISES, de même que Hayek, s'est intéressé au rôle des banques indépendantes. Il considère que leur existence est la condition indispensable pour prévenir les dangers inhérents à l'expansion du crédit (Mises, 1966:443). La tâche primordiale des banques autonomes est de ne pas accorder trop de crédits, tandis que les gouvernements sont jusqu'à présent intervenus pour intensifier au contraire l'offre de crédits. (Mises 1966:447-448). Les idées de HAYEK sur les banques libres cadrent avec celles de Mises.

5. 3 L'affrontement entre HAYEK et KEYNES

Revenons à Knut WICKSELL, expliquant les fluctuations de conjoncture par les écarts entre taux naturel et taux bancaire d'intérêt, et au fait remarquable que KEYNES et HAYEK se sont l'un et l'autre appuyés sur Wicksell, alors que leurs thèses sont fortement opposées. Sommairement, le différend revient à ceci : KEYNES adopta une approche macro-économique qui, en fait, n'était pas nouvelle puisque les mercantilistes déjà partaient du même point de vue; HAYEK restait fidèle à la méthode micro-économique.

La macro-économie est cette partie de la théorie économique qui s'intéresse aux relations entre de

grands agrégats, des ensembles chiffrés tels que: la consommation, l'investissement, le revenu national, l'importation, l'exportation, l'emploi, etc. Seule la macro-économie est en mesure d'envisager et d'analyser le tout, en rassemblant des données de même nature, en faisant des totaux et en pratiquant d'importantes simplifications dans la vision des relations internes d'une économie.. Avec cette perspective, l'analyse du processus économique global est devenue bien plus opérationnelle, et s'est muée en économétrie.

KEYNES s'occupa particulièrement de l'emploi, et de la théorie moderne sur la croissance (Landreth, 1976: 433). Il ne fut pas le seul, mais à sa suite la doctrine évolua dans la direction de la macro-économie Il reprit l'approche des mercantilistes, souligna l'importance de la monnaie, et développa une série de concepts, impliquant que les forces réelles aussi bien que monétaires constituent les facteurs macro-économiques déterminants (Landreth, 1976: 458). L'on pourrait caractériser leur position par une préoccupation naïve de la sous-consommation. A leur avis, l'épargne est dommageable à l'économie. Certains mercantilistes ont soutenu qu'une dépression peut survenir, à moins que les dépenses de consommation soient à un niveau élevé, et donc qu'une épargne excessive crée un risque de dépression. (Landreth, 1976: 435)

C'est l'inverse que défendaient Adam SMITH et les théoriciens classiques: ils pensaient que l'épargne favorisait la croissance. Smith se soucia de détourner la pensée économique du problème de la stabilité; il dissuada effectivement les théoriciens orthodoxes d'en poursuivre l'étude et, en même temps, il recommandait de chercher les causes d'instabilité à l'extérieur du mécanisme des prix. Lui pensait que les marchés devaient procurer un optimum social au sens aussi bien micro que macroéconomique (Landreth, 1976: 436) Les marginalistes (Menger, Walras, Jevons entre autres) devaient combler une lacune des théories classiques, grâce à leur concept de l'utilité marginale. En vue de déterminer le prix d'un produit, ils mirent entièrement l'accent sur la demande. Comme les classiques l'avaient mis entièrement sur les coûts de production, les néo-classiques n'eurent qu'à combiner les deux versions, de l'offre et de la demande (Landreth, 1976: 51).

Nous pouvons maintenant nous tourner vers la micro-économie, partie de la science économique qui traite des comportements de sujets distincts, et de la formation des prix qui en résulte. Celle-ci s'analyse en transactions entre individus (Landreth, 1976:507-509).Dans ce contexte, HAYEK a dirigé sa critique contre le système Keynésien qui, dans l'ensemble et au total se formule en grandeurs d'agrégats. Keynes concentrait l'attention sur la demande globale (agrégat des demandes effectives) et non sur la demande d'individus.

Le système classique comportait ce que l'on peut appeler une dimension du prix. Les modifications dans le niveau des prix, liées à celles survenant dans la masse monétaire disponible entraînaient, selon les classiques, des changements analogues dans tous les prix, et les variations du niveau général à leur tour se trouvaient associées aux événements sur le plan des activités économiques. A cet égard, l'approche keynésienne peut être décrite comme une extension et élaboration de cet aspect de grandeurs agrégées inclus dans le système classique (Hayek, 1976c:, 1 et 2).Lorsqu'une théorie monétaire vise à établir des relations de causalité entre des agrégats ou grandeurs moyennes, elle est en retard de développement par rapport à la doctrine économique générale. Ni des agrégats ni des moyennes n'influent les uns sur les autres, et il ne doit jamais y avoir de dépendance nécessaire de causes à effets, semblables à ce qui peut être montré dans des phénomènes individualisés, des prix etc (HAYEK *Prix et Production*, p.5).

Dans les années de dépression, l'on poussa plus avant l'étude de problèmes tels que fluctuations de conjoncture, crises et chômage: HAYEK dans le livre que nous venons de citer et dans *Théorie Monétaire et Théorie de la Conjoncture*. KEYNES dans son *Treatise on Money* (1931) et sa *General Theory* (1936). Dans une couple d'articles parus en Août 1931 et Février 1932, Hayek avait critiqué Keynes sur des points déterminés; et d'après Hayek lui-même, Keynes l'avait informé, après la parution du second article, qu'il avait **entretemps** changé d'avis et ne soutenait plus ce qu'il avait affirmé dans son œuvre antérieure (Hayek 1967c p.100 et Newmann 1952:..398)

Avant d'exposer les points de désaccord, il nous faut préciser la position du problème dans la théorie de Hayek. Comme déjà mentionné, par le passé l'on a tenté de développer des théories afin de découvrir le processus de formation de la valeur de la monnaie; Hayek s'en est ici abstenu. Il dit que le problème d'une valeur générale de la monnaie ne se pose jamais, mais bien celui de savoir comment et quand la monnaie corrélativement influe sur la valeur des biens et sous quelles conditions la monnaie laisse intacte cette valeur - ou pour reprendre l'expression heureuse de Wicksell, la monnaie est neutre à l'égard des prix. Par conséquent, ce n'est pas une monnaie stable, mais une monnaie neutre qui doit servir de point de départ à l'étude de l'influence des prix sur la production; et la première tâche du théoricien est d'établir solidement les conditions sous lesquelles l'on peut considérer qu'il y a neutralité de la monnaie (Hayek, 1931b:.. 30-31).

A l'époque où Hayek écrivait ce livre ("Prix et Production") l'on était généralement persuadé que l'origine de la dépression régnante résidait dans une prétendue rareté de l'or, et l'on cherchait des moyens monétaires pour parer à cette rareté (Hayek, 1931b:..1). Cela dit - ayant vu ce que sont la tâche du théoricien et le point de départ de son analyse - il est possible de formuler ce qui est l'objet légitime de la théorie économique. Là-dessus HAYEK divergeait de l'opinion dominante, pour laquelle la théorie monétaire n'était rien d'autre que l'explication de la façon dont il faut définir la valeur de la monnaie (Hayek, 1931b:..8) Son avis à lui était que la théorie économique doit expliquer pour quelles causes certains besoins, et les besoins de certains utilisateurs, sont satisfaits plutôt que d'autres Hayek, 1931b:..29).

Nous voilà au point où les positions de Keynes et de Hayek s'opposent :

1° Pour Keynes et bien d'autres, la monnaie est "neutre". Les relations entre les biens et services ne sont pas influencées par la monnaie; elle n'est que l'outil de la comptabilité. Hayek tient que lorsque l'offre de crédit augmente, les investissements font de même, et qu'il en découle des modifications dans la proportion relative de la consommation et de l'investissement

2° Hayek pense qu'il y a alors sur-investissement, tandis que Keynes dénonce un sous-investissement (Machlup, 1977:26 *Essays on Hayek*). Ils diffèrent d'opinion sur la portée de l'épargne et de l'investissement,

3° de même que sur l'écart entre taux naturel et taux bancaire de l'intérêt, et ses conséquences sur les fluctuations de conjoncture, les crises et les moyens d'en sortir

4° ils s'opposent également à propos de la circulation de la monnaie.

Quant au 1°: "neutralité de la monnaie "

Le terme a été lancé par Wicksell vers 1900. Dans les années trente, il est fréquemment employé notamment par J.G.KOOPMANS (*Zum Problem des neutralen Geldes* Vienne 1933, dans "Beiträge zur Geldtheorie") et W.G.BEHRENS (*Das Geldschöpfungsproblem*, Iéna 1928 = le problème de la création de monnaie).

BEHRENS écrit à juste titre que le concept de neutralité couvre exactement l'idée de MENGER et de MISES sur la stabilité de ce qu'ils appellent la "valeur intrinsèque" de la monnaie. Comme MENGER s'exprime - quant à la stabilité (ou à la variation) de la valeur de la monnaie - d'une manière peu claire, et laisse douter s'il vise la stabilité (ou les changements) d'une grandeur déterminée, ou plus vraisemblablement les causes de ces changements, l'introduction du terme de neutralité (ou non-neutralité) de la monnaie représente un progrès incontestable. (n. 10). En bref, il ressort que des variations de la quantité de monnaie en circulation, juste suffisantes pour que le niveau des prix reste stable, n'ont aucune influence active sur la formation des prix ; par conséquent, une monnaie ainsi encadrée se présente comme "neutre" vis-à-vis des prix. (n. 11)

HAYEK soulignait qu'il ne s'agit là que d'une notion abstraite, d'un outil d'analyse, et nullement d'une règle de base pour la politique (Machlup, 1977 : 23). Il rejetait l'illusion largement partagée, qu'il suffirait de stabiliser la valeur de la monnaie pour écarter toute influence monétaire sur la production, et ne pas avoir à tenir compte dans l'analyse théorique de la présence de la monnaie (n.12) Au contraire, il pensait avoir démontré (dans "Prix et Production") que la monnaie exercera toujours une influence active sur le cours de la vie économique et qu'aucune analyse des événements économiques réels n'est suffisante, sans que le rôle que la monnaie y joue soit nettement reconnu.

Cela implique en outre que la mission de la théorie monétaire s'étend bien au-delà de ce que l'on croit généralement: il lui faut chercher quelles modifications affectent les résultats de l'économie proprement dite, lorsque dans une économie d'échanges en nature l'on introduit le mécanisme des échanges indirects (Hayek, 1931b: 119). L'identité automatique de l'offre et de la demande dans l'économie de troc se trouve brisée par la survenance de l'intermédiaire monétaire (Hayek 1933,.659-660)

A l'inverse KEYNES, comme PIGOU ou CASSEL, est persuadé que lorsqu'un pays a une monnaie de papier régie de telle sorte que le niveau des prix y reste stable, aucune impulsion provenant de cette monnaie ne joue d'une façon que l'on puisse dire autonome (n.13) Toutefois, selon NEWMAN, Keynes critique vivement Pigou et sa *Theory of Unemployment*, livre que Newman considère comme le seul qui ait traité de façon détaillée la doctrine classique en matière de politique de l'emploi (Newman,1952: 378).

Quant au 2° : Epargne, investissement

- Dans les articles d'Août 1931 et Février 1932 évoqués ci-dessus, HAYEK discute le *Treatise on Money* de Keynes. Sur certains points, il l'approuve; notamment, sur la façon dont il pose le problème central du taux de base de l'intérêt et de son influence (Hayek, 1931-1932, *Réflexions sur la théorie de Mr Keynes*, I ère partie p.270) Mais dans le premier des deux articles, il qualifie d'inexacte et déroutante la position prise par l'auteur sur l'épargne et l'investissement.

Le rapprochement est intéressant, parce que KEYNES, en posant l'égalité $S = I$, essaye d'atteindre un nouvel équilibre monétaire. Il donne en fait une description et explication totalement autre de la façon dont s'effectue l'investissement (Hayek, 1931-1932: I: 277 et suiv.), et fait de même pour la thésaurisation (qui est étudiée dans le second article). Au surplus, il ne distingue pas l'opération de placer son épargne, et son résultat qui est l'investissement proprement dit (Hayek, 1931-1932: I: 280 et suiv.). Et ce qui rend complète la confusion, Keynes définit souvent V (la valeur) de l'investissement non pas comme un apport, mais comme la " valeur de l'agrégat du capital réel et du capital prêté" (Hayek, 1931-1932, I: 281).

HAYEK estime en outre déroutant que Keynes ait voulu tracer une démarcation rigoureuse entre la production de biens de production et la production courante de biens de consommation. La distinction correcte est entre les biens de capital et les biens de consommation qui seront livrés dans un avenir plus ou moins lointain. (Hayek, 1931-1932, I:286). KEYNES traite aussi du processus de production des biens de consommation comme un tout intégré, où seuls les prix finalement obtenus pour les produits, et les prix versés au début pour les facteurs de production, ont une signification quant à leur rentabilité (Hayek, 1931-1932, I:274); il ne distingue pas de phases de production - ce que HAYEK fait au contraire avec précision.

Dans *Prix et Production*, ce dernier compare le processus de production à l'ouverture et fermeture d'un éventail. (Hayek, 1931b:79) L'ouverture d'un éventail de prix figure la fragmentation du processus en un nombre plus restreint de phases de production. Le nombre de côtes de l'éventail diminue (son ouverture correspond toujours à un raccourcissement du circuit de production, et inversement).

S'il se produit cependant un déplacement de la demande, des biens de consommation vers des biens de production, l'éventail se referme, c'est-à-dire que les marges de prix entre les phases de production doivent diminuer, et qu'une plus grande quantité de biens iront vers de plus hautes phases où les prix seront proportionnellement plus élevés. Dans le cas où la consommation s'intensifie, les biens exigeant le plus de temps pour être produits subiront davantage la pression, que ceux demandant moins de temps. Il en résultera une rareté de capital, et c'est là la raison des dépressions. Hayek distingue donc aussi entre les phases basses et les phases hautes de production (Hayek, 1931b: 78)

Ensuite, KEYNES fait gravement erreur en traçant une distinction artificielle entre la fonction des entrepreneurs en tant que propriétaires d'un capital et leur fonction d'entrepreneurs au sens strict du terme. Les deux rôles ne peuvent être séparés même en théorie, car la fonction essentielle des entrepreneurs est de prendre des risques, ce qui suppose qu'ils soient aussi propriétaires du capital.. Cette dichotomie artificielle a des conséquences sérieuses pour l'étude ultérieure de l'investissement. Elle ne rend pas compte des variations du prix de demande - celui offert par les détenteurs de nouveaux capitaux - mais seulement des changements d'une partie de leur demande globale de "biens de production en général". Bien entendu, une telle analyse ne peut aboutir que par une étude serrée des facteurs déterminant les prix relatifs des biens de capital requis pendant les diverses phases de production, parce que ce sont les écarts de ces prix relatifs qui seuls amènent à choisir tel ou tel de ces biens (Hayek, 1931-1932, I, 277).

Ces différences entre épargne et investissement - qui ont été évoquées en premier lieu par WICKSELL - devaient selon celui-ci s'atténuer et disparaître si la monnaie conservait une valeur stable. Cela reste à démontrer...L'on admet généralement aujourd'hui que même des augmentations de la masse monétaire, rendues nécessaires dans une économie en expansion si l'on veut maintenir un niveau général des prix déjà établi, peuvent provoquer un excédent des investissements par rapport à l'épargne. Encore que HAYEK ait signalé cette difficulté dès 1933 (*Monetary Theory and Trade Cycle*) il considéra par la suite que c'est dans la pratique un problème mineur (Hayek, 1976c:83)

La stabilisation de la valeur de la monnaie joua certes un rôle dans le temps de crise des années trente. La question est de savoir si une stabilisation complète est souhaitable et réalisable. Dans "Prix et Production", Hayek s'est attaché à montrer les dangers que comporte une telle entreprise, et quelles erreurs de direction elle pourrait provoquer (Hayek, 1931b: I et VI). Les trois critiques de Hayek à cet égard sont formulées dans le premier de ses articles contre Keynes (Hayek, 1931-1932: II : 41).

Quant au 3°: taux naturel de l'intérêt et taux bancaire

KEYNES cherchait un lien direct entre, d'une part un écart entre épargne et investissement, et d'autre part une modification du niveau des prix ; le premier terme correspond chez HAYEK à un écart entre le taux de base naturel de l'intérêt et le taux pratiqué par les banques. En cela, il suivait WICKSELL qui avait fait la différence, et posait qu'il y a un taux naturel, dans une économie sans monnaie, lorsque la demande de biens de production et l'offre de capitaux sont en équilibre dans l'instant considéré. Le taux bancaire est celui que détermine la politique des banques. Wicksell note que le taux de base pratiqué par les banques est toujours supérieur au taux naturel; ce pourquoi ce taux de base n'est pas en mesure d'assurer comme il convient le flux des investissements; et selon lui l'écart des deux taux doit être imputé à l'élasticité du système monétaire; Hayek a aussi analysé ce dernier point (n.14).

HAYEK reproche à Keynes de rattacher l'une à l'autre deux choses qui n'ont rien de commun : d'une part le maintien d'un niveau des prix, qui doivent couvrir les coûts de production alors que les contrats sont plus ou moins stricts ; et d'autre part le maintien d'un équilibre entre épargne et investissement (Hayek1931-1932, I,293) Au demeurant, Hayek est bien d'accord avec Wicksell et avec Keynes pour affirmer que les différences entre le taux bancaire et le taux (naturel) d'équilibre entraînent des fluctuations dans la conjoncture (Hayek,1928 :.103)

Quant au 4° : élasticité de la circulation monétaire

L'on entend par là la possibilité d'ajouter des moyens de paiement à la circulation, ou d'en retirer Depuis David HUME l'on considère que la masse monétaire est un élément déterminant de la valeur de la monnaie, en ce sens que le niveau général des prix dépend de la quantité de monnaie (Landreth, 1976:., 438).

Hayek contredit la description de Keynes quant aux éléments qui peuvent déclencher une brusque modification de la circulation, et que ce dernier énumère ainsi :

- 1) changement du volume des épargnes, autrement dit de la part du revenu national non affectée à la consommation, et mise en réserve;
- 2) changement dans l'affectation des capitaux soit à la production de biens de consommation, soit à un

supplément d'investissements en biens de production ;

3) augmentation ou diminution par les banques des sommes à la disposition des investisseurs, ce qui peut se traduire par un excès ou une insuffisance de l'épargne par rapport aux investissements.

Selon HAYEK, seule la troisième hypothèse peut engendrer un supplément net de circulation: $Q = J - S$ (Hayek, 1931-1932, I, 289-290) "C'est ici, dit Mr Keynes, que nous pouvons trouver la cause monétaire de changements dans le niveau des prix; et il voit l'avantage majeur de ses équations fondamentales, dans le fait qu'elles ont mis ce facteur en relief."(Hayek, 1931-1932 I: 291)

Hayek estime que l'opinion s'est trop ancrée dans l'idée que l'élasticité de la circulation monétaire est indispensable (Hayek, 1931b, 102 et 104; et Hayek 1928, 76-77). Il ne partage pas la doctrine courante sur le parallélisme entre la quantité de monnaie en circulation et les changements dans le volume de la production. (Hayek, 1931b. 99 et suiv.). Il peut se produire que deux secteurs industriels (ou deux firmes) opèrent des fusions qui libèrent de l'argent, ou se séparent, ce qui en exige davantage; par exemple, entre la filature et le tissage. Fusionnées, certains postes de dépense, ou transferts, disparaissent et l'on a moins besoin de numéraire (Hayek 1931b: 114 -115).

HAYEK fait aussi une distinction selon qu'il s'agit de théorie ou de pratique, quant à la circulation monétaire. Les théories ne s'intéressent qu'à des ensembles considérables de moyens de paiement, y compris les monnaies de substitution qui sont utilisés dans des systèmes clos. Parle-t-on au contraire de questions pratiques, il s'agit toujours de quantités d'une ou plusieurs sortes de moyens de paiement employés dans un pays donné. En fonction de ces deux restrictions, il sera nécessaire de sous-entendre que la notion de quantité de monnaie peut subir des variations, tout en conservant inchangée celle attribuée au concept de masse monétaire au niveau le plus général. C'est probablement pourquoi il est exceptionnellement difficile de se représenter, même dans l'abstrait, la plausibilité ou l'utilité d'une constance de la quantité de monnaie (Hayek 1931b:103).

Une autre raison expliquant la conviction générale qu'il faut adapter la circulation aux exigences de la vie des affaires (économie), est la confusion entre les besoins d'un certain genre de monnaie, et le besoin de monnaie au sens large (Hayek, 1931b: 105).

Bien que la discussion directe entre Hayek et Keynes n'ait eu lieu que pendant les années trente, et se soit circonscrite dans un aller et retour d'articles (deux de Hayek en août 1931 et février 1932; un de Keynes en novembre 1931, dans "Economica"), et que ce "Drame" se soit conclu par la **General Theory** (le récit en a été fait par MACHLUP dans *Essays on Hayek*, 1977 p.26), HAYEK ne pouvait se détacher du sujet de ce conflit; il poursuivit sa réfutation de Keynes dans "*a Tiger by the Tail*" ainsi que dans "*The Constitution of Liberty*" (Hayek, 1960: 280 et suiv.). Ce qui les obsédait, l'un comme l'autre, c'était l'énigme de l'origine de la dépression des années trente, et des moyens d'en prévenir d'autres à l'avenir. HAYEK mettait l'accent sur la production et l'insuffisance de capitaux (Hayek 1931b), KEYNES plutôt sur la consommation, l'épargne et l'investissement (Keynes 1930). Leur opinion sur la nature même de la crise différait.

Sur ce point-là KEYNES, dans son *Treatise on Money* (Keynes, (1930) 1971 Vol.I:165) affirme ceci : Hausses et baisses traduisent simplement l'effet d'une oscillation des conditions du crédit autour du point d'équilibre." Comme WICKSELL et comme MYRDAL, il soutenait qu'un mouvement d'inflation peut apparaître lorsque dans une certaine période, l'on investit davantage que l'on épargne. Bien que

dans le "Treatise" il soit encore influencé par les concepts classiques, il rompt avec ces derniers dans sa "General Theory", surtout en ce qui concerne le problème de l'emploi. Il rejette la "loi de J.B.SAY " selon laquelle l'offre crée sa propre demande ; ce qui faisait compter sur la pleine flexibilité du travail et des prix pour rétablir naturellement l'équilibre et le plein emploi.

KEYNES propose trois méthodes aux gouvernants :

- a) recourir à des déficits budgétaires pour augmenter les investissements dans le secteur public, et ainsi créer des emplois. Le gouvernement n'a pas besoin de financer les nouvelles dépenses par des emprunts; il peut tout aussi bien émettre de la monnaie. Dans la pratique, l'on émet des bons du Trésor, ce qui accroît la dette à court terme (Newman, 1952: 394 et 397)
- b) prendre des mesures fiscales pesant le plus lourdement sur l'épargne, pour compenser la baisse de la propension à consommer;
- c) maintenir le taux d'intérêt aussi bas que possible de sorte que les capitaux prennent le risque d'investir en vue de faire des profits.

Toutes ces dispositions tendaient à éliminer une grande partie du chômage, en faisant jouer un rôle accru à l'Etat. C'était contredire la doctrine classique observée jusqu'alors, selon laquelle le chômage devait se résorber par l'adaptation des salaires nominaux, tandis que des facteurs externes, tels que les pouvoirs publics ou les syndicats, joindraient leurs efforts au jeu naturel des forces économiques. KEYNES rejetait cette doctrine pour deux raisons : 1° il tenait grand compte de l'action des syndicats, dont les adhérents n'accepteraient pas des baisses de salaire; et 2° il considérait comme fausse l'idée que des hausses de salaire conduisent automatiquement à une aggravation du chômage (Newman, 1952: 385)

KEYNES élaborait une théorie d'équilibre à un niveau inférieur au "plein" emploi. Cette théorie a beaucoup renforcé l'opinion qu'en période de récession, s'en tenir peureusement au principe de l'équilibre budgétaire le plus strict possible, est une mauvaise méthode. Pourtant, la question du maximum tolérable pour le gonflement de la dette publique préoccupa beaucoup d'économistes et d'hommes politiques conservateurs (Newman, 1952: 398). C'est à tort que l'on attache le nom de Keynes et la technique anti-chômage de "pump-priming" (amorcer la pompe) à un prétendu nationalisme économique. Il n'envisage jamais de déviations supplémentaires, par rapport à un niveau de plein emploi; c'est à cela seul que se réfère l'expression.

KEYNES pensait que le système capitaliste, tel que développé depuis la révolution industrielle, se caractérisait par l'établissement d'un équilibre situé en-**deçà** du plein-emploi. Des interventions persistantes du pouvoir politique sont donc nécessaires pour créer une situation comportant un nombre de sans-emploi aussi bas que possible (Newman, 1952:395). HAYEK a critiqué l'interprétation par Keynes des lames de fond conjoncturelles, car pour ce dernier le trait le plus important de la hausse n'est pas l'augmentation des investissements, mais la hausse continue des prix des biens de consommation et de leurs marges bénéficiaires. L'inflation directe pour stimuler la consommation doit par conséquent créer une hausse, aussi efficacement que si les investissements étaient supérieurs aux épargnes (Hayek, 1931-1932, *Réflexions*, II:40-41).

HAYEK explique différemment les causes de la dépression:

1°) Initialement, une baisse des investissements et **l'impossibilité** de vendre les biens de consommation à des prix laissant un bénéfice provoquent une baisse soudaine." Certes, l'expérience des dépressions et notamment de celle-ci (des années trente) montre que la vente des biens de consommation persiste longtemps après ce début" (Hayek, 1931-1932 II: 43)

Ce qui est alors nécessaire à l'entrepreneur pour maintenir son capital et ses réserves d'expansion, c'est de limiter sa production pour libérer les facteurs dont il aura besoin pour un nouvel investissement Tant qu'il produit au même rythme, son "épargne" (au sens que Keynes donne à ce mot) ne peut servir à financer de nouveaux investissements (Hayek, 1931-1932 II 30) Si l'entrepreneur subit des pertes, la seule conduite raisonnable est de réduire sa dépense pour sauvegarder capital et provisions. Voilà qui est diamétralement opposé aux idées de Keynes, convaincu que même en cas de récession, les habitudes de consommation doivent raisonnablement être maintenues. Afin de déterminer les facteurs qui provoquent un revers, Keynes sortait de la question. Il tournait son attention sur une autre, celle de la propension à consommer. (n.15) Hayek au contraire dissuade de garder le même niveau de consommation.

La difficulté réside dans le fait que sur le total de la production - résultant des décisions d'entrepreneurs - une partie se trouve inutilisable faute de consommateurs disposés à l'acheter. Il faut réduire d'autant la production; le chômage qui s'ensuit doit donc être attribué à une cause plus fondamentale que la seule déflation; l'on ne peut y remédier qu'en réduisant la consommation, ou en recourant à des méthodes mobilisant moins de capitaux, ce qui diminue la production totale. C'est pourquoi toute tentative pour combattre la crise au moyen d'une expansion du crédit, ne se ramène pas seulement à traiter des symptômes comme s'ils étaient la racine du mal, mais en outre elle crée un risque de prolonger la crise en hésitant devant les adaptations inéluctables. (Hayek, 1931-1932, II: 44) Hayek parle à ce propos de processus long et pénible d'adaptation de la structure de la production. (Hayek, 1931-1932, II:42)

HAYEK estime que l'appareil de production capitaliste ne peut fonctionner sans perturbations, que si nous acceptons de ne pas consommer davantage que la partie de nos ressources qui est destinée à la consommation courante. Tout accroissement de consommation requiert la constitution préalable d'une épargne neuve, si du moins l'on tient à ne pas provoquer de dégât dans la production (Hayek, 1931b :92) L'idée qu'avec les installations existantes, l'on pourrait à volonté accroître la production, est simplement illusoire (Hayek, 1931b: 93)

2°) Une autre source de dépression décrite par HAYEK est la suivante : Une crise peut provenir d'un manque de capitaux. C'est également l'opinion de SPIETHOFF (n.16). Quoi que disent les techniciens sur la possibilité de produire davantage avec l'équipement existant, et les économistes qui croient que le capital est disponible en abondance, ils se laissent tromper par le fait qu'il y a les machines, bâtiments et installations destinés à des productions bien plus larges (Hayek, 1931b: 94). Ils négligent de prendre en compte que le "capital" ne consiste pas seulement en biens durables, et que pour mettre en service ceux qui existent, et les utiliser durablement, une grande quantité d'autres biens - surtout dans les processus longs - doivent être investis et ne porteront leurs fruits que dans un avenir relativement éloigné.

Le fait qu'il y ait des installations inutilisées ne prouve aucunement qu'il y ait du capital disponible en abondance. Au contraire, cela prouve que nous ne pouvons pas les faire fonctionner, parce que la demande de biens de consommation est trop pressante pour nous permettre de détourner les facteurs de production disponibles, dans les processus de production à longue durée en vue desquels ces outillages ont été créés. Le problème central de la politique conjoncturelle est le suivant : comment se fait-il qu'une partie des facteurs de production disponibles sont inutilisables et donc invendables, ou s'agissant de biens durables, ne peuvent être vendus qu'à vil prix (Hayek, 1931b: 94).

3°) Comme troisième cause de crise, HAYEK décrit l'épargne forcée (Hayek, 1928: 131-132) Ceci en contradiction avec ce qui était précédemment admis, à savoir que grâce à un taux d'intérêt artificiellement abaissé, une épargne forcée facilitait l'approvisionnement en capital. Seuls de nouveaux procédés indirects de production susceptibles d'être utilisés jusqu'au bout, pourraient amener une baisse du taux naturel d'intérêt.

Hayek conclut que c'est affirmer une vérité ancienne, de dire que nous pouvons sans doute empêcher une crise en freinant à temps l'expansion, mais que cela est impossible une fois la crise commencée. La seule façon de: mobiliser durablement tous les facteurs disponibles de production est, par conséquent, de n'employer le crédit comme stimulant artificiel, ni pendant la crise, ni après, mais de laisser au temps l'occasion d'améliorer la situation par un lent processus d'adaptation de la structure de production aux ressources disponibles en capitaux productifs. (Hayek, 1931b: 97)

HAYEK n'était donc pas d'accord non plus avec les propositions de KEYNES dans sa "Théorie Générale", lui reprochant de recourir à des mesures inflationnistes pour stimuler les offres d'emploi. Keynes déclarait ces mesures indispensables pour régler le problème des salaires, parce qu'il partait de l'idée qu'il serait impossible d'en imposer la diminution. Le résultat est un processus chronique d'inflation

Cette conséquence n'est pas immédiatement évidente, parce que Keynes et ses adeptes parlent d'un niveau général des salaires, tandis que le problème n'apparaît qu'en termes de salaires relatifs de groupes distincts de travailleurs, régionalement ou par branches d'activité (Hayek, 1976c: p.61)

Par ailleurs, KEYNES pose le problème comme s'il fallait choisir entre le plein emploi, et le chômage total. C'est là, selon HAYEK, le legs le plus pernicieux que Keynes pouvait laisser derrière lui, car il n'existe nulle part de chômage total. Il est même possible que certains secteurs aient un nombre de chômeurs très important, pendant que d'autres souffrent d'un manque prononcé de travailleurs (Hayek, 1951c 186 et 192). Les mesures inflationnistes ne peuvent que produire sur le long terme un chômage accru. A cet égard, l'attitude de KEYNES fut de répondre "Sur le long terme, nous sommes tous morts !". Ironie évidemment condamnable. Les politiciens responsables de l'existence du chômage, ne seraient pas ceux qui ont causé l'inflation, mais ceux qui l'ont stoppée (Hayek 1976a, I.E.A *Choice in Currency*, p.16).

L'opinion alors courante sur les causes de la crise était, selon HAYEK, totalement erronée. Elle suivait KEYNES qui imputait la crise à une insuffisance de la consommation, alors que pour Hayek la cause en était dans un manque de capitaux (Hayek, 1931b: IX; et Machlup, 1977 : 19). Hayek estimait d'ailleurs qu'il serait probablement plus juste de tenir l'épargne forcée (par baisse artificielle du taux de

crédit) pour une cause de la crise, que d'en attendre le rétablissement des conditions normales de la structure de l'activité économique (Hayek, 1928: 135-136). Les théoriciens se divisaient en deux camps : les uns accusaient la déflation (imputée tantôt au manque d'or, tantôt à certaines politiques de la banque d'émission); les autres cherchaient la racine du mal dans l'inflation, qui imprime à la production des orientations hasardeuses et contradictoires (Hayek, 1931b:IX).

Après la controverse entre Hayek et Keynes, de nombreux articles parurent sur les mêmes thèmes. SRAFFA avait publié, en Mars 1932, *Dr Hayek on Money and Capital*, auquel Hayek répondit en Juin dans le n°42 de l'Economic Journal. Il y eut des recensions et répliques par HAWTREY, PIGOU et ROBERTSON. Ensuite, Arthur MARGET fit dans le Journal of Political Economy d'avril 1932 une analyse des positions des deux adversaires, et choisit le camp de Hayek. Alvin HANSEN et Herbert TOUT clôturèrent cette série par leur article d'avril 1933 dans Econometrica, auquel Hayek répondit en avril 1934.

Résumé du Chapitre Cinq

Hayek et Keynes ont, l'un comme l'autre, cherché à dresser une théorie de la conjoncture qui rendrait compte de la crise des années trente. Alors que Hayek partait de l'ancienne théorie de l'épargne affirmant que les crises ne se produiront qu'en raison d'une insuffisance d'épargne, Keynes préférait attribuer leur apparition à un excès de l'épargne, autrement dit à une insuffisance de consommation (ZIMMERMAN, 1957: 227 *Geschiedenis van het economisch denken* = Histoire de la pensée économique, La Haye).

Les conséquences politiques de ces conceptions peuvent être présentées comme ceci: Hayek préconise une politique d'ajustement aux circonstances, comportant des compressions de dépenses, des restrictions de consommation, et des baisses de salaires. Keynes au contraire recommande de mettre fin à la crise par un accroissement de la consommation, notamment au moyen d'une fiscalité entraînant une redistribution des revenus.

Dans ce contexte, il est intéressant de signaler qu'en examinant les données statistiques pour la période précédant la première Guerre Mondiale, l'on constate qu'alors on imputait les crises à l'insuffisance de l'épargne; tandis qu'entre les deux guerres la cause était cherchée dans un trop-plein d'épargne (Zimmerman, 1957. 223). MOULTON, dans *The Formation of Capital*, 1935, déclare que l'augmentation phénoménale des cours à la Bourse de New York entre 1926 et 1929, s'explique principalement par l'afflux de revenus non dépensés.

Mais comme Hayek l'affirma à bon droit, Keynes savait pertinemment que l'ampleur du chômage découlait d'un niveau trop élevé des salaires (nominaux). Pour faire baisser ces derniers, il eût fallu s'engager dans un conflit tellement grave, que l'on ne pouvait sérieusement l'envisager. Keynes en déduisit que le seul moyen de diminuer les salaires réels **consistait** à faire baisser la valeur de la monnaie. "Tel était le véritable raisonnement qui servit de fondement à la politique de plein emploi, aujourd'hui largement répandue" (Hayek, 1960: 280).

Bien que la théorie de conjoncture de Hayek ait été critiquée et que celle de Keynes ait eu une grande influence jusqu'aux alentours de 1975, depuis lors la marée a changé lentement de sens. Actuellement,

l'on est plutôt enclin à admettre la relation entre inflation et politique de l'emploi Ainsi que KUIPERS, entre autres, l'a bien exprimé (Kuipers 1985: 294): "Les autorités monétaires, dans le monde de l'ère post-keynésienne, doivent choisir: ou bien restreindre l'inflation, ce qui intensifiera le chômage - ou bien restreindre le chômage, avec pour résultat d'intensifier l'inflation.

Il faut espérer que l'existence de cette politique inflationniste étant désormais reconnue, les décisions politiques tiendront compte de ses dangers.

NOTES sur le Chapitre V
(pages 139 à 167 du livre et 87 à 103 de la "version 1995")

N° 1 (140 / 88)

KORTEWEG et KEESING, 1979 ¹⁴ *Het moderne Geldwezen* 18-19 et 31. KUIPERS *La Théorie monétaire*, p.1 et. suiv. donne la même division que celle reprise dans le texte de notre version, mais avec des contenus différents

N° 2 (143 / 89)

Milton FRIEDMAN, *The Counter Revolution in Monetary Theory* Londres 1972b: 22 à 28, en particulier 24; ainsi que: *Studies in the quantity theory of Money a Restatement* (1956)1973b3-21):. KUIPERS entre autres considère que la théorie de la demande exposée par Friedman est beaucoup plus keynésienne que le titre de son ouvrage ne le ferait attendre (Kuipers, 1985: 219). De même BRUNNER et MELTZER (Meltzer (1970), 1974: 63-77)

N° 3 (145 / 91)

G.F. KNAPP, *Staatliche Theorie des Geldes*: un instrument d'échanges devient une monnaie quand l'Etat le proclame tel. - HAYEK *Entnationalisierung des Geldes*, p.9 Voir aussi sur la doctrine canonique W.ENDEMANN *Studien in der Romanisch-kanonistischen Wirtschaft-und Rechtlehre bis gegen des 17 Jahrhunderts*", Berlin, 1883, II p.171 suiv.

N° 4 (145 / 91)

A.NUSSBAUM *Money in the Law, National and International*, Chicago 1950, p.53; et A.D.WHITE *Fiat Money, Inflation in France* New York 1959, p. 75-89

N° 5 (146 / 91)

HAYEK, 1967b *Entnationalisierung*: 14-15; et Hayek (1976b) 1978 *Denationalization of Money*, p.30
N° 5 a (146 / 91) SOMBART était à la fois économiste et historien, mais c'est comme historien qu'il fut connu. Voir également ALISON 1844 et BARTH 1915 2

N° 6 (149 / 93)

J. HICKS *The Hayek Story* dans "Critical Essays in monetary Theory", Oxford 1967,p. 203. Hicks

appela cette période "Le Drame" parce que, selon sa formule : " Lorsque l'histoire définitive de l'analyse économique pendant les années trente sera écrite, un protagoniste de ce qui fut un drame complet, sera le Professeur Hayek. Il fut un temps où les nouvelles théories de Hayek eurent pour concurrentes celles de J.M. KEYNES. De Keynes ou de Hayek, lequel avait raison ? "

N° 7 (151 / 93)

HAYEK 1928 *Geldtheorie* p.59, regrette que Wicksell ait remplacé l'expression " natürliche rente" (intérêt naturel) par "Realzins" (taux réel) parce que le second terme prête à confusion : en effet, FISHER avait introduit "real interest" dont le sens est différent (Hayek, 1928: 124-125).

N° 8 (151 / 94)

Ludwig von MISES, *Human Action* 1966 p.401, et *Theory of Money and Credit* 1934 p.34-37. Les classiques n'attribuent pas à la monnaie la fonction d'instrument de thésaurisation (thèse de Keynes) Voir aussi KUIPERS, 1985: 4

N° 9 (152 / 94)

C. MENGER n'a pas traité la question de l'origine historique de la monnaie dans le chapitre "monnaie" mais dans celui de la méthodologie de recherche: *Untersuchungen über die Methode der Social Wissenschaften und der Politischen Ökonomie insbesondere* Leipzig, 1883(Livre III chapitre 2: 172-178)

N° 10 (157 / 97)

HAYEK *Preise und Produktion* p.30. Selon F.LUTZ, Hayek n'a pas été le premier à employer le terme, mais c'est lui qui l'a fait admettre dans l'usage anglo-saxon. (Lutz, 1969: 105 et suiv.)

N° 11 (157 / 97)

F. LUTZ, *Roads to Freedom* 1969, p. 101 et 105 suiv.

N° 12 (157 / 97)

HAYEK (Hayek, 1931b:118-119) a réfuté radicalement l'opinion jusqu'alors courante, soutenue notamment par John Stuart MILL "qu'en économie, il n'est rien d'aussi insignifiant que la monnaie" *Principles of Political Economy*, (J.S.Mill (1848) 1965 II, Livre II chapitre 7, et chapitre 13§3

N° 13 (157 / 97)

A.C. PIGOU, 1929 2 *Industrial Fluctuations.*, et J.M.KEYNES(1930)1971:, p. 131 et suiv. ; et HAYEK, 1931b *Preise und Produktion*:101

N° 14 (160 / 98)

WICKSELL *Geldzins und Güterpreise*, Iéna 1898 ; et. HAYEK 1931-1932, II, p.24 (*Reflections*); et Hayek 1928: 102-103 (*Geldtheorie*)

N° 15 (164 / 100)

NEWMAN *The Development of economic Thought* 1952 p.390-391 : " Comment se fait-il que lorsque la conjoncture est à la hausse, cette situation ne peut perdurer, et qu'il se produit un recul ? Lorsque la consommation reste stable, la haute conjoncture se développe bel et bien, les revenus

montent, un pourcentage moindre du revenu va aux biens de consommation..

Mais bien que les entrepreneurs reçoivent une partie importante des revenus accrus, leur propension à consommer est relativement faible, et il y a de ce fait moins de perspectives de profits à venir. Or, pendant la période de haute conjoncture, les prix des biens de production ont augmenté; ces deux facteurs opposent un frein aux investissements.

L'on escompte alors une baisse des taux d'intérêt, mais dans la pratique ils montent encore. C'est ce paradoxe que KEYNES explique par sa théorie de l'encaisse (cash-balance). En période d'expansion, la préférence de liquidité est généralement forte. Les banques essaient de contrer cette tendance en relevant le taux d'intérêt plutôt que d'émettre de la monnaie. Lorsque cette hausse rencontre une "baisse d'efficacité marginale du capital", l'incitation à investir s'évanouit, et la dépression frappe à la porte.

N° 16 (164 / 101)

HAYEK, 1931b *Preise und Produktion*, 91; et SPIETHOFF (*Krisen*), 75-80, et spécialement 78, au "Handwörterbuch der Staatwissenschaften" (dictionnaire des sciences de l'Etat) Iena, 1925, livre VI.

Chapitre Six

DENATIONALISER LA MONNAIE

6 -1. La proposition de HAYEK

Dans le prolongement du précédent chapitre, celui-ci étudie la suggestion faite par HAYEK, développée largement dans *Denationalization of Money* (Institute of Economic Affairs, 1976b) puis en allemand *Entnationalisierung des Geldes* (Tübingen 1977b) ; et plus brièvement dans *A Choice in Currency : A Way to stop Inflation* (Londres,1976a). Dans les deux ouvrages, il s'agit de proposer un moyen de mettre fin à l'inflation. Il faut enlever aux pouvoirs politiques le monopole de la création et émission de la monnaie ; et les Etats européens devraient s'engager par traité à favoriser le libre exercice des activités bancaires. Notre analyse comportera cinq sections:

1. Pourquoi proposer une dénationalisation de la monnaie
2. Les probables malentendus qu'il faut dissiper
3. Par quel procédé l'on pourra établir le libre exercice de la banque
4. Le résultat envisagé
5. Les conséquences de cette dénationalisation.

Les conceptions de Hayek sur ces problèmes ont évolué au cours de sa carrière.. Dans son livre de 1960 *The Constitution of Liberty*, il était encore d'avis que le monopole étatique resterait inévitable dans l'avenir prévisible, et il expliquait cet état de choses par trois raisons. Un premier argument est que des changements dans les approvisionnements relatifs en monnaie provoquent des perturbations plus graves, que dans n'importe quelle autre circonstance déterminant la formation des prix et l'orientation de la production. Il faut aussi tenir compte du fait que toute la vie économique moderne repose sur le crédit, et que lui sont étroitement liés aussi tous nos systèmes monétaires. Enfin, il y a l'hypertrophie contemporaine des dépenses publiques ; c'est là une donnée que nous pouvons espérer changer un jour, mais que nous ne pouvons que supporter en attendant (Hayek, 1960: 325)

6.1- A/ Pourquoi cette proposition

Selon HAYEK, il est nécessaire de supprimer le monopole de l'Etat sur l'émission de la monnaie, pour les raisons suivantes. Tout d'abord - comme il a été exposé au chapitre 5 à propos de l'apparition de la monnaie dans l'Histoire - le Pouvoir politique s'est arrogé la prérogative de définir et d'émettre la monnaie, sous le prétexte qu'il est seul en mesure d'empêcher que l'on triche sur sa valeur: lui seul pouvait garantir le poids et la pureté des métaux alors généralement utilisés, or, argent et cuivre. Pendant le Moyen-Age, se répandit la doctrine dite de "valor impositus" : c'est par la décision de l'Autorité, que la monnaie reçoit sa valeur (Endemann 1883, II et Knapp,1905).

En réalité, l'on s'efforça fréquemment de conférer la même valeur à des pièces contenant de moins en moins de métal précieux. Les dirigeants comprirent aisément qu'il était non seulement utile, mais très avantageux d'avoir la haute main sur la valeur des monnaies, à condition que les gens n'aient pas d'autre choix (Hayek, 1976b: 25-26). Du fait que la fonction de l'Etat n'est plus seulement de garantir le poids et l'alliage des pièces, mais s'est étendue à une régulation équilibrée de la masse monétaire, les

dirigeants sont devenus totalement incapables de remplir leur tâche supposée (Hayek, 1977b: 10 et Hayek 1976b: 26).

Mais il y a plus important : HAYEK estime que le mécanisme du marché se montre déficient, exposé à des crises et à du chômage, en raison même du monopole immémorial de l'autorité politique sur l'émission de monnaie (Hayek, 1977b: p.x). Si cette émission était restée au niveau des particuliers, la valeur serait restée stable et les investissements se seraient énormément accrus. Par le passé, la prérogative a pu avoir des avantages, mais maintenant ils ne pèsent plus rien en regard de ses inconvénients.

Cela relève des défauts liés à tout monopole : les gens sont forcés de se servir de ses produits, même s'ils n'en sont pas satisfaits. Et surtout, elle empêche de découvrir de meilleures méthodes pour répondre aux besoins, l'autorité monopoleuse n'ayant aucun avantage à en chercher. Au temps où elle ne mettait en circulation que des pièces, d'or, d'argent ou de cuivre, cela n'était pas très grave; mais maintenant qu'existent de nombreuses monnaies de remplacement, dans le maniement desquelles l'Etat a peu de compétence, il n'en est que plus enclin à en faire un mauvais usage (Hayek, 1977b: 6-7). Il a même frappé de graves sanctions le refus d'accepter le papier-monnaie

Au dix-septième siècle (le "siècle d'or" des Pays-Bas) les banques privées d'Amsterdam s'étaient entendues pour accepter les billets à ordre les unes des autres. Leur objectif principal était de créer ainsi entre elles une monnaie stable indépendamment du pouvoir politique (Hayek, 1977b: 15-16 et A.NUSSBAUM *Money in the Law, National and International*, Chicago 1939 p.53). Un gouvernement ne devrait pas avoir plus de possibilité de poursuivre un tel but, que n'en ont les personnes privées ; les gouvernants ne sont que trop tentés de couvrir leurs déficits par une émission de monnaie - et cela avec l'excuse de pouvoir ainsi "créer des emplois" (Hayek, 1977b: 13) Sur les abus du monopole d'émission, voir Richard GAETTENS, *Inflationen, Das Drama der Geldentwertungen, vom Altertum bis zum Gegenwart* Munich 1955 (Inflations, le drame des dévalorisations de la monnaie, de l'Antiquité à nos jours).

6. 1. B/ Malentendus à dissiper

L'expression "moyen légal de paiement" peut prêter à confusion; s'agissant de papier-monnaie, cela signifie que dans le pays concerné, l'on ne peut le refuser en paiement; dans le vocabulaire juridique, l'on peut se référer à l'indemnité qu'un créancier est obligé d'accepter en dédommagement d'une obligation non remplie par le débiteur. (L'anglais "legal tender" ou le néerlandais "wettelijke betaalmiddel" - sont à interpréter d'après le contexte) (N.d.T.) (Mann, 1953: 33)

HAYEK estime que Carl Menger a définitivement réfuté la conception médiévale, que la monnaie ne peut être créée que par le pouvoir en place (Menger, 1968-1970: 98-106 - *Geld*, IVe partie des *Gesammelte Werke*)

- a) Il y a là une superstition tenace découlant de l'idée naïve que l'argent a nécessairement été jadis "inventé" et doit donc nous être fourni par son "découvreur" initial (Hayek, 1976b: 33-34). Idée fautive qui a cédé la place à l'interprétation du développement spontané de certaines institutions, issues d'un processus social évolutif (la monnaie en est d'ailleurs devenue le type) (Hayek 1976b: 33-34 et Menger (1892) 1968-1970 IV, sur *Zwangskurs*)

b) L'Histoire montre des exemples où des monnaies privées ont eu la préférence des négociants: outre Amsterdam que nous venons d'évoquer, l'on peut citer Venise et Gènes.

c) Lorsque le cours légal (ou pouvoir libératoire) se mue en "cours forcé" il crée une autre insécurité. Ainsi, après la première Guerre Mondiale, lorsque des tribunaux allemands jugèrent que "un Mark est un Mark" (l'autrichien Schumpeter disait "Krone gleiche Krone" - une Couronne égale une Couronne). De même aux Etats-Unis après la Guerre de Sécession, le remboursement de prêts consentis avant le conflit put être fait dans la même quantité de dollars, mais avec un pouvoir d'achat bien inférieur (Nussbaum, 1950: 580-592). Ces célèbres "legal tender cases" furent tranchés par la Cour Suprême au détriment des créanciers (Hayek, 1976b:36)

Une deuxième erreur commune concerne la Loi de Gresham ; formulée par (ou attribuée à) un financier anglais, Thomas GRESHAM (1519-1579), et qui comportait le slogan "la mauvaise monnaie chasse la bonne". Cela prédisait que lorsque, dans le même pays, circulent deux espèces de pièces portant la même dénomination, mais de valeur intrinsèque (métal) inégale, celle de plus grande valeur, thésaurisée, disparaîtra de la circulation.

Cela s'est effectivement produit, par exemple, lorsque l'or et l'argent circulaient en même temps (Hayek, 1976b: 37) Dans ce cas, un **monopole** gouvernemental devient **nécessaire**. Hayek pensait que la loi de Gresham n'était pas fautive, mais qu'elle ne jouait que lorsqu'un taux de change fixe entre les deux monnaies est imposé (Hayek, 1976b: 39). Un argument tout à fait convaincant en faveur de cette position de Hayek a été fourni lorsque les frontières furent abolies entre les deux Allemagne: le "bon" mark ouest-allemand a chassé de la circulation le "mauvais " mark de l'Est dans plus court délai possible.

La seule autre expérience que nous ayons en ce domaine est la période (d'avant 1914) où circulaient en même temps des pièces d'or et des pièces d'argent. L'on parlait alors de bimétallisme, ce qui signifie que l'on s'efforçait de maintenir une proportion constante dans la valeur des deux métaux (le plus souvent de 1 à 15). L'on appelait aussi cela "étalon-parallèle", plutôt que bimétallisme; d'après Hayek, la différence a été analysée en 1865 par H.GROTE (Grote, 1865, cité par Hayek, 1976b:40). En effet, en Angleterre de 1663 à 1695, avait été instauré l'étalon-or ; il en découla que l'or fut fortement surévalué par rapport à l'argent ; mais il n'y avait pas de change fixe imposé entre les deux, ce qui fut le cas dans le bimétallisme contemporain.

Dans ce dernier système, l'on pourrait se poser le problème de la mesure de la masse monétaire ; car nous ne pouvons totaliser les moyens de paiement en circulation sans connaître le pouvoir d'achat relatif des deux sortes de monnaie ; la notion de masse monétaire du pays perd toute signification (Hayek,1976b: 41).

L'on peut d'ailleurs trouver des arguments contre la notion de cours propre de la monnaie, car en règle générale on définit la monnaie comme le moyen d'échange généralement accepté, mais il n'y a pas de raison pour que dans un pays déterminé il n'y ait qu'une seule sorte de moyen d'échange (n. 1). A ce propos, HAYEK porte son attention sur un phénomène assez fréquent : dans le voisinage des frontières, il est possible de payer avec deux sortes de monnaie: à la frontière autrichienne, l'on peut s'acquitter

aussi bien avec des schillings qu'avec des marks; on peut donc choisir selon le cours le plus avantageux. Une situation analogue s'observe à proximité des frontières des Etats-Unis avec le Canada, ou avec le Mexique.

Selon HAYEK, il n'existe pas de définition précise de la monnaie ; la distinction entre ce qui est de la monnaie et ce qui ne peut l'être, est inconsistante, et l'on peut être induit en erreur par une pseudo-exactitude et par une illusoire certitude scientifique. (Hayek, 1976b: 52-53) Il importe beaucoup d'observer que les monnaies peuvent différer entre elles sous deux points de vue : l'accessibilité ou disponibilité (on dit aussi liquidité) - et la stabilité, ou inversement les fluctuations de valeur. La probabilité de stabilité d'une devise influera visiblement sur son accessibilité ; mais il se peut que la liquidité à court terme soit beaucoup plus souhaitée que la stabilité; ou encore, que la disponibilité d'une monnaie stable soit, pour certaines raisons, limitée à des secteurs déterminés.

Enfin, il serait préférable de remplacer la notion de monnaie par celle de devise ou moyen d'échange, car actuellement, il est devenu possible de faire des paiements de multiples façons, notamment par chèques ou virements bancaires, cartes de crédit etc (Hayek, 1976b: 54).

6. 1. C/ Comment accéder à la liberté bancaire

Dans son livre proposant de dénationaliser la monnaie, HAYEK expose comment il imagine de procéder si le principe de cette liberté était acquis, et quelles garanties il faudrait fournir (Hayek, 1976b: 42, dans la version anglaise ; et Hayek, 1977b: 30 dans la version allemande). Partant de la prémisse que les banques se verraient reconnaître la liberté d'émission, et compte tenu des intérêts publics, il voit les possibilités suivantes :

Annoncer l'émission de certificats ou billets de banque non porteurs d'intérêt, que l'on appellerait par exemple des ducats. L'émetteur n'aurait d'obligation que de payer au gré du possesseur, pour chaque ducat 5 francs suisses, ou 5 marks, ou 2 dollars. Cette valeur de retrait ne pourrait être abaissée. Les certificats, billets ou comptes de dépôt, seraient proposés au public par des crédits à court terme. Le prix auquel ils seraient vendus pour la première fois constituera l'étalon qu'il faudrait rendre invariable. Si la valeur de certains certificats baissait quand même, la recherche d'émetteurs plus fiables se ferait pressante, et les entrepreneurs ne manqueraient pas pour reprendre l'affaire (Hayek, 1976b: 42-43 et Hayek 1977: 30-31).

Comme garantie de stabilité, Hayek envisage un choix de prix de matières premières et la constitution de stocks appuyant la confiance dans le ducat (1976b: 318-320).L'on peut comparer ce schéma avec ses positions antérieures plus favorables à l'étalon-or (Hayek 1952c: 268-280, particulièrement 268). Quoi qu'il en soit des opinions de Hayek sur ce point, la concurrence est assurément la meilleure garantie de la valeur des certificats émis; les banques émettrices devront être en permanence capables de fournir les devises demandées; et leurs investissements devront être soigneusement choisis (Hayek, 1977b: 34).

Jusqu'à présent, l'opinion dominante a été que l'offre de monnaie ne devait pas être laissée à des entreprises privées, puisqu'il est également admis que dans un pays donné, il ne doit y avoir qu'une seule unité monétaire. Comment harmoniser cela avec le système proposé par HAYEK, où plusieurs banques émettraient des monnaies distinctes ? Hayek suggère que soient émises des monnaies comportant un "panier" de plusieurs valeurs sélectionnées; seule subsistera celle qui aura conservé un

pouvoir d'achat stable; une banque dont la gestion sera insuffisamment stricte perdra son marché. (Hayek 1976b: 47).

Reste à savoir comment le public choisira; Hayek pense qu'il se guidera sur trois genres de services qu'il peut attendre de la monnaie proposée: l'achat de biens et services - l'encaisse à garder pour des besoins futurs - l'unité de compte chiffrant les prélèvements publics, et la tenue de comptabilité. Il n'a pas poussé plus loin le détail de sa conception, pensant que c'est l'aptitude à rendre ces services qui décidera entre les offres concurrentes (Hayek, 1976b: 65).

Enfin, le problème théorique subsiste, qu'aucune monnaie ne peut avoir une "valeur stable". la valeur effectue une mise en proportion, une estimation d'équivalence, ou selon l'expression de J.S. JEVONS: "un moyen indirect d'exprimer une relation (*Money and the Mechanism of Exchange*, Londres 1875: 11 et 68). Dans une telle perspective, la théorie quantitative n'est d'aucune utilité: elle part de l'hypothèse d'étalon monétaire unique dans le pays donné, ce qui ne cadre pas avec ce que propose Hayek.

En revanche, la théorie des encaisses désirées, développée par MENGER, WALRAS et Alfred MARSHALL est plus satisfaisante: elle n'explique pas seulement l'effet ultime d'une variation dans la quantité de monnaie sur le niveau général des prix, elle élucide aussi le processus par lequel toute nouvelle offre des diverses sortes de monnaie influe successivement sur les divers prix. Dans un système complexe de monnaies, il ne peut selon HAYEK exister ce que l'on pourrait appeler le volume de la demande globale de monnaie (Hayek, 1976b: 72-73)

Un autre point sur lequel, en ces matières, HAYEK diverge d'avec la théorie quantitative des monétaristes, notamment de Milton FRIEDMAN, est qu'il la considère seulement comme une étape utile vers une explication appropriée ; et qui au total ne s'applique pas lorsque circulent en même temps plusieurs espèces de monnaie. Il rejette également la proposition de M.Friedman de limiter légalement la quantité supplémentaire de monnaie que pourrait mettre en circulation l'institution monopolistique d'émission. A son avis, il pourrait se produire une panique lorsque les gens apprendraient que l'argent comptant en circulation a atteint le maximum légal, et qu'ils ne peuvent plus compter sur la possibilité d'en obtenir davantage (Hayek, 1976b: 77).

6.1. D/ Le résultat attendu du système proposé

HAYEK le décrit comme suit :

1. Imposer aux institutions monétaires et financières existantes la discipline nécessaire pour qu'il leur devienne impossible d'émettre une monnaie de moindre valeur que celle d'une **auttion**. Ainsi, la mauvaise monnaie serait chassée par la bonne
2. Ce plan est meilleur et plus pratique que le projet utopique d'instaurer une monnaie nouvelle, européenne - qui, finalement, rendrait plus indéracinable l'origine profonde du mal. D'ailleurs, la situation serait encore aggravée, si la monnaie internationale était gérée comme le sont présentement les nationales.
3. Il est absolument **indispensable** à la réussite du plan, que soit absolument respectée la liberté de gestion des entreprises bancaires. Il faut fermement enlever aux gouvernants le moyen d'apaiser promptement et aisément les mécontentements de groupes spéciaux, par des mesures qui à la longue risquent d'amener la désorganisation complète du système de marché lui-même.

4. Le plan vise à protéger les gouvernants des erreurs de direction, notamment par le camouflage de la dégradation monétaire, en vue d'éviter la fuite à l'étranger des épargnes, des capitaux et des ressources de production (Hayek, 1977b: 2-4).

5. Du moment qu'il y aurait plusieurs émetteurs indépendants, il ne pourrait y avoir ni inflation ni déflation généralisées (Hayek 1977b: 86). Mais tant que l'opinion publique n'y est pas préparée et reste aveuglément attachée au dogme de la nécessaire prérogative étatique, la réalisation du plan sera matériellement et totalement impraticable.

Cependant cela ne fait nullement obstacle à ce que l'on entreprenne la fascinante recherche intellectuelle qu'implique la position théorique du problème soulevé par le plan (Hayek, 1977b: 5). Cette voie reste jusqu'à présent inexplorée (n.2). Dans la pensée de HAYEK, les avantages de la suppression du monopole devraient être les suivants. Présentement, le gouvernement a sur les bras deux tâches radicalement contradictoires : d'une part le financement de l'Etat, et d'autre part la régulation du système monétaire. Cela crée un risque de confusion, et dans ces dernières années a eu des effets désastreux. Non seulement la monnaie est devenue la cause majeure des fluctuations désordonnées des changes, mais l'ensemble de la politique suivie a entraîné une croissance incoercible des dépenses publiques (Hayek, 1977b: 110 et Hayek, 1976b: 113).

Ce mariage entre la monnaie et la politique budgétaire, qui fut instauré en vertu des théories de KEYNES, doit être rompu le plus tôt possible. Il en est résulté que les gouvernements ont bien la haute main sur la monnaie, mais ne sont pas tenus à la condition implicite de ce pouvoir, qui est de maintenir leurs dépenses dans les limites de leurs revenus (Hayek, 1977b: 111-112). C'est vraisemblablement la raison pour laquelle les théories de Keynes ont été si vite popularisées par les économistes socialistes.

C'est bien ainsi que - dès que les ministres des finances eurent appris des économistes qu'il était très pratique de travailler à coups de déficit, et que des dépenses supplémentaires ne coûtaient rien dans l'immédiat - toute entrave à la hausse des dépenses publiques fut mise au rebut (Hayek, 1977b: 112). Cette sensationnelle augmentation des dépenses publiques devenait possible parce que l'Etat était maître de l'émission. En revanche, quand la monnaie est stable, il n'y a pas de raison pour que le gouvernement soit autorisé à dépenser plus que ce qui lui est alloué.

L'on a cru que ces déficits étaient justifiables parce qu'ils diminueraient le chômage; mais ainsi se trouva amorcé un processus qui n'a fait qu'entraîner davantage l'économie vers le bas. (Hayek, 1977b: 113). En fait, pensait Hayek, les gouvernants avaient ainsi le moyen de procurer des avantages matériels à des groupes, afin de s'attacher des électeurs et garder la majorité au Parlement. Un autre argument avancé par Hayek, est que le contrôle de la monnaie facilite la centralisation. Rien n'est plus souhaitable que de voir les gouvernants privés de l'autorité sur la monnaie ; cela permettrait de mettre un terme à la croissance accélérée de la portion du revenu national qu'ils s'arrogent (Hayek, 1977b: 113).

Que si au contraire la même tendance persiste, l'on ne voit pas pourquoi cela n'irait pas jusqu'à 100 % (quand Hayek écrivait cela, la Suède et la Grande-Bretagne en étaient à près de 60 %) - situation que l'on peut à proprement parler tenir pour "totalitaire" (Hayek, 1977b: 114). Plus complètement l'on séparera les Finances publiques, des règles concernant la circulation de la monnaie, et mieux l'on s'en trouvera. Le pouvoir de gouverner a toujours eu son côté dommageable, et lorsque l'on s'en sert pour des objectifs financiers cela constitue un abus. Les dirigeants n'ont ni intérêt ni capacité pour employer leur pouvoir de telle façon que le flux régulier des efforts économiques soit facilité.

6. 1. /E Conséquences d'une telle dénationalisation

La première serait qu'il n'y aurait plus de "politique monétaire" (Hayek, 1977b: 92). Le système des Banques Centrales qui, pendant près d'un demi-siècle (en 1977), fut considéré comme le couronnement de la sagesse dans ce domaine, est en grande partie discrédité. Et cela d'autant plus qu'avec l'abrogation de l'Etalon-Or, puis des changes fixes, elles disposent de pouvoirs beaucoup plus étendus que lorsqu'elles étaient gérées selon des règles permanentes.

HAYEK tient la politique monétaire pour la cause des dépressions. L'instabilité chronique de l'économie de marché est la conséquence du fait que le plus important régulateur du mécanisme des prix - la monnaie - a été soustrait d'abord à la régulation par le marché. L'autorité monopolistique des gouvernants ne pouvait recevoir d'information sur les déterminants de l'offre de monnaie, ni ne disposait de la liberté de mouvements pour prendre les décisions. La monnaie n'est pas un outil politique au moyen duquel, par la régulation de sa quantité circulante, des résultats concrets pourraient être prévus et atteints. Il faut plutôt la considérer comme un élément du mécanisme automatique, par lequel l'individu se trouve en permanence conduit à adapter son comportement à des circonstances dont il n'est informé que par les signaux abstraits que sont les prix.

Par ailleurs, le taux de base de l'intérêt n'a pas à être fixé d'autorité. L'idée d'utiliser le taux d'intérêt comme un instrument politique est entièrement fautive, puisque seul le processus concurrentiel sur un libre marché peut tenir compte de toutes les situations de fait qui conditionnent le niveau de ce prix du crédit. L'on devra supprimer, en même temps que le monopole gouvernemental, la fonction de banque centrale. Le recours à cette institution se rattache au fait qu'elle crée de l'argent, qui devra être échangé contre un autre. Telle est la cause principale de l'instabilité du système de crédit actuel, et par là des grandes variations subies par toutes les activités économiques.

Le système de réserve unique (one-reserve) de BADGEHOT n'est qu'une autre forme de monopole sur les billets de banque. Quant au fameux "prêteur en dernier ressort", il n'est nécessaire que dans ces **systèmes**-là. L'on peut encore arguer que les banques centrales sont nécessaires pour assurer à la circulation son "élasticité". Encore que par le passé ce terme ait été sans doute plus mal employé que tout autre, il ne faudrait pas pour autant ignorer le noyau de vérité qu'il recouvre (version anglaise Hayek 1976b: 98-103 et version allemande Hayek 1977b: 94-98)

Quel système de change utiliser ?

Nous avons déjà indiqué que HAYEK a préconisé la constitution de stocks en guise de garantie des "ducats". Bien qu'en son temps l'Etalon-or ait prouvé ses avantages, Hayek n'en est plus partisan. Retourner à l'étalon-or provoquerait de trop profonds changements dans la valeur des monnaies, et prorogerait la mission des Banques centrales. Il y a pratiquement trop peu d'or pour que chaque pays en ait un stock, de sorte que dans la situation actuelle un nombre restreint de pays pourraient fonctionner en étalon-or, pendant que les autres seraient réduits à un étalon-de-devises-or. Enfin, le maintien d'un cours officiel devrait faire une place à la concurrence d'autres émetteurs (Hayek, 1977b: 100-102).

HAYEK signale lui-même que Milton FRIEDMAN juge sa suggestion de stocks de garantie mal pratique et leur conservation trop coûteuse. (Friedman, (1953)1970: *Essays in Commodity Reserve Currency*, Chicago, p. 204-250). La convertibilité est assurément une garantie de sécurité lorsqu'il y a un monopole d'émission, mais non nécessaire lorsqu'il y a concurrence entre émetteurs, qui ne peuvent garder leur place sur le marché qu'en offrant à leurs clients une monnaie au moins aussi bonne que les autres (Hayek, 1977b: 103).

Différence entre monnaie adoptée et monnaie imposée

La méfiance envers le papier monnaie est née des tricheries gouvernementales qu'il facilita. Il y a une différence entre la monnaie qui n'est reçue en paiement que parce que les gens y ont été forcés, et la monnaie que les gens acceptent parce qu'ils ont confiance dans l'émetteur, pour lui garder sa valeur (Hayek, 1977b 103 à 105 et 1976b: 107). Reste la question du domaine géographique réservé, ou non, à une certaine monnaie. Nous sommes habitués à ce que chaque pays ait sa monnaie propre, mais il n'y a à cela aucune nécessité. **Voici** comment HAYEK justifie cette assertion :

1. Des monnaies nationales ne sont ni nécessaires, ni désirables, sauf du point de vue des étatistes, notamment socialistes, qui veulent que le gouvernement ait le contrôle de la monnaie pour renforcer le pouvoir de l'Etat (Hayek, 1977b:106 et 1976b: 109). La question a déjà été débattue par McKINNON et par MUNDELL, qui l'ont trouvée difficile à résoudre (n.3).
2. Les syndicats y tiennent pour pouvoir maintenir le niveau des salaires; mais la hausse d'ensemble de la structure des prix rend inopérante cette rigidité des salaires, laquelle est cause de chômage ; le gouvernement est alors impuissant à résister à la pression de ceux qui réclament de l'inflation comme remède (Hayek, 1937c: 43, *Monetary Nationalism and International Stability*,). Ainsi qu'il l'écrivait à cette époque, Hayek est resté résolument opposé à toute forme de nationalisme monétaire ou de taux de change flexibles - la solution qu'il souhaitait est l'abolition des frontières monétaires.
3. Une monnaie nationale est nécessaire à une politique de stabilisation du niveau général des prix dans le pays; mais cette stabilité artificielle contrarie le cours des activités économiques et n'est nullement nécessaire au fonctionnement du marché.

Hayek illustre cette analyse en comparant le marché des secteurs d'activité, au marché d'un pays à monnaie nationale. Si l'industrie aéronautique de Seattle déménage pour s'installer à Los Angeles, il y aura des pertes d'emploi et des baisses de salaires ; mais l'on ne gagnerait rien en augmentant à Seattle la quantité de monnaie en circulation. Le problème serait le même si tout le Nord-Ouest des Etats-Unis avait sa propre monnaie et lui assurait une valeur constante (Hayek, 1977-b : 109).

Il pourrait d'ailleurs se poser des problèmes transitoires, en cas de brusque démonétisation des espèces circulantes jusqu'alors pourvues d'un monopole de pouvoir libérateur; et les difficultés affecteraient aussi bien le domaine des Finances publiques que celui des transactions financières privées: assurances, sociétés immobilières, caisses d'épargne, banques hypothécaires. La nouvelle monnaie ne devrait pas remplacer l'ancienne trop précipitamment. Cependant, Hayek n'était pas partisan d'une méthode d'introduction graduelle (Hayek, 1977b: 116-117).

Un changement en sens inverse - si des nationalistes ou socialistes imposent le retour au monopole national - présente aussi certains dangers pour une banque locale obligée d'émettre désormais une monnaie nationale, à côté d'une devise internationale. Il peut aussi se produire une nouvelle mise en

vigueur du contrôle gouvernemental sur les mouvements de monnaie et de capitaux. C'est là un pouvoir redoutable pour la liberté des individus, que déjà HAYEK dénonça dans *The Road to Serfdom*, en 1944: il y montrait que l'emprise du pouvoir sur la vie économique s'étend à tous les aspects de l'existence, et n'est nulle part plus manifeste qu'en ce qui concerne la monnaie et les changes. Rien cependant ne semble moins gêner la vie privée qu'un contrôle sur les transactions opérées en une devise étrangère, et la plupart des gens y sont complètement indifférents. Et pourtant, ce peut être la première étape vers un totalitarisme destructeur des libertés personnelles.

La suivante commence lorsque l'on ne peut plus voyager à l'étranger ou y acheter des livres, que les contacts avec les étrangers sont limités par les décisions arbitraires d'une autorité. La menace sur la liberté d'opinion est alors plus grave que jamais elle ne le fut dans les monarchies absolutistes des 17ème et 18ème siècles (Hayek, 1944b:69).

Nous pouvons à présent jeter un coup d'œil sur les perspectives ultérieures évoquées par Hayek :

1° La concurrence (supposée établie) ouvre la possibilité de disposer de monnaies diverses circulant simultanément (Hayek, 1976b: 123).

2° L'on pourra choisir une devise stable pour liquider les obligations à longue échéance, même si les monnaies courantes subissent des pertes de valeur; cela permettrait de prévoir que la dette sera réglée dans la monnaie que les contractants avaient à l'esprit en s'engageant, et non par un montant de substitution fixé par une loi ou un jugement (1 Mark-papier dévalué = 1 Mark d'avant 1914).

3° Il faudrait élaborer une nouvelle structure juridique pour les activités bancaires. Peut-être y aurait-il lieu de la faire ratifier par des traités internationaux. En tout cas, l'ensemble du système est absolument incompatible avec la recherche d'un pouvoir totalitaire, quel qu'il soit (Hayek, 1976b: 124-125).

Avant de proposer une conclusion sur la proposition de Hayek résumée ci-dessus, encore quelques remarques peuvent être opportunes:

a) HAYEK ne pense pas qu'un Etalon-or soit une solution praticable.

b) Une bonne monnaie ne peut provenir que de la prise en compte de l'intérêt personnel, et non d'une manifestation de bonne volonté. Nous n'avons eu que de mauvaises monnaies, parce que l'entreprise privée n'a pas été libre de nous en offrir de meilleures. Béni sera le jour où nous ne serons plus soumis au bon vouloir d'un gouvernement pour attendre qu'il nous fournisse de bon argent; et où nous pourrons en demander aux banques, dont l'intérêt est de travailler dans ce sens (Hayek, 1976b: 127). Comme L.von MISES l'a souligné plusieurs fois, ce n'est pas le "capitalisme", mais les immixtions du pouvoir politique qui portent la responsabilité des crises périodiques du passé, et de la présente situation des banques (Mises L. (1912) 1952:*The Theory of Money and Credit*, et 1966 *Human Action*, p.448).

c) Des monnaies-papier concurrentielles, est-ce vraiment praticable ? Avant de le nier, il est bon de se rappeler qu'en 1776, dans *The Wealth of Nations*, Adam SMITH écrivait: "Assurément, s'attendre à voir un jour la liberté du commerce pleinement établie en Grande-Bretagne, est aussi absurde que d'imaginer y voir réalisée une Oceana ou Utopie" (Smith A. (1776) 1970: 471). Et pourtant, moins de quatre-vingt-dix ans plus tard, la Grande-Bretagne fut le premier pays où fut instaurée la liberté complète du **commerce**: c'était en 1860 (Hayek, 1976b: 128, et 1977b: 129).

d) Il faudrait lancer un Mouvement pour la Libre Monnaie, comme il y eut au 19^{ème} siècle un mouvement pour le Libre Echange, non seulement pour dénoncer les dégâts de l'inflation contemporaine, mais aussi pour démontrer les conséquences plus profondes des dépressions périodiques, qui sont en réalité inhérentes au système monétaire actuel (Hayek, 1976b: 129). Il s'agit là, non pas comme pourrait le croire le profane, d'un défaut technique mineur dans un système financier qu'il n'a jamais pleinement compris - il s'agit de la seule manière dont il nous est possible de stopper le glissement ininterrompu de tous les gouvernements vers le totalitarisme (Hayek, 1976b: 131).

6. 2. Un exemple historique à étudier

Il est intéressant de noter qu'un système de liberté bancaire a existé en Ecosse de 1695 à 1845. Il a été décrit en détail par Lawrence H. WHITE dans la II^{ème} partie de "*Free Banking in Britain*" (Cambridge, 1984). L'Ecosse a ainsi connu la stabilité monétaire au 18^{ème} siècle et dans la première moitié du 19^{ème}. Son gouvernement n'avait pas de "politique monétaire", pas de Banque Centrale, et presque aucune réglementation politique du métier de banquier.

La "Bank of Scotland" n'avait aucun lien avec le gouvernement et ne recevait d'ordres de personne (White, 1984: 23). En 1728, pendant la discussion sur les billets de banque, elle commença à démarcher des clients pour leur ouvrir des comptes de dépôts productifs d'intérêts. A partir de 1731, le procédé est considéré comme normal en Ecosse, bien avant de l'être en Angleterre (Checkland, 1975: 68). En 1750, la Ship Bank et l'Arms Bank se mirent à émettre leurs propres billets de banque, en concurrence avec la Glasgow Arms Bank et la Royal Bank of Scotland. L'évolution ultérieure est décrite par Charles MUNN (*The origin of the Scottish Note Exchange*). Le nombre de banques en Ecosse passa de 5 en 1740, à 14 en 1750, et à 32 en 1769. Dans le cadre d'un accord de 1751, la Bank of Scotland et la Royal Bank of Scotland convinrent d'accepter leurs billets respectifs; en 1771, elles acceptèrent les billets des banques locales.

Le public manifesta de la préférence pour les billets, par rapport à la monnaie métallique. En 1772, une Ayr Bank fit faillite en raison d'une gestion imprudente; mais les porteurs furent désintéressés par les deux membres principaux de la Chambre de Compensation (WHITE évalue la perte à 660.000 livres sterling); le système bancaire écossais faisait la preuve de sa solidité (White, 1984: 30-32). S.G.CHECKLAND (*Scottish Banking, a History 1695-1973*) indique qu'en 1810 la profession bancaire comportait trois banques "à charte" (publiques) - Bank of Scotland, Royal Bank of Scotland, et British Linen Company - 9 "banques privées" et 22 banques "provinciales." Il classe celles créées après 1810 comme "banques commanditaires" (Checkland, 1975: 320-321). Seules les Banques à charte jouissaient de la **responsabilité** limitée; toutes les autres étaient considérées comme des sociétés de personnes, responsables sur tout leur patrimoine.

Il y eut en outre une différenciation fonctionnelle : les banques provinciales furent typiquement des banques émettrices, les grandes banques non dotées de charte servirent de banquiers aux "privées", et ces dernières se spécialisèrent dans le crédit aux emprunteurs qui n'avaient pas accès aux précédentes. En 1810 l'apparition de la Commercial Bank of Scotland entraîna la disparition de beaucoup de petites banques. Le mouvement s'accrut par l'arrivée de succursales nationales. La Glasgow Union Banking devint la plus grande des banques nationales en absorbant les petites banques.

La liberté du métier bancaire a disparu d'Ecosse en 1844 du fait de la Loi de PEEL, puis du Scottish Bank Act de 1845 (White, 1984: 36). Il est important de souligner le fonctionnement sans accroc du système sur une si longue période. Le faux-monnayage ne fut pas important en Ecosse, alors qu'il l'était en Angleterre. C'est un fait, en outre, que les billets écossais étaient aisément acceptés au-delà de la frontière avec le nord de l'Angleterre. Dans ces régions, il y eut même une pétition contre des restrictions envisagées à l'encontre de cette facilité. Ce détail historique vient à l'appui de la thèse que des billets de banque de haute qualité peuvent éliminer du marché concurrentiel ceux dont la qualité est moindre.

Milton FRIEDMAN a objecté à ce système, dans *A Program of Monetary Stability* (New York, 1960, p.6) qu'il facilite l'introduction de billets frauduleux. Selon WHITE, l'objection n'est pas fondée, car les banques écossaises n'acceptaient pas de billets émis par une banque trop lointaine ou inconnue. Et il se passait peu de temps entre l'émission d'un billet et sa présentation à l'émetteur; les banques qui l'acceptaient ne tenaient pas à le conserver en caisse et l'adressaient à la Caisse de Compensation des Banques, à Londres (White, 1984: 140).

Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, de vives discussions eurent lieu en Angleterre entre trois écoles monétaires: la Free Banking School (H. Parnell, S. Bailey, J.W. Gilbert), la Currency School (S.J. Loyd) et la Banking School (Thomas Tooke et J. Fullerton). La Currency School tenait que chaque banque avait le droit d'émettre des billets à découvert (overissue); la Banking School, qu'aucune banque n'en avait le droit; et la Free Banking School, que le droit devait en être réservé à une banque centrale comme la Bank of England (White, 1984: 53). Les deux dernières souhaitaient l'abolition du monopole d'émission de la Banque d'Angleterre, de façon à soumettre celle-ci à la concurrence. Leur thèse se rattachait à Adam SMITH (*Wealth of Nations*, II, chap.2) tandis que la Currency School s'appuyait sur les analyses monétaires de RICARDO.

La théorie de Smith justifiait tout simplement le statu quo par rapport au système écossais : libre exercice de la profession bancaire dans le respect des limites tracées par la loi de 1795. Il y voyait trois avantages : la concurrence oblige l'émetteur à la prudence - la faillite d'une banque a moins d'ampleur - la pression du marché incite les banques à offrir au public des conditions plus souples. La conception de Ricardo incorporait déjà les principales dispositions de la Loi de Peel de 1844 : la restriction du droit des banques privées à émettre des billets, et dans la Banque officiellement privilégiée, la séparation entre la fonction d'émettre et les autres activités bancaires (White, 1984: 58).

Nous devons encore évoquer brièvement l'expérience américaine du 19ème siècle, quant à la possibilité de laisser circuler dans un pays des monnaies d'émetteurs différents. Aux Etats-Unis, jusqu'en 1857, ont librement circulé et servi de moyen de règlement de nombreuses monnaies **européennes** : notamment anglaise, néerlandaise, française, espagnole et portugaise. A partir de 1834, les monnaies américaines devinrent plus abondantes ; et après 1857, les devises étrangères ne furent plus admises comme moyen légal de règlement (E.L. Bogart et D.L. Kemmerer, *An Economic History of the American People*, New York 1942, 360-370).

En conclusion, ce qui s'est passé en Ecosse pendant un siècle et demi permet d'affirmer ceci :

- les mauvais billets n'ont pas "chassé" les bons;
- le faux-monnayage n'a pas représenté un problème grave;

- les banques n'ont pas été tentées d'émettre plus de billets qu'elles ne pourraient en régler;
- elles n'ont pas durablement rencontré de difficultés à constituer les réserves nécessaires;
- la ruée de porteurs réclamant remboursement n'a pas été un risque endémique;
- il n'y a pas eu besoin d'instituer un "prêteur en dernier recours";
- il n'y a pas eu à accumuler des réserves au point de rendre le crédit difficilement stabilisable;
- il n'existe pas de monopole naturel pour la production de papier monnaie;
- la diffusion des billets de banque ne présente pas de difficulté (White, 1984: 147-148).

6. 2 Place du problème dans l'ensemble des thèses de HAYEK

La question de la liberté bancaire, problème d'importance pratique considérable, est revenue à l'actualité surtout à la suite de la publication par HAYEK, en 1976, d'une étude intitulée *A Choice in Currency* pour l'Institute of Economic Affairs (de Londres) reprise et développée dans *Denationalization of Money*; mais aussi par une synthèse de BROWN en 1982 : *Constitution or Competition*. Toutefois, dès 1936, Vera SMITH avait préconisé le libre exercice de la profession bancaire, dans *Rationale of Central Banking* (p.91 et 147-150, 171-172). Le schéma proposé par Hayek pour supprimer le monopole d'émission a soulevé diverses critiques

Le Professeur Ivor PEARCE de l'Université de Southampton reprit l'argument de KEYNES, imputant à l'épargne l'inconvénient de retirer du circuit économique une partie de la monnaie; néanmoins il note que c'est seulement vrai lorsque des porteurs de monnaie désirent en conserver en réserve; l'effet sur le chômage est aussi transitoire que cette disposition d'esprit. Le reste de la politique keynésienne entraîne des conséquences beaucoup plus dangereuses (Pearce, 1976 : *A Model of Output, Employment Wages, and Prices in the United Kingdom*). Harold ROSE, Professeur de Finance à la London Graduate School, exprimait des doutes sur l'efficacité du système ébauché par Hayek, tout en reconnaissant qu'il a raison de prévenir que la perpétuation des politiques inflationnistes se heurtera à la "loi de Gresham", au détriment du simple citoyen qui n'a guère de moyens de se défendre (Rose, H. *Management Education in the Seventies: Growth and Issues*, 1969, (commenté par Hayek 1976a: 26-27).

Sir Keith JOSEPH, Secrétaire d'état aux affaires sociales de 1970 à 1974 et auteur d'un livre de 1975 *Reversing the Trend*, estimait que seule une minorité, à quelque niveau de revenus que ce soit, peut se protéger de l'inflation (Joseph, K. commenté par Hayek, 1976a:28-29). Douglas JAY, membre de plusieurs cabinets ministériels, et auteur d'un "plaidoyer" pour le socialisme (*The Socialist Case*, 1937) critique fortement les positions de Hayek, qui "a raison de montrer que les gouvernants ont largement abusé du monopole d'émission, mais a le tort d'ignorer la responsabilité des banques dans les excès d'inflation de 1972-1973" (D. Jay commenté par Hayek 1976a: 27-28).

L'on peut assurément penser à plusieurs annotations marginales, à propos de la suppression du monopole en question : il resterait par exemple à savoir quelle masse de biens concrets pourrait remplacer la référence à l'or; ou comment régler les dettes que les banques du Tiers Monde ont contractées auprès de la Banque Mondiale ou du Fonds Monétaire International. Mais il s'agit essentiellement, dans ce qu'écrit Hayek, de faire réfléchir au fait que - comme Pearce l'a bien formulé - le chien de garde s'est changé en loup ! Les gouvernements se sont **annexés**, en matière de politique monétaire, le rôle des anciens monarques, ils se sont affranchis de tout contrôle et de toute entrave.

Bien que la proposition de HAYEK ait soulevé à l'époque beaucoup de questions, il semble que ses idées commencent à être peu à peu acceptées. Cela est devenu perceptible dans le comportement du gouvernement britannique de Mrs THATCHER à propos de la coopération économique et monétaire. Ce gouvernement refusa catégoriquement d'appuyer le plan prévoyant l'établissement d'une Banque centrale européenne. Mrs Thatcher estimait que dans un régime où les institutions monétaires nationales se font mutuellement concurrence, les entrepreneurs et les investisseurs des divers pays seront automatiquement attirés par le système monétaire qui présente le plus de stabilité (Hieke Jippes dans N.R.C. Handelsblad du 3 XI 1990).

ULTIMA VERBA

Lorsqu'en 1988 l'auteur du livre en néerlandais, dont celui-ci est la traduction, en remit le manuscrit aux Editions ACCO de Louvain (Belgique), le dernier ouvrage de HAYEK - *The Fatal Conceit* - n'était pas encore paru. C'est pourquoi une citation textuelle de sa version française nous semble opportune pour conclure notre revue de "La pensée socio-économique" de ce grand philosophe (pages 140 à 144) :

"La théorie marginaliste a mis en lumière le fait que la tâche de chaque individu pourrait être d'apporter, à la satisfaction des besoins de la communauté, la contribution de son choix selon ses connaissances et aptitudes personnelles. Cette notion est totalement étrangère à la mentalité primitive, au constructivisme de notre époque, et au socialisme explicite (...).

"Que l'humanité - qui doit les fournitures sur lesquelles elle vit, au commerce autant qu'à la production - sous-estime le premier et surestime la seconde, crée un état de choses nuisible par son effet sur le comportement politique. L'ignorance du commerce a conduit à la crainte de l'étranger, puis au Moyen-Age à des régulations malencontreuses. C'est de manière relativement récente que (cette ignorance) a laissé la place à une meilleure compréhension - mais elle se trouve maintenant revivifiée sous une forme pseudo-scientifique: l'on se livre sur la vie économique à des manipulations technocratiques, dont les inévitables échecs favorisent la suspicion envers le "capitalisme."

"Les préjugés issus de la méfiance vis-à-vis de ce qui semble mystérieux, atteignent un niveau particulièrement élevé lorsqu'il s'agit de ces institutions plus abstraites de la civilisation dont dépend le commerce - la monnaie et la finance - qui servent d'intermédiaire aux résultats les plus généraux, éloignés et indiscernables de l'action individuelle. Indispensables à la formation d'un ordre étendu, elles tendent à dissimuler leurs mécanismes essentiels. Au moment où le troc est remplacé par l'échange indirect utilisant la monnaie, l'intelligibilité immédiate cesse; des processus interpersonnels abstraits commencent, qui excèdent de beaucoup la perception individuelle la plus éclairée (...).

"Dans l'attitude la plus commune, la monnaie semble tout à la fois considérée comme l'instrument de liberté le plus puissant, et comme le moyen d'oppression le plus sinistre. Ce moyen de paiement presque universellement accepté catalyse tous les malaises que les gens ressentent devant un processus qu'ils ne peuvent comprendre, qu'ils aiment et détestent simultanément, dont ils désirent passionnément certains effets et en haïssent les autres, qui sont inséparables des premiers.

"Le fonctionnement de la monnaie et de la structure du crédit n'en a pas moins été l'un des ordres spontanés qui ont le plus résisté aux efforts d'explication théorique ; et il reste l'objet de désaccords sérieux entre les spécialistes (...).

"Comme la morale, le droit, le langage et les organismes biologiques, les institutions monétaires résultent d'un ordre spontané - et sont elles-mêmes ouvertes à la variation et à la sélection. Elles sont

pourtant, de toutes les formations évolutives, celles qui se sont développées de la façon la moins satisfaisante. Rares sont ceux qui oseraient soutenir que leur fonctionnement s'est amélioré au cours des quatre-vingts dernières années, où ce qui était auparavant un mécanisme essentiellement automatique, basé sur un étalon métallique international, s'est trouvé remplacé, sous l'égide des "experts", par l'élaboration de "politiques monétaires" nationales.

"L'expérience que les hommes ont eue de la monnaie peut apparaître comme leur ayant donné de bonnes raisons de se méfier d'elle, mais pas pour les raisons généralement évoquées. L'on doit plutôt dire que les processus évolutifs ont subi en ce secteur plus d'interférences que partout ailleurs : la sélection par l'évolution s'y est trouvée empêchée par les monopoles gouvernementaux, rendant impossibles la compétition et l'expérimentation.

"La tutelle gouvernementale a permis au système monétaire de grandir et de se complexifier, mais l'innovation privée et la sélection entre des moyens alternatifs ont été si rarement permises que nous ne savons toujours pas vraiment ce qu'une bonne monnaie pourrait être - ou à quel point elle pourrait être "bonne". L'interférence et le monopole ne sont assurément pas des créations récentes : l'un et l'autre ont fait irruption presque dès le moment où la monnaie métallique a été acceptée généralement comme moyen d'échange.

"Même si elle est un élément absolument indispensable à la coopération entre des peuples libres, la monnaie a fait **l'objet** de tant de manipulations de la part des gouvernements, qu'elle est devenue la principale source de perturbation de tous les processus autorégulateurs au sein de l'ordre étendu de coopération humaine. L'histoire de la gestion de la monnaie par les gouvernants a été - hormis pendant quelques périodes heureuses - une suite ininterrompue de fraudes et de tromperies.

"Les gouvernements, sous cet angle, se sont montrés beaucoup plus immoraux que n'auraient pu l'être des agences privées émettant des monnaies différentes en compétition les unes avec les autres. J'ai suggéré ailleurs, et ne réexpliquerai pas ici, que l'économie de marché pourrait bien mieux développer ses potentialités, si le monopole gouvernemental sur la monnaie était aboli."

(fin de la citation de HAYEK)

NOTES sur le Chapitre Six (et dernier)
pages 169 à 186 du livre néerlandais

N° 1 (172 / 108)

Voir à ce propos la définition que donne MISES de la monnaie : "un moyen de paiement" ; (*The Theory of Money and Credit*, New York 1912, Londres 1952 p34 et suiv.). Une telle définition est évasive, car elle suppose des dettes définies en un certain "numéraire".

N° 2 (175 / 109)

B. KLEIN a seul écrit sur ce sujet : *The competitive supply of Money*, Comment, Journal of Money, Credit and Banking VI, novembre 1974, 423-453. Hayek n'avait pas connaissance de cet article, écrit en 1970 et publié en 1975.

N° 3 (177 / 111)

R.I.Mc KINNON *Optimum Currency Areas*, American Review 53/4 1963 ; et Robert A. MUNDELL *The International Equilibrium* Kyklos, 14, 1961

